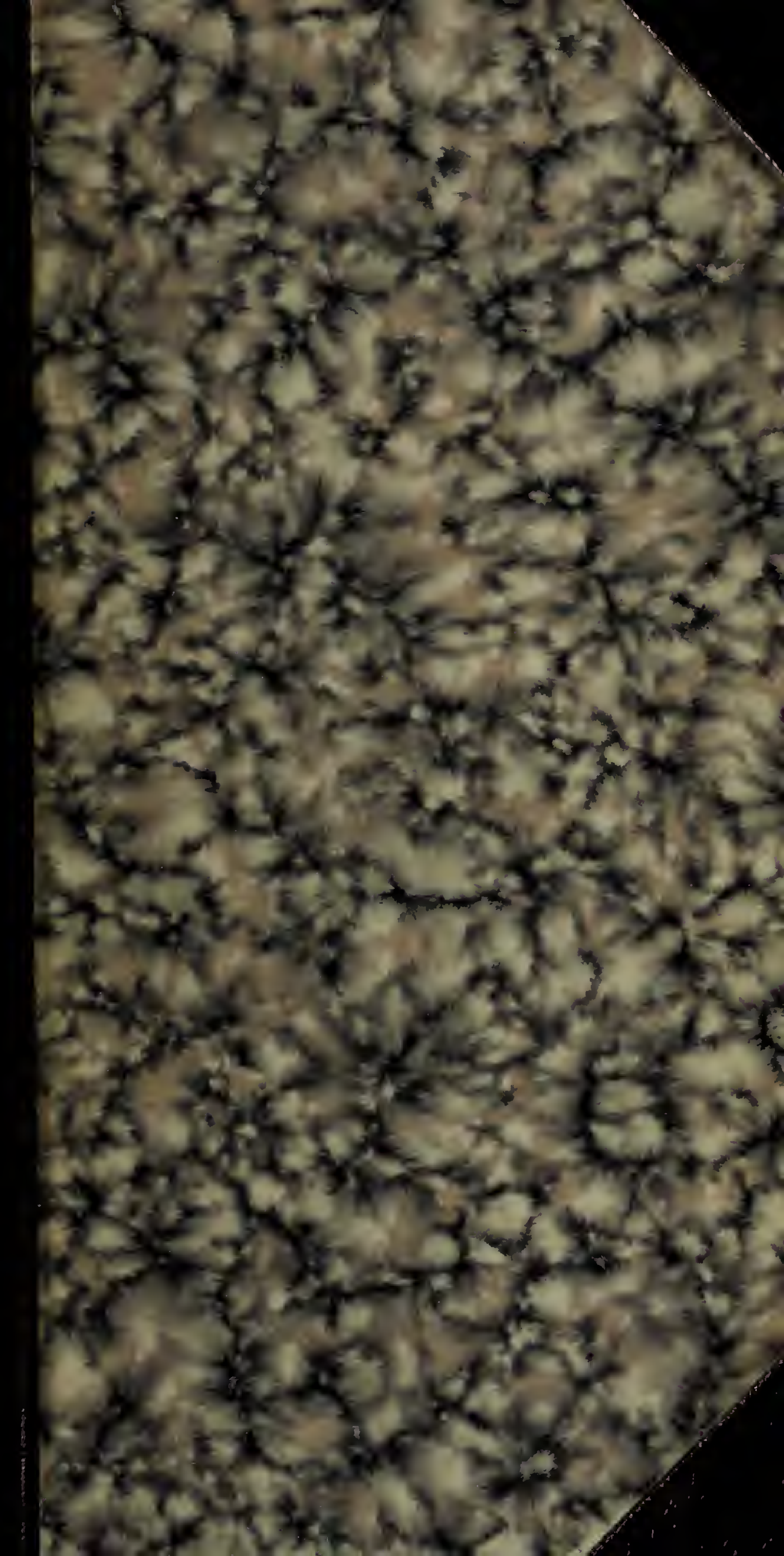


SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN, Paris

Fondateur, A. JARRY DE MANCY.
Éditeurs, GAYET ET LEBRUN, rue des Petits-Augustins, nº 6.

PORTRAITS ET HISTOIRE DES HOMMES UTILES,

Bienfaiteurs et Bienfaitrices

DE TOUS PAYS ET DE TOUTES CONDITIONS,

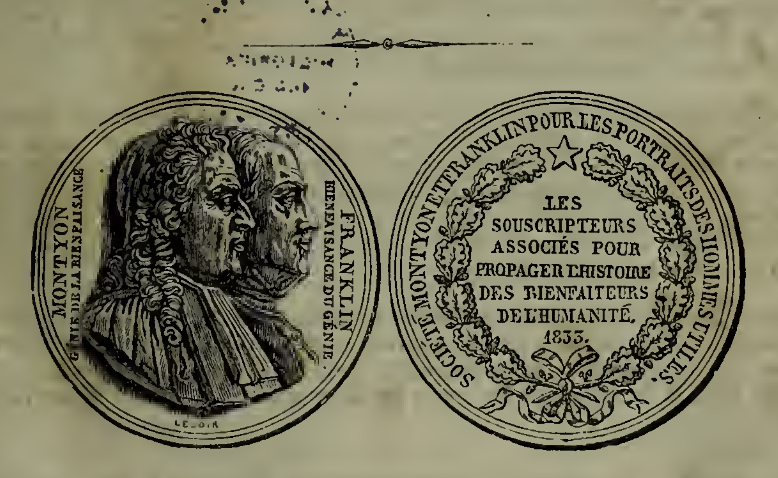
QUI ONT ACQUIS DES DROITS A LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE PAR DES TRAITS DE DÉVOUEMENT, DE CHARITÉ; PAR DES FONDATIONS PHILANTHROPIQUES; PAR DES TRAVAUX, DES TENTATIVES, DES PERFECTIONNEMENTS, DES DÉCOUVERTES UTILES A L'HUMANITÉ, etc.

PUBLIÉS ET PROPAGÉS POUR ET PAR LA

SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN.

« Ne vous efforcez pas d'être grand, mais surtout d'être bon; ne cherchez pas à devenir célèbre, mais surtout à vous rendre utile : tout l'éclat d'une gloire qui rayonne à mille lieues de vous ne vaut pas un sourire de contentement sur le visage du voisin à qui vous aurez fait quelque bien. »

Paroles de Madame de LAMARTINE à son fils.
Voir la Notice par Madame A. Jarry de Mancy, *née* Adèle Le Breton (5ᵉ *année du Recueil*).



Dans les Recueils biographiques, dont le premier mérite est d'être variés et curieux, il n'est aucun genre d'*Hommes célèbres* qui ne trouve place. On y consacre complaisamment de longs articles aux conquérants, aux pirates, aux aventuriers, aux criminels fameux, et c'est tout au plus si l'on accorde quelques lignes à ces *Hommes utiles* qui ont voué leur vie au bien de leurs semblables,

ou fait ces conquêtes pacifiques qui ont plus contribué au bonheur des peuples que toutes les guerres les plus glorieuses. La lecture de ces Recueils satisfait la curiosité, mais elle ne porte point avec elle ces enseignements salutaires qui élèvent l'âme, excitent l'émulation et rendent meilleur.

M. Jarry de Mancy en a conclu qu'il restait encore, après tant de publications biographiques, une place à occuper, une pensée neuve à réaliser. Il a jugé que l'exemple du bien était plus important à reproduire que le récit du mal; il a préféré l'utilité modeste, mais féconde, à la gloire brillante, mais stérile. Selon lui, les meilleurs *Grands Hommes* ne sont pas ceux qui ont fait le plus de bruit, mais ceux qui ont fait le plus de bien.

Il a présenté tour à tour saint Vincent de Paul, qui sauvait les enfants de l'abandon, et l'abbé de l'Epée, qui les sauvait de l'abrutissement en leur rendant l'intelligence et presque la parole; Las Casas et la sœur Marthe, ces deux personnifications de la charité; Jenner, l'inventeur de la vaccine, dont le nom est cher à toutes les mères; Newton, Cuvier et Galilée, qui ont surpris le secret de Dieu et reculé les limites de l'intelligence humaine; Watt, Fulton, Jacquard le Lyonnais, qui ont ouvert une nouvelle carrière à l'industrie; Parmentier, qui a délivré la France de la crainte de la famine; Brémontier, qui a reconquis sur l'Océan un immense littoral, et tant d'autres! Car, on peut le dire, à la gloire de l'humanité, le nombre de ces hommes est grand; et dans ce nombre, hâtons-nous de le proclamer, la France a la plus forte part. C'est elle qui a fourni le premier nom du double type en qui se résume toute la pensée de notre livre: MONTYON méritait d'être choisi comme l'idéal du *Bon Riche*, et FRANKLIN, l'hôte et l'ami de la nation française, a donné le plus bel exemple de l'*Enfant du Pauvre* devenu bienfaiteur des deux Mondes par ses travaux d'homme de génie et par son immortelle sagesse.

Personne ne conteste que l'histoire des *Hommes utiles* ne soit aussi la plus fructueuse et la plus intéressante de toutes les études. Cette histoire est celle des progrès de la civilisation et l'exposé de toutes les conquêtes de l'esprit humain. L'homme du monde, le savant et le publiciste y trouveront des sujets de graves méditations; l'instituteur en fera le complément des leçons qu'il est appelé à donner à la jeunesse: c'est toute une bibliothèque de famille que cette collection d'une variété infinie où tous les genres de bienfaits ont leurs représentants, et dans laquelle chaque commune, chaque ville, chaque peuple trouvent l'expression de leur reconnaissance.

Fondé en 1833, ce Recueil a vu chaque année croître son succès et augmenter le nombre de ses souscripteurs[1]. C'est avec empressement que nous venons concourir à donner à sa publication plus de régularité et toute l'extension qu'elle mérite. Nous espérons apporter à l'exécution des améliorations importantes. Nous continuerons à confier les gravures à nos artistes les plus célèbres[2]; et, sous la direction de l'honorable Fondateur, il ne dépendra pas de nous que l'exécution ne soit à la hauteur du sujet.

Entre autres personnages qui doivent paraître dans les livraisons prochaines, on remarquera : la reine de France Jeanne (de Navarre), la comtesse de Kerkado, Mademoiselle Dumartray; Jean Gerson et les deux Fénelon; G. Beuckels et Jean Rouvet; Paoli et le maréchal Moncey; Ternaux et Richard Lenoir; Sennefelder et

[1] Il est constaté, par les registres de la Monnaie de Paris, que, depuis le 15 mai 1833 jusqu'au 15 juillet 1839, il a été frappé et livré, outre les médailles d'or et d'argent, pour la SOCIÉTÉ MONTYON et FRANKLIN, dix-neuf mille cinq cents médailles de bronze, pour pareil nombre de souscripteurs, nationaux et étrangers.

[2] MM. Richomme, Forster, dont notre Recueil possède les seules gravures qu'ils aient exécutées sur acier; Bein, Bertonnier, Blanchard, Bouvier, Conquy, Dutillois, Geille, Goutière, Martinet, Muller, Pelée, Pigeot, etc.

Daguerre ; le comte de Maillé et Jacques Laflite ; Balguerie de Bordeaux, etc., etc., dont les fondations, les découvertes, les bienfaits publics, ont tant influé sur le bonheur des individus et des nations, et qui, à des titres divers, ontmérité une place dans notre Recueil.

PREMIÈRE SÉRIE.

1833, 1re ANNÉE.

1er trimestre.

MONTYON.
FRANKLIN.
Jenner.
Serres (Olivier de).
Epée (abbé de l').
Watt (J.).

2e trimestre.

Stéphen-Girard.
Oberkampf.
Riquet.
Belsunce.
Eustache.
Vignon (veuve).

3e trimestre.

Necker (madame).
Parmentier
Howard (John).
Tournefort.
Linné.
Marthe (sœur).

4e trimestre.

Vésale.
Lavoisier.
Fulton.
Carron (abbé).
Goffin et son fils.
Paillette.

1834, 2e ANNÉE.

1er trimestre.

Saint Vincent-de-Paul.
Coram (Thomas).
Buffon.
Berthollet.
Davy (H.).
Albrecht Thaer.

2e trimestre.

Guttemberg.
Bourgelat.
Hawes (W.).
Pestalozzi.
Oberlin.
Fry (Elisabeth).

3e trimestre.

Schlaberndorf.
Fothergill.
Malesherbes.
Gaultier (abbé).
Arcet (J. d').
Chaptal.

4e trimestre.

Fougeret (mad. de).
Sully.
Craponne (Adam de).
Périer (J. Constantin).
Jacquard.
Triest (abbé).

1835, 3e ANNÉE.

1er trimestre.

Montgolfier (les frères).
Trivulzi (prince).
Henri IV.
Rosier (abbé).
Lancaster (J.).
Petit Manteau bleu.

2e trimestre.

Poivre.
Lapérouse.
Cook (J.).
Roze (chevalier).
Méjanes.
Purry (D.).

3e trimestre.

Deinsac (madame).
Sussex (duc de).
Beccard.
Dupont de Nemours.
Penthièvre (duc de).
Guizot (madame)

4e trimestre.

Boigne (comte de).
Mérault (abbé).
Banks (J.).
Dom Brial.
Bentham (J.).
Anhalt Dessau (pr. d').

1836, 4e ANNÉE.

1er trimestre.

La Boulaye-M.(mad.de).
Van der Kemp.
Brunswick (Léopold de).
Las-Casas.
Saint-Bernard (Alpes).
Clarkson et Wilberforce.

2e trimestre.

Agnesi.
Kopernik.
Galilée.
Descartes.
Claude Martin.
Jacquemont (V.).

3e trimestre.

Rosa Govona.
Fournet (abbé).
Foix (N. M.).
Leszczynski (Stanislas).
Roubo.
Erard (Sébastien).

4e trimestre.

Fœdorowna (Marie).
Stulz (baron G.).
Linth (Escher de la).
Riparfont (Gabriau de).
Rotrou.
Hauy (les frères)

DEUXIÈME SÉRIE.

1837, 5e ANNÉE.

Isaure (Clémence).
Dumoulin (vicomtesse).
Elisabeth (madame).
Cheverus (cardinal de)
Béthune Charost (duc de).
Simon.
Origet.
Palissy (Bernard).
Paré (Ambroise).
Newton.
Cuvier (G.).
Dupuytren.
Lamartine mère (mad. de).
Didion (mademoiselle).
La Rochefoucauld-Liancourt.
La Rochefoucauld-Doudeauville.
Godinot (abbé).
Delessert (Etienne).
Boulard.
Brézin.
Devillas.
Drouot (général).
Cottolengo (abbé).
Mérian (Philippe).
Gaimard (Paul).

1838, 6e ANNÉE.

Réné d'Anjou.
Louis XII.
Lhospital.
Peiresc (Fabri de).
Bon Henri.
Pothier.
Althen (J.).
Legris Duval (abbé).
Blosseville (Jules de).
Hallette (Alexis).
Crespel-Dellisse.
Bellini née Tornielli (comtesse).
Jacques Cœur.
Hamon (Jean).
Legendre.
Goffin.
Gollot.
Coignard (J.-B.).
Perronet.
Latour-d'Auvergne.
Desault.
Bichat.
Jecker.
Beauvisage.
Martinel (le cuirassier).

1839, 7e ANNÉE.

Kléberg (Jean).
Molé (Mathieu).
Rollin (Charles).
Caylus (comte de).
De Latour.
Cochin (Jean-Denis).
Petit (A.).
Corvisart.
Bernt Anker.
Lagrandière (Benoît de).
Adam (Ed.), de Rouen.
Brémontier.
Félix Armand.
Fourier (baron).
Pagave (G. de).
Jussieu (Antoine de).
— (Bernard de).
— (Joseph de).
— (Antoine-Laurent de).
— (Adrien de).
— (Laurent de).
— (Alexis de).
Barbé-Marbois
Le Breton.
Brune, de Rouen.

Conditions et mode de publication.

Il paraît chaque année 1 volume grand in-8° renfermant 25 portraits gravés sur acier, et accompagnés de 25 notices biographiques.

Sept années publiées (1833 à 1839) composent jusqu'à ce jour la collection divisée en deux séries.

La première série (1833 à 1836) forme 4 volumes in-8° imprimés à deux colonnes et contient 100 portraits.

La deuxième série est composée de 3 volumes imprimés à longues lignes, belles marges, et renferme 75 portraits. L'année 1840, dont la publication aura lieu en février prochain, complétera cette deuxième série et renfermera 25 portraits gravés avec le plus grand soin.

Le prix de chaque année ou volume, est de 7 fr., et de 8 fr. par la poste.

Prix de la collection complète avec la médaille en bronze à la double effigie de MONTYON et FRANKLIN, délivrée gratis à chaque souscripteur :

Années 1 à 4, première série, 4 volumes, 100 portraits........ 20 fr.
Années 5 à 7 deuxième série, 3 volumes, 75 portraits......... 21 fr.
Total du prix de la collection. 41 fr.

Cette faveur ne sera accordée qu'aux souscripteurs à la collection complète.

Il n'est apporté aucun changement dans le prix des volumes ou cahiers détachés qui seront livrés séparément aux souscripteurs.

IMPRIMERIE DE E. DUVERGER, RUE DE VERNEUIL, N° 4.

SOCIÉTÉ

MONTYON ET FRANKLIN.

TROISIÈME ANNÉE. — (1835.) — TROISIÈME SÉRIE.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARANCIÈRE, N. 5.

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN.

POUR L'AN 1835.

TROISIÈME ANNÉE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ.

N° I.

BULLETIN DES HOMMES UTILES.

Paris, 1er février 1835.

La première séance générale de la *Société Montyon et Franklin* a eu lieu, dimanche 1er février 1835, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, sous la présidence de M. LAURENT DE JUSSIEU, chevalier de la Légion-d'honneur, maître des requêtes, secrétaire-général du département de la Seine, qui a remporté à l'Académie française plusieurs *Prix-Montyon* pour les *Ouvrages utiles aux Mœurs*.

Au bureau avaient pris place, M. DELESTRE, président de l'Athénée des Arts de Paris, comme rapporteur de la commission juge du concours pour le *Prix de Mille francs*, proposé par la Société, en l'honneur de Larochefoucauld-Liancourt; M. A. JARRY DE MANCY, Fondateur-directeur de la Société, pour proclamer les *Médailles d'or*, décernées au nom de tous les souscripteurs-fondateurs à des Bienfaiteurs ou Bienfaitrices de l'Humanité, soit en France, soit hors de France, et M. J. F. LE BRETON, éditeur.

Des artistes distingués des diverses nations auxquelles appartenaient les Bienfaiteurs dont les noms allaient être proclamés, s'étaient empressés d'offrir le concours de leurs talens pour le grand concert qui devait terminer la séance. La salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville, l'une des plus vastes de la capitale, n'avait pu recevoir qu'une partie des souscripteurs-fondateurs résidant à Paris: les invitations avaient été faites par rang d'inscription.

M. le duc de Larochefoucauld-Liancourt, Pair de France, et sa famille assistaient à la séance.

I. — DISCOURS DE M. LAURENT DE JUSSIEU, PRÉSIDENT.

M. le Président, ouvrant la Séance, a prononcé le discours suivant:

MESSIEURS ET MESDAMES,

Je considère comme un honneur dont je suis vivement touché, la mission de présider cette assemblée dans laquelle se réunissent, pour la première fois, les Fondateurs de la Société Montyon et Franklin. Il y a dans le titre même de cette Association, quelque chose de respectable, et de singulièrement propre à inspirer la confiance. Il semble que chacun, en effet, puisse facilement faire le commentaire de ce titre; chacun du moins ne peut manquer d'y reconnaître

de suite la double intention de faire du bien à l'humanité, et de rendre hommage aux hommes qui lui en ont fait.

La gloire, Messieurs, est la récompense des grandes actions; son éclat accompagne le bruit qu'elles font; son auréole vient se placer là où quelque grand retentissement excite l'attention, l'étonnement, l'admiration des hommes. Mais les bonnes actions font peu de bruit; mais les travaux purement utiles s'opèrent dans le silence; mais les bienfaits ont une pudeur délicate qui les invite à se taire et à se cacher. Pour les travaux utiles, il y a donc peu de gloire; pour les bonnes actions, pour les bienfaits, il n'y en a pas du tout, il ne peut y en avoir. Cependant, où sera leur récompense? Dans la conscience, dira-t-on. Oui, sans doute, Messieurs, cette récompense est la première de toutes; elle suffit à l'homme de bien dont la pensée et l'espérance se tournent vers celui qui rémunère au-delà de cette vie; mais peut-elle, mais doit-elle suffire à ceux qui ont reçu les bienfaits, à ceux qui ont profité des bonnes actions et des travaux utiles? N'auront-ils donc, ne rechercheront-ils aucun moyen d'exprimer, de manifester leur reconnaissance?

C'est comme interprètes de cette reconnaissance que vous êtes ici réunis, Messieurs; vous vous êtes constitués, en quelque sorte, les organes de l'humanité envers les hommes utiles, et vous vous êtes imposé la tâche de signaler leurs noms et leur vie à la gratitude commune. J'oserai dire qu'il y a quelque chose de bien moral dans cette pensée de recueillir ce qui est bon, ce qui est honnête, ce qui est généreux, ce qui est utile, pour l'offrir en vénération et en exemple aux hommes. Elle forme un contraste frappant, et en même temps une heureuse compensation, à la honteuse et funeste ardeur avec laquelle, de nos jours, certaines plumes vont rechercher jusque dans la vie privée, pour le rendre public, tout ce qui peut être mal, affligeant, flétrissant, scandaleux, de mauvais exemple.

Cette bonne pensée, toutefois, n'est qu'une suite de celle qu'a eue le premier des deux patrons de votre Société, le vertueux Montyon, lorsqu'il a institué, par un legs riche et généreux, ces prix de vertu qui, chaque année, mettent en lumière ce qu'on peut rencontrer de courage, de force, de résignation, de dévoûment sous le toit humble et obscur du pauvre. On a reproché à cette institution de flétrir la vertu et les bonnes actions en les produisant au jour. Non, Messieurs, le bienfait ne perd rien de son mérite ni de sa grâce quand on le découvre; sa pudeur n'est flétrie que quand il cherche à se montrer. D'ailleurs, que savons-nous s'il n'y avait pas dans l'esprit, ou plutôt dans le cœur de Montyon, l'intention tout à-la-fois philantropique et doucement maligne d'appeler la vertu indigente à donner quelques leçons à la grandeur et à l'opulence?

Votre Société, Messieurs, veut, d'une part, continuer et étendre l'œuvre de ce bienfaiteur de l'humanité, et d'une autre part, faire remonter le bien à sa source. Les deux hommes utiles sous l'inspiration desquels elle s'est constituée, se trouvent unis à sa tête par un lien naturel. Ce n'est pas un vain jeu de mots que ces deux expressions par lesquelles on les caractérise: MONTYON, *le Génie de la Bienfaisance;* FRANKLIN, *la Bienfaisance du Génie.* Le premier, en effet, a montré jusqu'à quel point la bienfaisance peut être ingénieuse, et comment elle sait féconder tous les germes du bien et multiplier de mille manières les moyens de l'opérer. Le second a fait voir comment le génie, pour accomplir la noble mission qu'il a reçue d'en haut, et pour être digne du respect et de la reconnaissance des hommes, qui valent mieux que leur admiration, peut et doit être bienfaisant. Le bien qu'ils ont fait tous deux est grand, mais celui qu'ils ont inspiré, celui qui s'est fait et qui se fera long-temps, à leur exemple, est plus grand encore; car on peut dire que les bonnes actions sont fécondes, et qu'il n'en est pas une qui n'en fasse naître plusieurs autres.

C'est dans cet esprit que vous voulez agir, Messieurs, et il y a lieu de vous en féliciter. Que votre association s'étende et poursuive son but. Travaillez à rendre populaires les *Hommes utiles*. Propagez la connaissance de leurs noms qui sont des encouragemens et l'objet d'une émulation honorable, de leurs actes qui sont de bons exemples, de leurs traits qui personnifient les vertus. Provoquez, en leur honneur, les biographies et les récits édifians. Vous venez de le faire déjà pour l'un d'eux qui eût pû occuper une place entre vos deux patrons, pour ce Larochefoucauld-Liancourt dont le nom rappelle

tant de services rendus à l'humanité. En moi personnellement il réveille des souvenirs déjà éloignés, mais toujours présens à la mémoire de mon cœur. C'est à lui, c'est à sa généreuse philantropie, c'est surtout à son inspiration que je dois le bonheur d'avoir fait un livre bien modeste, bien humble, mais qu'on a jugé utile aux classes laborieuses, et qui me vaut peut-être aujourd'hui l'honneur de vous présider. C'est dans ce lieu même, à cette place, que la couronne décernée à ce livre me fut remise. Il m'est doux d'être appelé aujourd'hui à en offrir une à l'écrivain qui a parlé le plus dignement de ce même Larochefoucauld.

Quand vous avez entrepris, Messieurs, de signaler les hommes utiles à la reconnaissance publique, il a été bien entendu, et vous avez pensé comme Montyon, que ces hommes utiles se rencontrent dans toutes les conditions, et que vous aurez à proclamer à côté de noms illustres et brillans, des noms obscurs de pauvres vertueux, car, de même que le génie, proprement dit, se manifeste parfois dans les plus humbles conditions, on y voit apparaître aussi le génie de la bienfaisance. Le besoin de faire le bien n'est pas le moins industrieux des besoins. Il faut souvent peu de chose pour le satisfaire; les ressources à cet effet sont dans l'âme et dans le cœur, au moins autant que dans la bourse. D'ailleurs, c'est un tort de dire que le pauvre ne possède rien; il a des jouissances et des trésors que nous ne soupçonnons pas; la nature lui appartient aussi bien qu'au riche; les rayons du soleil, l'air, le ciel, la fraîcheur des eaux et de la verdure, les parfums des fleurs sont à lui : et tous ces biens font quelquefois naître en son cœur un sentiment de gratitude et des inspirations ingénieuses pour la témoigner à celui dont il les a reçus, en faisant du bien à ses autres créatures. Non, Messieurs, Dieu n'eût pas imposé aux hommes la bienfaisance comme un devoir, s'il n'avait pas pris soin de la mettre à la portée de tous.

Il est encore bien entendu que dans cette dénomination *d'Hommes utiles*, le mot homme est pris par vous dans l'acception d'espèce humaine qui comprend les deux sexes. Comment ne pas s'attendre, en effet, à voir figurer les femmes en grand nombre parmi les bienfaiteurs de l'humanité? Oui, Mesdames, et j'éprouve un charme réel à le dire; oui, c'est à vous que semble avoir été particulièrement donnée la douce mission de faire le bien : vous en êtes moins détournées par de hautes spéculations; vous pouvez voir de plus près le malheur; vous imposez moins à sa timidité ou à sa honte; votre cœur est plus tendre, votre voix est plus douce et consolante; votre main sait se cacher avec plus de délicatesse; la reconnaissance envers vous coûte moins à la fierté malheureuse. La rougeur que cause le plaisir d'une bonne action, l'éclat humide qu'il donne aux yeux ont tant de charme et vous vont si bien. Oh! oui, tout le monde a senti que ce lot touchant était le vôtre, et quand les anciens ont voulu adorer la *Bienfaisance*, ils en ont foit une déesse et non pas un dieu,

Aidez-nous donc, Mesdames, car nous qui nous vantons d'être vos protecteurs et vos appuis, nous sommes souvent bienheureux de trouver votre aide. Vous faites le bien mieux que nous, et vous avez encore sur nous l'avantage de l'inspirer.

Mais je m'arrête; je crains d'occuper trop long-temps une assemblée où je n'ai dù prendre la parole que pour féliciter cette Association naissante sur son but, et pour l'exciter à accomplir une honorable tâche entreprise avec succès.

Poursuivez, Messieurs, il est bon de s'associer en l'honneur du Génie du bien; cela console de voir que le Génie du désordre et du mal ait pu trouver parfois chez les hommes des temples et des adorateurs.

II. — PRIX DE MILLE FRANCS.

Un Prix de Mille-francs avait été proposé, au nom de la Société, à l'auteur du meilleur ouvrage, sur cet énoncé : « La Vie et les Bienfaits de Larochefoucauld-Liancourt racontés simplement en un livret destiné aux jeunes élèves des Écoles primaires des Villes et des Campagnes ». Sur le rapport de la commission de cinq de MM. les Membres de l'Athénée des Arts de Paris, désignés

juges du concours (MM. Delestre, président, Coubard d'Aulnay, Doré, Miger, Paillet de Plombières), M. le Président fait connaître le résultat du concours, selon la décision qui lui est communiquée par le Fondateur-directeur.

Le Prix de Mille francs est partagé entre MM. FAUGÈRE (Arnaud-Prosper), de Bergerac (Dordogne) et LAUGIER (Adolphe), de Paris, tous deux avocats.

Deux mentions honorables sont décernées à madame JULIE DE MONTGLAVE, épouse du Fondateur de l'Institut historique et à M. EDOUARD MOREL, l'un des professeurs de l'Institut royal des Sourds-Muets de Paris.

III. — PROCLAMATION DE DIX MÉDAILLES D'OR.

Après avoir adressé, au nom de l'assemblée, des félicitations à M. le duc de Larochefoucauld-Liancourt et à sa famille, qui assistaient à cette fête des Bienfaiteurs de l'Humanité, le professeur A. JARRY DE MANCY, Fondateur-Directeur de la Société Montyon et Franklin, donne lecture du compte rendu des médailles qui ont été frappées au type de la Société.

Quatorze mille médailles de bronze, c'est-à-dire, le tirage le plus considérable qui ait jamais été exécuté en France, pour des particuliers, ont été livrées par la Monnaie de Paris, et distribuées jusqu'au 1er janvier 1835, avec les éditions française et allemande, du Recueil de la Société. Une édition italienne se prépare.

Les *Médailles d'or* ont été accueillies, en Europe, avec surprise et admiration. Il n'est point de pays où l'on ne félicite les Français de l'exemple qu'ils donnent à tous les peuples, d'honorer les *Bienfaiteurs de l'Humanité*, même chez les étrangers. C'est une intervention française d'un genre inconnu avant nous et qui ne peut être que bien accueillie par toutes les sympathies nationales. Qu'il nous soit permis de citer, sans offenser aucune nation, ces expressions flatteuses échappées à la vivacité italienne : « C'est une institution européenne, que celle de vos médailles d'or! Il n'y a que vous autres Français pour avoir de pareilles idées! »

Dix médailles d'or, ou valeurs de médailles d'or, s'élevant en totalité à la somme de 2,500 francs, ont été décernées dans les deux premières années de fondation de la Société. Elles se trouvent partagées, par nombre égal, entre les nationaux et les étrangers. La première a été décernée à une femme, à une étrangère. C'est un hommage de la France à l'Italie.

MADAME LA COMTESSE VEUVE BELLINI, NÉE TORNIELLI.

(Première Médaille d'or aux Étrangers, le 10 juillet 1833.)

Dans le temps même où trois amis s'occupaient de la pensée d'une Association ayant pour but de créer un organe à la *Reconnaissance publique*, ils apprennent qu'une dame italienne aussi généreuse que noble et riche, fait don de 600,000 francs comptant, destinés à l'établissement immédiat d'une *École gratuite d'Arts et Métiers pour les Enfans des Pauvres*, dans sa ville natale de Novare! Est-il besoin de dire avec quel sentiment les trois amis reçurent cette nouvelle? L'institution de la *Médaille d'or* est votée à l'instant, et, avant même que l'on sache si l'on trouvera des souscripteurs, la première Médaille d'or, au type de la Société, est envoyée en Italie et offerte, par la municipalité novaraise, à sa Bienfaitrice, au nom des Français. La réponse des Novarais et de la noble dame, a été digne de la France et de l'Italie.

Sa Majesté le Roi de Sardaigne a voulu être l'un des premiers souscripteurs d'une Association qui s'annonçait en Europe par de tels actes.

SA MAJESTÉ, LE ROI DES FRANÇAIS.

(*Première Médaille d'or aux Nationaux*, *le* 29 *octobre* 1833.)

Le trait d'humanité du Roi, secourant et sauvant son courrier (27 octobre 1833), est trop connu pour que nous en répétions les détails.

Les journaux du 28 octobre en ont fait le récit, chacun à sa manière.

Le 29 octobre, la Médaille d'or des *Hommes utiles*, a été offerte à S. M. qui en a accepté l'hommage.

Cette médaille était accompagnée de la lettre du professeur A. Jarry de Mancy, Fondateur-Directeur, renfermant le passage suivant :

« Informée du secours d'humanité que V. M. a eu le bonheur de pouvoir porter à l'un de ses hommes de service : ce n'est pas, dans ce fait, le Roi que notre Société considère, c'est le prince préparé dès sa jeunesse à pouvoir secourir un malheureux en péril de mort. En effet, ce n'est pas encore l'action en elle-même que notre Société aurait jugée si digne d'attention, car tout homme de cœur, en pareille circonstance, aurait voulu savoir et pouvoir faire autant qu'a fait le Roi. Mais personne n'ignore que dans les hautes classes de notre civilisation moderne il n'arrive presque jamais que l'éducation soit dirigée de telle façon que, dans l'absence du praticien, à l'heure du danger « *un Grand puisse sauver un Homme !* »

C'est donc à un exemple de cette nature, donné par le père de famille du rang le plus élevé dans notre pays, que la Médaille d'or de la Société Montyon et Franklin a été décernée, en écartant, comme son institution le prescrit, toute considération de politique ou d'étiquette. Il a été bien connu du Roi que cette médaille n'était pas la première (la Bienfaitrice des Pauvres en Italie ayant déjà reçu la sienne); que ce n'était pas non plus la dernière, pour cette année même; que la Société en avait pour de simples particuliers, comme pour des princes; enfin que « *le Roi lui-même n'était pas venu hors de tour.* »

Le Roi et la famille royale ont honoré la Société de leur souscription.

SUITE DES PERSONNAGES FRANÇAIS.

Madame la Princesse Joseph de Chimay, née Pellaprat, pour sa part à la fondation philantropique du Prytanée de Ménars sous les auspices du prince Joseph. La Médaille d'or a été présentée par l'élève du Prytanée que ses camarades avaient désigné comme le *Meilleur* de l'institution, en priant la princesse de vouloir bien faire agréer, à son généreux époux, une part de cet hommage de la Société, au nom de la reconnaissance publique. Chaque année, l'une des médailles d'argent de la Société sera, comme cette année-ci, décernée au *Meilleur Élève* du Prytanée de Ménars.

M. le maréchal Moncey, duc de Conegliano, doyen des Maréchaux de France, pour sa belle fondation d'une Ecole gratuite, au village de Moncey. Une médaille d'argent de la Société, est également fondée, à perpétuité, pour le meilleur élève de l'Ecole de Moncey.

Le brave Paillette, de la Villette, dont la notice fait partie du Recueil de la Société pour l'an 1833, et qui a été l'un des plus zélés propagateurs de notre fondation philantropique en France et en Belgique.

SUITE DES PERSONNAGES ÉTRANGERS.

Mademoiselle Emilie Szczanieska, du grand-duché (prussien) de Posen, jadis grande Pologne, pour son dévoûment héroïque quand elle se rendit de Paris dans les hôpitaux de Varsovie, où elle a soigné les cholériques et les blessés, sans distinction de Polonais ou de Russes.

M. le chanoine Triest, de Gand, surnommé le *saint Vincent de Paul des Belges*, pour sa Bienfaisance inépuisable, et comme fondateur d'un grand nombre d'établissemens de charité, etc., La médaille d'or lui a été remise, en séance solennelle, dans l'Hôtel-de-Ville de Gand, par le brave Paillette.

Lord Brougham, l'un des plus illustres représentans de la Philantropie éclairée de la Grande-Bretagne. La médaille d'or lui a été remise par M. Dupin aîné, son ami, Président de la Chambre des Députés.

SOUSCRIPTION POUR DEUX TOMBEAUX.

Deux valeurs de médailles ont été réservées pour les monumens du Français JACQUARD, bienfaiteur de notre industrie nationale (voir son article dans le recueil de 1834) et de l'Allemand SENNEFELDER, inventeur de la lithographie.

IV. — GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

Le *Constitutionnel* du 5 février a rendu compte, en ces termes, du grand Concert vocal et instrumental qui a terminé la séance.

« Par honneur national, des artistes de tous les pays auxquels appartenaient les Bienfaiteurs et Bienfaitrices qui venaient d'être couronnés, ont voulu prendre part à cette brillante matinée musicale.

Dans la *Cantate à la Bienfaisance*, paroles de M. BONIFACE-DELCRO, et musique de M. VALENTIN CASTELLI, professeur et compositeur distingué, on a remarqué des chants heureux que relevait encore la voix brillante et pure d'une jeune cantatrice, madame DELIGNY, que son excellente méthode a déjà classée parmi les premiers professeurs de la capitale.

L'Allemagne a été représentée avec honneur par M. CONNINX, dans un duo de flûte avec Mademoiselle LORENZINA MAYER, Italienne, connue par son beau talent sur cet instrument rarement adopté par les femmes.

L'Angleterre nous avait rendu momentanément M. BARRÉ, premier hautbois du Théâtre Italien de Londres. — La Belgique n'a pas été représentée, par indisposition subite de M. TERBY, violoniste remarquable, qui devait exécuter un morceau concertant avec M. MIRÓ, pianiste espagnol d'un grand talent.

La Pologne n'a point failli, dans M. ALBERT SOWINSKI, pianiste de premier ordre, ni l'Espagne dans M. LAGOANÈRE, soit comme compositeur, soit comme chanteur.

M. LE CORBEILLER, jeune violoniste de la plus haute espérance; M. PRUMIER, sur la Harpe et M. PIERRET, sur le Cor à piston, tous deux du Théâtre Italien de Paris, ont soutenu la renommée des instrumentistes français.

Le Piano était tenu par M. POTIER, du Conservatoire, fils du célèbre comédien, et par mesdames CARLOTTA MARINONI et DELIGNY.

Les dames françaises étaient représentées par Mesdames DELIGNY et LAGOANÈRE, pour le chant; par la brillante madame PHEDORA LOTTIN, pianiste, et par madame De LAHYE, née ROUSSEAU, petite-nièce de JEAN-JACQUES, improvisant sur l'orgue de l'habile facteur MULLER : jamais cet instrument n'avait mieux mérité son nom d'*Expressif!*

Enfin, les honneurs de la séance allaient rester aux étrangers, tant la virtuose italienne, madame FORTUNATA MARINONI, après avoir partagé les applaudissemens avec M. LANZA, dans un duo de Rossini, avait déployé de verve en chantant la piquante romance de *La Esmeralda*, à elle dédiée par M. Grisar, auteur de la musique, quand vint le tour de PONCHARD.

Développant dans cette vaste salle une telle puissance et un tel volume de voix qu'il fut accueilli, tout d'abord, par un mouvement d'admiration et presque de surprise, ce digne représentant du chant national français, dans le grand air de *Joseph*, par Méhul, enleva tous les applaudissemens dont une part s'adressait aussi à M. Crosnier, lorsque M. Jarry de Mancy eut déclaré avec quel empressement cet habile directeur avait accordé MM. Ponchard et Lanza, à cette fête qui a été un jour de triomphe pour notre Théâtre national de l'Opéra-Comique.

M. IVANOFF, brillant ténor de la troupe du théâtre Favart, instruit que l'impératrice Marie, mère de ses souverains, devait figurer dans le recueil de la Société comme femme bienfaisante, avait manifesté le desir de représenter la patrie russe dans ce *Concert des Nations*. Ses directeurs s'y sont opposés. Il faut remercier M. Ivanoff et le plaindre : il y a servage et servage!!! »

ANNUAIRE.

N° II.

BULLETIN DES HOMMES UTILES.

Son Altesse Royale le Grand-Duc de Bade a décerné une médaille d'or, accompagnée d'une lettre autographe, au docteur J.-N. Muller, chanoine de Fribourg, en témoignage de la satisfaction que Son Altesse a éprouvée en recevant l'hommage du PANTHÉON DE LA BIENFAISANCE.

C'est sous ce titre que l'Association badoise, fondée et présidée par le philanthrope et écrivain distingué, l'honorable docteur Müller, a entrepris de propager, avec des notices en allemand, nos portraits des HOMMES UTILES, et la récompense décernée à la propagation de notre œuvre en Allemagne est un titre d'honneur, dont notre Association française, comme fondatrice, peut et doit se féliciter.

Honneur au Souverain qui a compris parmi les devoirs de la Royauté celui d'encourager et de propager le Culte de la Reconnaissance !

En faisant choix, en cette circonstance, de la médaille spéciale frappée en souvenir de son avènement à la couronne, Son Altesse Royale le Grand-Duc LÉOPOLD a fait connaître, d'une manière délicate, que le plus beau titre d'un Roi est, à ses yeux, celui de Bienfaiteur de son Pays !

LISTES DES SOUSCRIPTEURS-FONDATEURS FRANÇAIS.

Sa Majesté LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, a honoré la Société Montyon et Franklin de sa Souscription pour toutes ses bibliothèques.

Le nombre des Souscripteurs-Fondateurs pendant les années 1833, 1834 et 1835, inscrits pour la Ville de Paris et le département de la Seine, dépassant le nombre de deux mille, cette liste, à elle seule, aurait occupé la presque totalité de ce bulletin. Il a paru préférable d'en différer l'insertion, en la réservant pour les listes départementales. Les listes ci-dessous font connaître avec quel empressement plusieurs villes ont accueilli notre publication.

VILLE DE LYON.

Accarias.
Alday.
Alday, F.
Allier, fils.
Allongue.
Ange (Madame Veuve).
Annequin.
Aures.
Anriout.
Armand,
Arnaud.
Arnaud, L.
Aubert.
Audras.
Audne, J. B.
Aunier.
Ayasse.
Bal.
Ballet.
Bally.
Baral.
Baras (Madame Veuve.)
Barbier.
Baroget. C. (Madame.)
Baron, A., libr., 250 souscript.
Barthé.
Baudet.
Baulot (Mad.).
Bau. ran (Mlle Albine de).
Baumers.
Bayon.
Beaubilliers.
Bechard.
Bedein.
Bedel.
Belle, J.
Berenger.
Beroujou.
Bert.
Berthet.
Bertholon (Madame Veuve).
Berthoux.
Bertrand.
Besson.
Billardey.
Binoud.
Blanc.
Blanc, A.
Blanc, J,
Bobet.
Bœll.
Boissac.
Boissard.
Bosisat.
Bonnet.
Bonnet, H.
Bonnet de Ville.
Bonnetain.
Bontoux.
Borel.
Borot et Guic.
Bouget.
Bouilloud.
Bouvier.
Bomcier.
Bourcier, J.
Bourg.
Brerou.
Bresard.
Bretonville.
Briery.
Broche.
Brun.
Brun-Legras.
Brunel.
Brunet.
Brunier-Marechal.
Bureau, L.
Burel.
Burel, C.
Buguard.
Buisson.
Burdet-Gardon.
Buttin, P.
Cadis.
Caillat.
Caillot, A.
Camino (père).
Camino (fils).
Candy.
Carré.
Carrol.
Carteron.
Cartillier.
Castin.
Cazale.
Cerderieu, C.
Chadal.
Chambard.
Chambet, libr.
Chambry.
Champon.
Chanal.
Chancel.
Chanuel.
Chantereux.
Chapeaux-Revol.
Chapet.
Charles, C.
Charton.
Chatelain.
Chazal, J.
Chazel, J.
Chopin.
Chonvy.
Claron.
Clas.
Clerc, A.
Cochard.
Cochet.
Colleuille.
Condamin.
Coroj.
Cote.
Cottier.
Courajod.
Crochet.
Croizat.
Crosier.
Crozet.
Dalg.
Dambuant.
Damiron.
David.
Daviuet.
Deboissieu.
Dechatelus.
Deforcrand-Belisle.
Delahaute (Ad.), Recev. gén. 12 souscript.
Delechamp.
Denavit.
Denoyel.
Depeyre.
Depouilly, C.
Derieux.
Derlon.
Déroche.
Derray.
Dervieu.
Dervieux (fils)
Desplaces.
Desrosiers.
Devallée.
Devay, P.
Deville.
Dezler.
Didier, D.
Didier Petit

VILLE DE LYON. — SUITE DE LA LISTE.

Dimes.
Doux.
Dublan.
Dnchamp.
Duclaux fils et Droitcau.
Duclos.
Ducray.
Ducreux.
Dusreux.
Dufournel.
Dugart.
Dugayt.
Dulin.
Dumolard (fils).
Dumoulin.
Dunand.
Duperron (Baron).
Duport.
Dupré, F.
Durand.
Eberhard, J.
Escher, A.
Farfouillon.
Farge.
Farine.
Fauconnet.
Faure.
Faure.
Faure.
Faure, J. B.
Favier.
Favre.
Favre.
Ferrand, J.
Finet.
Fontaine.
Fontaine, F.
Fontenelle.
Fornier (Mde).
Fortier.
Frenoy (Mlle).
Gabillot.
Gabriel.
Gadolle.
Gadot.
Gadot, A.
Gaillard.
Gaillard.
Gaillard, V.
Galamiu
Gullien.
Gamot.
Gamot, A.
Ganin.
Ganot.
Garcin.
Garial.
Garin.
Garin, F.
Gaudiot.
Gautereau.
Gayvallet.
Genet (fils).
Gerbollet.
Gerboulet.
Gerin.
Ginodon et Luquin.
Girard.
Giraud
Giraud.
Giraudon.
Gleyre.
Gleyre.
Gonbillon.
Gouget et Grand.
Gourd.
Gourgeot.
Gonrgout.
Goutanier.
Grenier (fils).
Grobon.
Gros.
Groshon.
Gubian (frères).
Gubian.
Guichard.
Guichard.
Guidy (de).
Guiet.
Guillot.
Guillot, V.
Guinehard.
Guindran.
Guindre.
Guyon.
Guyot.
Halder.
Hamers.
Henriot.
Humbert, P.
Jaequier.
Jalabert.
Jamet.
Janin
Jogand.
Joly.
Jonage (E. de).
Jordan.
Joret (Veuve).
Josserand.
Jouffroy.
Jourdan.
Jujæt.
Jullian.
Jnmelin.
Koeh (Veuve.)
Koch (fils).
Lahit.
Lablatinière de Berc.
Lacour.
Laeroix.
La Fabregue.
Lafont, T.
Lagardière.
Lagrange.
Languille.
Lapène, A.
Lapeyre.
Larderet.
Laroche.
Laroyenne.
Larteau.
Lasausse.
Laserve.
Lasserre.
Lanrand.
Laurent, libr., 120 souscr.
Lavergne.
Lecomte.
Levrat.
Levrat.
Leyiuarie.
Lions.
Locard.
Lombuls.
Lorrain-Flandin.
Lupin.
Mabussier.
Maillot.
Mathranq.
Malmazet, A.
Manuberger.
Marbot.
Mareelin.
Marchet.
Maréchal (Mlle. E.)
Margery.
Maria-Pelletier.
Marteau.
Martel.
Martin.
Martin, J.
Mathey.
Mathieu.
Mathieu de Rose.
Mauguin.
Mauvernay.
Mazerat.
Mazoyer.
Mazuy.
Mennet.
Merlat.
Mermet.
Messimy.
Mestrallet.
Meunier.
Mey.
Meyer.
Meyer.
Molière.
Monnet.
Montalan.
Morel.
Morel.
Morel - Volene (Veuve.)
Morier.
Mourlou.
Mourron.
Michaud (mad).
Michel.
Midole.
Millien.
Miticux.
Mitifiot.
Multon.
Naehury.
Neyro.
Nieoud.
Nourtier.
Odin.
Olivier (fils).
Ollagnier (fils).
Oyex.
Pagès.
Pahud.
Paiu.
Pantaleon.
Parot.
Parrel.
Pascal.
Pasquier.
Pasquier.
Passeron.
Pâtrieot.
Payet, F.
Péan.
Pelletier.
Pellieux, A.
Pellion.
Peratoni.
Perret.
Perret.
Perret, S.
Perrier.
Perrier.
Perin, fils.
Perrin.
Perroucel.
Petit.
Peyon.
Peysonneau.
Peytel.
Philips.
Picard.
Piegay.
Piquet.
Pirouette, J.
Pistre.
Plantin (mad.)
Portaillier (Madame).
Poulary.
Poyet, G.
Prat.
Prudent.
Puy.
Quantin.
Quiru.
Quisard.
Quisard.
Rafanel.
Rambault.
Rave.
Ravet, A.
Ravier.
Ravinet.
Raynal.
Remy.
Reverchon.
Revol.
Revollon.
Rey.
Rey.
Reyre-Flement.
Ricard, C.
Riicard.
Richard.
Riehard.
Riehe.
Ricoud, L.
Rieussec, A.
Rigaug.
Rigollet.
Rigollot.
Rival.
Rivière.
Rivière, A.
Robert.
Robichon.
Roche.
Roche.
Roche.
Rochon.
Rochon.
Rolland.
Rolland.
Rostaing.
Rostaing.
Roussel.
Roux.
Rouzy.
Ruvet.
Sage.
Salomon.
Saiu.
Saint-Etienne.
Saint Innocent (le marquis de).
SaintJean (de).
Sarsay.
Sauvago, L.
Sauvage de St-Marc.
Schumberger.
Seitz.
Sellon (jeune).
Scrullas, H.
Simond.
Soidelquelk.
Solard.
Suberin.
Sue.
Tabard.
Tallon.
Tardy.
Teillard.
Terrat, J.
Thibaudier.
Thibaut.
Thuillier.
Tolin.
Tournier.
Tourret.
Tranehand.
Tripier.
Trolliet.
Turin.
Valette.
Vallard.
Valle.
Vannel.
Velay.
Verdelet.
Vernier.
Vernier.
Verrière.
Versonne (de).
Veson-du-Coin.
Vétillard du Ribert.
Veyron.
Vidal.
Vignon.
Vignon.
Villard.
Villefranche.
Villerme.
Vineent.
Vivien.
Vivier.
Vollon.
Vondière.
Vornet.
Vourloud.
Vuldy.
Werlein.
Zacharie.

VILLE DE BORDEAUX.

Abadie.
Aboulene-Rodolosse.
Alexandre.
Allix.
Amati.
Amouroux.
André
Andrieu.
Anthony.
Arana.
Arnauzan.
Artigue.
Asalebrink.
Astaix.
Astruc.
Aswald.
Audebert.
Audebert, H.
Audoy.
Audy.
Augibond.
Antonié, fils aîné.
Bachelot, E.
Baconnais.
Balaresque.
Balguerie.
Banizette.
Banquarel.
Barincou.
Baris, fils
Baritau.
Barrau.
Barrerre.
Barry, aîné.
Barthez, A.
Baston.
Bataille.
Bay.
Béchade.
Beek, C.
Beissac, E.
Belbèze, A.
Belille Boisson.
Bellocq.
Bellœuvre.
Bergès, G.
Bernond.
Bernard.
Bernard-Faux.
Bernier.
Bertal.
Berton.
Besse.
Beyermann, J.-H.
Bioleau.
Bissei.
Blanchard, J.
Bloot.
Blumerel (Mlle).
Boissonneau.
Blanleuil.
Bollé.
Bonnalgue.
Bonnet.
Bonneville.
Bonnis.
Bonzit, fils.
Bordelais (Mad).
Borel, J.-M.
Bosc, P.-Ed.
Bossi, A.
Bouche de Vitrai.
Bouchon.
Boudon.
Boudrot.
Boulan.
Bouldoire.
Bourges.
Bourgès, A.
Bourratoire, A.
Bousquet.
Boussinot.
Boutin.
Bouton.
Bouygues.
Boyer-Canon.
Boyreau.
Boysse.
Brannens.
Bremu.
Brian, frères
Briant, L. P.
Brisson.
Brives-Cazes.
Brousse, P.
Brun (fils).
Brunet.
Cabrol, aîné.
Cadillon.
Calvet, P.
Candau.
Cantenat.
Capdeville, G.
Carbonnier.
Carle.
Carriere.
Carron.
Casquiton.
Cassany.
Castagnet.
Castaing (fils).
Castanet.
Casterat, J.-B.
Cathelan, T.
Cayetano-Braeamonte.
Cazabon (fils).
Cazalis.
Cazeau.
Cazelles (Veuve.)
Cazères.
Cazimajor.
Celcis.
Cessal, F.
Chabrillat, E.
Chabry.
Chaband.
Chaine (Mlle).
Chambaud.
Changeur.
Changeur, D.
Changeur, J.-A.
Chantecaille.
Chardavoine.
Charles - Saint-Mare.
Charner.
Chassaing.
Chaubet.
Chaume, fils.
Claide, P.
Clausure.
Clément (Sœur).
Clermont.
Clermont et Laréginier.
Colin.
Condé.
Conseil.
Conseillant.
Coninck (de).
Corcette.
Cosson.
Costa-Magnac.
Costes.
Cotelles, C.
Courau, J.-B.
Courtez.
Cousseau et Bonis.
Curtieux, L. W.
Dagoty.
Daguzan.
Daleas, J.
Dallan.
Damares.
Danduraud.
Dandurand, J.
Danflou, J.
Danglade, Ed.
Darchez.
Dardes, J.-G.
Dargelas.
Darries.
Darrimon.
Dejean.
Delaroze.
Delespiuasse.
Deliège.
Delmestre.
Delpech.
Delpech, C.
Delprat
Delpy.
Demoulin, J.
Deuptos, Ch.
Derosier.
Derratier.
Desaphy.
Deschamps.
Desclaux de Lacoste.
Despax.
Despiet.
Desprat.
Deymeno, A.
D'Heliasse.
Dias, J.
Dolassary.
Doligny.
Domageau.
Dourdon, C.
Drouet.
Dubedat.
Dubos (fils).
Dubosq.
Dubourg.
Dubreuilh.
Dubroca.
Ducarpe, J.
Ducasse.
Ducasse, A.
Ducastin.
Ducomet.
Ducros.
Dudon.
Dufaure.
Dufour, J.
Dumas.
Dumas, F.
Dumazeau.

VILLE DE BORDEAUX. — SUITE DE LA LISTE.

Dumegnou.
Dumoulin.
Dunacq.
Dupin.
Dupeyrat
Dupeyron.
Dupont.
Dupont, A.
Dupont, F.
Dupony, J.
Dupouil.
Duprat.
Duprat, L.
Dupré.
Dupucb.
Dupuy, aîné.
Dupuy, C.
Dupuy, J.
Durand.
Durand, C.
Durand, F.
Durand, J.
Durand, L.
Durassié, C.
Duret, P. H.
Durcuillo.
Durin-Chaumel.
Duris.
Dussaut, A.
Dussunier-Fombrune.
Dutastas.
Duteuil.
Dutilh.
Duverge, V.
Duvergier.
Duvergier, J.-J.
Duvivier.
Emmertb.
Eon.
Ernst, T.
Espeut fils.
Eyguem.
Faizolle.
Farge.
Fau.
Fauché.
Fauché, L.
Faure.
Faure, J.
Fauré.
Faux.
Fayard, Z.
Faye.
Fénélon.
Ferchaud.
Fermand, neveu.
Ferrière, A.
Feuillade-Chauv.
Feuille.
Fiecher et Leppert.
Fick-Chezelle.
Fombrange.
Fonsèque.
Fontan, J.
Forestié
Fornerod.
Fortané, fils.
Fougnet (Mlle).
Fouilleroux.
Fourcaud.
Fourestier.
Foureroy.
Fournier.
Frédérick.
Frislou.
Gabaud.
Gaintrait.
Galles.
Galles, L.
Gardère.
Garnier.
Gaston.
Gautier.
Gautrait.
Gay, A.
Gayet.
Genceste, fils.
Genez (Saint).
Gentilliot.
Geosfroy aîné.
Gerard.
Geraud.
Gernond, E.
Gière.
Giese, L.
Godefroy.
Godineaud.
Gonzales.
Gonzalez.
Goujon.
Goux (Veuve).
Gragnon.
Grangeneuve.
Grégoire.
Grenier, J.
Grenouilleau, P.
Grezaud,
Grèze, jeune.
Guenot
Guerin.
Guignard.
Guignard, fils.
Guillorit.
Guitard.
Guitert.
Hardel, L.
Harisson (mad.).
Hendrick, C.
Hermitte.
Héron, J.-B.
Heystermann.
Hillaire.
Holagray, aîné.
Hostin.
Hotnviesner.
Hotnviesner, J.
Hourquebie.
Houzery, J.
Hovy.
Hugonis.
Jacob.
Jacquot, E.
Jadot.
Jardel-Laroque.
Jeannesse.
Jeannesse, frères.
Joffroy (Veuve).
Joly.
Jobns, G.
Johnston.
Jouves.
Labat.
Lobat, J.
Labat, P.
Labiet.
Labonne.
Laborde.
Laclaverie.
Lacombe.
Lacoste.
Lacoudret (de).
Lacroix.
Lacroix, C.
Lafaye.
Lafenière.
Laferrière.
Lafon.
Lafon, J.
Lafon, L.
Lagardère.
Lagrave.
Lalanne.
Lamartine, P.
Lambert Weille, frères.
Lanefranque.
Laneze.
Lannes.
Laporte.
Laplace (Veuve née Beaume, libraire, 110 souscriptions.
Larigaudière.
Laroussie Mège.
Lartigue.
Lartigue, L.
Larzin.
Larrieu, A.
Lasmolles.
Lasserre.
Latapis, jeune.
Latour.
Lavagnigno.
Lavergne, P.
Lawalle (C. Neveu), Imprimeur - Libr., 180 souscr.
Leclerc.
Lecorre.
Lefrançois.
Legendre.
Legendre, L.
Lekeni.
Lemarchand.
Lemesle.
Lemoine.
Lenoble.
Lepommier.
Lescale.
Lestonnat.
Lhotelier.
Liambon.
Limoge.
Lingeas.
Lisian, jeune.
Lodoïs-Carrié.
Long, aîné.
Lourdes.
Lours, jeune.
Louvet.
Lumau.
Maccarthy, E.
Maccarthy, John.
Magonty.
Maigros.
Maillères
Maisonneuve.
Maïz.
Mallac.
Mallet.
Malvezin.
Mansz, G.
Marchand.
Marchand, C.
Marechal.
Marrot.
Martin.
Martin, L.
Martin, J.
Martin, R.
Martinez.
Martiny, L.
Masson.
Maubourguet.
Maurceuil.
Mazzier.
Medieu, L.
Mége.
Mercier, E.
Mercier, V.
Mercier.
Merge.
Merignac.
Mérigot.
Merlet.
Merseau.
Meynard.
Meynard, A.
Michaud, P.
Mignard, H.
Minvielle.
Miramond.
Moncorgé.
Mondenard.
Monsacre.
Mousselet.
Monstey.
Montant, aîné.
Montaubrie.
Montbus.
Morel (Mlle).
Morteuil.
Morton, W.
Moulinier.
Monlun.
Mouneyra.
Mourlanne.
Montinard.
Mutel.
Nairac, J. B.
Nartigue, W.
Neil.
Noguès.
Normand, G.
Norzi, aîné.
Nouvel.
Noyès.
Ochoa, C.
Oulié, J.
Paillère (Le Chevalier).
Pain.
Pagaud.
Pagès.
Parizon.
Pariot.
Pascal, J. B.
Peletingeas.
Pelletreau.
Perey.
Perey, F.
Perey, T.
Pereyra, J.
Perpey.
Perpignan.
Peytoureau.
Pettersen.
Pettersen, E.
Pezac, fils.
Piat-Larizonne.
Piganneau.
Plattet, H.
Pobls, J.-E.-C.
Poirier.
Poitevin.
Pommese.
Pommese, N.
Pomier.
Ponset.
Pontet.
Ponton.
Pool.
Pourmond.
Pourteyron et Beauvais.
Prat.
Preau,, J.-B.
Provençal.
Puguet, T.-M.
Pustairmann.
Puytorac.
Queron.
Rabani.
Rabat, E.
Rabesombe aîné.
Ranoverzée.
Ransan.
Raspail.
Ravaud.
Ravina-Lassalle.
Raynaud.
Regis.
Retmeyen.
Revolat.
Rigailhon.
Rivereau.
Robert.
Rbert, L.
Robeyot.
Roché.
Rochefort.
Rochefort, B.
Roget, J.
Roo., F.
Roques.
Roques, F.
Rougé.
Roux, aîné.
Roux, jeune.
Roux, J.-J.
Roux, F.
Roy.
Ruflin.
Sabourin, J. H.
Sancan, L.
Sarrabezolle.
Sauvage.
Sauvage, N.
Sebruder, jeune.
Seguinaud.
Seguinaud, J.
Sevizier.
Shaspa.
Sibadey.
Sillieres.
Soulassol.
Sommereau.
Soulbard.
Stanislas Ferrière.
Tapie, J.
Teissier, P.
Teulade.
Theron.
Thevenin.
Thibaud.
Thibaud, A.
Thierry.
Thomas.
Thomis-Segret Loiupré.
Tissol.
Trivulzi.
Troubat.
Troye, Z.
Turlay.
Vallet, aîné.
Vallet, J
Vallon, aîné.
Vankeek et c.
Van Overzee, J.
Vauron.
Veillon, J.
Verdelet, aîné.
Verdier.
Verger, J.
Verrière-Cholsy.
Vignal.
Vignal, J.
Vigne, P.
Villagrain.
Villermain.
Vitalis.
Vondobrem G.
Weille.
Weltner, aîné.
Worms.

VILLE DE ROUEN.

Abelle.
Adrien.
Alexis, Fs
Alfred.
Alfred, V.
Alix.
Amard.
Amat.
André.
Andresy.
Andrieux.
Anquetil.
Ansaaz.
Astoul.
Aubin.
Audelin.
Audelin, S.
Avenel.
Baillatre
Balaef.
Balard.
Ballin.
Bance.
Bance, aîné.
Bance, A.
Barabé.
Barhay.
Barbet.
Bardin.
Barker.
Basse.
Bautier, A.
Bayard, C.
Beasse.
Beaude.
Beaudoin.
Beaudry.
Beaudry, V.
Beaudvin.
Beaufour.
Beaussier.
Beautier.
Bebier.
Bellemois.
Bellemois, C.
Bentz.
Beranger.
Bérat.
Berteville.
Bertran, Mad.
Berubé.
Biermann.
Billon, fils.
Blanche.
Blauchemain, A.
Blanchemain.
Bleuet.
Boëtard.
Bougrain.
Boulard.
Bourdon.
Boursier.
Brochard.
Brochard, Mlle.
Bronville, A.
Brigalent.
Buisson.
Buisson, C.
Cacherat.
Caillemer.
Calenge.
Cantel.
Capel.
Carde.
Carde. A
Caron,
Carrierc.
Carriere, H.
Cartaigne.
Carlbezet.
Cauville.
Celestre.
Cellier.
Cercle.
Certain.
Cessant.
Cesseault.
Chauffroy.
Chauffroy, A.
Chéron.
Choquet.
Clément.
Comtois.
Coquerel.
Coquerelle.
Corsange.
Corval, de.
Cousin.
Cousin, N.
Couvet.
Cretenet.
Dagomet.
Daufresne.
Deboisquilbert.
Deboissiere.
Debons.
Deboos.
Dechamps.
Decosse-Duclos.
Dedessuslamar.
Degoy.
Debayes.
Delahaye.
Dalamar.
Delamare.
Delamare, A.
Delamare, J.
Delanney.
Delaporte.
Delaunay.
Delestre.
Delignat.
Demailly.
Demarais.
Demarais, S.
Demion.
Deniéport.
Depeaux.
Dérubé.
Désabris.
Descamps;
Desille.
Destigny.
Devillers.
Dewengi.
Dieusy.
Dimbert de Mont-Truffet.
Dolfus.
Doligny.
Drapier, Mad.
Drouais.
Drouet.
Dubos.
Dubost, Mad. Ve. H.
Dubuc, fils.
Ducret, L.
Ducret.
Dubamel.
Dujardin, père.
Dujardin.
Dumour.
Dupont-Delporte (Baron)
Duprey.
Duranville, L.
Durécu.
Durecu, J.
Dusseaux.
Duval.
Duval, C.
Duval, B.
Duval, E.
Duval, V.
Echo de Rouen, (L'.)
Edet, libraire, 18 Souscriptions.
Ellies de Preval.
Esnault.
Felix.
Felix, G.
Ferey.

VILLE DE ROUEN. — SUITE DE LA LISTE.

Ferry, aîné,
Fevê.
Fevez, Négociant
Fevoz, aîné.
Filleul.
Fillot.
Fleury,
Foubert.
Fouet-Legrand.
Fournier,
François, libraire
9 Souscriptions.
François.
François, A.
Fremont.
Frère, libraire, 48 Souscriptions.
Frisard.
Froidefont.
Gaillard, Mad.
Gancel.
Gardel.
Gauthier-Lamothe.
Gautier-Leray.
Gazette de Rouen (La).
Genot.
Gibert.
Gignoux.
Gilles.
Gossiez, l'Abbé.
Goyer.
Grisard.
Groult.
Groult, F.
Grout.
Grouvel.
Guesnier.
Guiffard.
Guilbert.
Guisique.
Hadrot.
Hadruz.
Hain.
Haïse.
Hamard.
Happler.
Hauguel.
Hébert.
Hédoux.
Hellier.
Héribel.
Hermann, C.
Héron.
Heudron.
Hilaire.
Hilaire, D.
Hiel.
Hillis.
Hommet-Vallée.
Houdard.
Houel.
Huet.
Indicateur (L).
Jabot.
Jaqnemoud.
James.
Jannolle.
Janvier.
Jobey.
Jolybois.
Joly-Vigreux.
Joseph.
Jourel.
Journ. de Rouen.
Julienne.
Lachevre.
Labure.
Laignelet.
Lambert, T.
Lamer.
Lancien.
Lasnier.
Laurence.
Lawdy.
Lebas.
Lebesnier.
Le Bottoir.
Le Bottois.
Lebret.
Lecacheur.
Le Cœur.
Lecomte.
Le Comte, J.
Le Conte.
Lecouvreur.
Lecrème Labbey.
Lefevre.
Le Duc.
Lefevre-Fouot.
Lega'.
Legendre.
Legendre, A.
Legrand, libr., 48 souscript.
Legrelle, E.
Leguillon.
Léguillon, L.
Lejeune.
Le Long.
Lemaire.
Lemire.
Lemoine.
Lemoule.
Lenormand.
Lequesne.
Léquillon.
Leriche.
Lericbe, F.
Leroux.
Leroy.
Le Sage.
Le Sueur.
Letorey.
Lettré.
Levaillant de Catigny.
Levasseur.
Levavasseur.
Levcauvallée.
Leveau-Vallée.
Loge des Arts réunis de Rouen.
Loisel.
Louvet (fils).
Loyer.
Loyer, C.
Lucbiani.
Mahieu.
Malard.
Malconronne
Mallet.
Mallet, F.
Mallet, T.
Manthe, B. J.
Martin, F.
Malleville.
Maqueri.
Marchand.
Marescal.
Marescal, J.
Marguerit (de).
Marigny.
Marion.
Marteau.
Marteau (fils).
Math Ollern.
Mazire.
Mériel.
Mermet.
Méton.
Michel.
Milet.
Mircy.
Mirey.
Mironde, A.
Miston.
Moitié.
Monfort.
Morel.
Morin-Lebrun.
Moulin.
Nasse.
Niet.
Olivier.
Panier.
Pardonnier.
Parfait.
Parfait, E.
Patron.
Pedrani (Mlle).
Périaux.
Perucbe.
Petit.
Petit (Négoc.).
Petit Pierre (Mad.
Plédani.
Pimont.
Pinot.
Pouchet.
Prévost.
Quertier.
Quesnel.
Quilbeuf.
Raguideau.
Raguideau, R.
Rampal.
Rapin.
Rappe.
Reiset.
Reiset (fils).
Reiset, J.
Renard.
Renault
Renault, B.
Reust.
Rey.
Richard.
Riplio.
Riqueur.
Rochette.
Romishts.
Roquelet.
Roquelet.
Rousé (fils).
Rouville.
Rouville.
St-Requier.
Sandoz (père).
Sandoz.
Saunois.
Savin.
Sazé (frères).
Scellier.
Schlumberger Rouff.
Séjournée.
Senard.
Simonnet.
Soleil.
Staignan.
Stéves.
Teste (Barou).
Tinel.
Tinel (Négoc.)
Tréfeuille.
Urruty.
Valentin.
Valois.
Vallon.
Valleton d'André.
Vasse.
Vasselin.
Vatau.
Vaussier.
Vauvert.
Veaussier.
Verdant.
Vétault.
Vieillot, R.
Vigné.
Vigué.
Viollette.
Vitel.
Vitel.
Vitrac.
Voizaine.

VILLE DU HAVRE.

Aeber.
Alanmne
Allix.
Ami.
Ancel, G.
Anès,
Angremelle
Anzou.
Bachelay.
Baillard.
Baillier.
Balguerie.
Balguerie.
Ballot.
Ballot.
Baltazard (fils).
Barbulay.
Barbulée, F.
Rataille.
Baudouin.
Bavan.
Beccile.
Belle.
Bellok.
Bellot.
Benard, Mlle. A.
Berthome, L.
Bertin.
Bertin, A.
Bertrand.
Bertrand.
Besche.
Beuriot.
Billard.
Blanchard,
Rodereau.
Boivin, Mad.
Bounain.
Bonniu, F.
Boou.
Boucherot.
Boulé, A.
Boulé, fils.
Bouvier.
Bourdet - Commellu, libraire, 80 souscriptions.
Bourgais.
Bourget.
Bourneuf.
Bourquin.
Boursy.
Boymval.
Brayer.
Brayer.
Bréard.
Brectinguer.
Bretour.
Briand.
Bronard.
Brunet.
Brunet, J.
Cailleux.
Campart.
Carjil.
Cartier.
Cercelet.
Certain.
Certain.
Chalange.
Champion.
Chapelle Quesnel,
Chaussé.
Chaubert.
Devilliers.
Chemin.
Chenu.
Chevallier, B.
Chevallier.
Chollet.
Chouquet.
Chroeder, J.
Cleray, A.
Clerc.
Clerget.
Colbac.
Colin
Coret.
Coullet, L.
Courant.
Cousin-Lavaveu.
Crosnierd.
Danger.
Debleville.
Debleville.
Debos.
Debray.
Deglos.
Debays.
Déjardin.
Delaunay.
Delers.
Demiannay.
Demortdesir.
Deprez.
Desjardins, libraire, 20 souscriptions.
Deville.
Diacon, A.
Dignet.
Diguet.
Dogny.
Dorey.
Dorey.
Dottelondre.
Dubois,
Dubois.
Dubuc.
Duchesne.
Duplex.
Dupray.
Dupré.
Duroselle, H.
Duval.
Eselavy.
Fanonel.
Ferrere et Morlot.
Feuillet Lalemard.
Feulard.
Fœrster.
Fournier.
Fontaine.
François.
Frissart.
Fromelle.
Garnier.
Gautier.
Gemin.
Genipon.
Gillette.
Girot, fils.
Gouet.
Grouard, L. D.
Guerlin.
Guillait.
Guillon.
Guillon.
Griveau.
Haguelon.
Hantier, fils.
Hardouin.
Haron.
Harting.
Haugel, C.
Haumont, libraire, 21 souscriptions.
Hautecœur,
Hébert, A.
Hébert L.
Hédouin.
Helly.
Herlossen.
Heroult.
Herson.
Humbert.
Homberg.
Hubert - Latour.
Huc, libraire, 60 Souscriptions.
Huc.
Huet,
Isischer.
Jalland.
Joinville.
Joinville.
Koch.
Labarraque.
Laborda.
Labotière, fils.
Lacouture, J. M.
Lahoussaye.
Lahoussaye.
Labure.
Langer.
Larcher.
Laumonc.
Laurant.
Laville, F.
Lavocat.
Lebaillif.
Lecadre, L.
Lecerf.
Lecharpentier.
Lecompte, Mlle.
Lecoq.
Lefebre.
Lemaitre.
Lemaître, fils.
Lemaître, Cadet.
Lemaezon.
Le Mareis.
Lemartinet.
Lemoine.
Lenetrel.
Lenormand.
Lenormand.
Lepicquée.
Leroux.
Leroy.
Letourneur.
Levillain.
Levillain, J.
Limonzin, A.
Louen.
Louvet.
Lunyt, L.
Maeinc.
Mallet.
Marc.
Mathey.
Martin- F.
Martiu, Folh.
Mauger.
Maurice, S.
Mazurie, fils,
Megis.
Melun, A.
Ménard.
Meneurt.
Mériel.
Mérian, fils.
Meu, aîné.
Meunier, C.
Meunier, P. T.
Molinié.
Mondey.
Mongenot.
Monneyer
Monod.
Morel.
Morel, R.
Morlent, libraire, 40 souscriptions.
Moullia, P.
Moutardier.
Tillet, S. Pierre.
Nuller, L.
Najac.
Notz
Ocbard.
Ouizille.
Paillette, Mlles.
Palfray.
Palme, E.
Papin.
Pariot.
Parmantier, fils.
Perquer, F,
Perquer, Jeune.
Petit, Mad. G.
Petit-Pierre, Mad
Petit-Pierre.
Philippe.
Piétout.
Pinel, Mlle.
Piprat.
Piquerel,
Piquerel, S.
Piquet-Wil.
Piquet-Wil.
Platel.
Pouchet.
Poupel.
Prudhomme, V.
Quertier.
Rachelet.
Régnault.
Reillant.
Reine.
Renault.
Rivet.
Robert.
Robin, aîné.
Robin, jenne.
Roger.
Saacher.
Saunise.
Savé.
Sénécal.
Smith.
Stamoty.
Soudey.
Tavaroc.
Taveau, E.
Throu, C.
Toussaint, père
Troussel.
Umpfelb ach.
Valet, P.
Vaudry.
Vedel, C.
Vidal.
Vigier.
Weille, C.
Weille, L.
Wilskens.
Wissemanne.
Wolff.
Woutersr.

VILLE DE REIMS. — SUITE DE LA LISTE.

Achart.
Adnet-Jarlot.
Allard de Corbie.
Allart Lefevre.
Altmayer, P.
Anecaux.
Ancelet Bardon.
André Contant.
Aronsshon.
Aubrié.
Augé.
Auger.
Auger Vallée, fils.
Ballet.
Baquenois.
Bara.
Bara.
Babe.
Barbier.
BarbierMotteau.
Barrois.
Baudart.
Baudille Gros.
Baudin.
Beandouin.
Beaudret Godet.
Belin et Coup.
Belin.
Belly.
Benoist, J.
Benoit Malot.
Bergeon.
Berthe.
Berton.
Besançon.
Biet.
Billet.
Blay (Ve).
Bonard Leblanc.
Bonniaire.
Bontemps.
Bonehard.
Boudié.
Bouffoy Dubrulle
Boulanger.
Bourguet.
Bredy-Gilbert.
Brissard, Person, libr., 62 souscriptions.
Brunet.
Buffet.
Buffet-Périn.
Bureau Diverchy
Cadeau.
Cadot.
Cailleau.
Camatte.
Camus.
Camuset.
Camus Gilbert.
Camus Sekinger.
Camus Thiriet.
Carpentier.
Carron.
Cassart.
Cerf Cordier.
Chambelain.
Charbonneaux.
Charpentier.
Charpentier.
Charpentier.
Charot.
Chatelain Allard.
Chatelain Féron.
Chatelain Luton.
Chauvelot Mailfait.
Chauvel. Schmitte.
ClémentPingard.
Cochois-Huit.
Cohendet.
Collet, fils.
Colliu Dubois.
Contant.
Contant.
Contet-Muiron.
Connesson.
Copin, M.
Cornet, E.
Coulon Leroy.
Coulon Vider.
Coutier.
Creveau.
Crontelle, neveu.
Creutelle, T.
Croutelle.
Curt, F.
Dalmas (de).
Danton.
Darlot.
Debionne.
Debruyères.
Decorbie - Maifait.
Defrance.
Delacour Goffin.
Delafraye.
Delafraye.
Delahaye.
Delamotte.
Delamotte, S.
Delarguelay.
Demilly.
Demouy Deson.
Denivelle, fils.
Deparfourut (Madame).
Derodé.
Desjardin.
Dessain, J. B.
Dessart.
Destenque.
Detrey.
Devienne.
Devillé Lacatte.
Diancourt.
Disys.
Doire.
Douce.
Doyen Percevol.
Driens, V.
Droinet T.
Droinet.
Drouet.
Drouet, P.
Duchâteau.
Duchesne.
Dudin-Michel.
Duparque.
Dupatis.
Duterre.
Etienne, aîné.
Etienne.
Failly (L'abbé de).
Farochon.
Fassin Cocbois.
Faure.
Fauvel, A.
Fenant.
Fleury.
Fleury.
Folliart.
Fontaine.
Forest.
Fossier.
Foucault.
Fresseneourt.
Gadiot. D.
Gagnereaux.
Gaignot, S.
Galichet.
Gantier Dardenne.
Gavard Telle.
Georgin Gosset.
Gerard.
Germain.
Germain.
Germinet.
Gerault.
Gerbaux, B.
GeruzetMopinot.
Gestiaux.
Gillet.
Gillet Bredy.
Gillard.
Gillotin.
Gilmert.
Gire Donsel.
Givelet.
Givelet Clicquot.
Godet Rivierre.
Godssiu.
Gonel.
Gonel Aubin.
Gonel, père.
Goulet Collet.
Goulet Guerin.
Grand Rémy, P.
Grassière.
Grimprel du Goulot.
Grosset.
Grulet.
Guenet.
Guerard.
Guerrin.
Guillot.
Guyotin, E.
Guyotin Gaillot.
Hannequin.
Hannosset.
HantemerGobin.
Hédoin de Pous-Ludon.
Heidsieck - Henriot (Mad. Ve).
Henriot, E.
Henrot.
Henrot Pignolet.
Henry d'Heur.
Henry Gand.
Herbé, aîné.
Hineelin.
Hoqnet.
Houlon.
Hourlier.
Hubert.
Huiblet Prevot.
Houreville.
Hutin.
Jacob.
Jacquinet.
Jaisson.
Janoux.
Jobart.
Jolicœur.
Jolly.
Joly.
Joltrois.
Journiac.
Juy.
Kaussen.
Kessler (Mlle).
Lacasse.
Lainé.
Lallemant.
Lamort-Lundy.
Lamy.
Lantein.
Lantiome.
Lebègue.
Leblanc, fils.
Lehoureq, A.
Leclerc Allart.
Lecoq Pierret.
Lefebvre.
Lefort Bonnette.
Legrand.
Legrand.
Legris.
Lelarge-Benoist.
Lelarge-Merlio.
Lemoine.
Lemoutier.
Lepreux-Jalot.
Leroux.
Leroy Courty.
Leturque.
Lion Deschamps.
Longuet.
Lorquet.
Losseau-Leblanc
Louppe, A.
Louppe Jacquart
Louis.
Lucas Dessain.
Luire.
Lundy.
Luton Barbier.
Luton Morcau.
Macquart Barbereux.
Malo.
Malotet, aîné.
Mangin, H.
Maquart.
Margnet Cliquot.
Maiprez.
Martinet.
Massé.
Masson.
Matthieu Denise.
Maugras.
Mauvais, P.
Mennesson.
Merlin, G.
Metteao.
Michel.
Michet, A. R.
Millet.
Minor.
Mongeot.
Monot Désangles.
Mourat, père.
Muzart-Huart.
Naudin, libr.
Nazé, fils.
Niuet, M.
Oudry.
Paroissien, fils.
Pariset.
Paté.
Peigné.
Perard.
Perechois.
Père.
Père.
Perinet.
PhilibertDenizet.
Philippeau.
Pichot.
Pignolet.
Pignolet, fils.
Pissot Poupart.
Poncin.
Ponsart.
Ponsinet.
Poret, A.
Poussaint Descaune.
Pradine.
PrevotCudreaux.
Prevot Langlet.
Priolet Lefrançois.
Prompsy, F.
Provin.
Quantinet-Lajoie
Raincelain.
Rassicot.
Regnard.
Regnier.
Renard.
Richepanse.
Rivierre. A.
Rivierre, père.
Rivart.
Robert.
Rocourt.
Rogelet.
Roger.
Rohart.
Romagny.
Romagny.
Romagny Plaret.
Rouget.
Rousseau.
Sabatier.
Saintelette.
Salnt.
Sautrez.
Schlesser.
Senart Colombier (Mad.)
Senart-Dupuy.
Sentis.
Servanti.
Skinger.
Spæth, P.
Steiner.
Tampucci.
Tapin.
Tatat Peillière.
Testulat.
Thevenier.
Thibont.
Thierion Roger.
Thuillot.
Tierry.
Tourneur Choisy.
Tourtebatte.
Vacarie.
Vedie Oudart.
Vitu.
Vitu Fremeau
Walther.
Wargnier.
Willams.
Wirbel, A.

VILLE DE STRASBOURG.

Achon (Abbé).
Adolphe Christophe.
Alexandre, libr.
Allaire.
Ammel.
Andrey.
Arnold.
Arthaud.
Aufschlayer.
Bæhr.
Ballet.
Berhines (Mad.)
Barth (Mad. Ve.
Bastian.
Baur.
Becker.
Bein (Mad. Ve.)
Bernhardt.
Bernier.
Berstechel.
Besson.
Billot.
Blœchel.
Blumer.
Bœchel.
Bœrsch.
Bonfan.
Botecot.
Botemont.
Bouvier.
Boreront - Mommie.
Brandstetter.
Braun.
Braunwald.
Bremzinger, hotaire.
Brenon.
Broheque.
Brousseur.
Brueb.
Bruder.
Burger.
Cacheux.
Carrière.
Cerfbeer.
Clément.
Coulaux, aîné.
Coumemire.
Couturat.
Cronier.
Dœnber.
Dambach.
Debray.
Diebold.
Diehl.
Dictsch.
Dietrich.
Dietrich, C.
Dœrhœfer.
Doliuski.
Droubot.
Dugied.
Dumay.
Duprat.
Dürbach, pasteur.
Eck (Abbé).
Ehrmann.
Eisen.
Erdmann.
Eschenauer.
Eyth.
Fahlmer.
Fevrier, libr.
Finance.
Flach.
Fischer, brass.
Fischer, instituteur.
Fournier.
Fraissinet.
Frey, B.
Friedel.
Frietsch.
Fritz.
Fuchs.
Fürst.
Gerard (Abbé).
Gerhard.
Gimpel.
Gluck.
Glückher, E
Glückher, L., correspondant, 600 exempl. à Strasbourg et pays environnant.
Godart.
Grassenauer.
Grimm.
Grimmer, not.
Gros, F.
Grucker.
Guibert.
Günther.
Hallez.
Hau', G.
Hanné.
Harard.
Hatt.
Hecht.
Held.
Hermann.
Herrenschmidt.
Herrleu.
Hey.
Heyd.
Hickel, notaire.
Hœllbeck.
Hoffel.
Horst.
Huber.
Hugelin.
Hummel.
Husson.
Ibach, C.
Jacobi.
Jacquemin.
Jairrain.
Jaysser.
Jehl.
Joyeux.
Kampmann.
Khun.
Klaubold.
Klein.
Klose.
Knobel.
Knœpfler.
Koch, L.
Kopf.
Kurtz.
Lacombe, not.
Lafond.
Lagarmitte.
Lagier, libraire.
Lambs.
Lamey (Mad. F.)
Lamy.
Lang, H.
Laurent.
Leclerc de Granchamp.
Lederlin.
Lefebvre.
Leiter.
Lemth.
Leonhard.
Levy, L.
Lichtenberger, fils aîné.
Litschgi.
Lœsslin.
Malarmé.
Malle, médecin.
Masske.
Merckel.
Maurel.
Mollard.
Montandon.
Moritz (Mlle).
Mourton.

VILLE DE STRASBOURG. — SUITE DE LA LISTE.

Moyaux.
Mühlschlegel.
Muscnlus.
Nicker.
Nithard.
Oberlin, fils, M. du S. E. et médecin.
Oeschger.
Olivier.
Ott.
Perrin.
Pfister.
Pithon, libraire.
Piquart.
Plarr (Mad. Ve).
Pons.
Poumaroux.
Pramberger.
Ræss (Abbé).
Rapin, chirurg.
Rausch.
Reau.
Redslob, aîné.
Redslob, H.
Reiner.
Reinhardt.
Reiset.
Remo.
Renautein.
Revest.
Ristelhuber, médecin.
Ritter.
Rollé.
Roser.
Roth, J.
Roth, W.
Rubin.
Ruch.
Rustabler.
Ruyter (de).
Saglio, M.
St Amand (de).
Sandmann.
Scheffer.
Scherdlin.
Schilling.
Schirlin.
Schmidt.
Schmitt.
Schneegantz.
Schott, D., brasseur au faub. national.
Schott, D., brasseur au Léopard.
Schneider (Mad. Ve).
Schraag (Mad. Ve)
Schuller, libr.
Schutz.
Schweighäuser.
Seib.
Seuze.
Sever.
Silbermann.
Silvester.
Simon.
Société des Amis des Arts (la).
Spreyermann.
Stœss, médecin.
Stoltz.
Strobel.
Stütz.
Sütterlin.
Tamisier.
Texte.
Thouvenel.
Ulrich.
Vaissière.
Veiss.
Vian.
Vivien.
Vuagnier.
Wagner.
Weber.
Weber. V.
Weigel, notaire.
Weinling.
Weiss, J.
Weyer.
Wœlffle.
Wolf.
Wörringer.
Zimmer.

VILLE DE VERSAILLES.

Alexandre.
Amiard.
Aubry.
Audibert.
Audibert.
Auguste.
Armpache.
Badin.
Balfiquant.
Barbier.
Bart.
Bauzon.
Beauchamps (de).
Beinard, libr.
Biart.
Bignon.
Billeux.
Binard.
Blanvillent.
Blondel, A.
Boigneville, M.
Bonnet.
Borsu.
Boucher.
Boucheron.
Boulanger.
Bourgeot.
Bouyleux.
Brachi.
Bréant.
Brierre.
Bruslé.
Camatte.
Camus.
Canard.
Cazalis.
Chabin.
Chambillaut.
Chevreux.
Coiny.
Collau.
Collin.
Cottenot.
Couchard.
Coupin.
Creuze.
Dagama.
Dallemagne.
Daumont (Mad.)
Delahaye.
Delanoue.
Demanche.
Demonceaux.
Derchoul - Bréville.
Desaulné.
Deschamps.
Deschard.
Desfontaine.
Desmousseaux.
Despagne.
Despart, libr.
Desvoge
Domigny.
Doublet.
Drapier.
Dubois - Drahonnet.
Dubourg.
Duboux.
Dumoulin.
Duploney.
Dupont.
Dupoty.
Duraudeau.
Dutartre.
Dutat.
Ecalard.
Emériau (le cte).
Etienne.
Eura Heurteaux (Mad.)
Enstache.
Fauh.
Ferrand.
Ferret.
Feuilleret.
Fisanne.
Fontenay.
Fournier.
Franscastel.
Frotié.
Génielle.
Gilbert.
Godard.
Gonssery.
Gonger.
Guillemand.
Guillemot.
Guilloteaux.
Gregoire.
Greppin.
Hamel, A.
Hamel l'Evêque.
Hamelin.
Hauterive (de).
Hayer.
Hervé.
Housseau.
Hozner.
Huot.
Huret.
Jacot.
Jacquet.
Jannin.
Jeandel.
Jessé.
Jeunehomme.
Jouvel.
Laboré.
Lachapelle (Mademoiselle).
Lalande.
Lambert - Beudry.
Langevin.
Lanoué.
Langier.
Lavigne.
Leballeur.
Leblond.
Lebourtier.
Le Breton.
Lebrun.
Lefebure.
Leffroy.
Legrand.
Legrand.
Lejard.
Lemaznrier.
Lerendu.
Leroux.
Leroy.
Leruth.
Letourneur.
Leture.
Levêque.
Lberniné.
Lhopital.
Loücsse.
Lucas.
Malielle.
Marinont.
Martin-Fonlon.
Masson.
Masson.
Meaux (Mad.)
Mégnon, neveu.
Merger.
Meunier.
Millet.
Montalon.
Monteclair (le marquis de).
Morand.
Morel.
Morel.
Morlot.
Morin, jeune.
Morize.
Mullot.
Murville.
Neglet.
Nives.
Noël.
Noël.
Norin.
Oblin.
Osmont.
Ottenbein.
Oudinot.
Parent.
Patrelle.
Payen, L.
Peoot.
Périn.
Petit.
Pezet (Mad.)
Piont.
Polooceau.
Prévost (Mad.)
Prudhomme.
Rechat.
Robert.
Ronaux.
Roth.
Roth.
Roudeau.
Sadgraive.
Sainepie.
Saint-Agnan.
Saint-Launier.
Salbart.
Schmitz.
Sordet.
Sulpice.
Suret.
Surmay.
Terre.
Théobald.
Théry.
Thévenin.
Thévenon - Riché.
Thibaut.
Thibault.
Tissot.
Transon.
Triboulot.
Usqnin (Mad.)
Valtier.
Verdier.
Vernay.
Videben.
Vitry.
Wachemar.
Walleville (de).
Walther.
Wissier.

VILLE DE MONTPELLIER.

Abric.
Alaux, A.
Allier, J.
Aubanel, N.
Auriol.
Aze.
Banal, A.
Barre Camprid.
Bastide.
Battut (Mlle Clotilde).
Belloc, A.
Berard, aîné.
Bertin.
Besset de Harbonne.
Bonfils, L.
Bonniol, E.
Bonyron.
Boyer.
Boué.
Bouisson.
Boulieck.
Bourquenod.
Bouschet, J.
Bouschet Douменq.
Briol.
Calixe Coissard.
Canton.
Castel, L., libr., 76 souscr.
Caussian.
Cauvas.
Chapelot.
Chapoulet.
Colbert (le gén.)
Combes.
Combres.
Comte.
Cornette.
Coste, A.
Coustan, C.
Cros.
Dallas.
De Beaufort.
Debrûg.
Deidier, E.
Delzeuzes, A.
De Massillian.
De Massillian, D.
Deniez, D.
Dessale Possel.
Destrech.
Destreinx (de Monteze).
Devilliers.
D'Imbert, fils.
Donnadieu.
Dupin.
Dupont de Chabonais.
Durand.
Durand, F.
Duvern, A.
Duverqet.
Eurière.
Fare, P.
Fazon, E.
Felix.
Figarelli, J.-J.
Figuier, T.
Fraisse, E.
Gastines.
Gazel.
Gervais, O.
Glaise, F.
Glaize, A.
Golfin.
Garnier Joyeuse.
Grannal Dezieuze.
Guinard, A.
Hamelin.
Ivois.
Jacob.
Jilibert.
Jourdan.
Knnölhs.
Labarre.
LaCombe (F. de).
Lafont.
Laissac.
Lalleuand.
Lamouroux.
La Société de la Grande-Loge.
Lavagne, E.
Leenhard, C.
Leuieuil.
Lobry.
Marcel (Veuve).
Marès (Mad.)
Marès, L.
Maris (Mad.)
Martin.
Martin, A.
Matet.
Médard.
Medard Baldi.
Mejean, B.
Menard, E.
Mercier, A.
Montcalm (Comte de).
Negret.
Nivière.
Oclavy.
Paris.
Parlier, H.
Peronne.
Pontingon, fils.
Puech, J.
Rech, O.
Rech, H.
Reynes.
Ribeyrolles.
Ribeyrolles, j.
Rigal.
Rodolphe.
Roude, E.
Rouville (Mad.).
Ruy.
Sabatier, E.
Santy, père.
Santy, fils.
Sarran.
Sarrus.
Sauvadet.
Scbinas, A.
Séguier, curé.
Seucaux, F.-E.
Serres.
Sudre, F.
Sureda (mad)
Tarin.
Teule, E.
Thouzellier. J.
Tourret, H.
Toutin.
Trinquier.
Tuffery, A.
Valantin.
Vergnes.
Vernière, P.-J.
Verrière, P.
Virenque, A., libr., 120 souscriptions.
Vitalis.

Suite des listes françaises et étrangères au trimestre prochain.

ANNUAIRE.

N° III.

BULLETIN DES HOMMES UTILES.

Le Choléra, qui avait semblé s'éloigner de France, a reparu dans plusieurs de nos départemens du Sud-Est. Les nouvelles officielles et les journaux en rendant compte des ravages que ce fléau exerce dans les villes de Toulon, Marseille, Aix et autres localités, ont déjà fait connaître le dévoûment de plusieurs personnes courageuses, dont les noms seront recueillis et religieusement inscrits dans les *Annales de la Reconnaissance publique*, car c'est le nom que nous pouvons donner à notre *Bulletin des Hommes utiles*. Déjà M. le docteur Lassis, de Paris, a été chercher une mort glorieuse à Toulon, où il vient de succomber victime de son zèle. Ce médecin était au nombre des courageux habitans de Paris qui ont mérité, en 1833, la grande médaille dite du Choléra, et dont la liste, quoique publiée antérieurement à la fondation de la Société Montyon et Franklin, devait trouver place dans notre recueil, comme inscription monumentale, destinée à perpétuer le souvenir de l'exemple le plus généreux et le plus honorable pour Paris et la France entière.

DAMES DE PARIS ET DE LA BANLIEUE DE PARIS,

Qui ont obtenu la grande médaille pour les soins donnés aux cholériques en 1832 *et* 1833, *selon les ordonnances royales des* 6 *février et* 3 *mars* 1833.

Madame Baudry, née Huguet.
Madame Camille de Branville.
La Duchesse de Broglie.
Madame Cassin.
Madame Courtat.
Sœur Victoire Darche, supérieure de la maison de secours, 11e Arrond.
Sœur Rosalie Dessales, supérieure de la maison rue Saint-André-des-Arts.
Sœur Galtier.
Mademoiselle Gronvelle.
Sœur Victoire Herbot.
La Comtesse de Laboulaye-Marillac.
Madame Lachapelle.
Madame Legros.
Mademoiselle Lejoyant.
Sœur Louise, 12e Arrond.
Madame Mallet (Jules).
Sœur Marie, 9e Arrond.
Madame Montaler. (Sœur Marie, 4e Arrond.)
Sœur Victoire Olivier, supérieure des Filles de la Charité, 4e Arrond.
Madame Philidor, née Andrieu.
Madame Rengli, née Lavaux.
Sœur Rosalie Rendu.
La Marquise veuve de Siblas.
Sœur Soyer, 12e Arrond.
La sœur Supérieure de la Communauté de Saint-Vincent-de-Paule.
Id. de Saint-Augustin.
Id. de Saint-Thomas-de-Villeneuve.
Id. de Sainte-Marthe.
Madame Thiriet.
Sœur Philadelphie - Viguier, 11e Arrond.
Madame Decourbet, à Saint-Denis.
Madame de Lacepède, née Saudric, *id.*
Madame Julien, *id.*
Sœur Victoire, à Sceaux.

HABITANS DE PARIS ET DE LA BANLIEUE DE PARIS,

Qui ont obtenu la grande médaille pour soins donnés aux cholériques en 1832 *et* 1833.

Son Altesse Royale Mgr le Duc d'Orléans, Prince royal des Français.

(Médaille votée spontanément par la commission unanime.)

Ackermann, médecin.
Adet, élève en médecine.
Adet de Rosseville, *id.*
Albon (d'), audit. au Cons. d'Et.
Alègre, *id.*
Alibert, J. L. M., médecin.
Alibert, P. C., *id*
Amelin, conseill. à la Cour roy.
Andouard,
Andral, médecin.
Andrevetan, *id.*
Andrieux, *id.*
Angot, *id.*
Anquetin, *id*
Anthelme, *id.*
Argout (le Comte d').
Arnould, médecin.
Asselin, *id.*

Asselant, élève en médecine.
Aubin, médecin.
Audénud, élève en médecine.
Audifray-Erambert, médecin.
Audinet, officier de santé.
Audouin, médecin.
Audryanne de la Chapelle.
Augnuard, médecin.
Aumont (Bureau de Bienfais.).
Aupépin, médecin.
Auvity, *id.*
Auvray-Desmares, élève en médecine.
Ayme, médecin,
Bachelot, *id.*
Badon, *id.*
Baffos, chirurgien.
Baget, pharmacien.
Balencie, médecin.
Balin, *id.*
Ballet, agent de surveillance.
Barlly, médecin.
Baraignes, officier de santé.
Baratin, commissaire-priseur.
Barate, élève en médecine.
Barbié du Bocage, médecin.
Bardez, *id.*
Bardoulat, *id.*
Barentou, *id.*
Baron, élève bénévole.
Barras, médecin.
Barrière, chef de division, etc.
Barroilhet, médecin.
Barruel jeune (trav. chim.).
Barthelemy, médecin.
Bastard (Auguste de).
Bataille, médecin.
Bauche, élève en médecine.
Baudet-Dulary, médecin.
Bayle, étudiant en droit.
Bayvet, adjoint au Maire.
Bazin, élève en médecine.
Beau (Bureau de bienfaisance).
Beaude, médecin.
Beaudeloque, *id.*
Beaufils, *id.*
Beaufort, élève en médecine.
Beaux, médecin.
Behier, élève interne.
Belhomme, médecin.
Bellevue, élève en médecine.
Belliol, médecin.
Belloc, élève en médecine.
Benoist, marchand de vin.
Bérard, chirurgien.
Béraud (Commiss. sanit.)
Bérand, A. homme de lettres.
Bérenger (le Marquis de).
Bergeon, élève interne.
Berger, Maire, 2e Arrond.
Bernard, chirurgien.
Bernardin, médecin.
Bernier, infirmier-major.
Berthelot, médecin.
Berthier, *id.*
Bertrand, F. J., *id.*
Bertrand, J. B. D., *id.*
Bessas-Lamégie, Adj., 10e Ar.
Bessière, médecin.
Besuchet, *id.*
Béville, élève en médecine.
Biard, P. T., *id.*
Biard, C. E. F. V., pharmacien.
Bichebois, médecin.
Bicheroux (Bureau de secours).
Bidot, élève en médecine.
Biett, médecin.
Bigot, commis-greffier.
Billard, pharmacien.
Bintot, médecin.
Bisson, *id.*
Blache, chirurgien.
Blachier, élève en médecine.
Blaise, infirmier.
Blanc, médecin.
Blanc (Edmond), secrét.-gén.
Blandin, chirurgien.
Blavier, commiss. de police.
Blazy, médecin.
Blin-Rousil, élève en médecine.
Bloch, limonadier.
Blondel (Bureau des hospices).
Blondel-Thillaye, médecin.
Boicervoise, administrateur.
Boillot, surveillant.
Boisduval, médecin.
Boissel, pharmacien.
Boisserie-Lasserve, médecin.
Boivin, chef du bureau.
Bompart, médecin.
Bonnassies, *id.*
Bondy (comte de), Pair de France, Préfet de la Seine.
Boniface, élève en médecine.
Bonis, médecin.
Bonnaire, élève en médecine.
Bonnardière (De La), vice-président du Conseil des Hospices.
Bonneau, médecin.
Bonnet, élève en médecine.
Boret (De), *id.*
Bossion, médecin.
Bottu-Desmortiers, élève.
Boudet, pharmacien.
Bouillet, médecin.
Boulay de la Meurthe, avocat.
Boullard, médecin.
Boullay, *id.*
Boullay, adjoint, 3e Arrond.
Boulu, médecin.
Bonquin, *id.*
Bourdon, *id*
Bourgeois, Maire, 5e Arrond.
Bourgeoise, médecin.
Bourjot-Saint-Hilaire, *id.*
Bourse, *id.*
Bousson, *id.*
Boutarel, négociant.
Boutin de Beauregard, médec.
Bouvattier, Maire, 8e Arrond.
Bouvier, médecin.
Boyer (le Baron), chirurgien.
Boys de Loury, médecin.
Boyveau, *id.*
Braive, *id.*
Brasseur, médecin étranger.
Bréard, élève en médecine.
Bréon, médecin.
Breschet, chirurgien.
Bressand, médecin.
Bret, employé.
Brettet, élève en médecine.
Brichetcau, médecin.
Brie, élève en médecine.
Brière de Boismont, chirurg.
Briére-Vallée, négociant.
Briquet, chirurgien.
Brochand, médecin.
Brossoneau, march. de bois.
Broussais, médecin.
Broustra, élève en médecine.
Brugère, médecin.
Brugière, *id.*
Brunet, L., *id.*
Brunet, P. E. A., élève en méd.
Brus, médecin.
Bucaille (Commiss. sanit.).
Buchet, élève volontaire.
Buet, médecin.
Burdel, *id.*
Bureau (Commiss. sanit.).
Burdin, médecin.
Bussy, chimiste.
Cadet-Gassicourt, Maire, 12e Arrond.
Cadore (de Nompère-Champagny, Marquis de).
Caillard, G. E. P., médecin.
Caillard, J. L., *id.*
Cailleau, avocat.
Caillot, pharmacien.
Candé, élève en médecine.
Caniou (Commiss. sanit.).
Canuet fils, médecin.
Campardon, *id.*
Cap, pharmacien.
Cappe, négociant.
Capron, élève en médecine.
Capuron, médecin.
Caraman (De), propriétaire.
Carbillet, élève en médecine.
Carbon (Abbé), supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.
Cardinal, élève en médecine.
Carpentier, médecin.
Carré, négociant.
Carron-Duvillards, médecin.
Carteau, médecin.

Carteron, élève en médecine.
Cassin, administrateur.
Castel, médecin.
Castries.
Cautin, marchand de bois.
Caventou, pharmacien.
Cazal, médecin.
Cazenave père, *id.*
Cazenave fils, *id.*
Cazentre, élève en médecine.
Caylus, Maire, 6e Arrond.
Cazalis, médecin suédois.
Cellières, pharmacien.
Ceré, élève en médecine.
Certain.
Chabaneau, médecin.
Chailly, C. M., *id.*
Chailly, J. N., *id.*
Chalais-Périgord, propriétaire.
Chalot (Commiss. sanit.).
Chapelain, médecin.
Chapotin, *id.*
Chardel, *id.*
Charpentier, J. M.; *id.*
Charpentier, P. A., *id.*
Chaslin, *id.*
Chaubart, *id.*
Chaudé, libraire.
Chaumonnot, médecin.
Chavannes (de).
Chéneau, médecin.
Chéreau, *id.*
Cherrier, marchand de vin.
Chevallier, chimiste.
Cheveigné, maître des requêt.
Chicaudart, boulanger.
Chocat, maître de pension.
Choiseul (le Duc de), président de la Commission de santé.
Choisy, élève en médecine.
Chollet, *id.*
Christin, négociant.
Clairain-Deslauriers, médecin.
Clemenceau, *id.*
Clément, *id.*
Cloquet (Jules), *id.*
Cochain, élève en médecine.
Cochin (Conseill. des Hosp.)
Cocteau, médecin.
Coffinières, avocat.
Coliuet, élève.
Collineau, médecin.
Collomb, *id.*
Collot, Direct. de la Monnaie.
Colmet-d'Aage, pharmacien.
Colombe (Lécorché), médecin.
Compain, élève en médecine.
Corby, médecin.
Cordier, *id.*
Corneilles (De).
Cormick, élève en médecine.
Costa, médecin.
Costel, *id.*
Coster, *id.*
Cotelle, notaire.
Cottereau, secrét. de Commiss.
Coutard, médecin.
Courhaut, *id.*
Courties, *id.*
Cousin, *id.*
Couverchel (Commiss.).
Crosnier, ex-Maire.
Cruveilher, médecin.
Cullerier, chirurgien.
Cuvelier, médecin.
Dalmas, *id.*
Dancourt (Commiss. sanit.).
Danjan, administrateur.
Danyau, médecin.
Dardoire (Commiss. sanit.).
Dartiguelongue, off. de santé.
Daubine, élève en médecine.
Debranville (Commiss.).
Defermont, *id.*
Defert, médecin.
Degros, off. de santé.
Debègue, secrétaire de Mairie, 10e Arrond.
Delabarre (Commiss.).
Delacloche, off. de santé.
Delacoux, médecin.
Delafolinie, *id.*
Delamarre, négociant.
Delanglard, médecin.
Delaunay, *id.*
Delaporte, avocat.
Delaquecille (Pomp. funéb.).
Delaruelle, médecin.
Deleflie, élève en médecine.
Delestre (Commiss.).
Delille, élève en médecine.
Delmas, médecin.
Delondre, *id.*
Delvincourt, *id.*
Demey, *id.*
Demilly, élève en médecine.
Demont, médecin.
Demonts, Adj., 11e Arrond.
Deuche, avocat.
Denis, médecin.
Denis-Goulvin, off. de santé.
Denise, E. L. A., architecte.
Denise, M. H. A., avoué.
Dequest, élève en médecine.
Dequevauviller, *id.*
Derosne, manufacturier.
Descuret, médecin.
Desgenettes (le Baron), médec. et Maire, 10e Arrond.
Desgranges, négociant.
Deslauries, pharmacien.
Desportes, administrateur.
Desprez, A. L. F., *id.*
Desprez, P. G. M. (Commiss.).
Destors, propriétaire.
Destréez, médecin.
Deval, élève en médecine.
Devaux, audit. au C. d'Etat.
Deville, médecin.
Devillier, *id.*
Dhéré, *id.*
Dias, élève en médecine.
Donnier, chimiste.
Dorbigny, élève en médecine,
Dornier, F., *id.*
Dornier, P., *id.*
Dorte, *id.*
Douglas, médecin étranger.
Doumic, *id.*
Dourlens, Commiss. de Police.
Drappier, chimiste.
Dubail, pharmacien.
Dubarle, élève en médecine.
Dublanc, pharmacien.
Dubois, médecin.
Dubois, J F., *id.*
Dubois, P. L. J. B., *id.*
Dubost, agent de surveillance.
Duca, médecin.
Duchesne, *id.*
Duchollet, élève en médecine.
Duclos, médecin.
Ducommun, *id.*
Dufilho, administrateur.
Duhamel, médecin.
Duhomme, élève en médecine.
Dujardin-Beaumet, médecin.
Dulys de Fergue, *id.*
Dumas, *id.*
Duméril, *id.*
Dumont, aide de M. Dupuytren.
Dunand, élève en médecine.
Duponcbel.
Dupuy, élève en médecine.
Dupuytren, G., chirurgien.
Durand (Commiss.).
Durnerin, médecin.
Durocher, *id.*
Durozoir, professeur d'histoire.
Dussault, élève en médecine.
Duval, médecin.
Edmonds, *id.*
Edwards, *id.*
Emery, *id.*
Estienne, pharmacien.
Etoc, élève interne.
Evrard, élève commissionné.
Evrard, F., élève en médecine.
Fabré-Palaprat, médecin.
Falret, *id.*
Fautrel, *id.*
Favière, négociant.
Favrot, médecin.
Faye, audit. au Conseil d'Etat.
Ferand, médecin.
Feray-Demay, *id.*
Féron, *id.*
Ferrand de Missol, *id.*

Fesq, élève en médecine.
Feydeau, receveur de rentes.
Fiard, médecin.
Fisson, élève en médecine.
Fizeau, médecin.
Fleuriais, Commiss. de Police.
Foissac, médecin.
Follope, pharmacien.
Fontan, élève en médecine.
Fontaine, chirurgien.
Fontanier, employé.
Forcinal, élève en médecine.
Forget, médecin.
Fouquier, *id.*
Fourcadelle, *id.*
Fournier, C. É.
Fournier-Duportail, médecin.
Foy, *id.*
Fraisse, élève en médecine.
François, A., médecin.
François, F., élève volontaire.
Frappart, médecin.
Frary, élève en médecine.
Fremeaux, médecin.
Frémineau, off. de santé.
Frère, élève en médecine.
Froment, orfèvre.
Fuster, médecin.
Gagnebé, élève en médecine.
Gaide, médecin.
Gaimard, *id.*
Galtier, *id.*
Garnier, J. F., *id.*
Garnier, L. F., *id.*
Gau, architecte.
Gaudelet, élève en médecine.
Gaudriot, médecin.
Gaudy, propriétaire.
Gautier, élève en médecine.
Gauthier de Claubry, chimiste.
Gauthier de Claubry, médecin.
Gauthier de Septmuncel, médecin.
Gautrelet, élève en médecine.
Geniez, médecin.
Gendrin, *id.*
Geoffroy, négociant.
Gérard, élève en médecine.
Gérardin, médecin.
Germinet, négociant.
Gibert, médecin.
Gillet, Adj., 11[e] arrondissem.
Girot, médecin.
Gisquet, Préfet de Police.
Godot, élève en médecine.
Goury-Duvivier, médecin.
Gogot, *id.*
Gombert (De), conseiller référ.
Gontier-Saint-Martin, médecin.
Gordon (De), propriétaire.
Gorgeret, médecin.
Got, Adj., 8[e] arrondissement.
Goury, médecin.
Grammaire, pharmacien.
Grand, élève en médecine.
Grémand, *id.*
Grenet, propriétaire.
Gresely, médecin.
Grillon, architecte.
Grodard, élève en médecine.
Grondard, négociant.
Gros, médecin.
Grosjean, *id.*
Grosmort (Commiss. sanit.)
Gooz, élève commissionné.
Guéneau de Mussy, médecin.
Guérard, *id.*
Guerbois, *id.*
Guersent, *id.*
Guesdon de Freneuse, *id.*
Guiard, *id.*
Guichard, *id.*
Guichenot, élève en médecine.
Guillery, médecin-pharmacien.
Guillard, J. E. B., médecin.
Guillard, S., *id.*
Guillemot, M., *id.*
Guillemot, P., *id.*
Guillot, commissionné.
Guilloux, élève en médecine.
Haas, médecin.
Habert, pharmacien.
Haguette, médecin.
Hamel (Commiss. sanitaire).
Hanin-Demerson, médecin.
Hamot, architecte.
Happey fils, propriétaire.
Haraque, médecin.
Hatin, A. F., *id.*
Hatin, J., *id.*
Hauregard, *id.*
Hébert, J., passementier.
Hébert, L. N., journalier.
Hébrey, médecin.
Hély-d'Oissel, vice-président du Conseil de santé.
Henin, négociant.
Henry, médecin.
Hermel, élève en médecine.
Hernu, médecin.
Hervet de Chégouin, *id.*
Hollart, *id.*
Hollier.
Honoré, médecin.
Horteloup, *id.*
Houdail, marchand de bois.
Houssard (Abbé).
Hubert (D'), Adj., 5[e] Arrond.
Huet-Després, médecin.
Hugeuny, élève volontaire.
Hun, élève en médecine.
Hureau, médecin.
Huron, *id.*
Husson, *id.*
Husson, L., chirurgien.
Huzard fils, vétérinaire.
Huzard-Courcier, imprimeur.
Jabalot, médecin.
Jacob-Buchenel, *id.*
Jacquinelle, *id.*
Jadelot, *id.*
Jadioux, *id.*
Jame, *id.*
Janin, *id.*
Jaudin, Directeur de la Filature des Indigens.
Jeannin, médecin.
Joannes-Clérambourg, pharm.
Jobert, médecin.
Jodin, *id.*
Jolly, *id.*
Jones (Th. W.), élève en méd.
Joubert (A.), médecin.
Joubert (N. R.), Directeur de l'Octroi de Paris.
Jourdan, admin. des Hospices.
Jouvencel, audit. au Cons. d'Et.
Juliard, élève en médecine.
Jussieu (L. de), secrétaire-général de la préfecture de la Seine.
Kæmpfen, médecin.
Kapeler, *id.*
Kergolay (H. de), propriétaire.
Kimzli, médecin.
Kœnig, officier de santé.
Labalte (Commiss. sanit.).
Labarraque, pharmacien.
Labat, médecin.
Lablanchetais (De).
Laborie, Ed., élève en médec.
Laborie, Em., *id.*
Labric, médecin.
Labuxière, élève en médecine.
Lacaze, médecin.
Lacroix fils, *id.*
Lacroze, *id.*
Lafargue, élève en médecine.
Lafon, médecin.
Lagneau, *id.*
Lalesse, avocat.
Lallemand (Commis. sanitaire)
Lalourcey, médecin.
Lamouroux, *id.*
Lamy, élève en médecine.
Langlebert aîné, élève en méd.
Langlebert jeune, *id.*
Lapeyre, *id.*
Lassis, médecin.
Lassabathie.
Larroque, élève en médecine.
Larroque (De), médecin.
Latour, élève en médecine.
Laugier, chirurgien.
Laurand, médecin.
Laurens, élève en médecine.
Laurent.
Lauzin, médecin.
Lavilletelle, Marien, *id.*

(Suite de cette liste au trimestre prochain.)

ANNUAIRE.

N° IV.

BULLETIN DES HOMMES UTILES.

LA TROISIÈME ANNÉE ou SÉRIE du Recueil fondé par la SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN est terminée. Soixante-douze portraits, avec notices biographiques, ont été mis au jour dans les douze premiers cahiers trimestriels de ce Recueil, et tel a été le succès de cette publication, dont la première pensée appartient à la France, mais qui a été accueillie avec faveur par toutes les nations, que dans moins de deux ans et demi, depuis juin 1833 jusqu'en octobre 1835, d'après le chiffre moyen des distributions d'exemplaires de chaque année ou série, avec texte français, il est honorable pour notre pays de pouvoir déclarer qu'il a été publié en France, au nom de notre Société, pas moins de NEUF CENT MILLE PORTRAITS, avec Neuf cent mille notices biographiques, de *Bienfaiteurs et Bienfaitrices de l'Humanité*, de tous pays, et choisis dans toutes les conditions, depuis le rang suprême jusqu'aux plus obscures familles.

C'est pour la première fois, sans doute, que l'on voit figurer, comme personnages bien dignes de mémoire et offerts à l'admiration de la postérité, à côté de rois et de princes, de prélats et de généraux, l'homme du peuple qui n'a pas fait fortune mais qui a fait du bien; ce vieux domestique, modèle d'un dévoûment vraiment héroïque et jusqu'à ce pauvre esclave noir, le sauveur et le bienfaiteur des blancs, qui ne l'auront pas tous oublié! A côté de la femme d'un premier ministre, plus grande encore par ses bienfaits que par l'illustration de sa famille, on a vu figurer la pauvre et courageuse ouvrière!

Des membres de l'Institut de France, des écrivains distingués en tout genre et de toutes nations, ont accordé leur concours à cette bonne œuvre. Ici, de nouveaux contrastes se sont offerts entre les auteurs et les sujets. La notice sur la femme du peuple a été écrite par une comtesse, et la notice sur le vieux domestique a été rédigée par un marquis!!!

Plus de *Seize Mille Médailles* de bronze, à la double effigie de MONTYON et FRANKLIN, ont été distribuées! Un rapport sur les *Médailles d'or* distribuées en 1835 sera joint au premier cahier trimestriel de la quatrième année ou série, qui paraîtra dans les premiers jours de janvier 1836. On y lira qu'un monarque étranger, ayant appris que notre Médaille d'or était destinée à l'un de ses sujets, a voulu qu'elle fût remise solennellement à ce Bienfaiteur, par l'héritier du trône. Ainsi le *Culte de la Reconnaissance* est fondé, honoré, propagé, de par les Rois et de par les Peuples!

Il est à remarquer aussi que les belles et riches fondations d'utilité publique, dues à de simples particuliers, n'ont jamais été plus nombreuses en France que dans ces dernières années. Les fondations Boulard, Brezin et Devillas, à Paris, D'Aligre à Chartres, Foix à Melun, Keralio à Brest, Majour à Brives, Wicar à Lille, Henry à Cherbourg, etc., forment un capital de plusieurs millions. Un Registre, pour les actes de dévoûment et de charité, honorable innovation due à la municipalité de Quimper, est encore d'un bon exemple. Il a donc fallu que le *Livre de la Reconnaissance* s'agrandît dans la proportion des Bienfaits. C'est dans de telles intentions et d'après les desirs exprimés par un grand nombre de Fondateurs-Souscripteurs, que les Bulletins de l'Annuaire seront dorénavant transformés en CHRONIQUE DES HOMMES UTILES, journal de la Bienfaisance. Cette Chronique, qui recevra plus d'extension que le Bulletin, sera annexée à chaque livraison trimestrielle contenant toujours même nombre de portraits et notices. Il ne semble pas nécessaire d'insister sur l'utilité de cette addition, qui aura porté presque au double le texte du Recueil, à partir de 1836, sans augmentation du prix d'abonnement.

HABITANS DE PARIS ET DE LA BANLIEUE DE PARIS,

Qui ont obtenu la grande Médaille pour soins donnés aux Cholériques en 1832 *et* 1833. (Suite de la Liste.)

Lebobe, Commiss. sanit.
Lebreton, J. A. E., médecin.
Lebreton, P., *id.*
Lecacheux, *id.*
Lecœur, élève en médecine.
Lecanu, pharmacien.
Leclerc, Th., libraire.
Lecoq, J. J., médecin.
Lecoq, L. E., notable.
Lecreux, G. A. J., *id.*
Lecuyer, élève en médecine.
Lefebvre.
Lefebvre, F., médecin.
Lefort, Maire, 1er Arrondiss.
Legentil, négociant.
Léger, F. O., médecin.
Léger, Th., *id.*
Legrand, *id.*
Legras, *id.*
Legros, *id.*
Lehelloco, *id.*
Lehu, *id.*
Lejeune, élève en médecine.
Leloup, pharmacien.
Lelut, médecin.
Lemaire, *id.*
Lemaire, J. J., *id.*
Lemasson-Delalande, élève.
Lembert, médecin.
Lemoine, *id.*
Lenoble, avocat.
Lenoir, Commissaire de Police.
Lemarchand, Commiss. sanit,
Leprince, pharmacien.
Lequetinel de Lignerolles, méd.
Leret, Bureau de Bienfaisance.
Leriverand, élève en médecine.
Lerminier, médecin.
Leroux, A. H., médecin.
Leroux, J. B. P., Comm. sanit.
Leroy, J. T., médecin.
Leroy-d'Etiolle, *id.*
Lesbazeilles, J. B., *id.*
Lesecq, négociant.
Lesseré, élève en médecine.
Leuret, médecin.
Levainville, comm. de roulage.
Levé, curé de Chaillot.
Leveille, médecin.
Levillain, Adj., 7e Arrondiss.
Levy, élève en médecine.
L'Herbon de Lussat.
Liancourt (le Duc de).
Lillers (le Comte de).
Lisfranc, chirurgien.
Loiseleur-Deslonchamps, méd.
Londe, *id.*
Lozes, médecin.
Locquet, Maire.
Louis, médecin.
Louveau, notaire.
Louyer-Villermay, médecin.
Loyeux, commiss. de police.
Lugol, médecin.
Lurguie, élève en médecine.
Lustreman, chirurgien.
Magendie, médecin.
Mailli, *id.*
Maindrault, *id.*
Maingault, *id.*
Magin, J. B.
Mala, Adj., 4e Arrondissement.
Malgaigre, médecin.
Mallet (James), banquier.
Malleval, secrétaire-général de la Police.
Mancel, médecin.
Manec, P. A., chirurgien.
Manceau, médecin.
Mansais, Bur. de Bienfaisance.
Manuel, médecin.
Maratuch, élève en médecine.
Marc père, médecin.
Marc fils, *id.*
Marcandier, pharmacien.
Marchand, anc. Maire, 7e Arr.
Mare, pharmacien.
Marjolin, chirurgien.
Marmet, négociant.
Martin, élève en médecine.
Martin, A., médecin.
Martin, A. F., pharmacien.
Martin, A. F., médecin.
Martin, H., *id.*
Martin, J. P., *id.*
Martin-Saint-Ange, *id.*
Martin-Solon, *id.*
Martineau, banquier.
Martinet, médecin.
Marx, *id.*
Marye, *id.*
Masse, *id.*
Massié, officier de santé.
Masson, médecin.
Maury, *id.*
Mayer, chirurgien.
Mazières, P. L. G.
Mège, médecin.
Mélier, *id.*
Melique, Commiss. sanitaire.
Ménière, médecin.
Menville, *id.*
Meray, *id.*
Mercy (De), *id.*
Merland, médecin.
Mesnil, Commiss. sanitaire.
Meurice, J. G.
Michel, élève en médecine.
Mirambeau, médecin.
Miquel, *id.*
Miquet, élève en médecine.
Mitivié, J. E., médecin.
Monod, chirurgien.
Montanari, médecin.
Moncla, *id.*
Montmorency (le Baron de).
Morand, Commiss. sanitaire.
Moreau, élève en pharmacie.
Moreau, J. B. A. V., médecin.
Moreau, M. F., *id.*
Moreau, Maire, 7e Arrondiss.
Marchoine, propriétaire.
More, Commiss. sanitaire.
Moret, médecin.
Morin, J., *id.*
Morin, J. B., élève en médec.
Morin, J. C., *id.*
Morin, F. V., médecin.
Morin-Riolan, élève en médec.
Motteau, *id.*
Moulin, médecin.
Moulinier, Bureau de Bienfais.
Mouillet, médecin.
Moutier, *id.*
Moutillard, pharmacien.
Moyuier, médecin.
Moysen, *id.*
Mugnier, propriétaire.
Nacquart, médecin.
Nehrer, médecin hongrois.
Nelaton, élève interne.
Nève, libraire.
Neveaux, secrétaire de mairie, 3e Arrondissement.
Nicault, médecin.
Nicot, *id.*
Niquet, négociant.
Noël, F.
Noël, J. E. F.
Nolé, élève en chimie.
Nolette, médecin.
Olinet, *id.*
Olivier d'Angers, *id.*
Paclhod, L., *id.*
Paclhod (neveu), P. L., *id.*
Pagueguy, *id.*
Pailloux, *id.*
Panier, élève en médecine.
Pantrot, *id.*
Parent, médecin.
Parent-Aubert, élève en méd.

Parent-Duchâtelet, médecin.
Paris, F. M., propriétaire.
Paris, C. H., médecin.
Parisel, élève en médecine.
Pariset, médecin.
Parmentier, Commiss. sanitaire.
Partarrieu-Lafosse, *id.*
Paston, élève en médecine.
Pâtissier, négociant.
Patrix, médecin.
Paula, élève en médecine.
Paulin, médecin.
Pavet de Courteille, *id.*
Pedebideau, élève volontaire.
Pelletan, G., médecin.
Pelletan, J., *id.*
Pel'etier, pharmacien.
Perducet, marchand de vins.
Peronnaux de Besson, médecin.
Perraudin, *id.*
Perier (Casimir), Ministre de l'intérieur, President du Conseil des Ministres.
Perrin, élève en droit.
Pertus, médecin.
Petcaux, élève en médecine.
Petit, E. I., médecin.
Petit, H., *id.*
Petit, J. C. A., chimiste.
Petit, L. D. S., négociant.
Petit-Cuenot, élève en médec.
Peyronnenc, médecin.
Philipeaux, élève en médecine.
Pical, dentiste.
Picard, médecin.
Pich, *id.*
Pichard, *id.*
Pichon, A. S. C., médecin.
Pichon, L. J., élève en médec.
Pichonnière, médecin.
Piédagnel, *id.*
Pigeaux, *id.*
Pigny, officier de santé.
Pillon, médecin.
Pinel (Scipion), *id.*
Piogey, *id.*
Piorry, *id.*
Piquères, élève en médecine.
Piron-Sampigny, médecin.
Pitois, C. J. P.
Planche, pharmacien.
Plauté de Mangelle, médecin.
Plisson, Commiss. sanit.
Pochard, avocat.
Poirier, élève en médecine.
Poiseuille, médecin.
Pommier, chirurgien-major du 6ᵉ Dragons.
Porcher de la Fontaine, Adjoint, 1ᵉʳ Arrondissement.
Potier, propriétaire.
Pottier, médecin.
Pouget, *id.*
Poumiès de la Siboutie, méd.
Poyer, au Val-de-Grâce.
Prémonville (De), propriétaire.
Pressat, médecin.
Prestat, Commiss. sanit.
Prévost, G. A., élève en méd.
Prévost, L. C., Commiss. sanit.
Pruss, médecin.
Puche, *id.*
Pujos, *id.*
Puzin, *id.*
Queven, élève en médecine.
Quevreux, à la Mairie, 10ᵉ Ar.
Raffin, médecin.
Ragon, élève en médecine.
Ratier, médecin.
Raulin, *id.*
Rauzières, élève en médecine.
Rayer, médecin.
Raymond, H., *id.*
Raymond, V., élève en médec.
Récamier, médecin.
Reddet, *id.*
Regnauld, pharmacien.
Regnauld, médecin.
Regnier, *id.*
Renauldin, *id.*
Renault, élève en médecine.
Renaut, *id.*
Reis, médecin.
Rendu, P., élève bénévole.
Rendu (le Baron).
Renou, manufacturier.
Renouard, H., négociant.
Renouard, Maire, 11ᵉ Arr.
Rey, H. J. M., élève en médec.
Rey, J. C., médecin.
Riant, Commiss. de la Mairie, 10ᵉ Arr.
Ribes, élève en médecine
Richerand, médecin.
Richart, J., négociant.
Richart, J. B., pharmacien.
Richart de la Hautière, négoc.
Ricord, médecin.
Riembault, élève en médecine.
Rigault, *id.*
Rique, médecin.
Roard de Clichy, Commiss. san.
Robert, A., chirurgien.
Robert, au Val-de-Grâce.
Robin, F., élève en pharmacie.
Robin, P. J., propriétaire.
Roche, C. L., médecin.
Roche, D. E., *id.*
Rochefoucauld (H. de La), propriétaire.
Rochefoucauld (P. de La), *id.*
Rochoux, médecin.
Roger, Aumonier de la Pitié.
Roger, médecin.
Rossigneux, recev. des finances.
Rossignol, élève en médecine.
Rostan, médecin.
Rouhette, élève en médecine.
Rousseau, Maire, 3ᵉ Arr.
Rousseau, J. B., Commiss. sanit.
Rousseau, L. F. E., médecin.
Rozier, agent de surveillance.
Ruchez, médecin.
Rullier, *id.*
Sabouraud, élève en médecine.
Saintard, marchand de bois.
Salacroux, médecin.
Salleron, Maire, 12ᵉ Arr.
Salleron, médecin.
Salone, *id.*
Sanson, chirurgien.
Sanson, médecin.
Sarazin, *id.*
Sarlandière, *id.*
Savenières (De), *id.*
Savoie, élève en médecine.
Scellier, médecin.
Scott (Patrick-Hugh), *id.*
Segalas, *id.*
Ségur (De), secrét. du Conseil supérieur de santé.
Seigneur, élève en pharmacie.
Sennevois (le Marquis de).
Serres, médecin.
Seurat, élève en médecine.
Sevestre, médecin.
Shrimpton, médecin étranger.
Sibille, médecin.
Sichel, *id.*
Simon, *id.*
Simouin, chimiste.
Sirdey, médecin.
Skiers, *id.*
Soubeiran, chef de la pharmacie centrale.
Souchière, médecin.
Soubert, pharmacien.
Subert, marchand de bois.
Sterlin, médecin.
Suppo de Valetti, *id.*
Tacheron, *id.*
Tadini, *id.*
Taillefer, élève commissionné.
Taffin, médecin.
Talon, *id.*
Tanouarn (le Vicomte de).
Tascher (De), du comité central de santé.
Taschereau, J., propriétaire.
Tassin, élève en médecine.
Tarry, A.
Teissier, médecin.
Ternaux-Mortimer, auditeur au Conseil d'Etat.
Ternon, pharmacien.
Terrier, médecin.
Thévenard, élève en médecine.
Teyssier, *id.*
Thenet, *id.*

Thépault, élève commissionné.
Thierry, A., Commiss. sanitaire.
Thierry, P., médecin.
Thillaye, *id.*
Thomas, A. G. F., notable.
Thomas, F., médecin.
Tonnellier, agent de surveill.
Trébuchet, chimiste.
Trélat (Ulysse), médecin.
Tremery, ingénieur.
Trèves, élève en médecine.
Trigout, à la Mairie, 10e Arr.
Troussel, médecin.
Vaillant. *id.*
Valdruche, Adm. des Hospices.
Vanvel-Senacr, médecin.
Varennes (Des), employé.
Vassal (A.), commiss. de police.
Vassal, L. B., Commiss. sanit.
Vasseur, médecin.
Véc, pharmacien.
Velpeaux, chirurgien,
Ventz-Lacretelle, employé.
Vergne, élève en médecine.
Verpillat, médecin.
Viallard, *id.*
Vidal, Commiss. sanitaire.
Vidal de Cassis, médecin.
Vielcastel (De).
Vignardonne, médecin.
Vigny-Jacomin, *id.*
Vigreux, officier de santé.
Vilcoq, Adj., 5e Arrondissem.
Villeneuve, médecin.
Villermé, *id.*
Vincent, avoué.
Vinchon, médecin.
Voisenet, *id.*
Voisin, F., *id.*
Voisin, O.
Volland, Bureau de charité.
Vosseur, médecin.
Wafflart, pharmacien.
West, médecin.
Würtz, libraire.
Worms, médecin.
Yautier, négociant.
Ysabeau, médecin.

La liste des habitans de la ville de Paris ayant été close au nombre de mille personnes, par ordonnance du 6 février 1833, et publiée dans le Moniteur du 18 mars, une liste supplémentaire, pour les habitans de la Banlieue, a été approuvée, par ordonnance du 3 mars, et publiée au Moniteur du 14 mai.

Bean, Maire de Puteaux.
Boyé, *id.* de Saint-Denis.
Carré, médecin, à Saint-Denis.
Chaalons, desservant, *id.*
Chalut, off. de santé, à Sceaux.
Chardon, médecin, à Saint-Denis.
Chaussard, curé de Charenton-le-Pont.
Chupein, médecin, à Saint-Denis.
Colon, *id.*, *id.*
Commecy, chirurgien, *id.*
Comet, médecin, *id.*
Cousté, carrier, à Sceaux.
Destouches, médecin, à Saint-Denis.
Doumairou, *id.*, *id.*
Dudon, *id.*, *id.*
Fourcade-Prunet, *id.*, *id.*
Gérardin, médecin, à Sceaux.
Girand, chirurgien à Saint-Denis.
Godefroy, plâtrier, à Sceaux.
Gonbaux-Labouret, officier de santé, *id.*
Grébaux, clerc de notaire, à Saint-Denis.
Guilbert, desservant, à Sceaux.
Haguette, médecin, à Saint-Denis.
Jessaint (De), ancien sous-préfet de Saint-Denis, *id.*
Juge, avoué, à Sceaux.
Lacroix, médecin, *id.*
Larcher, *id.*, à Saint-Denis.
Laforest, Adjoint d'Arcueil.
Leveville, J. F. L., officier de santé, à Saint-Denis.
Martin, médecin, à Sceaux.
Mène, médecin, à Sceaux.
Monfray, officier de santé, *id.*
Mitivié, médecin, *id.*
Paillette, limonadier, à Saint-Denis.
Petit, médecin, *id.*
Quoinal, Adjoint de Grenelle.
Ramon, médecin, à Sceaux.
Rapatel, *id.*, *id.*
Raphel, *id.*, *id.*
Rivet, officier de santé, *id.*
Savouré, Maire de Fresnes.
Thore, médecin, à Sceaux.
Toutant, conseiller municipal à Saint-Denis.
Venteuat, notaire, à Sceaux.
Vidiard, officier de santé, *id.*
Vitry, Maire de Fontenay-sous-Bois.

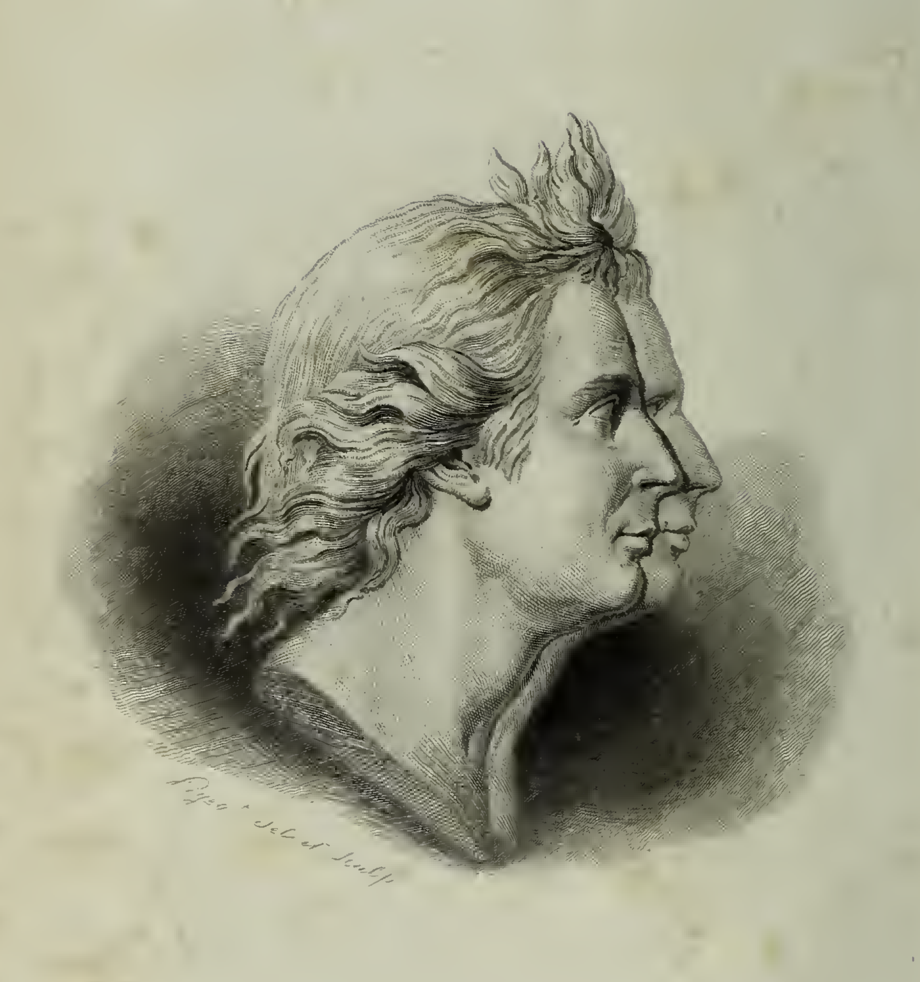
LISTES DES SOUSCRIPTEURS-FONDATEURS.

Beaucoup de réclamations relatives au peu de listes de souscripteurs déjà publiées dans le N° II du *Bulletin des Hommes utiles* (1835), de nombreuses demandes, soit en rectification ou addition, soit en suppression de noms, et les observations d'un grand nombre de souscripteurs, ont fait ajourner la continuation de cette publication, jusqu'au temps où il sera devenu possible de lui donner un caractère plus durable, de nouvelles villes et de nouvelles familles prenant place, chaque jour, dans les registres de souscriptions.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS-FONDATEURS.

MM. les souscripteurs-fondateurs sont avertis que le cahier du 1er trimestre de la 4e Série (an 1836), est sous presse pour paraître dans les premiers jours de janvier 1836, et contiendra six portraits gravés par MM. Forster, chevalier de la Légion-d'Honneur, auteur des belles planches de Didon, François I à Saint-Denis, etc.; Bouvier de Genève, graveur du portrait de Franklin; Martinet, grand prix de Rome, etc.; Tony Goutière, graveur des portraits de Schlaberndorf et Boigne; un groupe de M. Hardivillier, etc, etc.

Des *Titres* et *Tables* pour les trois premières Séries du Recueil (années 1833-1835) seront distribués aux Souscripteurs avec le premier cahier de 1836.



LES FRÈRES MONTGOLFIER.

LES FRÈRES MONTGOLFIER.

Une grande manufacture à la tête de laquelle était un homme distingué par sa probité, son économie et la fermeté de son caractère, vivant en patriarche avec une épouse bonne et sensible, plusieurs de ses parens, et un grand nombre d'ouvriers qu'il traitait plus en ami qu'en maître, tel fut le berceau des deux frères MONTGOLFIER, qui devaient illustrer ce nom : JOSEPH-MICHEL, né à Vidalon-lez-Annonay, département de l'Ardèche, le 26 août 1740, et JACQUES-ETIENNE, le 7 janvier 1745. Leurs études furent, ainsi que celles de trois autres frères, dirigées vers les sciences, et arrivés à l'âge d'en apprécier toute la portée, ils les cultivèrent par goût, par entraînement.

L'aîné, JOSEPH, avait l'esprit inventif, et quoique du caractère le plus doux et le plus modeste, il ne put se soumettre aux règles méthodiques du collège d'Annonay, où il se trouvait avec ses frères. Ses idées l'appelaient vers la mécanique et les sciences physiques, c'était moins des livres que des instrumens qu'il lui fallait pour compléter les calculs difficiles auxquels il se livrait de tête et pour juger des effets qu'il pouvait attendre d'une machine qu'il construisait mentalement avec un tact et une sagacité que beaucoup d'hommes habiles et de savans eussent enviés. Ne trouvant point ce qu'il lui fallait, il résolut de gagner les rivages de la Méditerranée et d'y vivre en ermite ; il partit à treize ans, mais la faim l'arrêta dans sa route ; et ramené au sein de sa famille, il lui fallut reprendre le chemin du collège. Ce fut pour peu de temps ; il s'enfuit une seconde fois, gagna la ville de Saint-Etienne et là, caché dans un humble réduit, il se livra à des expériences de chimie, fabriqua du bleu de Prusse, et des sels utiles aux arts, qu'il colportait lui-même. Le produit de sa vente lui donna les moyens d'étendre ses excursions, d'avoir des livres, des outils et même de gagner Paris. Son but était d'y lier connaissance avec les hommes illustres de l'époque et de puiser dans leurs entretiens ce qu'il cherchait, ce qu'il voulait acquérir. Sur ces entrefaites, son père le rappela près de lui pour diriger une partie de son vaste établissement. Une semblable proposition lui sourit, et le voilà de retour, se promettant bien de mettre en exécution tout ce qui fermentait dans sa tête entreprenante. De nouvelles contrariétés l'attendaient. Les routes qu'il voulait frayer étaient tellement nouvelles qu'elles épouvantèrent l'esprit d'ordre et l'économie rigide de la maison ; son père préféra l'éloigner et lui fournir les fonds nécessaires pour jeter les bases de la manufacture de Voiron, département de l'Isère. Il exigea seulement que Joseph s'associât son frère Augustin, qui devait s'occuper spécialement de l'administration. Quelques soins que celui-ci pût donner, rien n'empêcha la ruine de l'établissement peu de temps après sa mise en train. Les distractions continuelles de Joseph, dont la tête était sans cesse occupée de projets étrangers les uns aux autres, la facilité de son caractère et sa bonhomie l'entraînèrent de pertes en pertes : il fallut tout quitter et, de retour à Annonay, son père le décida à se marier, en 1770, avec une de ses parentes, femme économe, et dont la prévoyance devint un noble contrepoids à l'insouciance de son époux pour ses intérêts domestiques.

Destiné à l'architecture, ETIENNE fut envoyé de bonne heure à Paris où il se forma sous le célèbre Soufflot, architecte de l'Hôtel-Dieu de Lyon et du Panthéon français, et devint bientôt en état de bâtir plusieurs édifices publics. Il

avait tellement approfondi les mathématiques qu'il passait auprès des savans les plus distingués pour donner les plus grandes espérances. Les veilles et le travail ne lui coûtaient rien pourvu qu'il arrivât à la solution d'un problème et il ne s'arrêtait qu'aux plus compliqués, à ceux qui rebutaient la patience la mieux éprouvée. A trente ans, il se rendit à Annonay pour obéir à son père, qu'il aimait tendrement et se joindre à son frère dans la vue d'améliorer les procédés de leur manufacture, d'en étendre les ressources, et de l'élever au-dessus de tout ce que l'Europe pouvait citer alors de plus parfait.

Pendant que Joseph simplifiait la fabrication du papier ordinaire, donnait à celle des papiers peints de diverses couleurs une nouvelle vie et qu'il les composait de différentes matières; pendant qu'il trouvait l'art de couler des planches-stéréotypes et qu'il construisait une espèce de machine pneumatique, à l'aide de laquelle il raréfiait l'air dans ses moules; pendant qu'il imaginait le plan d'une pompe à feu d'une espèce particulière où l'eau réduite en vapeur n'entrait pas dans la composition de la machine (plan que sa répugnance à écrire ne lui a pas permis de terminer et de faire connaître d'une manière exacte); Etienne introduisait des améliorations importantes dans la préparation des colles, dans la distribution des séchoirs; il inventait des formes pour le papier grand monde (format alors inconnu); il trouvait le secret du papier vélin, et ne laissait au hasard qu'une part très petite dans ses nombreuses expériences. Ils se seraient arrêtés là tous les deux: ils avaient assez fait pour la gloire de leur nom, pour la haute prospérité de leur établissement, pour les progrès de l'industrie nationale. Mais ces travaux importans n'étaient à leurs yeux que les préliminaires d'autres travaux plus importans encore.

En 1777, parut en France la traduction d'un ouvrage de Priestley sur les différentes espèces d'air, publié à Londres, deux ans auparavant; elle tombe entre les mains des deux frères: la lire, en comprendre toute la portée, en extraire une pensée-mère, la développer et en saisir les nombreuses conséquences fut l'affaire d'un moment, et les deux frères de s'écrier: *il est maintenant possible de naviguer dans les airs.* Les calculs, les expériences vinrent fixer les lois de cette pensée nouvelle et donner de la consistance à l'étincelle échappée à leur génie. Cependant, ces calculs, ces expériences ne suffirent point à leur impatience, et se livrant d'un commun accord à toutes les profondeurs de l'investigation, ils essayèrent d'abord d'emmagasiner la fumée en quantité suffisante pour obtenir une force ascensionnelle, puis le gaz hydrogène, la vapeur de l'eau, le fluide électrique; ils s'arrêtèrent au fluide provenant de la combustion d'un mélange de paille et de laine hachée. Le moteur trouvé, il fallait inventer l'enveloppe pour le contenir et le poids qui devait le retenir, l'empêcher de s'élever à pure perte, sans cependant trop en diminuer la légèreté spécifique; puis il restait à faire des essais qu'il n'était pas aisé de cacher à un public malin, toujours prêt à rire, qui n'épargne point le ridicule à un inventeur malheureux, et ne lui sait aucun gré des efforts qu'il fait pour ouvrir de nouvelles routes aux sciences.

Un premier essai eut lieu à Vidalon avec des globes en papier; le second à Avignon avec un ballon de taffetas; le troisième se fit en grand appareil à Annonay, le 5 juin 1783, avec un ballon de trente-cinq mètres de circonférence, construit en toile doublée de papier, et du poids de 245 kilogrammes. Le succès couronna chaque fois l'entreprise, il en fut de même pour celles qui furent tentées à Versailles avec des animaux placés dans un panier au dessous du ballon, et à la Muette, près Paris, la nacelle étant montée par Pilâtre du Rosier et d'Arlandes. Les Montgolfières ayant livré les plaines de l'atmosphère à la puissance de l'homme, furent l'objet de toutes les conversations; la mode s'en empara: il n'y eut plus de solennité sans Montgolfières. Un jeune écolier, sur les indications les plus légères et sans autre guide que son génie inventif, fut l'un

des premiers à donner ce spectacle aux habitans des provinces. Son expérience eut lieu dans la ville de Laval. Envoyé à Paris, au moyen d'une souscription, cet enfant est devenu l'un de nos physiciens distingués en même temps que peintre et créateur de la méthode du *Dessin d'après Nature* : c'est notre vénérable éditeur, le professeur J.-F. Le Breton.

Jaloux d'une semblable découverte, que le temps devait perfectionner, des Anglais et des Portugais en réclamèrent l'idée première, les uns en faveur du moine Roger Bacon, les autres du moine Gusmao. De tristes compilateurs voulurent justifier ces prétentions, et même donner pour réalités les rêveries écrites de Lana et d'un autre moine appelé Galien, l'un et l'autre pauvres physiciens; mais il ne s'aperçurent pas qu'ils confondaient ensemble le vol à tire d'ailes, dont l'Allemand Deghen nous a prouvé la possibilité en 1812, et le ballon, proprement dit, espèce de voiture destinée à transporter hommes et marchandises. Le premier pas fait vers l'aérostation appartient tout entier à Joseph et à Etienne Montgolfier.

L'invention du parachute que l'on doit à Blanchard et à Garnerin fut un second pas important. Toutes les tentatives faites pour arriver à diriger le ballon comme on le fait pour un vaisseau qui se promène sur les eaux, n'ont pas encore été abandonnées.

Revenus aux travaux de leur manufacture, les deux frères Montgolfier éprouvèrent le besoin d'une machine propre à élever l'eau de la rivière à la hauteur de la pile de leurs cylindres. Ils imaginèrent un bélier hydraulique qui, sans piston, sans frottement, sans interruption et par la seule impulsion d'une chute de trois mètres, fait monter l'eau à plus de vingt mètres. Ils l'adaptèrent, en 1792, à leur établissement de Voiron, et en le voyant fonctionner, ils entrevirent la possibilité de lui donner une plus grande perfection. Ils y parvinrent d'une manière fort simple et non moins heureuse; ils le placèrent ainsi au premier rang des inventions utiles, puisqu'il peut être employé partout où les autres machines hydrauliques n'offrent aucune ressource.

Ils entreprirent encore ensemble un calorimètre. Leur but était de connaître s'il y a de l'avantage et de l'économie à se servir de tel ou tel combustible, comment il fallait alors en diriger l'emploi, et déterminer d'une manière positive la force du calorique qui se dégage des substances que l'on brûle. L'instrument inventé par Lavoisier pour ses expériences chimiques ne répondait pas à leurs vues, ils en créèrent un, propre à satisfaire le fabricant, le distillateur, le propriétaire rural et pouvant servir en même temps à différens usages dans l'économie domestique. Leur calorimètre remplit ces conditions, et, à une construction fort simple, il réunit l'avantage d'être peu coûteux.

Sept ans après, en 1799, pendant qu'ils cherchaient, sur les traces de Pascal, les moyens d'exécuter une presse hydraulique, Etienne, qui par suite de réflexions trop prolongées et de travaux gigantesques pour son âge, portait, dès sa 28e année, les signes d'une précoce vieillesse (tous ses cheveux étaient blancs), sentit qu'il touchait au terme de sa carrière; il mit ordre à ses affaires, et, sous prétexte d'un besoin urgent, il se sépara de son frère, de sa femme, de ses enfans; il entreprit un voyage pour leur épargner le spectacle de sa mort. Il s'en fut seul, et, comme il l'avait prévu, il mourut en chemin, au village de Servières, le 2 août 1799. Il succomba à une hypertrophie du cœur.

Autant pour diminuer le chagrin que la perte de son frère lui causait que pour payer à sa mémoire un tribut digne de tous les deux, Joseph continua leurs recherches pour la presse hydraulique; mais, apprenant que l'Anglais Bramah avait trouvé la solution du problème, il partit pour Londres, à l'effet d'en conférer avec cet habile mécanicien. S'étant aperçu qu'il avait suivi la même voie que son frère et lui, il compléta l'œuvre en réunissant leurs résultats aux siens, et l'instrument fut parfait au moment de sa publication. Cet acte généreux, que le patriote le plus austère ne saurait blâmer, a été

constaté par l'artiste anglais. Il a établi les droits d'antériorité des deux frères Montgolfier et publié la machine sous leurs trois noms réunis.

N'espérant plus goûter au lieu natal le bonheur qu'il y trouvait en y vivant avec son frère, Joseph résolut, à son retour de la GrandeBretagne, de se fixer à Paris. Il quitta donc les affaires pour toujours. Et, pour rendre sa résolution invariable, le gouvernement impérial eut le bon esprit de le placer à la tête du bureau consultatif des arts et manufactures et de le nommer démonstrateur au Conservatoire des Arts et Métiers : il fut enchanté de se trouver au centre de tous les objets qui pouvaient l'intéresser et en position de transmettre aux artistes, rangés autour de lui, ses conceptions ingénieuses, son habileté et cette facilité que donnent une théorie savante, une longue pratique, l'art de bien voir et de bien juger.

Quoique sans cesse visité par des personnes aimant à le consulter, parce qu'il était incapable d'abuser de leurs communications, parce qu'il prenait plaisir à faire servir aux progrès des autres les profondes connaissances qu'il avait si bien mûries, il trouva encore le temps de doter son pays d'un Evaporatoire mécanique d'une grande importance.

L'air ayant la propriété de vaporiser l'eau à toutes les températures, il ne s'agit que d'en mettre en contact une certaine quantité avec la matière humide que l'on veut dessécher, ou avec le liquide que l'on desire évaporer, pour obtenir en plus ou moins de temps un grand effet; mais ce procédé était lent, peu sûr, et il fallait, pour répondre aux besoins actuels des grandes fabrications, concentrer fortement le moût du raisin avant la fermentation, afin de le transporter du midi dans les départemens septentrionaux, et le leur offrir, sous un petit volume, de manière à pouvoir être employé sans crainte d'altération et à être rétabli dans son état primitif par l'addition d'une portion déterminée d'eau. Familiarisé avec le génie des inventions, Joseph Montgolfier imagina de suite son Evaporatoire mécanique. Il suffit d'un seul homme pour le mouvoir, pour obtenir un vent rapide, pour réduire en tablettes portatives une grande masse de moût de raisin, et même pour concentrer le vin et le cidre. Dans l'espace de douze heures, il évaporise 480 kilogrammes d'eau, et produit cent soixante-dix kilogrammes de sirop concentré. Ce travail fut le dernier.

Comme aux temps de son jeune âge, Joseph Montgolfier conserva jusqu'au quatorzième lustre ses habitudes laborieuses, sa naïve simplicité, sa franchise, sa bonhomie, son apathie apparente et ses distractions si singulières. Il avait joui, jusqu'en 1809, d'une santé forte et inaltérable, quand il fut tout-à-coup frappé d'une apoplexie sanguine et d'une hémiplégie. Les secours les plus empressés de la médecine ne purent lui rendre le libre usage de la parole, et c'était une privation très sensible pour lui qui aimait à communiquer toutes les idées qui fermentaient dans sa tête au simple mot de mécanique, au premier desir de l'industrie; pour lui surtout qui n'avait pu vaincre son extrême répugnance à les confier méthodiquement au papier. Il essaya vainement des eaux de Bourbonne et de celles de Balaruc. Le 26 juin 1810, une nouvelle attaque l'enleva pour jamais à sa famille et aux sciences.

Finissons par un trait qui honore le cœur de cet homme utile. Lors de la chute des premiers établissemens qu'il avait fondés à Voiron et à Beaujeu, un débiteur rusé était parvenu à surprendre la religion du tribunal de Lyon et à faire emprisonner Joseph Montgolfier. Le succès de cette mauvaise action fut de courte durée; le créancier lésé recouvra sa liberté et, pour réparation, il obtint une somme assez considérable; mais, en l'acceptant, il aurait cru porter atteinte à son honneur s'il eût gardé cette somme; il en fit don à l'hôpital d'Annonay, ne se réservant que l'usufruit, dont il disposa chaque année en faveur des enfans du débiteur, et il leur abandonna définitivement ce petit revenu dès qu'ils furent en âge de prendre une position sociale.

THIÉBAUT DE BERNEAUD.



A. T. TRIVULZI.

PRINCE TRIVULZI.

La première *Médaille d'or* de la Société Montyon et Franklin : le premier exemple de ces prix fondés par des Français et proposés par eux à tous les peuples, comme symbole de la reconnaissance due, en tout temps et en tous lieux, aux bienfaiteurs et aux bienfaitrices des hommes : c'est à l'Italie que la France en a décerné l'honneur!

La bienfaitrice de la cité de Novare; la généreuse fondatrice d'une École gratuite d'Arts et Métiers en faveur des enfans des classes ignorantes et indigentes; la femme bienfaisante qui a mérité le surnom du *La Rochefoucauld-Liancourt des Italiens*, madame la comtesse veuve Bellini, appartient par sa naissance à cette haute noblesse nationale de l'Italie, parmi laquelle la bienfaisance publique a compté tant d'illustres exemples. Il est peu de pays, en effet, où les fondations philantropiques aux frais des familles opulentes soient aussi nombreuses qu'en Italie. Dans cette belle et malheureuse contrée, il semble que les largesses privées se soient étendues en proportion des infortunes nationales. Tant de carrières de gloire se sont trouvées fermées, depuis les temps modernes, au génie italien! Honneur au caractère d'un grand peuple, dont les nobles familles, déchues de leur illustration politique, ont recherché encore la gloire des bienfaits dans les fondations utiles. C'est un genre de patriotisme que nulle puissance civilisée n'entreprendra sans doute de réprimer ni de prévenir. La conquête s'honore en protégeant de telles institutions. La bienfaisance est un lien de réconciliation entre la force et la faiblesse.

Nous commencerons, pour notre galerie des *Hommes utiles*, cette revue des bienfaiteurs italiens, par la grande cité de Milan.

Le nom de l'antique famille des Trivulzi est célèbre dans les fastes du Milanais, et se rattache à tous les grands évènemens politiques dont ce pays fut tant de fois le théâtre. Jean-Jacques Trivulzi, possesseur d'immenses trésors acquis par des moyens qui ne furent pas toujours honorables, reçut du roi Louis XII, en 1499, le bâton de maréchal de France, eut une grande part aux succès de Gaston de Foix et de François Ier, et mourut, en France, disgracié, en 1518. René, frère de Jean-Jacques, fut un des plus ardens Gibelins de son temps, et s'est, à diverses époques, signalé par son intrépidité et un dévoûment sans bornes à la cause de Louis-le-Maure. En 1524, un autre Trivulzi (Théodore) est nommé maréchal de France. Si la famille se glorifie de compter deux de ses membres décorés de la pourpre romaine, elle cite encore avec orgueil Antoine Trivulzi, qui eut une part très active dans les négociations pour la paix de Cateau-Cambrésis.

En 1678, Antoine-Théodore Gallio, duc d'Alvito, de la famille napolitaine, issue du pêcheur de Cernobbio, constitua héritier de son immense fortune Antoine Gaetan-Trivulzi, le père de celui dont nous allons parler et qui fit tourner au profit des indigens une part des grands revenus des deux maisons opulentes dont il était héritier.

Que l'histoire s'empare des hauts faits de l'illustre maison des Trivulzi, c'est son devoir; le nôtre, c'est d'appeler l'attention sur les hommes de tous les âges, de tous les pays et de tous les rangs, qui, étrangers aux actions d'éclat, se sont réfugiés dans la voie de la bienfaisance et ont caché leur vie dans des fondations utiles à l'humanité.

Antoine Ptolomée, prince Trivulzi, naquit à Milan, le 16 mai 1696.

Encore en bas âge, il perdit son père, et fut envoyé en Toscane pour y faire son éducation. Sa grande richesse empêcha ses professeurs d'exiger de lui l'application convenable, et de l'obliger à tirer profit des dispositions qu'il avait reçues de la nature. On écouta ses caprices, on s'y prêta trop légèrement, et lorsqu'il sortit du noble collège, comme il le disait lui-même, il en savait assez pour entrer au service militaire, mais point assez pour placer son nom sur la même ligne que ceux de ses aïeux. Il se rendit à Vienne en 1710. Le nom de sa famille, le luxe qu'il aimait à étaler, lui ouvrirent les portes de la cour, et comme il savait se plier à toutes les exigences des femmes et des ministres, il ne tarda pas à fixer les regards du souverain. L'empereur Charles VI et Marie-Thérèse, son épouse, le comblèrent de faveurs.

Loin de s'enorgueillir de sa position et de s'abandonner aux entraînemens d'une jeunesse bouillante et sans frein, il fit un retour sur lui-même, et il eut honte de son ignorance. Il voulut étudier l'histoire et connaître les ressorts qui font mouvoir le monde politique. Il appela près de lui les professeurs les plus instruits, se lia avec les hommes les plus distingués de son époque, et bientôt il fut en état de réparer les torts d'une éducation plus que négligée. Parmi les savans qu'il aimait à consulter, on cite particulièrement Facciolati de Padoue, qui fut érudit sans pédantisme, qui posséda la propriété du style plus qu'aucun autre latiniste moderne; le fameux abbé Galiani, de Naples; l'abbé Nicolini, de Florence; le célèbre mécanicien Jutiéri, ainsi que le poète Métastase.

Trivulzi eut quelque part aux négociations de 1718 à 1736 pour réduire le grand-duché d'Etrurie, et en particulier la principauté de Florence en simple fief de l'empire d'Allemagne, ce qui fut réalisé à la mort de Jean Gaston, dernier des Médicis. Durant mon séjour en Italie, je me suis procuré aux archives de l'ancienne secrétairerie d'état de Florence une copie du testament signé par Gaston, le 11 septembre 1731, qui donne de curieux éclaircissemens sur cet évènement de la diplomatie moderme : ces détails sont importans pour l'histoire, mais étrangers au sujet qui nous occupe.

Depuis 1721, Trivulzi avait été élevé au grade de général de cavalerie, et peu de temps après, nommé gouverneur de Lodi. Son administration fut paternelle et nullement onéreuse au pays.

Vers l'an 1739, il se maria, mais son union ne fut point heureuse. A peine eut-il perdu le fruit d'un amour de trop courte durée, qu'il se vit dans la cruelle nécessité de se séparer pour toujours d'une femme indigne de lui. Il mit beaucoup de dignité, il montra un grand désintéressement en ce moment grave. Il voulut imposer silence à la curiosité maligne, éviter le scandale, et il sut atteindre ce but difficile. Cette double circonstance influa singulièrement sur son existence. Il se résigna à la retraite, ne recevant qu'un petit nombre d'amis, avec lesquels il se livrait aux charmes de la littérature et aux épanchemens de l'intimité. Une seule chose était interdite à quiconque arrivait jusqu'à lui, c'était de parler de celle à laquelle il avait un instant donné son nom.

C'était ainsi que sa vie s'écoulait dans le silence d'une douce quiétude, et sans le bien qu'il aimait à dispenser par lui-même, ses contemporains eussent ignoré qu'il existât encore.

A cette époque, Milan possédait plusieurs grands établissemens de bienfaisance. Depuis 1534, elle avait un hospice où l'on recueillait les orphelins; en 1575, un autre fut érigé en faveur des pauvres mendians de l'un et l'autre sexe; et dans le même temps, celui des orphelins fut divisé en deux; le premier, destiné aux garçons; l'autre, pour les filles. Dans l'année 1631, plusieurs veuves riches se réunirent sous le nom de *Collége des Veuves*, et fondèrent une sorte de retraite pour quatorze femmes seulement, qui devaient apporter en entrant une somme de six cents livres, se soumettre à porter l'habit uniforme qu'elles avaient adopté et souscrire à leurs réglemens intérieurs. Ces quatre établissemens

subsistent encore et sont régis avec beaucoup d'ordre.

Trivulzi les reconnut insuffisans aux besoins de la population malheureuse de cette grande cité; dès-lors, il conçut le projet d'y pourvoir, et le 23 août 1766, il ordonna par testament que son vaste hôtel fût converti, à sa mort, en une maison de refuge pour les vieillards des deux sexes, impotens, exempts de maladies contagieuses, et appartenant de préférence à la ville de Milan ou bien à ses plus proches environs. Il imposa à cette fondation le nom de *Pio Albergo* (auberge pie); il la dota largement, en affectant à son entretien, le revenu de propriétés situées à Casalpuoterlengo, Trivulzio, Bettola et Retegno; il fit les fonds nécessaires pour acheter, à deniers comptans, les maisons particulières dont le voisinage pourrait nuire à la libre circulation autour de l'édifice, et en même temps pour indemniser les propriétaires, et jusqu'aux locataires, de leur déplacement. Il rédigea le code en vertu duquel le Pio Albergo serait régi, et il voulut que l'administration en fût confiée à douze députés, sous la présidence du chef du sénat. Une inscription simple, écrite en langue vulgaire, comme il conviendrait qu'elles fussent toutes, devait, selon le desir exprimé par le testateur, non-seulement dire le nom de l'auteur de la fondation, mais encore l'époque et le motif de l'établissement, et indiquer le jour de sa publique ouverture; mais une inscription latine fut officiellement envoyée de Vienne : c'est celle que l'on voit placée sous le vestibule de l'établissement. Les pauvres en entrant seraient heureux de la lire, de la répéter, ce plaisir on le leur ravit bien à tort, car elle les intéresse plus que tout autre : c'est ce que, dans leur langage expressif, ils appellent leur titre de noblesse, pourquoi les priver du bonheur d'en tirer vanité. Celle-là ne fait point de mal, elle élève l'âme.

Au moment de l'inauguration, le 1er janvier 1771, l'Albergo Pio compta cent pauvres. Ce fut un spectacle attendrissant d'entendre les bénédictions de ces vieillards malheureux au lieu même où, soixante-sept ans auparavant, les Arcades de Rome, invités par le père du prince Ptolomée et réunis à leurs frères de l'Italie tout entière, avaient tenu une bruyante et poétique assemblée. Le contraste était frappant. Des hommes, des femmes chargés d'années et d'infirmités, heureux de trouver, pour le restant de leurs jours, un asile assuré, une existence douce, des soins attentifs, s'approchant du buste de leur bienfaiteur, avec un saint respect, lui témoignant par gestes, par mots entrecoupés, la profonde gratitude dont ils étaient pénétrés, et se redisant, le cœur ému, le nom de celui qui les arrachaient aux misères, à l'abandon, qui poursuivent toujours le vieillard infirme et pauvre. Ils se trouvaient dans la même salle où ceux qui les avaient vus naître chantaient autrefois les plaisirs, invoquaient les muses et les dieux de la brillante mythologie. Metastase, qui avait assisté aux deux cérémonies, ne se les rappelait jamais sans émotion.

En mars 1786, le revenu de l'établissement ayant été accru, le nombre des pauvres fut porté à quatre cent quatre-vingts, puis à cinq cents qu'il renferme aujourd'hui. L'on y réunit d'abord le petit hospice des vieillards qui se soutenait difficilement et que l'on appelait *Ospedale di porta Vercellina*, du lieu de sa situation; puis diverses donations permirent d'élever le nombre des admis à celui qu'il compte depuis 1792.

Suivant les intentions du fondateur, chaque individu en état de travailler est invité à le faire pour le bien de l'établissement et pour augmenter la somme des jouissances de ceux qui sont privés des moyens de se rendre utiles. La moitié du bénéfice acquis appartient de droit au travailleur, l'autre moitié sert à former une masse que l'on répartit, à l'entrée de l'été, et au commencement de l'hiver, entre toutes les personnes impotentes : chacun est libre de disposer de sa portion comme il l'entend. Les dortoirs sont de vingt lits au plus et destinés à ceux qui aiment à vivre en compagnie; il y a des pièces séparées pour ceux qui demandent des

soins particuliers, ou qui ont acquis ce droit par des services rendus à l'établissement, par des économies ou par ancienneté. Du reste, tous sont nourris et vêtus de même, soumis à des heures réglées pour les sorties, pour le lever, le coucher et prendre les repas. L'infirmerie est réservée aux cas graves.

Antoine Ptolomée Trivulzi était mort à Milan, le 30 décembre 1767, âgé de soixante-et-onze ans; son corps avait été déposé sans pompe, et d'après son expresse volonté, dans un caveau de l'église des Capucins de cette ville; mais l'édifice ayant été vendu, en 1810, avant l'entière démolition on enleva ses restes, et le 21 mars 1813, ils furent conduits dans le Pio Albergo par les vieillards eux-mêmes, qui voulurent le porter à bras et payer ainsi une portion de leur dette envers leur bienfaiteur. Une pierre sépulcrale, avec inscription latine, indique l'endroit où Trivulzi repose aujourd'hui. Voici la traduction de cette inscription d'abord écrite en italien, puis imposée en langue latine :

« Les restes du prince Antoine-Ptolomée Trivulzi, déposés durant un demi-siècle, en l'église Sainte-Marie de la Porte-Orientale, en ont été enlevé par suite de la démolition de ce temple, et solennellement transportés ici le 21 mars 1813. Père et bienfaiteur de cet établissement, il voulut que son palais et ses revenus fussent consacrés à fournir un asile et un entretien convenables aux pauvres vieillards. Cette famille adoptive, accrue par les largesses de divers habitans et par la sage administration des directeurs, bénit sa mémoire et dépose au pied des autels l'expression de sa reconnaissance éternelle. »

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le notaire, Joseph Macchio, qui reçut les dispositions testamentaires du prince Trivulzi, se sentit pénétré du généreux sentiment de ce père des pauvres, et voulut pour ainsi dire s'associer à son œuvre, en imitant lui-même ce bel exemple. Il vendit toutes ses propriétés, réalisa toutes ses valeurs, et comme il n'avait aucun héritier direct, il fit construire à ses frais l'aile gauche de l'hôpital-général de Milan et laissa les fonds nécessaires à son entretien.

Différentes personnes ont contribué, par des legs plus ou moins considérables, à donner à l'Albergo Pio une existence digne de son illustre fondateur et améliorer la condition d'un plus grand nombre de malheureux. Leurs noms doivent trouver place ici (ils sont liés à celui de Trivulzi) et franchir l'enceinte étroite de la localité qui jouit du bénéfice de leur piété. L'abbé Fieri-Crivelli et le comte Giulio Fedeli, firent don chacun d'une somme de quatre-vingt-dix mille livres de Milan; le comte Joseph Archinti et le prêtre Granzini, chacun soixante mille livres; le major Joseph Lattuada, vingt mille livres; le docteur Céra, dix mille livres; le chevalier Jacques Greppi, cinq mille livres. Ces différens legs élevèrent le revenu de l'établissement à la somme annuelle de deux cent vingt mille cent soixante-dix livres milanaises.

En 1813, le comte Mellerio fit établir à ses frais 43 nouveaux lits, et constitua les sommes convenables pour l'entretien des 43 pauvres qui devaient en jouir. En 1820, le marquis Antoine Visconti-Aimi acheta pour sa famille le droit de nommer à deux lits; le seigneur Bovaro-Brentano à deux places, ainsi que le marquis Cagnola à une place.

De Gregori, négociant en soieries, ordonna, dans l'année 1823, qu'une somme de cent mille francs serait prise sur sa succession, et versée à la caisse de l'Albergo Pio pour dix places qu'il destinait particulièrement à autant d'individus natifs de San-Giulio d'Orta, où lui-même avait reçu le jour, et qui justifieraient d'une résidence de dix ans dans la ville de Milan.

Tant de bienfaits sont autant de rayons lumineux qui servent d'auréole à la sublime pensée du prince Trivulzi; ils ajoutent au mérite de sa fondation et à la gloire de son nom béni par la reconnaissance publique.

Thiébaut de Berneaud.



HENRI IV.

Troisième fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, Henri-le-Grand, qui ne serait pas appelé à figurer dans ce recueil s'il n'avait mérité aussi le nom du Bon Henri, naquit à Pau, capitale du Béarn, le 13 décembre 1553.

On sait comment son aïeul maternel, Henri d'Albret, le vieux roi de Navarre, voulut, le jour même de sa naissance, l'initier aux durs travaux de la vie. Cette prévoyance ne fut que trop justifiée. A peine sorti de l'enfance, il assiste à la bataille de Moncontour, et pendant plus d'un an partage la fortune hasardeuse de l'amiral Coligny et de son armée. Échappé aux dangers de la guerre, il est attiré à la cour de France au moment où Charles IX médite la ruine des Protestans. La mort de sa mère (10 juin 1572) le livre sans défense aux complots de ses ennemis. Il n'avait pas dix-neuf ans lorsque fut célébré son mariage avec la sœur de Charles IX; cérémonie funeste qui précéda de six jours seulement le massacre de la Saint-Barthélemy (1572).

Si nous avions à faire l'éloge de Henri IV comme politique et comme guerrier, il faudrait le suivre à travers les dangers qui le menaçaient dans cette cour fanatique et corrompue; il faudrait peindre la formidable puissance des ligueurs, et la honteuse faiblesse du dernier des Valois; il faudrait raconter les hasards de cette lutte inégale dans laquelle Henri IV s'engagea comme roi de Navarre, et qu'il devait bientôt continuer comme roi de France. Mais en retraçant ces évènemens mémorables, nous nous écarterions du but que nous devons nous proposer. Ce n'est pas le vainqueur de Coutras, d'Arques et d'Ivry, c'est le père du peuple qui seul a droit à nos éloges. Il faut donc oublier la gloire de ses conquêtes, et rappeler seulement ses bienfaits : les souvenirs du siège de Paris (1590), sont trop honorables cependant pour être passés sous silence. Après avoir reçu et nourri, dans son camp, les malheureux renvoyés de la ville, le récit des progrès que la famine faisait chaque jour parmi les assiégés, pénétrait Henri de la plus vive douleur. Il s'écriait : « Faudra-t-il donc que Paris soit un cimetière? Je ne veux point régner sur des morts ! » Et, dans son entrevue avec l'archevêque, « Je ressemble, dit-il, à la vraie mère du jugement de Salomon : J'aimerais mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir déchiré en lambeaux. » Alors il relâcha la rigueur de ses ordres, et laissant entrer dans Paris, d'abord quelques voitures de vivres, et ensuite des convois entiers, il fut forcé de lever le siège. Neuf ans s'étaient écoulés depuis que Henri IV était monté sur la trône (1589-1578), lorsque la paix de Vervins lui permit enfin de déposer les armes.

La France, dans les premières années du règne de Henri IV, en proie depuis si long-temps au double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère, était épuisée d'hommes et d'argent. Le commerce était anéanti; les campagnes désertes offraient partout les traces de la désolation; les routes même avaient disparu sous les ronces. En un mot la misère publique était à son comble, et pour surcroît de malheur, Henri IV avait à contenir deux partis violens qui semblaient n'attendre qu'une occasion pour reprendre de nouveau les armes.

Dès que la paix fut signée, il licencia la plus grande partie des troupes nouvelles, et ne conserva que la moitié des anciennes. Cette mesure rendit à l'agriculture les bras dont elle avait besoin, et permit en même temps de travailler au rétablissement des finan-

ces, dont le désordre s'était tellement accru, qu'en 1596 les receveurs levaient cent cinquante millions et n'en faisaient rentrer que trente-deux dans le trésor royal. Un abus aussi criant appelait une réforme sévère : Sully en fut chargé.

L'avidité des financiers avait réduit le peuple à une telle misère que malgré l'épuisement du trésor, Henri IV remit par son édit de 1598 tout ce qui était dû sur les impôts des années précédentes. Pour que la noblesse contribuât de son côté au soulagement de la misère publique, il renvoya les gentilshommes dans les provinces disant : « Qu'il serait bien aise, puisqu'on jouissait de la paix, qu'ils allassent voir à leurs maisons et donner ordre à faire valoir leurs terres ». Le commerce avait besoin des mêmes encouragemens. L'intérêt de l'argent s'était élevé jusqu'à dix pour cent : il fut réduit à six. Les manufactures reprirent leurs travaux, et l'on fabriqua de nouveau, en France, des toiles, des tapis, des dentelles, des draperies et de la quincaillerie. A ces diverses industries la sollicitude éclairée de Henri IV en joignit une jusqu'alors inconnue en France et qui devait par la suite y acquérir la plus haute importance. En effet, il introduisit les premières manufactures de soie, et, pour en assurer le succès, naturalisa la culture du mûrier blanc.

Afin de favoriser la circulation des produits toujours croissans de l'industrie renaissante, le roi fit réparer les routes, rendre les rivières navigables et commencer même les travaux du canal de Briare. Nos côtes furent purgées des pirates qui les infestaient, et la marine française reparut dans les ports du Nouveau-Monde, dont elle semblait depuis long-temps avoir, en quelque sorte, oublié la route.

La France ne tarda pas à recueillir les fruits de cette politique éclairée. Quelques années après la paix de Vervins, les tailles avaient été diminuées de quatre millions, et les autres impôts réduits de moitié. Cependant on avait trouvé moyen en même temps de réparer les places fortes, de remplir les arsenaux, de racheter pour cent cinquante millions de domaines et de payer près de cent millions de dettes. Henri IV profita de la prospérité publique pour accroître et embellir Paris. Le Pont-Neuf réunit le faubourg Saint-Germain au centre de la ville; la place Royale fut bâtie, et la galerie du Louvre complètement achevée. Don Pédro de Tolède, ambassadeur d'Espagne, ne pouvant reconnaître cette ville qu'il avait vue naguère si malheureuse : « C'est qu'alors le père de famille n'y était pas, lui dit Henri IV; aujourd'hui qu'il a soin de ses enfans, ils prospèrent. »

Ces travaux n'étaient pas circonscrits dans l'enceinte de la capitale. Monceaux, Saint-Germain et Fontainebleau reçurent de nouveaux accroissemens. Le roi étendait sa sollicitude partout où il y avait quelque abus à détruire, quelque bien à réaliser. C'est là ce qui explique comment le souvenir de Henri IV est si populaire en France. Ce ne sont pas les historiens qui fondent la réputation d'un bon prince; c'est le bon sens du peuple. Quand cette voix puissante s'est fait entendre, il ne reste plus à la science historique d'autre mission que de justifier des arrêts contre lesquels on s'élèverait en vain.

Nous devons dire aussi à la gloire de Henri IV qu'il possédait le secret bien rare chez un roi de faire chérir son autorité. A une époque où la royauté n'avait besoin que de commander pour être obéie, il préférait recourir à la douceur et à la persuasion. Ses ministres étaient pour lui des amis; ses capitaines, des compagnons d'armes. Il savait allier avec l'exercice de l'autorité souveraine cette noble familiarité qui commande la confiance et le dévoûment. On en trouve un bel exemple dans le discours qu'il prononça devant les notables de Rouen :

« Si je faisais gloire, leur dit-il, de passer pour excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonnes volontés; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler, j'aspire aux glorieux titres de libérateur et de restaurateur de la France. Déjà, par la faveur du

ciel, par les conseils de mes fidèles serviteurs et par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous possédions), je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je desire maintenant la remettre en sa première force et en son ancienne splendeur. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire, comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême desir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile et tout honorable. »

Ce n'était pas là de vaines protestations qu'il devait démentir en secret. Il demandait la vérité, et savait l'entendre. Personne n'ignore de quelle franchise Sully usait à son égard. Lorsque Henri IV eut la faiblesse de signer une promesse de mariage à mademoiselle d'Entragues, il n'osa en faire un mystère à son ministre. L'ayant emmené dans la galerie de Fontainebleau, il lui montra cette promesse écrite de sa main, et lui en demanda son avis. Sully pour toute réponse la prit et la déchira : « Comment donc? Je crois que vous êtes fou! s'écria Henri IV. Il est vrai, sire, répondit Sully, et je voudrais l'être si fort, que je le fusse tout seul en France.

Henri IV ne se bornait pas à réclamer cette franchise de ses amis; il l'encourageait aussi chez les historiens. « J'entends, disait-il, au président Jeannin, laisser la vérité en sa franchise, et la liberté de la dire sans fard et sans artifice. » Il avait chargé Pierre Mathieu d'écrire son histoire particulière, et un jour que l'auteur lui en lisait un passage où il était question de son penchant pour les femmes, à quoi bon, dit-il d'abord, révéler ces faiblesses? Pierre Mathieu lui représenta que ce serait une leçon utile pour son fils. « Oui, ajouta Henri, après un moment de silence, il faut dire la vérité tout entière. Si on se taisait sur mes fautes, on ne croirait pas le reste : eh bien, écrivez-les donc, afin que mon fils les évite. »

Sous un pareil prince, les beaux-arts devaient prospérer; car ils ont besoin avant tout de liberté. Ils trouvèrent d'ailleurs en lui un protecteur éclairé. Henri IV était loin d'avoir négligé l'étude des belles-lettres. Il ne faudrait pas, disait Scaliger, parler mal latin devant le roi. Il connaissait aussi l'espagnol et entendait parfaitement l'italien. Un jour, il alla jusqu'à dire qu'il donnerait volontiers le revenu de la meilleure de ses provinces pour recouvrer ce qui nous manque des ouvrages de Tite-Live. Il serait trop long de rappeler ici les noms des savans français et étrangers qu'Henri IV se fit un devoir d'attirer à sa cour pour encourager leurs talens. Qu'il nous suffise de citer Passerat, Pithou, Rapin, Vignier, Florent Chrétien, Grotius, qui se vante dans ses écrits d'avoir touché la main victorieuse du vainqueur de la ligue; Casaubon, attiré en France par une lettre flatteuse de Henri IV; Juste Lipse qui reçut au fond de la Hollande l'offre d'une place honorable et de six cents écus d'or d'appointemens; Sponde qui subsista long-temps de ses bienfaits; Calignon et Fenouillet qu'il enleva tous deux à la cour de Savoie. Sully, qui s'entendait mieux en finances qu'en littérature, se plaignit un jour que Casaubon coûtait au roi plus que deux bons capitaines, et qu'il ne servait de rien. Mais Henri IV donna tort à Sully. « J'aime mieux, disait-il, qu'on diminue ma dépense et qu'on ôte de ma table pour payer mes lecteurs. »

Henri IV est le premier qui ait transporté à Paris la bibliothèque royale. Avant lui, elle était restée enfouie dans le château de Fontainebleau, d'où elle ne sortait que pour voyager à la suite des rois. Il réunit les débris épars de ce dépôt précieux qui avaient été dispersés

pendant les troubles de la ligue, y ajouta la bibliothèque de ses pères, les restes de celle des Valois, et la précieuse collection des manuscrits grecs qu'il fallut racheter aux créanciers de Catherine de Médicis. Il eut aussi la gloire de rétablir le collège de France, qui avait été déserté depuis plus de vingt ans. Pendant la ligue on en avait fait des écuries, et les gens de lettres avaient émigré en masse loin d'une ville où ils ne trouvaient ni repos, ni sécurité. Henri IV les réintégra dans leurs fonctions, et quoique plusieurs d'entre eux, tels que l'Écossais Critton, fussent entrés dans la ligue, il voulut qu'on leur payât à tous indistinctement ce qui leur était dû des règnes de Charles IX et de Henri III. L'Université, comme le collège de France, s'était ressentie du malheur des temps. Il avait fallu, en 1588, rendre un édit qui défendait à tous ses membres de quitter Paris; mais l'amour des lettres ne se commande pas, et les classes étaient restées désertes. Henri IV commença pas proscrire les fêtes indécentes dont la tradition avait perpétué les excès. Il réprima les désordres des écoliers qui avaient jusqu'alors bravé l'autorité, et qui par l'impunité étaient devenus un corps redoutable. En même temps il fit donner une meilleure direction aux études classiques, et bannit les restes de la barbarie de l'école pour remettre en honneur les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne. Enfin il compléta cette réforme pleine de sagesse par l'abolition de la vénalité des chaires et la proscription d'une ancienne coutume qui obligeait les professeurs au célibat.

Le président de Thou n'a donc fait que rendre hommage à la vérité, quand il a écrit, en tête de son histoire, en parlant de Henri IV : « Vous avez engagé tout le monde à cultiver les beaux-arts, qui sont les fruits de la paix, par les grâces et les récompenses que vous leur avez attachées. C'est ce que témoignent hautement ces somptueux et durables édifices qu'on a vus s'élever de tous les côtés en très peu de temps; ces statues d'un travail admirable, ces excellentes peintures qui seront autant de monumens pour la postérité de l'étendue de votre amour pour la paix; mais ce qui est plus considérable, et dont nous devons vous féliciter, c'est le rétablissement des belles-lettres dans les lieux d'où la guerre les avait bannies. »

Après avoir donné la paix à son peuple, rétabli l'ordre dans les finances, remis l'agriculture en honneur, ranimé le commerce, ressuscité les arts et les belles-lettres, il semble que Henri IV aurait pu regarder sa tâche comme accomplie et recueillir paisiblement les fruits de tant de bienfaits. Mais sa grande âme s'était proposé l'accomplissement d'un vaste dessein qu'elle mûrissait depuis longtemps. Justement préoccupé des accroissemens de la maison d'Autriche, il allait engager la lutte avec cette puissance formidable et tenter d'asseoir sur des bases nouvelles la constitution des états de l'Europe. L'état florissant de la France, l'assentiment secret des principaux gouvernemens, la prépondérance personnelle que lui avaient acquise ses talens et son caractère, tout semblait présager le succès de cette vaste entreprise, lorsque le poignard de Ravaillac l'enleva à l'amour des Français. Tous les efforts de Henri IV avaient tendu à rapprocher des partis ennemis et jusqu'alors irréconciliables. Il avait espéré qu'en les forçant de vivre ensemble il éteindrait peu-à-peu leur vieille inimitié; c'était pour préparer cette réconciliation qu'il avait prié saint François de Sales de composer un livre d'une morale douce et consolante qui, en faisant oublier les traités de controverse, pût adoucir l'austère rigorisme des protestans et le zèle trop amer des catholiques. Henri IV peut donc ajouter à tous ses titres de gloire celui d'avoir inspiré à l'éloquent évêque de Genève l'idée de son *Introduction à la Vie dévote;* heureux si le crime d'un fanatique ne lui avait pas fait expier si cruellement cette tolérance éclairée que l'Évangile commande et dont il fut à-la-fois l'apôtre et le martyr.

NATALIS DE WAILLY.



ABBÉ ROZIER.

ABBÉ ROZIER.

Rozier (François) est l'homme du dix-huitième siècle qui a le plus utilement servi l'Agriculture française ; en lui donnant le guide le plus sûr pour marcher à grands pas dans la voie de l'expérience ; c'est à lui qu'il faut rapporter la véritable direction progressive que le premier des arts suit aujourd'hui, dans notre pays, avec tant de gloire et de profit. Aussi le nom de l'abbé Rozier est-il cher à tous les cœurs patriotes, comme la connaissance approfondie de ses utiles travaux doit faire partie des études agricoles, et ses vertus servir d'exemple aux hommes bienfaisans.

Il reçut le jour à Lyon, le 23 janvier 1734, dans une maison de la place Saint-Nizier où, cent ans après, on plaça une pierre commémorative. Il naquit pauvre : le droit d'aînesse dépouillait alors tous les enfans d'un même père qui n'avaient pas le bonheur de venir le premier. Par suite de cette injustice, il fut condamné à prendre les ordres ecclésiastiques. Quoique doué d'une pétulance extrême qui lui rendait toute application fatigante, l'étude lui plut, et développa chez lui de si grandes facultés que, chose ordinairement d'un triste augure, il se fit remarquer, dès sa dixième année, par un goût prononcé pour les sciences d'observation. A cet âge où la nature est plus occupée au développement des forces physiques qu'à donner aux facultés intellectuelles de la consistance et un certain aplomb, le jeune Rozier prenait plaisir à jeter au feu différens corps combustibles, à considérer attentivement les phénomènes qu'ils offrent, et à en demander compte aux personnes instruites qu'il voyait ; il fit plus, il traça dans sa chambre, avec beaucoup d'exactitude, une méridienne, après avoir percé un carreau de vitre afin que les rayons solaires y pénétrassent sans être brisés.

Ces faits, isolés dans les amusemens d'une enfance heureusement organisée, intéressèrent les habiles professeurs du collège de Villefranche auxquels le jeune Rozier fut confié, et décidèrent du genre d'études qu'il suivrait. S'il fit un cours de belles-lettres, ce fut autant pour le distraire que pour l'initier dans le mécanisme de sa langue, ajouter aux inspirations de sa brillante imagination et lui donner un instrument pour rendre l'expression de sa pensée plus noble, plus harmonieuse, plus puissante. Il embrassa les sciences naturelles avec ardeur et regretta toujours le temps que les règles du séminaire, où il entra en quittant le collège, lui demandaient pour d'autres études.

A la mort de son père, arrivée en 1757, il quitta de suite le séminaire, et vint prier son frère aîné de le charger, comme simple fermier, de la régie et de l'exploitation du domaine de Sainte-Colombe sur le Rhône, séjour de sa première enfance. Sa proposition fut heureusement acceptée. De ce moment, l'art agricole devint l'occupation habituelle et chérie du jeune abbé ; de ce moment, le domaine, transformé en un vaste laboratoire, servit de théâtre à de nombreuses et utiles expériences.

Pour marcher à de nouvelles conquêtes, les connaissances pratiques agricoles demandent que les applications de leurs ressources s'appuient sur l'étude des plantes, sur les lois qui régissent l'existence des divers animaux associés à l'exploitation de la maison rurale. Suivre aveuglément la voie battue, c'est se condamner au rôle insignifiant de routinier, c'est outrager la dignité du premier des arts, c'est demeurer stationnaire au milieu du mouvement vital imposé à tous les êtres.

Rozier fut bientôt familiarisé avec les plantes indigènes, il les considérait sous leur véritable aspect, dans les destinations auxquelles elles peuvent être appelées ou que la culture est susceptible de leur imprimer; et dès que la première école vétérinaire fut fondée à Lyon, en 1761, il y courut puiser d'utiles enseignemens et élargir le champ de son éducation agricole.

D'élève-amateur il devint, deux ans après, directeur de l'école. Il fit tout pour répondre à la confiance de Bourgelat qui l'avait jugé digne de lui succéder, et à celle de ses nombreux condisciples qui le flattaient du doux nom d'ami et de père. Rozier agrandit le plan du fondateur, s'entoura d'habiles praticiens, créa un jardin botanique et prit sur ses économies personnelles pour avoir une bibliothèque et améliorer diverses parties de l'établissement. Qui le croirait? Bourgelat s'effraya des succès qu'obtenait son successeur; il crut sa réputation éclipsée, anéantie, et, secondé par un vil ministre (Bertin), il fit révoquer, par lettre de cachet, la nomination de Rozier et obtint que sa destitution recevrait le plus grand éclat. Un pareil scandale révolta l'école tout entière; elle déserta les bancs en voyant son bienfaiteur aussi lâchement traité; ce scandale a, de plus, porté pour toujours atteinte à la gloire qu'elle s'était acquise. Rozier se retira en 1765, il revint aux champs jouir de l'indépendance, et ne fut nullement indemnisé des sacrifices qu'il s'était imposés dans l'intérêt de l'établissement: c'est ainsi que l'on est dans l'habitude de récompenser celui qui se dévoue au bien public avec conviction et sans motif d'ambition.

Voulant offrir à ses nombreux élèves un gage de son tendre attachement, il consacra les premiers momens de son retour aux travaux rustiques à mettre la dernière main aux leçons qu'il leur donnait, et, en 1766, il publia ses *Démonstrations élémentaires de Botanique* (Lyon, 2 vol. in-8°). Il adopta le système sexuel alors encore nouveau pour la France, et maria d'une manière heureuse les idées de Tournefort et celles de Linné. Rozier professait pour ces deux hommes illustres la plus haute vénération.

A quatre années de distance l'une de l'autre, il reçut de la Société d'Agriculture de Limoges et de l'Académie de Marseille la palme pour des questions dont la solution intéressait vivement alors et le vigneron et le commerçant qui spécule sur les fruits de son industrie, je veux parler de l'art de distiller les vins, de les rendre susceptibles de passer les mers. Dans ces deux ouvrages, Rozier se montre maître de son sujet; il n'emprunte rien aux théories hasardeuses, il rend compte de sa pratique, et imprime à ses résultats une telle importance, qu'on leur doit une partie des progrès obtenus de nos jours. On consultera toujours ces deux mémoires avec profit.

Entraîné par la longue série de faits qu'il avait recueillis et constatés avec soin, il dressa la statistique particulière des vignobles situés sur les riches coteaux qu'arrosent la Saône, le Rhône et la Loire. Il ne publia point ce travail, mais, à sa mort, il fut volé, ainsi que les immenses matériaux d'une histoire de la vigne en France, pour paraître sous un autre nom que le sien.

Dans le commencement de l'année 1771, Rozier vint à Paris, et dès le mois de juillet il entreprit le *Journal de Physique* qu'il continua jusqu'en 1780, époque à laquelle il acquit aux environs de Béziers, département de l'Hérault, un domaine rural, au lieu dit Beauséjour.

Entre ces deux époques, il fit paraître un *Traité sur la Navette et le Colzat* (publié à Paris, 1774, in-8°); il visita le midi de la France, l'île de Corse, une portion de l'Italie, la Flandre, la Hollande pour y étudier les pratiques agricoles utiles à introduire dans notre patrie, ou pour y porter des germes d'une prospérité nouvelle et durable. De tous les mémoires qu'il rédigea durant cette savante expédition, deux seuls, échappé au naufrage, ont été imprimés; ils sont relatifs à la fabrication des huiles d'olives et de noix (Paris, 1775 et 1777, in-4°), qu'il tenait tellement à cœur de voir portée à la perfection qu'il avait fait les fonds nécessaires pour que la

société libre d'émulation de Paris mit au concours la simplification du moulin et du pressoir alors en usage. Le prix ne fut point donné et les fonds se trouvèrent divertis.

Pendant qu'il habitait Paris, le cabinet de l'abbé Rozier était devenu ce qu'avait été pour les physiciens du dix-septième siècle celui du père Mersenne, c'est-à-dire le rendez-vous de l'Europe savante. Là tous ceux qui cultivaient les sciences de la nature se rencontraient, se communiquaient franchement, sans crainte, sans réserve aucune, leurs observations, leurs idées, et s'instruisaient mutuellement. Une correspondance amicale, étendue, européenne, alimentait sans cesse la docte curiosité : elle fournissait à celui qui travaillait réellement toutes les preuves, toutes les ressources qu'il pouvait desirer sur un fait, sur une découverte : elle appelait de toutes parts cette saine critique, cette critique amie des sciences et des hommes, qui n'a plus aujourd'hui d'organes.

A Beauséjour, Rozier allait élever à l'agriculture un monument durable. Par la nature du sol, le voisinage de la mer, celui de petites montagnes placées en avant de la chaîne calcaire qui lie les volcans éteints du Puy-de-Dôme et les Cevennes aux Pyrénées, il se trouvait en état de réunir auprès de lui une très grande variété de végétaux, de se livrer à une série d'essais de tout genre pour constater le plus de faits possible dans l'intérêt du propriétaire rural français, et par conséquent d'imprimer au premier des arts l'impulsion convenable pour entrer promptement dans la voie des progrès. Tout semblait lui sourire et lui promettre enfin la longue jouissance du bonheur. L'appel qui lui fut fait de venir en Lithuanie remplir à l'université de Grodno une chaire d'agriculture, y fonder et en même temps diriger un jardin botanique, le flatta plus encore que les espérances les plus séduisantes dont était accompagné l'acte du gouvernement, mais il refusa tout pour conserver sa noble indépendance et réaliser les utiles projets qui fermentaient dans son âme essentiellement patriote. Peu de temps après parut, en effet, le premier volume de son encyclopédie rurale, sous le titre modeste de *Cours d'Agriculture*.

Dès son apparition, ce livre fit époque dans les fastes de la science et mit le sceau à la réputation la mieux méritée. Rozier s'y montre bon littérateur, patricien expérimenté, penseur profond; comme Buffon, il plaît par un style élégant et facile; comme Olivier de Serres, il attache par sa bonhomie, par sa naïve simplicité aux détails les plus arides, il rend supportables jusqu'aux expressions techniques qui, tracées par une plume ambitieuse, inhabile, auraient rebuté beaucoup de lecteurs.

Une idée grande, féconde, absolument neuve, dont Arthur Young s'empara et dont les compilateurs lui attribuent l'honneur, est celle de diviser la France en bassins agricoles et en quatre zones climatériques pour les productions végétales. En créant ce système, Rozier a su l'animer par l'application la plus heureuse à l'époque pour laquelle il écrivait. Ceux qui le copient sans le citer, ceux qui disent marcher sur ses traces, n'ont pas encore su la mettre en rapport avec les circonstances actuelles et les phénomènes que l'étude géologique révèle.

Son cours d'agriculture arrivé au septième volume; ses expériences qui prenaient chaque jour plus d'extension; les recherches utiles sur le rouissage du chanvre qu'il publia en 1787, prouvaient que l'abbé Rozier, heureux de son existence qu'il employait au mieux-être de ses semblables, à la prospérité de la patrie, se livrait tout entier à sa science favorite. Les violences de l'évêque de Béziers vinrent le troubler dans sa retraite, l'ouverture d'une route, par ordre du prélat, bouleversa tous les travaux commencés à Beauséjour. Cité devant les tribunaux, l'évêque fut condamné, mais il s'en vengea en faisant supprimer la pension que Rozier recevait du trésor.

Indigné de tant d'iniquités, voyant ses plus douces illusions évanouies,

Rozier s'éloigna pour toujours des environs de Béziers et revint à Lyon. Il y fut reçu à bras ouverts, mais comme il avait appris à se méfier des dehors de la fausse amitié, il refusa les offres qu'on lui fit, et alla s'enfermer dans un modeste enclos payé à deniers comptans, et là il reprit, avec ses habitudes studieuses, la suite de son grand ouvrage sur l'agriculture. Il ouvrit sa porte à peu de personnes, il redoutait les curieux oisifs. Mais quiconque venait lui demander les lumières de l'instruction, consulter sa pratique, était certain de le trouver toujours prêt à donner de sages conseils, d'utiles directions. Les méchans l'accusaient d'égoïsme, d'insociabilité; les savans modestes et les pauvres tenaient un tout autre langage.

Une nuit, il est subitement arraché à ses nobles méditations par un fracas épouvantable. A quelque distance de sa demeure, une maison, servant de retraite à quatorze familles indigentes, s'écroula du haut d'un lieu dit *la Grande-Côte*; les cris des malheureux ensevelis sous les ruines frappent son oreille, il accourt, et fait tant par son exemple, par son courage, par sa présence d'esprit, que la majeure partie des victimes est sauvée : trois personnes seulement périrent. Il recueille les blessés, leur prodigue tous les soins que réclame leur triste position; mais comme sa fortune lui refuse les moyens de faire ce que lui dicte un cœur généreux, il va lui-même plaider la cause de l'infortune auprès des riches; il met en œuvre l'éloquence pour émouvoir ceux que les misères publiques ne peuvent arracher à l'indifférence, au plus révoltant égoïsme, et son aumône, grossie par celle de tous ceux à qui il s'adresse, aide les victimes à se pourvoir d'un nouvel asile et à réparer leurs pertes.

Dix mois plus tard, une révolution mémorable change tout-à-coup la face politique de la France. Rozier, en voyant briser les fers du laboureur, adopta de bonne foi et avec chaleur les principes que l'on proclamait hautement. Il voulut même s'associer aux grandes pensées que chacun se faisait honneur de professer, en adressant à l'Assemblée constituante le projet tout développé d'une *École nationale et gratuite d'Agriculture*, et le projet non moins important d'une *Ferme expérimentale* pour chacun des quatre grands bassins de la France.

On a osé blâmer l'abbé Rozier d'avoir épousé la cause de la liberté; on lui a fait un crime d'avoir obéi, comme prêtre, aux lois de son pays, d'avoir cédé aux prières du peuple, en ne refusant pas les consolations et les secours de la religion à des familles abandonnées par les autres ministres du culte proscrits et fugitifs. Ces concessions d'une âme pieuse et amie des hommes ont servi de texte aux outrages : feront-ils oublier tout le bien que Rozier n'a cessé de faire? Il venait encore de secourir les malheureux, quand il périt écrasé par une bombe tombée sur sa maison dans la nuit du 28 au 29 septembre 1793, pendant le siège de Lyon. Il était alors dans sa cinquante-neuvième année. Trois jours après, son corps, déchiré par lambeaux, enlevé de dessous les décombres, fut déposé dans les caveaux de l'église Saint-Polycarpe, sans distinction aucune et mêlé aux restes de mille autres victimes de la guerre civile.

Pendant trente-six ans, le nom, les travaux et les nombreux services de l'abbé Rozier demeurèrent méconnus de ceux qu'il appela du nom d'amis et sans que sa ville natale lui rendît les honneurs qu'il avait mérités à tant de titres. Son éloge public fut mis enfin au concours par l'Académie de Lyon. On a couronné celui qui n'a point rougi d'outrager la mémoire du grand homme. J'avais tenté de lui payer le tribut de mon admiration sincère et de la reconnaissance la plus profonde : mon mémoire fut repoussé. C'est un honneur dont je puis être fier, si je le dois à la franchise de mes sentimens : il m'associe aux tribulations dont on a abreuvé les jours de l'homme que j'ai pris pour guide dans mes travaux.

THIÉBAUT DE BERNEAUD.



J. LANCASTER.

JOSEPH LANCASTER.

« Parmi les découvertes de tout genre, les inventions de toute espèce qui, depuis nombre d'années, concourent puissamment à la richesse et au bien-être de l'Angleterre, il en est une, simple, modeste, obscure, qui n'a point pour but d'embellir la demeure du riche, mais qui doit un jour consoler le pauvre sous son humble toit et lui apprendre à aimer la vie; qui doit élever des générations entières de malheureux au niveau des autres classes de la société par les sentimens et par les connaissances utiles. Cette invention n'est autre qu'un mode d'éducation si prompt, si facile, à si bon marché, qu'il peut être réalisé pour tous les pauvres d'un pays, sans le secours du gouvernement et sans contributions des communes. Le secret de ce mécanisme ingénieux consiste dans l'instruction des enfans par eux-mêmes, c'est-à-dire par un nombre d'entre eux plus habiles que les autres et qui font, vis-à-vis de leurs camarades, l'office de régens, de préfets, sous la surveillance d'un seul individu, qui semble être plutôt l'intendant que l'instituteur de cette petite société. »

Dans ces louanges données à l'enseignement mutuel par un philantrope éclairé (le comte de Laborde), nous souhaitons bien que personne ne puisse voir une affaire de parti; que personne ne puisse y trouver une satire indirecte de toute autre méthode d'enseignement populaire. Est-il bon d'instruire le peuple, à condition encore de chercher à l'instruire bien, à le rendre meilleur et plus moral en l'instruisant? Voilà toute la question, et comme peu de gens aujourd'hui oseraient, en honneur et conscience, résoudre négativement cette question, saluons du nom de bienfaiteur quiconque imagine, perfectionne, popularise de nouveaux procédés pour répandre une saine instruction dans les classes pauvres et malheureuses. Quel que soit son pays, son rang, sa croyance, il a sa place marquée d'avance dans la galerie des *Hommes utiles!* Il ne sera point fait ici de distinction de nationaux et d'étrangers! Deux de nos compatriotes, le fondateur des Écoles chrétiennes, l'abbé de la Salle; le chevalier Paulet qui, sous Louis XVI, donna le premier exemple du mode d'enseignement que les Anglais devaient reproduire ensuite; le docteur Bell, fondateur de l'École de Madras, le premier qui ait fait connaître, par un livre, l'utilité de ce mode nouveau; Pestalozzi et plusieurs de ses prédécesseurs ou imitateurs en Allemagne; Lancaster enfin, qui a consacré tant d'années de la vie la plus active à la fondation, au perfectionnement de la méthode dont il a été, sinon seul inventeur, du moins l'un des propagateurs les plus zélés, et à laquelle il a donné son nom : tous ces Hommes utiles prendront place dans notre recueil pour y former une classe à part qui n'en sera pas la moins intéressante. Ici toute rivalité cesse. Nous n'avons point la prétention d'assigner ni rang, ni préséance, parmi ces bienfaiteurs de l'humanité. Nous ne sommes tenus de nous prononcer pour aucun parti; d'épouser aucune querelle. Nous ne donnerons point non plus la préférence aux vivans sur les morts, et, si l'on s'étonnait de voir, dans l'ordre de publication, Lancaster paraître l'un des premiers, voici quelle serait notre réponse : Il vit, mais il est malheureux!

Lancaster (Joseph) naquit à Londres, le 25 novembre 1778. Son père, jadis soldat, vivait au jour le jour de son travail comme fabricant de tamis. Joseph, pourtant, reçut quelque éducation; et à l'âge de dix-neuf ans, obéissant soit à son antipathie pour les

occupations manuelles, soit à la vocation qui l'entraînait vers l'enseignement, il ouvrit, le premier janvier 1798, près de Borough-Road, dans le faubourg de Southwark, une école élémentaire à l'usage des classes pauvres. Le district dans lequel était situé cet établissement, Saint-Georges-Field, est effectivement des plus misérables de Londres. Le jeune instituteur annonça que chez lui l'on apprendait à lire, écrire et compter, moyennant un prix de moitié et même de trois cinquièmes moins considérable que dans toutes les autres écoles. Ainsi réduits, les frais de l'instruction ne se montaient qu'à une guinée ou vingt-cinq francs par an. Mais pour les habitans de St-Georges-Field la somme était encore exorbitante. Lancaster appliqua toute l'activité de son esprit à découvrir les moyens de réduire encore la dépense. Cette nécessité pour lui était d'autant plus impérieuse que, par générosité ou par calcul, il avait reçu gratis dans son école un nombre assez considérable d'enfans appartenant à des familles absolument indigentes. En multipliant ainsi les essais dont l'économie devait être le résultat, il en vint à s'épargner les frais de livres, en y substituant, pour toute la classe, un seul exemplaire dont chaque feuille était appendue au mur; les frais d'encre, de plumes et de papier, en traçant les lettres, les syllabes, les mots, tantôt sur le sable à l'aide du doigt, tantôt sur l'ardoise avec un crayon; enfin les frais de maîtres auxiliaires en confiant aux élèves les plus avancés l'enseignement de leurs condisciples. De cette manière fut comme ébauché, dans l'école de St.-Georges-Field, l'enseignement mutuel que bientôt des expériences journalières le mirent à même de erfectionner et de régulariser.

S'il faut en croire les assertions réitérées de Lancaster lui-même, presque tous les détails de la méthode qu'il introduisit dans son école furent imaginés par lui, à force de méditations et de tâtonnemens, avant qu'il eût pris lecture de l'ouvrage alors bien peu connu du docteur Bell sur l'école d'enseignement mutuel de Madras; et, tout en avouant que la plus grande partie de sa méthode se trouve dans la brochure du docteur, et que s'il l'avait connue plus tôt, il se serait épargné bien des tentatives pénibles et souvent superflues, il est évident qu'il aspire, sinon à la gloire de la priorité, qui du reste n'appartient pas même à Bell, du moins à celle de l'invention. Ce qu'on ne saurait refuser à Lancaster, c'est d'avoir le premier développé sur une échelle véritablement grande la méthode de l'enseignement mutuel, et par là même d'en avoir démontré péremptoirement la supériorité sur tout autre système; c'est d'avoir popularisé ce mode si expéditif et si peu dispendieux d'instruire tous les enfans d'un état.

Déjà il était arrivé à diminuer de plus de moitié les dépenses de toute nature qu'entraîne l'enseignement; et ses élèves plus instruits que ceux des autres écoles sortaient de la sienne au bout d'un temps beaucoup plus court. Non content de contempler ses succès, il voulut en rendre témoins des hommes dont l'âme noble pût s'y intéresser et la haute position lui assurer des appuis. Ses démarches, ses sollicitations et par dessus tout la vue de ce qu'il avait fait lui obtinrent des secours pécuniaires qui facilitèrent de plus en plus l'exécution de ses plans, et l'aidèrent à réduire encore des frais déjà minimes. Dès 1800, il eut trois cents enfans dans son école. Parmi les grands personnages que le renom de l'établissement attirait chez Lancaster, deux surtout, lord Sommerville et le duc de Bedford se déclarèrent ses protecteurs. Leur exemple détermina beaucoup de monde à souscrire en faveur de l'école lancastérienne; et Lancaster crut pouvoir annoncer que désormais l'enseignement y serait gratuit.

Les hautes espérances qu'il avait conçues en voyant le public anglais secon es efforts semblèrent d'abord sur le point de se réaliser. Son opuscule intitulé *Améliorations de l'Education*, etc. (Londres, 1803) obtint un grand succès et fixa sur lui l'attention. Les souscriptions continuaient, assez abondantes pour subvenir à tout, même à la construction d'un nouvel édifice,

plus vaste que celui dans lequel se tenait toujours son école. Les élèves affluaient bien plus encore, depuis que l'instruction était gratuite pour tous. Lors de l'ouverture du nouveau local, huit cents étaient présens; et l'année suivante (1805) on en compta mille. Cette augmentation ne préjudicia en rien à l'ordre parfait dont l'école ne cessa jamais d'offrir le modèle. C'était bien, il est vrai, ce que Lancaster avait prédit; mais jusque-là ce n'avait été qu'une théorie, et pour convaincre les incrédules, il fallait l'expérience. Ce dernier phénomène ferma la bouche aux détracteurs de la méthode, car elle en avait déjà. Jamais, avant ce temps, on n'avait entendu parler de mille élèves réunis dans une même salle, sous l'œil d'un seul maître et tous attentifs, tous travaillant, tous recevant ou donnant de l'instruction. Lancaster organisa en même temps une école de deux cents filles qui, sous la surveillance de ses deux sœurs, joignaient à la lecture, à l'écriture, au calcul, la couture et tous les autres travaux de femmes.

Les justes éloges donnés à tant de louables efforts eurent du retentissement jusque dans le palais des rois d'Angleterre. Georges III, pendant son séjour à Weymouth en juillet 1805, se fit présenter Lancaster et se plut à l'assurer du vif intérêt qu'il portait à ses travaux. « Je veux, dit-il, qu'il n'y ait « pas un enfant dans mon royaume qui « ne soit capable de lire la Bible, et « ma protection est acquise à votre « louable entreprise. » Le roi souscrivit pour cent guinées qui furent remises le jour même à l'instituteur. La reine, et tous les membres de la famille régnante qui étaient présens à cette scène, suivirent l'exemple du roi et formèrent ensemble une somme de six cents guinées. A partir de cet instant, Lancaster ne mit plus de bornes à ses projets : il décora sa méthode du titre de *Système Royal Lancastérien d'Education*; les souscriptions de la famille régnante prirent le nom de *Fond royal*; il annonça qu'il allait fonder dans tout le royaume des établissemens élémentaires sur le plan du sien, et à l'école proprement dite il annexa un institut dans le but de former des maîtres. Cette marche n'avait rien que de raisonnable. Telle fut pourtant l'origine des malheurs qui au bout de quelques années devaient lui arracher des mains l'école qu'il avait créée.

L'éclat avec lequel était proclamé, depuis 1801, le nouveau mode d'éducation, effaroucha quelques partisans zélés de l'Eglise anglicane. Lancaster était quaker, et dans son école il admettait indifféremment des sujets de toutes les sectes religieuses. Le haut clergé devint dès-lors hautement défavorable à Lancaster. On affecta de regarder l'Eglise comme en péril; des libelles furent publiés où l'on travestissait Lancaster en homme dangereux. Ailleurs, c'est dans son génie même qu'on l'attaquait : on lui disputait l'invention de la méthode qu'incontestablement il avait été le premier à rendre si générale et si fructueuse en Angleterre; enfin l'on allait répétant que la famille royale avait retiré sa protection et sa subvention à un instituteur dont les antécédens offraient si peu de garantie. C'était un mensonge; mais presque tout le monde y ajouta foi, et les souscriptions, alors devenues nécessaires, se trouvèrent énormément diminuées. De plus, afin d'opposer école à école, on alla chercher au fond de sa retraite le docteur Bell qui, depuis la publication de son ouvrage dont l'édition était encore presque tout entière chez le libraire, vivait obscur et paisible à Swanage dans le comté de Dorset; et une association puissante, à la tête de laquelle étaient les deux archevêques d'York et de Canterbury avec les vingt huit évêques d'Angleterre et le prince Régent, mit à sa disposition des sommes dix fois plus considérables que celles qui soutenaient les établissemens de Lancaster. Il en résulta que les écoles fondées par la nouvelle société arrivèrent bien vite à un haut degré de prospérité, tandis que chaque jour accumulait de nouveaux obstacles autour de Lancaster. L'institut normal seul nécessitait deux mille guinées de dépenses annuelles. De là des dettes qui en peu de temps montèrent à la

somme de six mille cinq cents livres sterling, et que Lancaster ne put payer lorsque les créanciers se montrèrent exigeans. Les efforts qu'il fit dans le but de se procurer les fonds nécessaires pour satisfaire aux demandes les plus pressantes furent paralysés par de basses calomnies : on l'accusa de méditer une banqueroute.

Deux amis généreux, Corston et Fox, fermèrent l'oreille à ces imputations, liquidèrent la totalité de la dette, s'engagèrent à la solder pour lui en trois termes égaux ; puis, après avoir ainsi calmé les créanciers, formèrent (22 janvier 1808) avec Lancaster une société dans laquelle ils se réservèrent les rôles de trésorier et de secrétaire, en laissant à Lancaster la direction exclusive de l'enseignement. Peu après (29 juillet) il fut admis que Lancaster ne déciderait aucune dépense sans l'autorisation d'un comité de six membres qu'il choisirait lui-même et qui, soit par eux, soit par leurs amis et les souscriptions qu'ils obtiendraient, feraient les fonds de l'établissement.

Débarrassé de toute inquiétude financière, Lancaster non-seulement donna dès-lors des soins actifs à l'école et à l'institut normal ; il put de plus entreprendre des voyages dans toutes les parties de la Grande-Bretagne et y prêcher son système. Dès 1811, il avait fait dix-neuf excursions de ce genre ; et quatre-vingt-quinze écoles fondées, trente mille enfans instruits dans les classes élémentaires, vingt mille livres sterling de souscriptions recueillies pour ces objets, attestaient le succès des efforts réunis de la société. Toutefois la prospérité des écoles de Bell était plus grande encore ; Bell lui-même avait une existence plus brillante, plus indépendante. Cette indépendance était l'objet des vœux de Lancaster : il supportait impatiemment la tutelle du comité. Pour s'y soustraire, il offrit aux six membres de leur abandonner la maison de Saint-Georges-Field à condition qu'on le tînt quitte du remboursement des avances faites pour la liquidation de ses dettes, et il alla ouvrir à Tooting une autre école (1813) avec le dessein d'y appliquer la méthode mutuelle à l'enseignement des langues et des sciences. Il ne tarda pas à retomber dans des embarras semblables à ceux auxquels il n'avait qu'à grand'peine échappé six ans plus tôt ; et cette fois personne ne vint à son secours. Il fut déclaré en état de faillite.

Le comité s'était fondu dans une société des écoles britanniques et étrangères ; et Lancaster tout en s'établissant à Tooting avait accepté près d'elle le titre d'inspecteur supérieur de l'école et de l'institut normal, avec trois cent soixante-cinq guinées d'appointemens ; mais vivre avec un comité lui était impossible, et, après de nombreuses altercations, il avait renoncé à cette place. La chute de l'établissement de Tooting le trouva donc presque dénué de ressources. Il se mit derechef à voyager, reçut un accueil distingué en Écosse et en Irlande, et recueillit de quoi se livrer à de nouveaux projets. Mais bientôt il s'aliéna l'opinion en publiant sous le titre d'*Oppression et Persécution* (Bristol, 1816) une diatribe violente où il ne ménageait ni amis ni ennemis et où ceux même qui l'avaient secouru à l'heure de sa détresse étaient transformés en spoliateurs. Ses amis dès-lors le quittèrent presque tous, et après avoir erré obscur, malade et rebuté presque partout, il prit le chemin de l'Amérique.

En 1822, Lancaster était dans la Colombie : Bolivar lui adressa par écrit de magnifiques promesses. Mais trop de guerres, trop d'intrigues, occupèrent le libérateur pour qu'il réalisât ces projets. Lancaster, après un séjour infructueux dans la république, partit de Puerto-Cabello pour les États-Unis : il y trouva la tolérance et des égards ; mais il y trouva aussi sa méthode, qui dès 1806 avait été importée à New-York ; et malgré sa longue expérience, il avait peu de choses à apprendre aux Américains de l'Union. Il a publié, en ce pays, ses *Mémoires*, que la postérité lira sans doute avec intérêt, mais avec défiance. Triste dénouement d'une existence qui a été si utile et qui pouvait être si belle !

V. PARISOT.



PETIT MANTEAU BLEU

PETIT MANTEAU BLEU.

C'est une belle et douce illustration que celle d'un surnom populaire devenu, dans une immense capitale, si cher aux classes malheureuses qu'elles ne sauraient l'entendre prononcer sans témoigner, à leur manière, leur amour et leur vénération! On en pourra juger par cet extrait de l'un de nos grands journaux politiques. On lisait dans le *Constitutionnel* du 10 décembre 1834, parmi les nouvelles de Paris : « Il s'est passé hier, rue de la Juiverie, dans la Cité, une scène qui mérite d'être rapportée : une pauvre femme traversait la rue avec sa fille, âgée de cinq à six ans et marchant presque nu-pieds. Un Monsieur s'approche d'elle. — Vous n'avez donc pas de souliers à mettre à votre enfant? — Hélas! non, Monsieur. — Aussitôt, l'interlocuteur enlève doucement la petite fille, l'asseoit sur une borne et tire de ses poches plusieurs paires de souliers d'enfans qu'il lui essaie, jusqu'à ce qu'il ait trouvé à la chausser convenablement. Cela fait, il caresse la petite fille avec la main, fend la foule qui s'était assemblée et s'éloigne. On se demande quel est cet homme si bienfaisant et si singulier. Une femme déclare que, peu d'instans auparavant, il a fait le même cadeau, de la même manière, à sa fille. — Quoi! vous ne le connaissez donc pas! dit un ouvrier; tous les pauvres gens de Paris le connaissent et le bénissent. Regardez plutôt : c'est LE PETIT MANTEAU BLEU! »

Pour nous, depuis nos premières publications de portraits d'hommes vraiment utiles; depuis le premier appel que nous avons adressé aux villes et aux communes, en France et dans tous les pays, en les invitant à faire connaître leurs bienfaiteurs ou bienfaitrices, morts ou vivans, de toutes les conditions, grands ou petits, princes ou simples particuliers; combien de fois n'avons-nous pas reçu les déclarations écrites ou verbales de tant de malheureux secourus par cet *Ami du Pauvre?* Mais il a fallu recourir presque à la ruse pour nous mettre en mesure d'ajouter à notre galerie un fidèle portrait de l'homme au petit manteau Quant aux matériaux d'une notice, il n'y avait que la difficulté de choisir entre tant de bonnes actions dont les récits détaillés nous parvenaient de toutes parts. L'homme généreux qui nous a été désigné et comme dénoncé par tant de témoignages différens, n'offre pas seulement un des plus beaux modèles de la philantropie pratique : sa vie entière, dès l'enfance, sera un enseignement et un exemple pour la classe pauvre et laborieuse autant que pour l'oisif opulent. Ce n'est pas lui qui fera mystère de son humble origine : il ne rougit point de déclarer qu'il s'est élevé, par le travail, du milieu de ces pauvres et de ces ouvriers dont il est aujourd'hui le soutien. Nous avons interrogé les amis de cet homme si digne de vénération. Nous n'avons pas même négligé les dédaigneux propos que peut se permettre l'égoïsme. Enfin, il est pénible de le dire : si les envieux, les jaloux et de lâches ennemis n'ont pas manqué à l'homme de bien; la vérité est le plus grand des châtimens à infliger aux calomniateurs anonymes.

Le bienfaiteur et l'ami des pauvres de Paris n'a point reçu le jour dans cette grande ville.

CHAMPION (EDME), fils de PIERRE, naquit le 13 décembre 1764, à Châtel-Censoir, village de l'ancienne Bourgogne, canton de Vezelay, arrondissement d'Avalon, dans le département de l'Yonne et sur les bords de cette rivière. Son père, pauvre paysan, exerçait la profession de compagnon de rivière ou batelier, sur l'Yonne. Sa mère, FRANÇOISE LA ROCHE, fille d'un petit

fabricant, abandonnée et reniée par sa famille, pour avoir dérogé, disait-on, en épousant par amour Pierre le batelier, se trouvait par son instruction bien au-dessus des villageoises les plus riches de ce temps-là. Elle savait lire et écrire, et il lui arrivait souvent d'être chargée de la correspondance des plus grandes dames du pays : elle transmit à son fils la vivacité et la fermeté de son caractère. Edme fut le huitième et l'avant-dernier de ses enfans : il en mourut six en bas âge. Le salaire du batelier, aux gages de douze sols par jour, était bien faible pour subvenir à sa subsistance, et à celle de sa femme avec les trois enfans qui lui restaient, deux garçons et une fille. Françoise, dans un jour de détresse, enhardie par le désespoir, écrit à son frère, pour l'émouvoir, qu'elle a trois enfans sur les bras : « Mets-les par terre, » fut toute la réponse. Il est permis de croire qu'on lisait peu Molière dans la cabane de Châtel-Censoir. La dureté de ce ref s et les paroles mêmes restèrent gravées dans la mémoire du jeune enfant témoin de la douleur maternelle. Il n'a pas oublié non plus ces tristes jours où un hareng salé à partager entre cinq personnes, formait, avec du pain noir tout le repas de cette famille infortunée : il s'en souvient à la vue d'un pauvre!

Lorsque Pierre et Françoise, à peu d'intervalle l'un de l'autre, succombèrent aux chagrins et à la fatigue, l'aîné des garçons était assez grand pour travailler aux champs; l'orpheline fut recueillie par de bons villageois. Il ne restait à l'abandon que l'enfant sur la tête duquel reposait cependant tout l'avenir de cette pauvre famille. Edme, qui n'avait alors que sept ans, excita la compassion d'une femme charitable, portière à Paris, rue Tiquetonne, et qui avait été nourrice du duc de Lauzun. Bizarre destinée des hommes! Nourri ou recueilli par la même femme, l'illustre héritier des Biron, ira mourir sur l'échafaud, victime des fureurs politiques, et le villageois orphelin, le fils du batelier, accomplira une longue et honorable carrière.

La loge de la portière était fréquentée, selon l'usage, par des voisines qui eurent bientôt ébruité, dans le quartier, cette bonne œuvre commencée. La naïveté, la vivacité, la jolie figure du petit villageois, prévenaient en sa faveur : une dame Girardin, femme d'un commissaire aux ventes, l'envoie à ses frais dans une école. Enfin, une demoiselle Tessier, que son protégé se souvient à peine d'avoir vue, mais dont il n'a pas oublié le nom, voulant consacrer à quelque bonne action une portion d'héritage, fit don d'une somme de cinq cents livres pour placer en apprentissage un enfant qui annonçait d'heureuses dispositions. L'état dont on fit choix pour lui, fut celui de bijoutier. On l'a souvent entendu citer encore, parmi ses protectrices, une dame Le Chenetier, alors retirée dans un couvent de Sœurs de Sainte-Agnès de la rue appelée depuis du nom de Jean-Jacques Rousseau : cette maison de piété et de charité a été transformée de nos jours en une tabagie. Un avocat au conseil du roi, nommé Silvestre, fut aussi l'un des bienfaiteurs de cet enfant qui devait conserver religieusement les souvenirs de ce temps de rudes épreuves.

L'apprenti n'eut pas, en effet, beaucoup à se louer de son premier maître. Il lui tardait de devenir un ouvrier : son patron ne semblait songer qu'à en faire un domestique. L'accès de l'atelier lui était presque interdit et la plus grande partie de son temps se passait en courses pour le magasin ou bien à servir, à table, le patron et ses convives. Il éprouvait pour ces dernières fonctions une répugnance bien prononcée qu'il ne cherchait pas même à vaincre. Quand l'atelier se fermait, ses chagrins commençaient. Enfin, un jour de grande solennité, désespéré à la vue des apprêts d'un splendide festin, où il doit s'attendre à figurer comme servant, sous peine d'un châtiment sévère; il s'enfuit de la maison de son maître, traverse Paris, s'élance dans la campagne, ne s'arrête qu'au milieu de la plaine de Clichy et s'y tient caché, la plus grande partie du jour, dans un de ces petits bois ou remises que l'on réservait pour donner

refuge au gibier. Pressé par la faim, il quitte sa cachette, et il en était réduit à arracher dans un champ voisin quelques navets pour tout repas, quand un garde, qui l'avait aperçu, court à lui, l'arrête et l'interroge. Les larmes et les réponses naïves du malheureux enfant désarment le courroux de l'officier public. Il le conduit dans sa maison, lui fait partager le dîner préparé pour sa famille, et le soir, au lieu de le mettre à l'amende, il le presse d'accepter, pour s'en retourner, une pièce d'argent que le jeune apprenti refuse. Quand il sera devenu riche, il achetera le champ où le garde l'a rencontré!

Cette aventure eut des suites heureuses. Un second maître, bien différent du premier, témoigne toute la tendresse d'un père au jeune Champion, qui devait un jour lui prouver sa reconnaissance, en lui portant secours dans sa vieillesse. Martial de Poilly, au Fort-l'Évêque, ancienne prison des Comédiens, près de Saint-Germain-l'Auxerrois, était l'un des joailliers de Paris les plus renommés. Son ouvrier le plus habile, son commis le plus agréable à toutes les pratiques, ce fut le jeune Bourguignon : à tel point que, lorsque des pertes considérables, jointes à des chagrins domestiques, eurent forcé Martial à passer en Angleterre, son commis, cédant aux instances d'une clientelle qui s'offrait à lui, se trouvait à la tête d'un établissement de bijouterie qui ne tarda pas à prospérer.

La révolution éclata. Osera-t-on blâmer Champion d'en avoir adopté les principes avec toute la franchise et la vivacité de son caractère? Lui fera-t-on reproche d'avoir été chaud patriote, jusqu'au temps au moins où ce nom fut profané par d'épouvantables excès? À l'heure où commença l'affreux mouvement de septembre (1792), la section de Saint-Germain-l'Auxerrois tenait son assemblée. Deux membres sont choisis pour aller prendre connaissance de ce qui se passait ou se préparait sur les points que l'on disait menacés : c'est Champion et un vinaigrier de la place de l'Ecole, nommé Capitaine-Lecomte. Ils rencontrent, près du Châtelet, une de ces bandes dont les cris sinistres ne faisaient que trop connaître leur mission sanglante. Champion vient proposer à la section de prendre les armes à l'instant même et de marcher contre les rassemblemens. Sa motion fut repoussée.

Ce fut vers ce temps même que des intérêts de commerce conduisirent Champion en Hollande, et l'y retinrent pendant la plus grande partie de l'époque dite de la terreur. Il était à Rotterdam quand il apprit la mort de Louis XVI (21 janvier 1793).

Peu de temps après son retour, il se maria (1796). Il épousa Edmée Jobbé, de Versailles, fille d'un bijoutier comme lui; elle lui apporta en dot plus de vertus que de richesses.

Les vicissitudes du commerce alors si périlleuses; le trait de ce généreux ami, Bellaucourt le graveur, qui, apprenant que Champion a tout perdu, vient le sauver, et le relève pour toujours, en lui confiant 80,000 fr. (c'était toute sa fortune), sans autre garantie que la probité de Champion, sans autre titre que sa parole; des inquiétudes d'une toute autre nature, lorsque le courageux marchand, aux risques de compromettre son négoce, donnait asile à des proscrits d'opinions même contraires à la sienne; une arrestation pour cause politique, révoquée dans la même journée, comme résultant de dénonciations dictées par des haines particulières : tels paraissent avoir été les évènemens les plus importans de la vie de cet homme charitable qui, pour exercer la bienfaisance, soit envers ses pauvres parens, soit envers tant de malheureux, n'attendit pas le temps où ses travaux furent enfin récompensés.

Ce temps commença avec l'empire. Le luxe de la cour de Napoléon, encouragé par la politique du maître et par l'exemple des deux impératrices, et de tant de reines et de princesses, avait donné à la vente des pierreries une activité prodigieuse. Elève de la nature, mais doué de ce coup-d'œil, de cette sagacité instinctive que l'expérience même, sans une sorte de gé-

nie, serait impuissante à donner, Champion, honoré pour sa probité inflexible, était encore renommé comme le plus habile connaisseur, et le premier des arbitres-experts, dans les questions souvent douteuses du commerce des pierreries. La supériorité de son goût s'étendait également aux objets d'art et de haute curiosité, dont la vogue commençait à revivre. Une activité infatigable, la plus rigide économie, des acquisitions, en temps opportun, d'immeubles, dont la valeur s'est trouvée doublée et triplée en quelques années, telle fut la source pure d'une fortune, peu considérable sans doute, si on la compare à l'opulence de beaucoup de familles respectables de la même profession, mais assez grande cependant pour que le père de famille, après avoir pourvu au sort de ses enfans et avec les encouragemens d'une épouse, d'un fils, d'une fille et d'un gendre, tous bien dignes de lui, puisse faire encore une large part à la bienfaisance, qui est devenue, à-la-fois, le travail et le repos de sa vigoureuse vieillesse.

Ici notre tâche de biographe devient de plus en plus délicate. Livrer à la publicité les détails que nous avons pu recueillir sur tant de bonnes œuvres, ne serait-ce pas gêner pour l'avenir le philantrope dont le desir serait de pratiquer la bienfaisance, sans risquer l'honneur et le bruit de la reconnaissance publique. Nous ne dirons pas les lieux et les heures, où, dans la saison rigoureuse, le charitable et infatigable vieillard fait procéder, sous son inspection, à des distributions abondantes d'alimens et de vêtemens pour les pauvres qu'il désigne lui-même, en écartant les paresseux. Car son coup-d'œil est encore là : il reconnait le mauvais pauvre, comme autrefois le diamant faux.

Moins discrets que nous, les journaux de toutes les opinions ont publié une foule de traits de cet homme vénérable, avec un empressement qui les honore : ils ne peuvent se flatter pourtant d'avoir encore révélé tout le bien qu'il a fait ou qu'il a voulu faire.

Deux de nos publicistes patriotes, aujourd'hui membres de l'Institut, expiaient en prison la hardiesse de leurs écrits politiques : un homme qu'ils ne connaissaient point se fait jour jusqu'à eux pour leur offrir des consolations et sa bourse. Ils purent se passer de cet argent, mais ils regretteraient que je n'eusse point ici parlé de leur reconnaissance.

Les bienfaits de Champion ne se bornent point à des distributions d'alimens, de vêtemens, de chaussures, aux pauvres qu'il rencontre et surtout à ceux qu'il va chercher. *Vieux Ouvrier,* c'est avec les paroles et l'autorité d'un ancien camarade, qu'il s'adresse aux ouvriers : il les encourage, les console et s'efforce de les rendre heureux, en les rendant meilleurs, en leur prêchant la *Caisse d'Epargne.* C'est là ce qu'il considère lui-même comme la meilleure des aumônes.

Acquéreur d'une partie des bois qui entourent son village natal, l'orphelin de Châtel-Censoir n'a pas restreint sa bienfaisance aux seuls habitans de Paris. Dès l'année 1829, on lisait, dans le *Moniteur,* un extrait du *Mémorial de l'Yonne*, contenant ce passage d'une lettre adressée au maire de Châtel-Censoir : « La cherté du pain doit ajouter à la rigueur de la saison. Si à ces deux fléaux se joint le manque d'ouvrage, et que le malade, le pauvre, le vieillard, la veuve et l'orphelin, éprouvent des besoins; vous pouvez, monsieur, et je vous en prie, disposer de bois, de viande, de pain, de bas de laine, etc. J'écris au fils Rolet pour qu'il tienne à votre disposition tout le pain nécessaire. M. Chobert paiera ce qu'il faudra pour le surplus..... »

Celui qui écrivait ces lignes n'avait pas oublié PIERRE et FRANÇOISE !

Qu'ajouterais-je à cette notice?

Il y a trois ans que la décoration de l'honneur a été décernée (1832), au philantrope plébéien : elle n'a causé de surprise qu'à lui-même.

A Paris, les pauvres le bénissent; au village, des méchans ont brûlé une partie de ses bois !

Homme de bien, poursuis ton œuvre !

A. JARRY DE MANCY.



POIVRE.

PIERRE POIVRE.

Le nom du *Voyageur patriote* ne semble pas jouir, au temps où nous écrivons, de la popularité que ses travaux et ses services devaient lui assurer, au moins en France; et les traits du Bienfaiteur de nos colonies, que l'on a surnommé aussi le *Voyageur philosophe*, se trouvent reproduits par la gravure, aujourd'hui, pour la première fois. C'est encore une preuve de la nécessité d'un recueil qui soit spécialement consacré aux *Hommes utiles !*

Pierre Poivre, naquit le 23 août 1719, à Lyon où sa famille, établie dans cette ville depuis trois siècles, comptait un grand nombre de négocians distingués. Il fut élevé dans un pensionnat tenu à la campagne par des missionnaires de Saint-Joseph, qui, remarquant les heureuses dispositions qu'il annonçait, le sollicitèrent instamment de s'attacher à leur ordre, et ce fut sous les auspices de l'Institut des Missions étrangères de Saint-Joseph qu'il vint faire à Paris son cours de théologie. Il employa ensuite quatre ans à l'étude de diverses branches de l'histoire naturelle, des arts industriels et du dessin, et se mit ainsi en état de porter dans les contrées lointaines le flambeau de la religion et de la science.

Cette double destination lui fut bientôt offerte. Poivre partit à vingt-et-un ans (1740) avec quelques autres missionnaires pour la Chine et la Cochinchine. Il était porteur, pour le vice-roi de Kanton, d'une lettre de recommandation qu'un Chinois lui avait procurée à son passage dans l'Inde. Mais cette prétendue recommandation malencontreusement remise à Poivre, n'était qu'une délation odieuse dont le véritable objet s'était soustrait au ressentiment qui l'avait inspirée. Victime de cette méprise, Poivre fut conduit en prison : cette première épreuve de l'adversité fut loin d'abattre son courage. En homme supérieur dès son début, il fit servir cette circonstance malheureuse au succès même de la mission qui lui était confiée. Il étudia la langue du pays pour se justifier, recouvra la liberté et gagna les bonnes grâces du vice-roi. Ce personnage accorda à Poivre de grandes facilités pour visiter l'état qu'il gouvernait, et le jeune missionnaire recueillit dans cette intéressante exploration une foule d'observations utiles et beaucoup plus exactes que celles des voyageurs qui l'avaient précédé. Après un séjour de deux ans dans les diverses provinces de la Chine, il parcourut la Cochinchine avec ses confrères et revint à Kanton où il avait conservé toute la faveur du vice-roi. Il en fit un usage également utile à sa nation et aux intérêts de la Compagnie des Indes.

Le zèle intelligent avec lequel Poivre s'était adonné à l'étude des lois, des mœurs, des procédés agricoles et industriels des contrées qu'il avait visitées, n'avait point absorbé sa vocation première pour l'état ecclésiastique : son dessein était de prendre les ordres à son retour dans sa patrie. Le vaisseau qui le ramenait en France fut attaqué par les Anglais au détroit de Banca : une action s'engagea, dans laquelle l'intrépide voyageur eut le poignet droit emporté par un boulet de canon. «*Je ne pourrai plus peindre !* » telle fut la seule exclamation que lui arracha la douleur, lorsqu'il fut porté à fond de cale où il resta abandonné, baigné dans son sang et privé de tout secours, pendant vingt-quatre heures. Le bâtiment était pris. Un chirurgien anglais lui fit l'amputation du bras que la gangrène commençait à atteindre. Poivre racontait assez gaîment dans ses fragmens de mémoires, qu'il fut sauvé presque miraculeusement des suites de cette opération

par une forte hémorrhagie à laquelle un incendie survenu dans le vaisseau empêcha le chirurgien de porter remède. Cet évènement interdisait à Poivre le ministère ecclésiastique.

On le conduisit à Batavia, où il fut rendu à la liberté. Ce séjour dans le siège principal des Hollandais ne fut point perdu pour un esprit observateur. Poivre se convainquit bientôt de la possibilité d'enlever à ce peuple le monopole de la culture et du débit des épiceries fines, et pressentit les immenses avantages que nos colonies pouvaient retirer de la possession des plants qui les produisent. De Batavia, il se rendit dans le royaume de Siam, et de là à Pondichéri. Il fut témoin de la brillante expédition de Madras et fit la connaissance de Labourdonnais, gouverneur de l'île de France où il l'accompagna. Après plusieurs relâches sur les côtes d'Afrique et une dernière station à la Martinique, il fit voile pour la France sur un bâtiment hollandais. Cette traversée lui fut encore fatale. Le vaisseau hollandais fut pris, à l'entrée de la Manche par un corsaire de Saint-Malo, repris par les Anglais et conduit à l'île de Guernesey. Mais la captivité de Poivre ne fut pas de longue durée, et la paix le rendit enfin à sa patrie au mois de juin 1748.

Les notions précieuses que Poivre apportait sur la géographie, le commerce et l'administration des pays qu'il avait parcourus, sa facilité à s'énoncer dans plusieurs langues orientales, ne pouvaient manquer de fixer sur lui l'attention de la Compagnie des Indes. Parmi les plans que le jeune voyageur soumit aux méditations de cette compagnie, elle distingua celui qui consistait à ouvrir un commerce direct de la France avec la Cochinchine et le projet plus vaste encore de transplanter dans nos colonies des îles de France et de Bourbon les arbres à épiceries fines dont la culture était concentrée dans les seules Moluques. Poivre fut désigné pour mettre lui-même immédiatement à exécution le premier de ces plans.

Après avoir relâché au cap de Bonne-Espérance où il fit plusieurs observations intéressantes, il débarqua en 1749 à la Cochinchine, avec le titre de ministre du roi de France, caractère qui n'avait point encore été déployé dans ces contrées. Poivre parvint à obtenir l'établissement d'un comptoir français à Faï-fo, et, de retour à l'île de France, rendit compte à la Compagnie des Indes des fonds qu'il en avait reçus : il déposa dans ses magasins jusqu'aux présens particuliers qui lui avaient été faits par le roi de la Cochinchine. Il poussa la délicatesse au point de refuser toute indemnité pour les pertes qu'il avait personnellement éprouvées. « Je me suis laissé voler par ma faute, dit-il à la Compagnie : il n'est pas juste que vous supportiez cette perte. »

Poivre avait profité de son séjour à la Cochinchine et à Manille pour préparer à nos colonies cette conquête des végétaux précieux des Indes qui fut une des grandes conceptions de sa vie. Il en rapporta un petit nombre de poivriers, de canneliers, d'arbres de teinture et d'arbres fruitiers, et, ce qui était plus utile encore, du riz sec qui croît jusque sur les montagnes et qui n'exige point d'irrigation. Le succès de cette première tentative détermina la Compagnie des Indes à lui confier une mission plus importante, tendant au même but, et il se rendit aussitôt à Manille où l'on promit de lui envoyer une frégate pour le conduire à la recherche des arbres à épices. C'est ici que l'on voit son génie aux prises avec des difficultés de toute nature et que l'on pourra apprécier l'ardeur de ce patriotisme qui devait triompher de tous les obstacles.

Peu de personnes connaissent la rigueur des précautions que la Hollande avait prises pour perpétuer à son profit le débit exclusif de ces substances si recherchées. Ces précautions peuvent se résumer par l'établissement de la peine de mort dont était menacé celui qui ferait l'extraction d'un seul plan réservé. Ce n'est pas tout encore : par un excès d'atroce prévoyance, la Compagnie hollandaise avait pris soin de faire confectionner de fausses cartes de l'Archipel des Indes, afin d'engager dans d'homicides écueils le na-

vigateur assez téméraire pour braver la prohibition et la peine qui y était attachée. Ces difficultés insurmontables pour tout autre, ne découragèrent point l'intrépide Poivre. Il apprit d'abord la langue malaie afin de communiquer sans interprètes avec les Moluquois, profita de son séjour à Manille pour cultiver la connaissance du gouverneur et puiser dans ses archives les connaissances nécessaires à l'exécution de cartes exactes de l'archipel des Moluques. Cependant la frégate promise n'arrivait point. En proie aux divisions intérieures qui annonçaient sa décadence prochaine, la Compagnie des Indes avait oublié Poivre son délégué. Las d'attendre, il s'embarque pour Pondichéri sur un vaisseau qui se présente, et il emporte dix-neuf plants de muscadiers avec un certain nombre de noix muscades propres à la germination, qu'il s'est procurées à grands frais. Il va réclamer du gouverneur Dupleix des moyens de transport aux Moluques : ses instances sont inutiles. Il se rend alors à l'île de France où Bouvet, commandant par intérim, consent à mettre à sa disposition un mauvais navire de cent soixante tonneaux. C'est sur ce bâtiment que Poivre fit voile, le 1er mai 1754, pour Manille où la fortune désarmée par sa constance allait enfin perdre pour lui quelques-unes de ses rigueurs.

Il réussit à obtenir du gouvernement de cette île la délivrance du roi d'Yolo, que les Espagnols retenaient en prison. Ce souverain reconnaissant devint un auxiliaire actif et utile de son libérateur. Poivre se mit en route sur cet archipel semé d'écueils et infesté de pirates, affrontant la mort, pour ainsi dire, à chaque pas, mais soutenu par cette énergie que les obstacles développent toujours dans les âmes supérieures. Il rencontra un vaisseau hollandais dont il n'évita la poursuite qu'en faisant arborer lui-même pavillon hollandais. Le capitaine de son vaisseau, intimidé par tant de périls, voulait retourner à l'île de France. « Non, dit Poivre avec fermeté ; non, tant qu'il y aura de l'eau et du riz à bord ! » Un accident arrivé à sa frêle embarcation, l'empêcha d'aborder dans l'île de Meado où il devait trouver des girofliers. Il parvint enfin à Timor, où il conclut avec les autorités du pays un traité par lequel on s'engagea à livrer à la Compagnie des Indes un nombre déterminé de plants de muscadiers de Banca et de girofliers d'Amboine. Poivre quitta la rade de Lifao, le 2 mai 1755, et arriva heureusement à l'île de France, dans le courant de juin suivant. Il versa dans la caisse de la Compagnie trois mille piastres qu'il n'avait point employées, et distribua aux colons de l'île trois mille noix muscades, un grand nombre de plants d'épicerie et quelques arbres à fruit de diverses espèces.

« Vous apporteriez toutes les épiceries et même tout l'or des Moluques, lui écrivait-on de Paris, « qu'on ne voudrait pas les recevoir de vous. L'ingratitude de la Compagnie des Indes n'ayant que trop justifié cet avis, Poivre, après un voyage d'exploration dans l'île de Madagascar, revint en Europe, fut pris une troisième fois par les Anglais, conduit à Cork en Irlande et enfin rendu à son pays, en avril 1757. Il se retira à la campagne, près de Lyon, à *La Freta,* charmante habitation, sur les bords de la Saone et s'adonna entièrement à l'agriculture et à l'économie politique. Membre correspondant de l'Académie des sciences, depuis l'an 1754, il ne tarda pas à être appelé au sein de l'Académie de Lyon. Une foule d'hommes célèbres s'honorèrent d'entretenir des rapports avec lui, pendant neuf années qu'il passa dans cette heureuse retraite. Il y reçut des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel, sans les avoir jamais sollicités.

Cependant la dissolution de la Compagnie des Indes avait laissé à l'abandon et livré à tous les désordres les îles de France et de Bourbon. Poivre est arraché à sa retraite, appelé à Paris par le duc de Praslin, et contraint malgré sa répugnance, d'accepter les fonctions d'Intendant de ces colonies. Il revint à Lyon. Une appréhension secrète ajoutait à l'amertume du sacrifice qu'on exigeait de lui. Il craignait

qu'un si long voyage n'effrayât une jeune personne qu'il était sur le point d'épouser : c'était mademoiselle Robin, fille d'un ancien magistrat. Mais cette jeune personne, dont il mesurait mal l'attachement et les forces, ne consentit à s'unir avec lui qu'à condition qu'elle ne le quitterait plus. Il s'embarqua le 8 mars 1767, avec les pouvoirs les plus étendus; mais on lui avait malheureusement adjoint un chef militaire qui devait contrarier toutes ses opérations. Il administra pendant six années (1767-73), les îles de France et de Bourbon. Non-seulement il répara les désastres de ces colonies, mais il en fut comme le créateur, en accomplissant la tâche que La Bourdonnais avait commencée.

Poivre, dit M. Degérando, fut un véritable modèle de l'administrateur. En lui, les vertus privées étaient la source des vertus publiques. Au plus parfait désintéressement, il joignait une équité scrupuleuse, une sollicitude active et empressée pour les intérêts de ses administrés, une fermeté calme, une persévérance à toute épreuve, une égalité d'âme et d'humeur inaltérable. Les travaux publics, les établissemens de charité, d'agriculture; les finances, les expéditions maritimes, l'administration de la justice, tout fut organisé par ses soins, conduit et perfectionné par son zèle. L'introduction des précieuses cultures dont les deux colonies lui furent redevables, n'a pas été son seul bienfait. L'humanité ne doit pas être moins reconnaissante des soins qu'il prit pour adoucir le sort des esclaves et rendre la traite moins cruelle.

Dans les circonstances les plus difficiles, négligé par le ministère et contrarié au dedans, Poivre pourvut à tous les besoins de la colonie, par ses propres ressources. L'affection et l'estime qu'il avait obtenues, dans l'Inde et auprès des peuplades sauvages, lui procurèrent des secours. Le Jardin du Roi s'enrichit d'un grand nombre de plantes qu'il lui fit parvenir, de concert avec ses deux amis, Commerson et de Ceré. Les expéditions de Tremigon, d'Etchevery, Provost et Cordé, faites d'après ses directions; les observations astronomiques et géographiques de son ami l'abbé Rochon, entreprises d'après son invitation, ont rendu de nombreux services aux sciences. Le célèbre jardin de Monplaisir, formé par Poivre à l'île de France, réunissait toutes les richesses végétales de l'Afrique et de l'Inde.

Poivre revint en France en 1773. Pendant deux ans, les ministres de Louis XV et même ceux de Louis XVI, parurent à peine informés de ses immenses travaux et en oublièrent l'auteur. Mais l'héroïque Suffren lui rendit une justice éclatante, et Turgot lui fit décerner une pension de douze mille livres à laquelle le roi Louis XVI ajouta des témoignages de satisfaction et d'estime personnelle, plus précieux encore que la pension aux yeux du généreux intendant qui revenait des colonies sans s'être enrichi. Sa retraite de *La Freta*, animée par les nombreux étrangers qu'attirait sa renommée et embellie par les grâces et l'amabilité de sa vertueuse compagne, fut cette fois à l'abri des vicissitudes qui avaient agité sa vie. Mais les douleurs de la goutte commencèrent à altérer sa santé qui avait eu à subir de si rudes épreuves. Une hydropisie de poitrine l'enleva le 6 janvier 1786.

Des fragmens de ses mémoires, publiés d'abord sans l'aveu de l'auteur sous le titre de *Voyages d'un Philosophe*, ont été réimprimés, en 1797, avec une notice sur la vie de Pierre Poivre, par Dupont de Nemours, qui épousa, en 1795, sa courageuse et respectable veuve. Le prix proposé, pour l'éloge de P. Poivre, par l'Académie de Lyon (1818), a été remporté par M. Torrombert. Le nom de P. Poivre fut donné à l'une des rues de Lyon, conduisant au Jardin-des-Plantes. Les habitans de l'Ile-Bourbon, voulant consacrer à la mémoire de leur bienfaiteur un monument digne de lui, ont donné son nom à un pont construit sur une rivière dont le passage avait jusqu'alors coûté la vie à beaucoup de malheureux. Sur ce pont est placé le buste en marbre de P. Poivre, envoyé à la colonie par le gouvernement français.

A. BOULLÉE.



LAPÉROUSE.

LAPÉROUSE.

Si l'admiration et la reconnaissance ·s peuples n'étaient accordées qu'au ıccès, LAPÉROUSE et ses compagnons ne pourraient obtenir de place que rmi les « *Infortunés illustres* ». Mais, serait un genre d'ingratitude encore us affligeant que tant d'autres, et, plus, ce serait un mauvais calcul l'égoïsme des nations : or, toute es-èce d'égoïsme calcule mieux pour rdinaire. Faudrait-il qu'une fois en-ıgés au milieu de ces parages incon-ıs qu'ils explorent dans l'intérêt de umanité tout entière, les naviga-urs dévoués, qui se sont offerts con-ıgeusement pour ces grandes expé-tions de découvertes, ne dussent voir en perspective que des regrets ılgaires pour leur perte, sans renom-ıée acquise à leurs noms, s'ils suc-ombent aux périls sans nombre de urs courses aventureuses, si les flots l'Océan les engloutissent, eux et s monumens de leurs travaux ! Heu-usement il n'en est pas ainsi : les arins et les naturalistes français, en ıt fourni un grand et mémorable xemple ! Il faut le dire à l'honneur de marine française, le dévoûment de apérouse et de ses braves équipages, t pour elle un pieux souvenir, un tre sacré qu'elle ne voudrait pas é-hanger contre la gloire d'une bataille. e désastre a fait naître chez nos ma-ns non moins d'émulation que le écit d'une victoire, et c'est une belle t généreuse émulation à entretenir, our l'honneur du pavillon français t pour le bien de l'humanité, que elle des *Navigations utiles !*

GALAUP DE LAPÉROUSE (JEAN-FRAN-OIS) naquit à Albi, en 1741. S'il n'eut as, comme le célèbre Cook, la gloire e n'avoir dû qu'à lui-même toute son ıstruction, il eut au moins le mérite 'avoir mis sérieusement à profit celle ue ses parens lui firent donner, en secondant l'inclination qui le portait à devenir marin. Admis en qualité de garde de la marine à quinze ans (19 novembre 1756), il fut blessé à bord du *Formidable* et fait prisonnier, par les Anglais, au combat soutenu par l'escadre du maréchal de Conflans (1759). Enseigne, puis lieutenant de vaisseau (1764 et 1777), il employa les quatorze années de paix, de 1764 à 1778, à parcourir les mers les plus lointaines, d'abord comme simple officier, ensuite avec commandement sur plusieurs bâtimens du roi. A la reprise des hostilités (1778), Lapérouse reçut le commandement de la frégate *l'Amazone*, dans l'escadre du comte d'Estaing et prit une frégate anglaise (*l'Ariel*). Capitaine de vaisseau (1780), commandant *l'Astrée*, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre et réuni à *l'Hermione*, commandée par Latouche-Tréville, il rencontra, près de l'île royale une frégate anglaise et cinq petits bâtimens. La frégate et l'un des bâtimens furent pris : les autres échappèrent. Arrivé au Cap Français, Lapérouse reçut alors le commandement de l'escadre à la tête de laquelle il alla détruire les établissemens anglais de la baie d'Hudson (1782). Instruit que beaucoup d'Anglais, qui avaient fui dans les bois, étaient exposés à périr de faim ou à tomber entre les mains des sauvages, il leur laissa, par humanité, des vivres et des armes. Ce fut cette campagne remarquable, qui, révélant dans Lapérouse l'officier capable de diriger un voyage de découvertes, lui fit confier le commandement de l'expédition dans laquelle il devait immortaliser son nom.

Le roi Louis XVI avait des connaissances très étendues en géographie. Les voyages de Cook l'avaient frappé et lui avaient inspiré le desir d'ordonner une campagne de découvertes : il voulait faire participer les Français

à la gloire que le navigateur anglais venait de donner à sa nation. Les vues du roi s'étendirent en même temps sur les avantages commerciaux les plus prochains et sur les plus éloignés. Un projet de campagne fut d'abord esquissé, d'après ses propres idées, et lui fut soumis. L'original subsiste encore, et l'on y voit des notes en marge, écrites de la main du roi. Toutes ces notes annoncent une connaissance approfondie de la Géographie, de la Navigation et du Commerce. On y voit surtout se développer l'âme du prince qui ne respire que les plus purs sentimens d'humanité. Les instructions données à Lapérouse, avant son départ, ne sont que le développement de ces vues générales. Fleurieu, ami de Lapérouse, fut chargé de les rédiger et prépara les moyens d'exécution. Jamais les intentions bienfaisantes d'un monarque n'ont été secondées avec plus de zèle et de lumières. Tous les savans furent invités à faire connaître l'espèce de recherches les plus propres à hâter les progrès des connaissances humaines, et plusieurs d'entre eux (Lamanon, J. A. Mongez, etc.) s'embarquèrent sur les bâtimens de Lapérouse avec mission expresse de s'occuper de celles qui avaient été désignées. On arma à Brest les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe* qui reçurent chacune cent hommes d'équipage. Lapérouse commanda le premier et Delangle, son ami, son compagnon dans la baie d'Hudson, commanda le second de ces navires.

L'expédition mit à la voile le 1er avril 1785, partant de Brest, relâcha à Madère, puis à l'île Sainte-Catherine, doubla le cap de Horn et vint mouiller, dans la baie de la Conception, sur les côtes du Grand-Océan (22 février 1786). Faisant route ensuite vers le nord, Lapérouse toucha à l'île de Pâques et aux îles Sandwich, que J. Cook avait découvertes, vint attérir au Mont-Saint-Elie, côte N.-O. d'Amérique, par environ 60° de latitude, et prolongea toute cette côte du N. au S. jusqu'au port de Monterey, dans l'espace de cinq à six cents lieues. Ce fut alors qu'il découvrit le *Port des Français*, découverte chèrement payée par la perte des canots que montaient les deux frères de La Borde, le lieutenant d'Escures et leurs dix-huit compagnons (13 juillet 1786). Le second point important de la campagne étant de reconnaître les mers du Japon, on remit à la voile, de Monterey, le 24 septembre 1786. On découvrit, le 5 novembre, la petite île Necker, et, dans la nuit du lendemain, les deux frégates, qui marchaient très rapprochées l'une de l'autre, faillirent se perdre ensemble sur un récif, dont *la Boussole* ne passa pas à plus de cent toises. L'expédition relâcha dans la rade de Macao, puis à Manille, et mouilla, le 27 février 1787, dans le port de Cavite, d'où elle repartit, le 10 avril, pour les côtes de Tartarie et les îles du Japon. Lapérouse est le premier qui ait levé sur ces contrées, les doutes que les récits confus des missionnaires avaien[t] fait naître. Le port d'Estaing, la bai[e] de Castries, le cap Crillon, le détroi[t] de Lapérouse, le canal de la Boussole reçurent alors leurs noms des Français. Les frégates vinrent mouiller, le 7 septembre 1787, dans le havre de Saint-Pierre et Saint-Paul, au Kamtschatka; elles en repartirent, le 29; puis, reprenant leur route vers le sud, et passant par les îles des Navigateurs et des Amis, elles vinrent mouiller à Botany-Bay, le 16 janvier 1788, au moment o[ù] le commodore Philip quittait cett[e] baie, pour transférer son établissement au port Jackson.

Le second désastre de cette glorieu[se], mais fatale expédition, avait si[gnalé] le passage des frégates dans l'Ar[chipel] des Navigateurs. Delangle, ca[pitaine] de *l'Astrolabe*, le naturalist[e] Lamanon et plusieurs de leurs compa[gnons] avaient été massacrés par le[s] sauvages de l'île de Maouna, le 10 dé[cembre] 1787. Ce second malheur éta[it] comme le présage de la catastroph[e] dont Lapérouse et le reste de ses com[pagnons] devaient être victimes. C'es[t] depuis son départ de Botany-Bay, qu[e] l'on a cessé d'en recevoir aucune nou[velle] par voie directe et certaine. [Il] mandait au ministre de la marine dans sa dernière lettre, datée du 7 fé[vrier] 1788: « Je remonterai aux île[s]

des Amis, et je ferai absolument tout ce qui m'est enjoint par mes instructions relativement à la partie méridionale de la Nouvelle-Calédonie, à l'île Santa-Cruz de Mendina, à la côte sud de la terre des Arsacides de Surville et à la terre de la Louisiade de Bougainville, en cherchant à connaître si cette dernière fait partie de la Nouvelle-Guinée ou si elle en est séparée. Je passerai, à la fin de juillet 1788, entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, par un autre canal que celui de l'Endeavour, si toutefois il en existe un. Je visiterai, pendant le mois de septembre et une partie d'octobre, le golfe de la Carpentarie et toute la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la Terre de Diemen, mais de manière cependant qu'il me soit possible de remonter au nord assez tôt pour arriver, au commencement de décembre 1788, à l'Ile-de-France..... »

Telle fut la série de reconnaissances qui servirent à tracer le plan du voyage de MM. d'Entrecasteaux et d'Auribeau, envoyés, en 1791, à la recherche de Lapérouse dont ils ne purent retrouver aucune trace. M. de Lesseps, qui avait quitté l'expédition de Lapérouse au Kamtschatka, était revenu par terre avec tous les journaux et cartes de cette partie de la campagne. Ce voyage fut publié aux frais de l'état et au bénéfice de la veuve de Lapérouse, née Broudou, de l'Ile-de-France. Il l'avait épousée peu de temps avant son départ, et elle ne lui survécut que tant qu'elle conserva l'espérance de le revoir.

Trente-cinq ans s'étaient écoulés sans nouvelles certaines, lorsque l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, couronna, en 1823, l'éloge de Lapérouse par M. Vinati. La catastrophe de Lapérouse a fourni le sujet de l'un des épisodes du poème de *la Navigation*, par Esmenard, et D'Avrigny lui a consacré un poème entier.

Le sort de Lapérouse paraissait devoir rester à jamais ignoré, lorsqu'un hasard inespéré remit tout-à-coup sur ses traces. Une poignée d'épée, trouvée entre les mains des insulaires de Tikopia, éveilla l'attention de l'Anglais Peter Dillon qui apprit que les habitans des îles Mallicolo (*Vanikoro* de D'Urville), à deux journées sous le vent de Tikopia, avaient en leur possession un grand nombre d'objets de fabrique européenne. De retour à Calcutta, Dillon obtint de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, le commandement du navire *la Recherche* (*the Research*), et, le 13 septembre 1827, il mouilla dans le port de Vanikoro où il réussit à se procurer par échange, la majeure partie des objets qui se trouvaient entre les mains des naturels, et resta convaincu que de grands navires français avaient fait naufrage sur ces côtes inhospitalières.

Quatre mois après, la corvette française *l'Astrolabe*, sous les ordres du commandant DUMONT D'URVILLE, parut dans les mêmes parages et vint s'amarrer dans le bassin intérieur de Vanikoro. Là pendant vingt-cinq jours consécutifs, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour retrouver les traces de nos malheureux compatriotes fut exécuté avec courage et persévérance. Courses continuelles en canot, séjour à terre parmi les habitans, exploration détaillée de l'île entière, rien ne fut négligé. Les naturels accablés de présens, pressés de questions, s'accordaient tous sur ce point que deux grands navires s'étaient perdus sur leurs récifs, et qu'aucun des naufragés n'existait sur Vanikoro ni sur aucune des îles voisines. Plusieurs d'entre eux se rappelaient même que les deux bâtimens portaient le même pavillon blanc que la corvette.

Lorsque l'équipage entier de *l'Astrolabe* se regarda comme convaincu de cette triste vérité, tous les efforts furent dirigés de manière à réunir la plus grande quantité possible de preuves matérielles du naufrage. Longtemps les canots errèrent inutilement parmi les récifs ; enfin un sauvage tenté par une pièce de drap rouge, conduisit l'une des embarcations dans une coupure au travers des brisans, et là, à la profondeur de douze à quinze pieds, on distingua bientôt, disséminés çà et là, et empâtés de coraux, des ancres, des canons, des boulets et de nombreuses plaques de

plomb. Il ne restait plus que des objets de métal, tout le bois avait disparu, détruit sans doute par le temps et le frottement des lames. La disposition des ancres faisait présumer que quatre d'entre elles avaient coulé avec le navire, tandis que deux autres avaient pu être mouillées. L'aspect des lieux donnait à penser que le navire avait tenté de s'introduire au dedans des récifs par une espèce de passe, qu'il avait échoué, et n'avait pu se dégager de cette position fatale.

Après des efforts inouïs, on parvint à arracher des coraux une ancre et un canon, desirant les apporter en Europe comme preuve authentique du naufrage et des efforts des Français sur les récifs de Vanikoro. L'équipage de *l'Astrolabe* ne se livra pas impunément à ces pénibles recherches; et sur soixante-quinze hommes arrivés en santé parfaite, quarante-cinq furent bientôt hors de service, accablés par la fièvre. Au moment du départ, un seul officier était en état de commander la manœuvre.

Avant de quitter ce funeste séjour, le capitaine et les officiers élevèrent à la mémoire de leurs infortunés prédécesseurs un monument modeste, en attendant que la France accomplisse un devoir sacré, en faisant construire en ce lieu un mausolée plus durable.

Parmi l'immense quantité de débris métalliques rapportés en Europe et dont la majeure partie est actuellement déposé à Paris, au Musée naval, on doit remarquer plusieurs pièces en argent et en cuivre timbrées de fleurs de lys, et la grande cloche du navire, sur laquelle on lit les mots «*Bazin m'a fait*». Enfin, l'unique morceau de bois retrouvé, qui est un fragment de poupe, se rapporte avec les dessins qui ont été conservés des sculptures de la poupe de la frégate *la Boussole*.

En comparant et discutant les différens récits des naturels, voici la version la plus vraisemblable et qui a été adoptée par le commandant D'Urville.

A la suite d'une nuit très obscure, durant laquelle le vent du sud-est soufflait avec violence, le matin, les insulaires virent tout-à-coup sur la côte méridionale, vis-à-vis du district de Tanema, une immense pirogue échouée sur les récifs. Elle fut promptement démolie par les vagues, et disparut entièrement sans qu'on en pût rien sauver par la suite. Des hommes qui la montaient, un petit nombre seulement put parvenir à gagner la terre. Le jour suivant et de même dans la matinée, les sauvages aperçurent une seconde pirogue semblable à la première, échouée devant le village de Païou. Celle-ci sous le vent de l'île, moins tourmentée par la mer et d'ailleurs assise sur un fond régulier de douze à quinze pieds, resta long-temps en place sans être détruite. Les étrangers qui la montaient descendirent à Païou où ils s'établirent avec eux de l'autre navire et travaillèrent sur-le-champ à construire un petit bâtiment des débris du second vaisseau.

Les Français, que les naturels nommèrent *Maras*, furent, disent-ils, toujours respectés par les indigènes : cependant il y eut de fréquentes rixes, et dans une d'elles les naturels perdirent plusieurs guerriers dont trois chefs, et il y eut deux *Maras* de tués. Enfin après six ou sept lunes de travail, le petit bâtiment fut terminé, et tous les étrangers quittèrent l'île, suivant l'opinion la plus répandue. Quelques-uns ont affirmé qu'il resta deux *Maras*, mais qu'ils ne survécurent pas long-temps.

Ainsi les dernières destinées de Lapérouse ne seraient pas encore entièrement connues. Le petit bâtiment, faible, mal équipé, monté par des hommes épuisés sans doute par la fièvre et par les combats avec les naturels, aura dû faire route vers la Nouvelle-Irlande, pour essayer d'atteindre les Moluques ou les Philippines, et d'après l'opinion du capitaine D'Urville, ce serait sur la côte occidentale des îles Salomon, qu'on pourrait par la suite retrouver quelques traces de nos infortunés compatriotes, si leur frèle embarcation n'a pas été engloutie par les flots avant d'avoir abordé aucune terre.

LOTTIN, *l'un des Officiers de l'Astrolabe*, en 1827.



J. COOK.

J. COOK.

Le plus illustre parmi les *Navigateurs utiles* contemporains, celui dont le nom se rattache à toutes les grandes découvertes dans une cinquième partie du monde et auquel était réservée la gloire d'ouvrir l'ère de la Navigation scientifique : c'est le fils d'un paysan, c'est un simple matelot, qui n'a dû son instruction qu'à lui-même.

JACQUES COOK naquit, le 27 octobre 1728, au village de Marton (comté d'York). Son père était un pauvre paysan chargé de famille. Jacques était entré dans sa huitième année, lorsque le garçon de ferme son père devint fermier de la terre d'Airy-Holm. Le propriétaire de ce domaine paya les mois d'école de Jacques qui apprit ainsi à lire et à écrire, et fut mis en apprentissage chez un mercier de Staith à peu de distance de Newcastle. Il avait alors treize ans : La vue de la mer éveilla dans Cook une âme nouvelle. Une altercation qu'il eut avec son maître l'engagea bientôt à quitter le comptoir pour l'entrepont, l'existence sédentaire du marchand pour la vie aventureuse et vagabonde du marin. Il prit parti comme novice sur un bâtiment qui faisait le commerce de charbon de terre, servit ensuite comme matelot et devint maître d'équipage. Sur ces entrefaites la guerre éclata entre l'Angleterre et la France (1755). On sait qu'il est d'usage dans la première de ces deux contrées de recruter les équipages militaires aux dépens de ceux des navires de commerce. Il paraît que Cook voulut d'abord se soustraire aux recherches; mais il ne tarda point à reconnaître qu'un changement dans sa position était loin d'être redoutable, et il alla de lui-même s'offrir. Embarqué sur le vaisseau de guerre *l'Aigle*, il se distingua du vulgaire des matelots par des preuves d'intelligence et d'intrépidité qui intéressèrent en sa faveur le capitaine sir Hugh Palliser. En même temps, les habitans de son village informés de sa conduite, engagèrent leur représentant à le recommander au capitaine. C'est ainsi que Cook, passant de *l'Aigle* à bord du *Mercure*, obtint sur ce dernier le poste de maître d'équipage, dans la marine royale (1759).

Le Mercure, qui faisait voile pour le Canada, y arriva pendant le siège de Québec par Wolf. Cook dut sonder le canal au nord de l'île d'Orléans : l'habileté qu'il déploya dans le lever de ce plan lui valut, avec les louanges des officiers, l'honneur d'être désigné pour faire la carte du cours du fleuve Saint-Laurent. Il surpassa ce que l'on attendait de lui; et sa carte qui a été gravée est tellement parfaite qu'on a jugé superflu d'en construire une autre et qu'elle est encore la seule dont on se serve. Malgré ce succès, Cook sentit alors profondément combien il manquait à son instruction pour qu'il pût être réputé habile marin : il s'occupa sans relâche d'y suppléer. Au milieu des travaux et des agitations d'une autre campagne dans l'Amérique septentrionale, il étudia les élémens de la géométrie dans Euclide, et dès qu'il se fut familiarisé avec les principes de cette science, il fit marcher parallèlement avec elle l'astronomie. Ses admirables plans des côtes de Terre-Neuve en 1764 et années suivantes, et plus encore le *Mémoire* dans lequel il rendit compte d'une observation d'éclipse de soleil par lui faite le 5 août 1766 (tome LVII des *Transactions philosophiques*), témoignèrent de ses progrès, et firent connaître à quelques juges haut placés tout ce que l'on pouvait attendre d'un tel homme. Cependant le nom de Cook à cette époque était encore très peu connu, même dans le cercle des marins, et il était

bien loin de s'attendre à un commandement. Beaucoup de personnes furent donc étonnées lorsque, le 27 mai 1768, il reçut, avec le brevet de lieutenant de vaisseau, le commandement de *l'Endeavour* que le gouvernement, à la sollicitation de la Société royale de Londres, envoyait dans les îles de la Mer Pacifique pour y observer le passage de Vénus sur le disque du soleil.

Depuis cinq ans, la Grande-Bretagne commençait de donner au monde l'exemple de ces voyages de découvertes entrepris uniquement dans le but d'ajouter aux connaissances humaines. Byron avait attaché son nom au premier; Wallis et Carteret n'avaient pas encore terminé le second; l'importance de l'observation astronomique signalée par la Société de Londres avait décidé le ministère britannique non-seulement à faire tous les frais d'une troisième expédition, mais encore à la mettre sous les ordres d'un savant. On pensa d'abord à l'habile géographe Alexandre Dalrymple qui avait rédigé le plan de cette dernière campagne; mais Dalrymple était étranger à la marine militaire et l'on craignit de renouveler la mésaventure du docteur Halley qui, muni d'une commission de capitaine de vaisseau, n'avait pu vaincre la rébellion de son équipage. On ne pouvait appréhender semblable accident de l'impérieux sang-froid de Cook: il fut nommé. Banks et Solander en s'adjoignant aux savans qu'envoyait la Société royale de Londres, complétèrent le personnel de cette expédition-modèle à l'instar de laquelle tant d'autres depuis ont été faites par les puissances de l'Europe.

L'Endeavour quitta la Tamise, le 13 août 1768, et traversant l'Atlantique, relâcha d'abord à Madère, ensuite sur la côte brésilienne près de Rio-Janeiro, pour entrer par le cap Horn dans le Grand-Océan. Cook visita d'abord la partie méridionale de l'Archipel Dangereux et quelques îles nouvelles y furent inscrites sur les cartes. Le 11 avril 1769, on jetait l'ancre à Taïti, la Sagittaria de Quiros, la Nouvelle-Cythère de Bougainville. C'est là que devait s'observer le passage de Vénus. Cook, pendant un séjour de trois mois, sut maintenir la plus exacte discipline parmi les matelots et les compagnons soumis à ses ordres, et prit les mesures les plus avantageuses pour faciliter les observations. La prudence et la sévérité dont il déploya l'habile mélange à l'égard des insulaires, prévinrent toute collision entre ces incorrigibles voleurs et l'équipage anglais. Au reste, les mœurs de ces naïfs amateurs du bien d'autrui n'étaient rien moins que féroces, et il les trouva tout disposés à recevoir les bienfaits de la civilisation. En s'éloignant de Taïti, Cook explora les autres îles de ce groupe qu'il nomma Iles de la Société, avant de faire route vers la Tasmanie ou Nouvelle-Zélande. Découverte par Tasman, en 1642, cette grande région était restée dans une obscurité profonde: Surville seul venait d'y pénétrer du côté de l'ouest un peu avant que Cook vint mouiller à l'est dans la baie de Pauvreté. Mais c'est à Cook qu'était réservé la gloire de faire l'exacte reconnaissance de la Nouvelle-Zélande. C'est lui qui de la baie de Pauvreté, remontant au nord, puis contournant la pointe nord qui termine Ika-Na-Maiva, revint par le sud, le long de la côte orientale jusqu'au large inlet que Tasman croyait un golfe, et où bientôt Cook reconnut un canal qui coupe la Nouvelle-Zélande en deux îles. Ce canal se nomme aujourd'hui le détroit de Cook. Notre navigateur le traversa, et pour compléter ce qu'il avait si heureusement commencé, fit le tour de Tavaï-Pounamou. « Les côtes de la Nouvelle-Zélande, dit le contre-amiral Rossel, sont les premières grandes découvertes de Cook. Il les visita avec une intrépidité mêlée de prudence et digne d'admiration. On remarque avec satisfaction en lisant les noms qu'il a donnés aux caps et aux îles qui y sont situées, que ce grand homme a consacré ses premières découvertes à la reconnaissance. On y trouve le nom de son premier capitaine, sir Hugh Palliser, qui était devenu son protecteur, et celui de lord Colville avec lequel il avait fait sa seconde campagne. »

Après avoir achevé le périple de la

Nouvelle-Zélande, Cook fit voile vers le nord-ouest et se rapprochant de l'équateur, alla gagner la pointe sud-est de cette île énorme qui est un continent plutôt qu'une île, et qui désignée d'abord sous le nom de Nouvelle-Hollande, a fini par être connu sous celui d'Australie. Après quelques remarques sur le détroit qui la sépare de l'île de Van-Diemen, il suivit la côte orientale malgré la ceinture de récifs et de brisans dont la multitude rend la navigation si dangereuse dans ces parages. Sa circonspection devint plus grande encore lorsque l'on eut quitté le cap du Capricorne. Tant de soins pourtant ne purent empêcher que *l'Endeavour* n'échouât sur un banc de corail. On parvint avec beaucoup de peine à remettre le navire à flot, puis à gagner l'entrée d'une rivière qui reçut le nom du vaisseau et où l'on se mit à le réparer: une pointe du rocher sur lequel avait touché le navire, était restée dans le trou qu'elle avait ouvert et bouché.

L'on atteignit bientôt la saillie septentrionale de l'Australie, d'où gouvernant à l'ouest, entre ce désert et la Papouasie, *l'Endeavour* gagna Timor, Savu, enfin Batavia. Il y resta trois mois entiers, remit à la voile, le 27 décembre 1770, et, le 21 juin suivant, entra dans la rade des Dunes après une absence de près de trois ans.

Les nombreuses observations nautiques, physiques, astronomiques, que Cook avait recueillies dans son voyage, les renseignemens précis et neufs qu'il donnait à la géographie sur la configuration de pays à peine vus avant lui; enfin les matériaux ramassés par ses compagnons Banks et Solander pour l'histoire naturelle, valurent à tous les membres, mais principalement au chef de cette belle expédition, une illustration si brillante que le gouvernement s'empressa d'en ordonner une seconde, dont le plan était plus vaste encore, et qui se composait de deux vaisseaux *la Résolution* et *l'Aventure*. Cook promu au rang de commandant, avait la suprême direction des deux navires et montait le premier; le second était sous les ordres du capitaine Furneaux. Le grand objet de cette deuxième circumnavigation du monde était la solution du problème des Terres-Australes. Beaucoup de géographes à cette époque inclinaient à croire que l'hémisphère méridional devait, pour faire équilibre à l'autre, ou être parsemé d'îles considérables, ou être occupé par un troisième continent. Pendant les trois ans qu'absorba ce second voyage, Cook fit à trois reprises différentes des tentatives pour s'approcher du pôle antarctique. Il constata que le prétendu cap de la Circoncision placé par Bouvet à 50° de latitude sud n'existe pas, et que probablement cet officier prit un énorme bloc de glace pour une terre. Dans les intervalles de ses navigations antarctiques, il se délassait en parcourant les archipels délicieux de la Mer Pacifique: il revoyait la Tasmanie et les îles de la Société; il relâchait dans celles du Saint-Esprit, de Quiros et dans celle des Amis; il visitait les Sandwich; il découvrait la Nouvelle-Calédonie et en relevait la côte orientale. De retour à Portsmouth, le 3 juillet 1775, il fut reçu avec les applaudissemens les plus vifs, et l'enthousiasme public le proclama le premier navigateur du siècle. Le roi d'Angleterre le nomma capitaine de vaisseau, et joignit à ce grade un emploi lucratif et peu pénible dans l'hôpital de Greenwich. La Société royale de Londres l'admit à l'unanimité dans son sein, en 1776.

La même année vit préparer un troisième voyage de découverte dont Cook, dans un mouvement d'enthousiasme, réclama le commandement que l'amirauté n'osait lui proposer après tant de fatigues. Il s'agissait encore d'une grande question, mais qui cette fois ne devait pas se résoudre si promptement: c'était l'existence du passage nord-ouest, objet de tant de fables depuis deux siècles. Cook quitta l'Angleterre, le 12 juillet 1776, pour ne jamais la revoir. Deux vaisseaux encore étaient sous son commandement, *la Résolution* qu'il montait, et *la Découverte* sous les ordres du capitaine Clerke. De Plymouth, ils firent voile pour le cap de Bonne-Espérance, visitèrent l'île de Kerguelen dont Cook voulut

assez inutilement changer le nom, touchèrent à celle de Van Diémen et à la Tasmanie, visitèrent encore les archipels de la Société, des Amis, de Sandwich. Cook fit quelques découvertes dans la partie orientale de ces îles. Songeant ensuite au but essentiel de son voyage, il se porta vers la côte nord-ouest d'Amérique. Le temps l'empêcha de serrer le littoral autant qu'il l'eût voulu, et de reconnaître le prétendu détroit de Jean Fuca. Il n'en continua pas moins sa route au nord, se rapprocha de la côte quand il eut atteint les 57 et 59e degré de latitude, s'engagea dans la baie du prince William avec l'espoir que la baie serait un bras de mer, reconnut son erreur à cinquante lieues de l'entrée, revint alors sur ses pas, côtoya la péninsule d'Alaska et les îles Aléoutiennes, franchit le détroit de Behring qui sépare l'Asie sibérienne de l'Amérique septentrionale, et ne perdant jamais de vue la dernière, parvint à 70° 44′ de latitude. Là d'énormes glaçons flottans environnèrent ses deux vaisseaux, et il aperçut dans le lointain des montagnes de glaces fixes. L'impossibilité d'avancer, au moins en cette saison, dans cet empire de l'hiver éternel lui fit prendre la résolution de rétrograder. Les bas-fonds de la côte américaine ajoutaient au péril. Il redescendit par 68° 56′ de latitude jusqu'en vue de la côte d'Asie, puis se dirigea sur les îles Sandwich, pour en achever la reconnaissance. Le 26 novembre on aperçut Maoui, la plus centrale de l'Archipel; quelques jours après les deux navires mouillèrent dans la baie de Karakakoua, île d'Aouaïï (Owhihee). Ils y restèrent jusqu'au 4 février suivant. Un accident survenu au mât de misaine de *la Résolution* ramena toute l'expédition dans la baie de Karakakoua. Jusque-là les indigènes et l'équipage n'avaient eu que des relations amicales ou de légères contestations. Mais cette fois les larcins, tantôt à terre, tantôt à bord des vaisseaux, devinrent si fréquens, et les insulaires forts de leur multitude refusèrent si obstinément de restituer, que Cook crut devoir prendre une mesure décisive pour en finir. Suivi de dix hommes armés, il descendit à terre afin de s'emparer du roi de l'île, le vieux TERREEOBOU, et de le retenir captif à bord de son vaisseau jusqu'à ce que tout fût rendu. Terreeobou suivait bon gré mal gré les Européens, lorsque ses sujets ameutés par ses femmes et par deux chefs s'opposèrent à son départ et enveloppèrent les Anglais qui firent feu pour se dégager, mais qui bientôt furent assaillis par la foule et presque tous mis hors de combat. Pour Cook, il inspirait un tel respect aux sauvages que nul n'osa l'attaquer tant qu'il les regarda en face. Mais s'étant tourné un instant vers le canot pour donner des ordres, il fut frappé d'un poignard dans le dos et tomba le visage dans la mer. Ses ennemis l'en retirèrent sur-le-champ et le mirent en pièces, persuadés que la part qu'ils prenaient à cette victoire sur l'homme blanc leur porterait bonheur dans toutes leurs guerres. Aussi les Anglais ne purent-ils malgré leurs efforts rassembler de son corps que quelques lambeaux qu'ils ensevelirent avec les honneurs religieux et militaires. Le capitaine Clerke qui lui succéda étant mort peu de temps après, le lieutenant Gore ramena en Angleterre l'expédition veuve de ses deux chefs (6 oct. 1780).

Cook possédait toutes les qualités qui font le grand homme de mer. Hardi dans ses conceptions, prudent lorsqu'il s'agissait d'exécuter, perspicace, prompt à prendre son parti, robuste, froid, inébranlable dans le danger, il n'était jamais aussi à l'aise que lorsqu'il avait de grandes tâches à remplir, de grands obstacles à surmonter. On pourrait lui reprocher des emportemens, de l'orgueil, de la jalousie, surtout à l'égard des Français. La postérité oublie ces torts pour ne s'occuper que des services rendus. Les marins ne doivent point oublier que c'est lui qui le premier prit soin de la santé de ses équipages. A ce titre il reçut de la Société royale de Londres le prix fondé par sir Godefroy Copley, pour celui qui aurait fait les expériences les plus utiles à la conservation des hommes.

V. PARISOT.



LE CHEV.ER ROZE.

CHEVALIER ROZE.

C'est justice de proclamer que l'antique et noble cité de Marseille, à toutes les époques, s'est distinguée par sa reconnaissance envers les personnages de tous rangs dont elle a reçu des bienfaits! Aussi n'a-t-elle pas été des dernières à répondre à l'appel adressé aux villes françaises et étrangères, invitées à faire connaître leurs bienfaiteurs ou bienfaitrices.

C'est à un Marseillais, à l'honorable ancien adjoint et membre de l'Académie de Marseille, M. Paul Autran, que la galerie des *Hommes utiles* est redevable de la notice suivante, sur le chevalier Roze, ce courageux compagnon de l'héroïsme de Belzunce, pendant les horreurs de la trop fameuse peste de 1720.

A Belzunce, la gloire d'avoir représenté, en face du danger, le prêtre chrétien et le clergé français; au chevalier Roze, la gloire d'avoir déployé ce genre de courage qui ne manque pas non plus à l'armée française quand, au lieu de soldats ennemis, ce sont les fléaux de la nature qu'on lui donne à combattre, pour le bien de l'humanité.

Nicolas Roze, plus connu sous le nom du Chevalier Roze, naquit à Marseille, le 15 février 1671. Il était le second fils de Firmin Roze et de Virginie Barthélemy. Sa famille, depuis long-temps vouée au commerce, jouissait de cette considération que peut donner la fortune, mais que la probité seule rend héréditaire. Après ses études, et avant d'avoir atteint l'âge où le raisonnement détermine le choix d'une profession, il fut placé auprès de son frère aîné, Claude Roze, habile et honnête négociant; celui-ci voulant former en Espagne un établissement commercial, envoya son jeune frère à Alicante, en 1696. Il s'efforça pendant quelques années de remplir ces devoirs quoique contraires à ses secrètes inclinations. Mais vainement le forçait-on de lutter contre son destin: il était né pour la guerre. Les évènemens de 1704 lui en ouvrirent la carrière avec honneur.

Le nouveau roi français des Espagnes, Philippe V, avait à-la-fois à combattre les Anglais, les Hollandais et les partisans espagnols de son rival l'Archiduc autrichien. Le rappel du duc de Berwick avait été suivi de revers. Les partisans de l'Autrichien menaçaient Alicante. (1706) Le jeune négociant marseillais n'écoutant que son patriotisme et son courage, lève à ses frais deux compagnies, l'une d'infanterie et l'autre de cavalerie, et fait à leur tête une sortie qui dissipe les assaillans; sa bravoure et sa qualité de Français, lui tinrent lieu d'expérience. Cependant l'armée ennemie, chassées de Madrid et poursuivie jusque dans le royaume de Valence, se présente sous Alicante devant laquelle paraît en même temps la flotte anglaise et hollandaise. Le siège et le bombardement commencent. Le comte de Mahoni, commandant la place, confie à Roze le poste du château, où il est bientôt contraint à s'enfermer lui-même. Tous deux, ils s'y défendent vaillamment, pendant plus de trois mois, et, quand les vivres manquèrent entièrement, obtinrent une capitulation honorable.

Blessé d'un éclat de grenade et de retour à Marseille, Roze fut mandé à Versailles, après sa guérison. Il y reçut une gratification qui l'indemnisait à peine des pertes qu'il avait faites, mais le roi lui conférait en même temps la croix de l'ordre hospitalier et militaire de Saint-Lazare et ordonnait que sa réception eût lieu solennellement, dans sa ville natale. L'évêque de Marseille, depuis archevêque d'Aix, Vinti-

mille du Luc, présida à cette cérémonie. Le chevalier Roze, après sa réception retourna à l'armée d'Espagne où le rappelaient tous ses desirs.

Le duc de Berwick était repassé d'Italie en Espagne. Le chevalier arriva dans son camp la veille de la bataille d'Almanza et se distingua dans cette mémorable journée. A la tête d'une compagnie de cavalerie qu'il forma, il fit partie de l'expédition dirigée contre la petite place de Xativa sous le chevalier d'Alsfeld qui emporta la ville d'assaut et ordonna de la livrer aux flammes. L'hôpital, rempli de malades, ne fut pas même épargné. Si le chevalier Roze fut chargé de l'exécution de ces ordres impitoyables, les sentimens dont il fit preuve dans la suite, font juger combien il dut lui en coûter alors pour obéir !

Les nouvelles preuves de bravoure et d'habileté que Roze venait de donner ne firent qu'ajouter à sa réputation militaire. Retenu prisonnier dans Alicante où il s'était introduit pour soulever les habitans en faveur du roi, il fut transféré à Barcelonne, et malgré les demandes des cours d'Espagne et de France, il n'obtint enfin sa liberté que par un échange général, et l'on estima si haut la valeur de ce prisonnier, qu'il fallut rendre à sa place un secrétaire du prince de Darmstadt et quatre capitaines de cavalerie (1709).

Les évènemens qui mirent fin à la guerre de la succession et qui pacifièrent l'Espagne, ramenèrent le chevalier Roze au sein de sa famille. Son repos ne fut pas de longue durée. Le consulat de Modon s'étant trouvé vacant, la cour crut ne pouvoir mieux le confier qu'à lui. Il partit, en 1717, pour cette nouvelle destination où l'attendaient d'autres périls. Pendant les trois années qu'il passa dans ce port (1717-20), la peste y fit d'affreux ravages. Elle ne s'y éteignit un moment que pour s'y rallumer avec plus de force, et toujours témoin de ce fléau, le chevalier y fit en quelque sorte un apprentissage qui devait être bientôt utile à sa patrie. Tant que l'honneur lui commanda de garder son emploi, il n'en craignit ni le danger ni les dégoûts; mais des affaires particulières le forcèrent de quitter la Morée. Enfin, par une sorte de fatalité et comme conduit par la providence, il arrive à Marseille, au moment même où cette ville va être en proie à la plus horrible contagion (mai 1720). Il entre dans le lazareth en même temps que l'équipage du navire qui apportait de Syrie le germe fatal.

Les détails qui suivent, bien qu'ils intéressent plus spécialement la localité de Marseille, ne sont pas indignes d'attention en d'autres lieux. Il n'est point de contrée à l'abri de calamités de ce genre et nul pays ne saurait se flatter de ne jamais avoir à souhaiter que l'exemple du chevalier Roze y trouve un jour des imitateurs.

La peste ne tarda pas à franchir la limite des *infirmeries*, et méconnue pendant deux mois, elle se propagea ensuite avec une rapidité effrayante. L'épouvante et la fuite commencèrent. C'est alors que le chevalier Roze se rend à l'Hôtel-de-Ville et offre ses services à ces citoyens courageux dont les noms doivent être conservés ici, au gouverneur Viguier (marquis de Pilles) et aux échevins (J. B. Estelle, J. P. Moustier, J. B. Audimar et B. Dieudé). Il était assez connu, pour être accueilli avec empressement, et tandis qu'on divise la ville en cent cinquante districts confiés à autant de personnes pour veiller aux besoins les plus pressans, il est nommé seul commissaire général pour le quartier populeux et menacé de *Rive-Neuve*, depuis l'arsenal jusqu'à l'abbaye de Saint-Victor.

Qui pourrait le suivre dans les détails d'une telle administration? Non content de ces soins qui eussent accablé un homme ordinaire, il forme, à ses propres frais, sous les voûtes de la Corderie, un hôpital où sont reçus tous les pestiférés que l'on présente. Il fait ouvrir des fosses dans les champs voisins, préside à toute heure aux distributions de secours, aux inhumations, et déploie tant d'activité et de prévoyance que cette portion de la ville semble la moins malheureuse. Son zèle ne se borne point là. Deux ou trois fois chaque jour il se rend à l'Hôtel-de-

ille où son génie fécond en ressources nime et soutient les courages. Il parourt même la campagne et si c'est uelquefois pour y rétablir l'ordre, resque toujours c'est pour y semer ussi des bienfaits.

Cependant le fléau va croissant de our en jour. Point d'asile contre la nort: la faim consume ceux que la naladie a épargnés. Les places puliques, les rues, les maisons, les vaiseaux regorgent de cadavres. Roze a nit déblayer le port et ce n'est pas une e ses moins belles actions: mais l'on nanque de fosses, de bras surtout, pour s sépultures. Le chevalier de Rancé, ommandant des galères, accorde des ecours d'hommes. Chaque jour, trois chevins montent à cheval et le uatrième, forcé de vaquer à l'expéition des affaires à l'Hôtel-de-Ville st chaque jour remplacé par le cheallier Roze. Il ne s'agit de rien moins ue de faire enlever plusieurs milliers e cadavres. De vastes fosses sont ouertes, et l'infatigable troupe, après voir reçu la bénédiction du courageux vêque Belzunce, se répand par toute ville, suivie de soldats et de chariots, travaille sans relâche, le jour, nuit même, à la lueur des flambeaux, déploie tant d'ardeur et de diligence u'en peu de temps un nombre infini cadavres sont emportés.

Cependant il est un endroit qu'il n'a as été possible encore d'aborder: c'est esplanade de la *Tourrette*, depuis le rt Saint-Jean jusqu'à l'Eglise de la lajor. Là, gisent sous les feux du soil, douze cents cadavres dont les plus écens sont déposés depuis environ ois semaines. Il était urgent de faire éblayer cet épouvantable terrain d'où exhalaient des vapeurs mortelles pour oute la ville: mais on ne pouvait ouvir de fosses dans ce lieu, ni transorter ailleurs ces corps ou plutôt ces mbeaux?

Le chevalier Roze, toujours le preier quand il faut affronter un grand éril ou imaginer un expédient, va eul examiner ce théâtre d'horreur. n visitant le rempart qui borde l'eslanade du côté de la mer, il aperçoit eux antiques bastions, et reconnaît qu'il sont creux en dedans jusqu'au niveau du rivage, voûtés et couverts seulement de quelques pieds de terre: sa pénétration lui montre aussitôt deux immenses tombeaux. Il n'a pas de peine à faire adopter son projet: mais s'il n'est promptement exécuté, il sera impraticable. Le comte de Langeron, depuis peu nommé par le roi au commandement de Marseille, promet tous les moyens nécessaires. Dès le lendemain les bastions sont enfoncés. A la tête de cent forçats et d'une compagnie de soldats des galères, le chevalier Roze est secondé par deux courageux citoyens Souchon et Gombert, dont les noms doivent être sauvés de l'oubli: on marche vers la Tourrette. Arrivé sur la place de *Linche* dont les approches sont déjà repoussantes, Roze fait arrêter sa troupe, lui distribue du vin, en boit lui-même sur son chapeau, et s'avance. Il n'a point dissimulé tout ce que ce moment exige de courage. On s'effraie pourtant à l'aspect de ce champ de mort et peut-être reculerait-on si l'intrépide chevalier ne mettait d'abord la main à l'œuvre. Il descend de cheval et saisissant lui-même par une jambe le premier corps qui se présente, il le traîne et trace la route que l'on doit suivre. A cette vue, tous les cœurs sont raffermis. Il fait ceindre la tête des forçats de mouchoirs trempés dans du vinaigre, les excite à cette sorte d'assaut et les place si habilement qu'en peu de momens tous les cadavres et leurs dépouilles sont précipités dans les bastions qui sont aussitôt recouverts de chaux vive et de terre. Cette action éclatante eut lieu le 16 septembre 1720. Elle coûta la vie aux forçats et aux soldats. A l'exception de deux au trois de ces derniers, tous périrent à peu de jours d'intervalle. Le chevalier qui semblait marcher toujours sous un bouclier céleste, n'essuya qu'une courte maladie.

Qui pourrait dire à combien d'autres travaux il se livra jusqu'à la fin de la contagion? On le trouvait partout où il fallait du génie, de la hardiesse et du dévoûment. Il n'exposait pas seulement sa vie: sa bourse était toujours

ouverte aux malheureux et toutes les dépenses qu'exigeaient les fonctions dont il se chargeait, il les tirait de ses propres fonds, sans s'embarrasser de la probabilité ou de l'époque du remboursement. Ce qui rehausse encore le prix d'un tel dévoûment, c'est que nul emploi n'engageait le chevalier à une telle conduite : il n'y était porté que par son bon cœur et son courage.

Comme on a pu le remarquer dans l'histoire de plusieurs illustres bienfaiteurs de l'humanité, le chevalier Roze avait si peu compté sur l'éclat de la renommée comme récompense de ses belles actions, qu'il ne songea nullement à exploiter à son profit la popularité qu'il s'était acquise. Il rentra dans l'obscurité, mais on a la consolation de pouvoir penser qu'il passa le reste de ses jours dans un état de fortune qui ne fut pas au-dessous d'une médiocrité heureuse.

Marmontel, dans son Histoire de la Régence, a dit : « Roze à la honte de la patrie, mourut dans l'indigence ; sa fille quoique assez belle, se fit religieuse, n'ayant pas de quoi se marier». On lit aussi dans l'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle par M. Charles Lacretelle de l'Académie française, que le chevalier Roze ne fut pas récompensé et qu'il mourut dans l'indigence. Les documens recueillis dans la famille et des actes authentiques pouvaient seuls être opposés à l'autorité de ces deux illustres historiens.

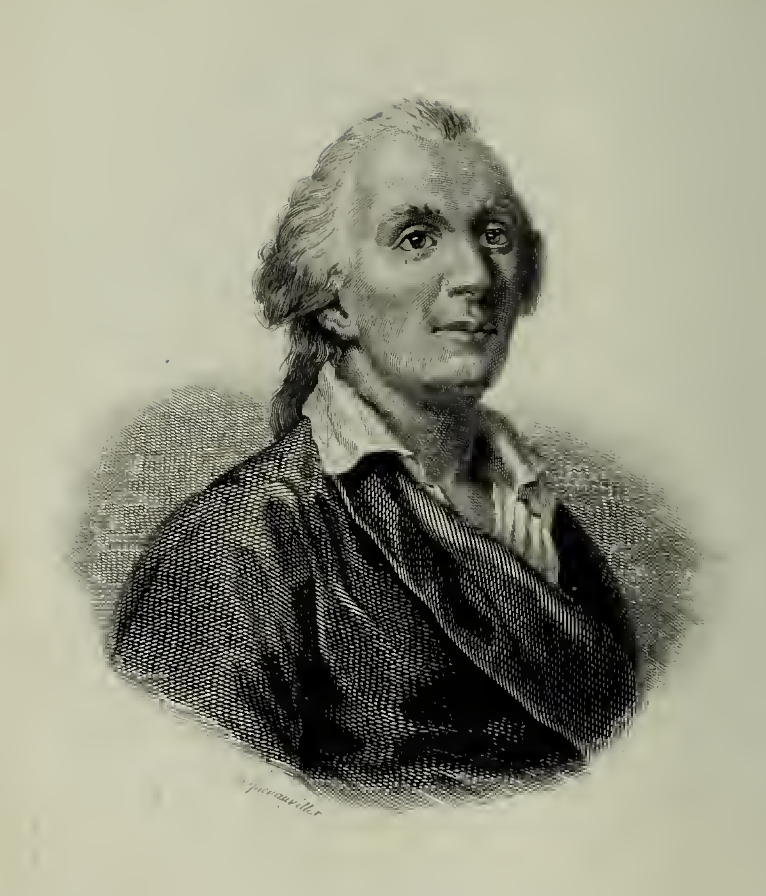
Il est constaté que le chevalier Roze était parti pour Paris, sur l'invitation de quelques amis, en 1722, mais qu'un accident étant arrivé à sa voiture au hameau de la *Gavotte* près de Septêmes, il s'y arrêta, fit la connaissance de mademoiselle Labasset, jeune et belle personne qu'il épousa, le 13 juillet 1722, dans une chapelle particulière dépendante de la paroisse des *Pennes* : elle lui apporta une fortune assez considérable. Ils menèrent à Marseille une vie retirée, et le chevalier mourut en cette ville, le 2 septembre 1733, à l'âge de soixante-deux ans, sans avoir eu d'enfans. Sa veuve qui épousa en secondes noces, M. de Fort, n'eut pas non plus d'enfans de son second époux. On peut affirmer que le chevalier Roze ne mourut point dans un état au-dessous de son rang. Il était pourvu d'une pension sur l'évêché de Couserans et aurait trouvé un soutien dans l'opulence et l'attachement de son frère aîné Claude Roze. Quant à la récompense que son dévoument aurait eu si bien méritée, il est vrai de dire que l'on ne trouve aucune mention de ce que l'on aurait dû faire en sa faveur, après la cessation de la peste. Dans un acte de famille, dont la date se rapporte à ses dernières années, il ne portait que le titre assez modeste de capitaine d'infanterie à la suite de la garnison de Marseille. Quoi qu'il en soit, plus de richesses ou plus d'honneur, n'auraient rien ajouté à sa gloire.

Claude Roze, le négociant, frère aîné de Nicolas, lui survécut jusqu'en 1740. Il laissa plusieurs enfans qui moururent sans postérité, à l'exception d'Etienne Roze, son fils aîné, dont les descendans actuels résident à Marseille et à Paris.

Le trait de dévoûment du chevalier Roze, sur l'esplanade de la Tourrette, a fourni le sujet du tableau exécuté, en 1725, par J. F. De Troy fils, directeur de l'Académie de France à Rome. Ce tableau dont une bonne gravure a été publiée par S. Thomassin, après avoir long-temps appartenu à la famille du chevalier Roze, a été acquis par M. Borely et a été placé dans le château de Bonneveine possédé par M. le comte de Panisse. Le même sujet, a été récemment traité par l'un des peintres distingués de notre époque, M. Paulin Guérin, pour la ville de Marseille où ce beau tableau figure avec honneur à côté de ceux de David et de Gérard.

L'éloge historique du chevalier Roze, lu le 16 avril 1820, à la séance publique de l'Académie de Marseille, par M. Paul Autran, a été publié l'année suivante et dédié à M. le comte de Villeneuve Bargemont, préfet du département des Bouches-du-Rhône.

Extraits de l'*Eloge historique du Chevalier Roze, par M.* PAUL AUTRAN, *de l'Académie de Marseille.* (1821).



MEJANES.

MÉJANES.

Si une heureuse découverte, une nouvelle branche d'industrie suffisent pour enrichir une contrée en occupant un grand nombre de bras, il est juste de dire aussi qu'un vaste établissement d'instruction, un riche dépôt littéraire, peut avoir les plus heureux résultats pour une ville lorsque non-seulement les savans, mais encore une foule de jeunes gens y trouvent des ressources que les grandes capitales offrent seules ordinairement.

Ce n'est pas seulement l'amour de la science, c'est l'amour de ses semblables, le desir, le besoin qu'il éprouvait de leur être utile, qui animait le Marquis de Méjanes, lorsque après avoir long-temps servi son pays comme administrateur, il léguait en mourant à la province qui l'avait vu naître, et sous la condition d'en former une bibliothèque publique dans la ville d'Aix, plus de soixante mille volumes et un capital d'environ cent mille francs, dont la rente devait être exclusivement consacrée à compléter cette bibliothèque. C'est par là qu'il a acquis des droits éternels à notre reconnaissance, et qu'il a mérité de prendre place parmi les Hommes utiles, véritables bienfaiteurs de l'humanité.

Jean-Baptiste-Marie Piquet, marquis de Méjanes, naquit à Arles le 5 août 1729. Il se distingua dans les études qu'il fit au collège de Louis-le-Grand à Paris, et l'on remarqua de bonne heure son goût ardent pour la lecture. De cette époque même datent les commencemens de sa bibliothèque, à laquelle il sacrifiait tout l'argent qui lui était donné pour les besoins et les fantaisies de son âge. Il serait curieux peut-être d'en connaître les accroissemens successifs, accroissemens qui durent n'avoir plus de terme le jour où il eut la noble pensée de la consacrer à l'utilité publique. Ce fut alors que ses relations de *librairie* s'étendirent dans la France entière, et aucune vente n'eut plus lieu à Paris, sans qu'il y assistât au moins par des commissionnaires ; aucune publication remarquable ne se fit chez l'étranger sans qu'il s'empressât de se la procurer. Les grandes collections historiques, les belles et précieuses éditions des écrivains de la Grèce et de Rome et les ouvrages sur l'histoire naturelle, semblent surtout avoir été l'objet de sa prédilection, si toutefois au milieu de ce vaste dépôt, on peut remarquer quelques parties moins complètes que les autres à cette époque.

Le résultat de ce zèle bibliographique que fut la formation de la collection la plus nombreuse et la plus riche peut-être que jamais un simple particulier ait formée à lui seul, et dans des vues aussi patriotiques. Les livres les plus rares et les plus curieux, dont beaucoup proviennent du duc de la Vallière, de d'Aguesseau, du baron d'Heiss et autres bibliophiles célèbres du XVIIIe siècle, ainsi que les principaux manuscrits, en ont été indiqués dans l'ouvrage publié par l'auteur de cet article sous le titre de *Notice sur la bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes*, etc. Paris, 1831, in-8°.

Cependant tous les momens du marquis de Méjanes n'avaient pas été exclusivement consacrés aux livres, et sa ville natale, qui connaissait la variété de ses études, sa capacité et son patriotisme, l'appela à l'administration des affaires municipales, et le nomma consul pour l'année 1761. Ce choix fut renouvelé en 1774, tant la ville d'Arles avait eu d'abord à s'en applaudir. En effet, doué à un degré peu commun d'un esprit d'ordre, d'exactitude et d'attention, qu'il portait jusqu'aux plus petits détails, et qu'il avait puisé peut-être dans ses goûts

bibliographiques, il traitait à-la-fois les affaires les plus vastes, les plus importantes et les plus difficiles, et il trouvait encore du temps pour les plus indifférentes. Il n'ajourna jamais ce qu'il importait au public ou au plus obscur particulier de voir décider sur-le-champ; qualité rare et précieuse dans un administrateur, mais bien naturelle dans M. de Méjanes dont la conscience souffrait du moindre retard apporté aux affaires publiques.

Aussi, à peine fut-il entré en exercice, qu'il s'occupa d'économies, mais d'économies éclairées et bien entendues, de celles qui ne portent que sur les abus, n'entravent ou ne désorganisent aucun service. Bientôt il rédigea un long mémoire sur tous les objets que devait embrasser son administration. L'agriculture, l'inoculation dont il était un zélé partisan comme de toutes les méthodes ou découvertes favorables à la population; les maladies épidémiques; les inhumations dans les églises, vieil usage qu'il proposa de supprimer même avant la déclaration de Louis XVI qui l'abolit ensuite: telles furent les principaux objets des travaux de M. de Méjanes durant ces deux consulats, qui furent marqués pour la ville d'Arles par de nombreuses améliorations.

En vertu d'un édit de François Ier, de 1535, la ville d'Aix comptait alors au nombre de ses plus beaux priviléges celui de donner des administrateurs à la Provence, en élisant ses administrateurs particuliers. Ses consuls étaient procureurs du pays, et l'on pense bien que toutes les fois qu'une grande et belle renommée s'élevait dans la province, Aix ne manquait pas de l'appeler à ces fonctions. M. de Méjanes fut nommé maire premier consul d'Aix, le 30 novembre 1776, pour l'année 1777, et il fut continué dans ses fonctions l'année suivante. Quoique ce poste brillant fût en opposition avec ses goûts, ses habitudes et la simplicité de ses mœurs, il sacrifia tout à ses devoirs de citoyen, et l'administration générale de la province, comme celle de la ville en particulier, en retirèrent de grands avantages.

Des encouragemens donnés à diverses publications qui intéressaient le pays, des secours accordés pour des inventions utiles, telles que des métiers à filer le coton, etc., etc., signalèrent ce consulat; et la Société d'Agriculture d'Aix, qui, jusqu'alors n'avait guère existé qu'en projet, fut constituée définitivement par M. de Méjanes qui en avait aussi fondé une à Arles.

Tels sont les principaux bienfaits que la Provence et sa capitale recueillirent de son administration. Mais la ville d'Aix lui dut peut-être encore d'être mieux connue et mieux appréciée sous le rapport de l'instruction, comme ville paisible, centrale et éminemment propre aux études, puisqu'il la jugea digne, peu d'années après, de recevoir les trésors littéraires qu'il ne cessa d'accumuler jusqu'à sa mort.

Né avec un tempérament fort et robuste, que la sobriété et l'exercice entretinrent, il lui arrivait souvent de faire huit ou dix lieues par jour à pied. Sa tempérance était extrême. On lui a souvent entendu dire qu'un homme pouvait vivre et s'entretenir avec quatre cents francs par an, et si les convenances sociales l'avaient laissé libre à cet égard, il en aurait donné l'exemple. Cette extrême simplicité, malgré toutes les qualités morales dont il était doué, et aucune ne lui était étrangère, était peu propre à lui concilier les suffrages de la multitude et de bien des riches peut-être qui se croient au dessus de la foule. Il ne leur était pas donné de reconnaître, d'apprécier, sous ce vêtement simple et sans faste, une âme dévorée de l'amour du bien public, un grand citoyen, qui pendant longues années consacra les trois quarts de ses revenus, c'est-à-dire environ quinze mille francs par an, à acquérir des livres, dominé par la seule pensée que par ces acquisitions il se rendrait encore utile à son pays après sa mort.

Le marquis de Méjanes passa les trois dernières années de sa vie à Paris, où la ville d'Arles l'avait envoyé de nouveau en députation, et où le retinrent ensuite les affaires de la province. Une longue maladie affaiblit sa

constitution vigoureuse; mais l'âme du patriote conserva toute son énergie, et c'est au lit de mort qu'il ordonna la restitution, à sa ville natale, de plus de quarante mille francs qu'il avait reçus pour ses diverses missions, et que la crainte de blesser l'amour-propre de ses collègues de députation lui avait fait accepter; c'est au lit de mort qu'il confirmait et accroissait le bienfait dont les lettres et le pays doivent conserver un éternel souvenir. Il expira le 5 octobre 1786, âgé de cinquante-sept ans, et fut enterré à Saint-Roch où le registre mortuaire est signé par son ami le vertueux Dulau, archevêque d'Arles.

Voici ses principales dispositions concernant sa bibliothèque, extraites de son testament et de son codicille, des 26 mai et 18 septembre 1786.

Après divers legs pieux faits aux églises et hospices d'Arles ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu de la ville d'Aix dont il avait été recteur pendant cinq ans, il s'exprime ainsi : « Je donne et lègue tous les livres qui m'appartiennent, tant à Arles, à Aix, qu'à Avignon et à Paris, ainsi que les manuscrits......, *à la Province de Provence*.... sous la condition d'en tenir une bibliothèque ouverte « *en la ville d'Aix* » pour l'avantage du public auquel ladite bibliothèque sera destinée et à cet effet ouverte quatre fois la semaine.... »

« Plus sous la condition expresse qu'il ne pourra être prêté aucun livre de ladite bibliothèque à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce soit et puisse être. »

L'exemple des deux bibliothèques léguées à la ville d'Aix dans le XVIIIe siècle par les sieurs TOURNON, avocat (1705) et MARGAILLAN, pharmacien (1707) dont les noms méritent d'être mentionnés ici (bibliothèques qui avaient été successivement dilapidées à la honte de l'administration), explique et justifie cette disposition remarquable du testament.

« Je donne et lègue en outre à la Province de Provence, pour être employé *uniquement* et *intégralement* à l'augmentation de ladite bibliothèque, et dont l'emploi sera justifié tous les ans par le bibliothécaire, divers contrats de rente (lesquels avec seize actions de la compagnie des Indes formaient un revenu de près de trois mille francs), et enfin deux mille francs de rente perpétuelle, au principal de quarante mille francs sur M. le marquis de Lagoy, mon neveu, que j'institue ci-après mon légataire universel, à prendre sur ce qu'il recueillera dans madite institution; de laquelle rente il ne sera toutefois tenu d'acquitter les arrérages qu'à compter du décès de madame la marquise de Méjanes,... etc. »

La province accepta ce magnifique legs avec reconnaissance. Voici comment en parlait l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, dans l'assemblée générale des communautés de Provence, du 14 décembre 1786.

« M. le marquis de Méjanes a légué à sa patrie une bibliothèque de la valeur de quatre cent mille francs. Il jouissait d'une fortune modique; il laisse à sa famille ce qu'il en avait reçu et n'avait contracté aucunes dettes. Un goût constant, une sage économie, une longue habitude des privations personnelles, lui donnèrent les moyens de satisfaire au besoin d'une âme noble et généreuse et d'un esprit cultivé. Une province doit s'honorer des bienfaits de ses concitoyens et doit en perpétuer le souvenir.

« M. le marquis de Méjanes a désiré qu'on ne rendît aucun honneur à sa mémoire, et la dernière disposition qu'il a signée d'une main mourante, et qu'il a déposée dans mes mains, est l'expression de sa modestie.

« Ses amis savent à quel point cette modestie était simple et sincère. Ses vertus, ses actions, les services qu'il rendit à ses concitoyens n'ont été connus que par des effets qui ne pouvaient être ignorés; l'étendue de ses dons en fait aujourd'hui la célébrité. Sa dernière disposition n'a pu faire cependant une loi de l'ingratitude, et ne doit pas étouffer la voix de la reconnaissance publique, etc. »

L'assemblée décida que les procureurs du pays pourvoiraient comme administrateurs, à l'établissement de

la bibliothèque; que le buste de M. de Méjanes y serait placé. Il a été exécuté par le célèbre Houdon : ce buste en marbre orne aujourd'hui la bibliothèque d'Aix, et on lit cette inscription sur le piédestal :

« A la mémoire de J. B. Marie Piquet, marquis de Méjanes, premier consul d'Aix, procureur du pays, qui, par son testament du xxvi mai mdcclxxxvi, a légué à la Province de Provence cette précieuse bibliothèque, pour être rendue publique dans la ville d'Aix, sa capitale. »

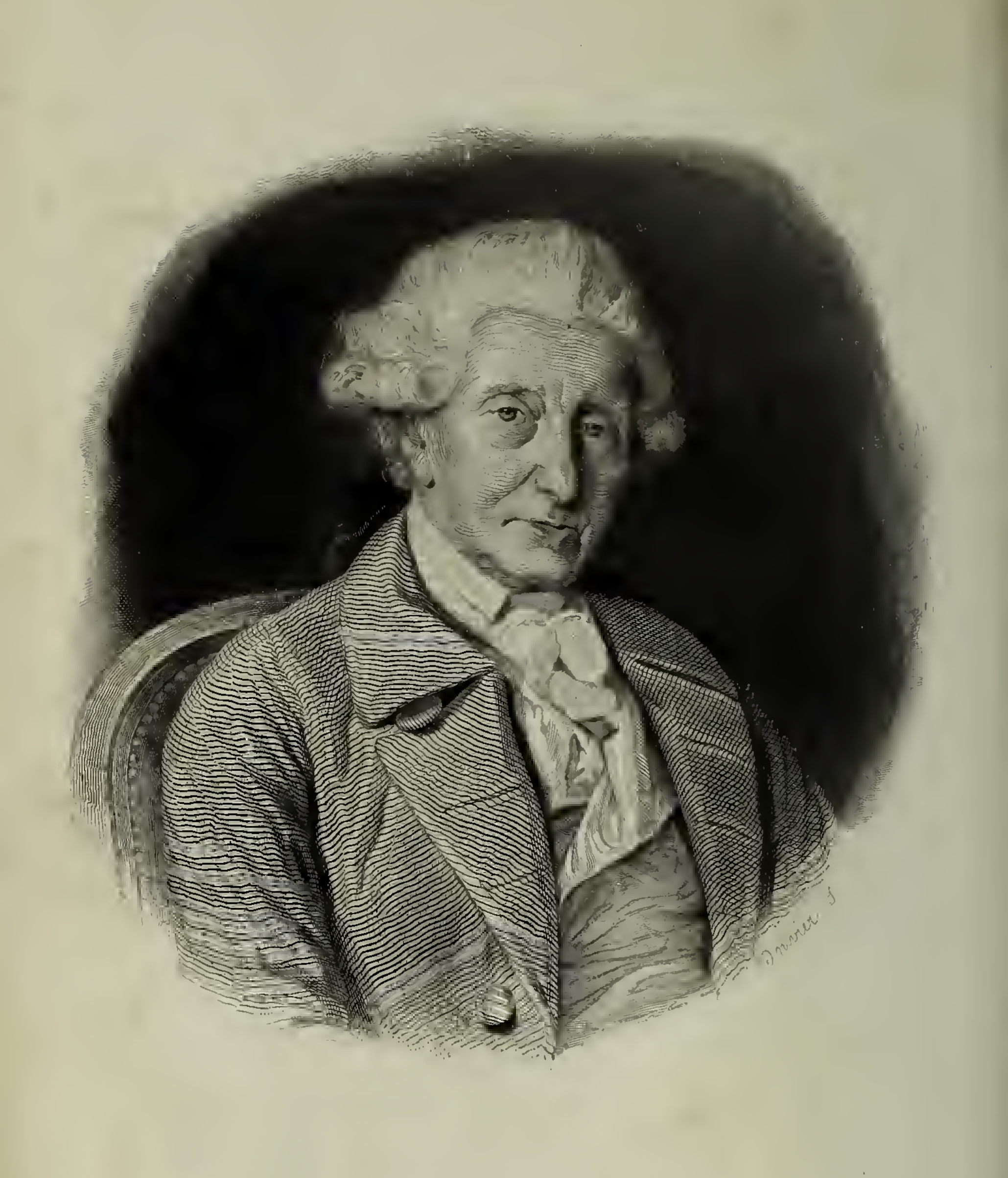
Il résulte des dispositions de M. de Méjanes qu'il avait laissé près de cinq mille francs de rente pour l'accroissement de sa bibliothèque; mais en vertu des lois de 1791, la nation, substituée aux droits de la province, s'empara des rentes et des capitaux que celle-ci avait reçus, et tout fut englouti dans le gouffre révolutionnaire.

Heureusement la rente de deux mille francs qui ne devait être payée par l'héritier institué qu'après le décès de madame la marquise de Méjanes, n'a pu être demandée que depuis l'an 1827. La ville d'Aix, chargée d'entretenir la bibliothèque en vertu d'un arrêté du gouvernement consulaire qui la mettait à sa disposition et sous la surveillance du corps municipal, n'a pas manqué de faire valoir ses droits, ou plutôt ceux du public, en réclamant ce débris d'une si riche dotation. Le gouvernement actuel s'est montré vraiment libéral et juste, et supérieur à toute idée de confiscation et de fiscalité, en reconnaissant la nécessité d'accomplir la pensée de M. de Méjanes et d'employer exclusivement cette rente en acquisition de livres (décision du ministre des finances du 7 novembre 1832). Ainsi les bienfaiteurs de leur pays qui ont déjà imité ou qui voudraient imiter l'exemple de cet illustre citoyen, n'auront plus à craindre que l'avidité du fisc vienne envahir un jour leurs dépouilles et trahir leurs patriotiques intentions; et bien qu'un procès inattendu, depuis la décision du ministre, ait retardé encore l'entier accomplissement d'une volonté sacrée, la belle bibliothèque d'Aix, si justement appelée *de Méjanes*, pour perpétuer le bienfait et la reconnaissance, ne sera plus condamnée à rester incomplète et presque inutile sous plusieurs rapports à la jeunesse laborieuse qui vient y chercher le complément de ses études.

Puisque l'histoire d'un bienfait est encore celle du bienfaiteur, on nous permettra d'ajouter ici les détails suivans. La ville d'Aix, qui, dès l'année 1418, avait fondé une bibliothèque publique et qui s'est toujours distinguée par son amour pour les lettres, s'est montrée digne d'un si riche dépôt de livres en le conservant intact sous le règne du vandalisme. Grâce à la vigilance et à la sagesse du docteur Gibelin, bibliothécaire (mort le 4 février 1828), qui ne voulut admettre parmi ces livres long-temps entassés dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, aucun ouvrage provenant des couvens ou des émigrés, personne ne put y puiser sous aucun prétexte. Enfin après de longs travaux pour disposer les salles, le public commença à jouir en 1810 du bienfait de M. de Méjanes. Depuis, la bibliothèque s'est constamment accrue, tant par les dons et legs des particuliers, parmi lesquels le docteur Baumier (mort le 7 décembre 1828), mérite spécialement d'être cité, que par diverses acquisitions faites par la ville, et surtout par les dons du gouvernement, qui a cherché à la dédommager, et c'était justice, de la partie de la dotation que le malheur des temps a fait disparaître.

Au premier rang des acquisitions faites par la ville, toujours jalouse d'accomplir la pensée de l'illustre fondateur, il faut mettre celle des manuscrits du dernier président de Saint-Vincens, concernant la Provence. Nombreux et précieux pour l'histoire du pays, ils doivent intéresser encore par leur origine l'ami de l'humanité en lui rappelant un savant et vénérable magistrat dont la vie entière fut une suite de bonnes œuvres, et qui consacra sa fortune à des actes de bienfaisance.

Rouard, *Bibliothécaire de la ville d'Aix (Bibliothèque Méjanes).*



D. PURI.

DAVID PURRY.

Le Bienfaiteur de la ville de Neufchâtel en Suisse n'est pas seulement digne de mémoire pour avoir consacré à des actes de charité et à des fondations d'utilité publique une fortune considérable : mais cet homme de bien a offert encore le type honorable du Suisse pauvre et courageux, contraint dès son enfance de quitter la terre natale pour aller au loin chercher fortune et faisant fortune en effet, à force de probité, d'industrie, d'activité et d'économie; mais toujours gardant l'amour du pays; bon fils, bon frère; toujours Suisse de cœur et, jusqu'à la fin de sa longue carrière, bon citoyen encore en rendant le dernier soupir si loin de la cité qu'il a enrichie et embellie de ses dons!

David Purry (selon l'orthographe rectifiée d'après des documens authentiques) naquit à Neufchâtel en Suisse, en février 1709. Son père, Jean Pierre Purry, maire de Lignières, puis colonel au service de la Grande-Bretagne, mourut en Amérique dans la colonie qu'il avait fondée, et à laquelle il avait donné son nom (*Purisbourg*, dans la Caroline). La vie toute d'ambition et les courses aventureuses du père formant un contraste complet avec la vie sage et réglée du fils, que de tels exemples auraient pu entraîner, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici les principaux traits de la vie agitée de Purry le père.

Au bruit du fameux système de Law, Jean Pierre Purry, grand calculateur et spéculateur intrépide, accourt à Paris et y joue bientôt un grand rôle parmi les zélateurs intéressés ou fanatiques des chimériques trésors du Mississipi! Un ami le rencontrant un jour avec six cent mille livres de bénéfice en portefeuille, le pressait d'en réaliser au moins deux cent mille pour sa femme et ses enfans : « On ne parle ici que de millions, lui répondit Purry; il faut donc aller aux millions; puis nous réaliserons! » On ne réalisa que la banqueroute (1720). L'ambitieux y perdit jusqu'à son dernier sol et revint à Neufchatel, ruiné, mais la tête remplie de projets de fortune. Il essaya d'abord de procurer l'écoulement des vins de son pays, dans la Hollande: opération qui ne réussit pas. Ce fut dans ce voyage en Hollande, qu'ayant eu occasion de converser, avec des marins, sur la colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance, sur le climat et la nature du sol, présumés favorables aux vignes, il recueillit des renseignemens qu'il ne tarda pas à mettre à profit. Il se procure une quantité de ceps et de greffes des meilleurs plans de vigne de Neufchâtel; il se transporte avec cette pacotille au Cap; il se met au travail, et habile autant qu'infatigable, en peu de temps, il est devenu le créateur de l'un des vignobles les plus renommés de l'univers. Mais une première réussite ne le contente pas. Il ne rêve rien moins qu'un grand établissement aux Terres australes qu'il ira explorer et coloniser au nom de l'Angleterre. Son plan est approuvé par le ministère anglais, et les premiers préparatifs de l'expédition étaient ordonnés, quand des obstacles imprévus survinrent. On propose à Purry d'entreprendre la fondation de quelque autre établissement dans l'Amérique anglaise, proposition qu'il accepte avec ardeur. Son premier voyage dans la Caroline, pour reconnaître le pays, est de l'année 1730; enfin il fonde dans ces contrées, la première *Colonie suisse*, et au moment où sa colonie prospérait, où la ville qu'il avait fondée s'agrandissait et s'embellissait de jour en jour, il est enlevé par la mort au milieu de ses succès : il cumulait alors les grades

de colonel d'infanterie dans l'armée britannique, de capitaine de haut-bord et de commandant de la ville et colonie de Purisbourg. Son fils aîné Charles qu'il avait emmené avec lui en Amérique, lui succéda dans le commandement de la colonie.

L'épouse de Jean-Pierre Purry, née Chaillet, n'avait point quitté Neufchâtel et était restée chargée de l'éducation de ses trois enfans, deux garçons et une fille. Pendant les voyages et les entreprises de son aventureux époux, en Europe et au-delà des mers, elle s'était trouvée réduite à un tel état de détresse que ses parens avaient été obligés de former en sa faveur, par souscription, un subside annuel, dont ils devaient recevoir un jour le remboursement intégral. Excellente mère de famille, et femme d'esprit et de courage, elle s'imposa tous les sacrifices pour donner au moins à ses enfans une bonne éducation. Dès que David son second fils eut atteint l'âge d'adolescence, elle le destina au commerce, vocation pour laquelle il avait un goût prononcé. Elle réussit à le placer dans la maison du riche négociant Isâc Tarteiron de Marseille, mais il fallut recourir encore à une souscription pour subvenir aux frais du voyage et des quatre ans de noviciat du jeune commis. Empressons-nous d'ajouter, à la louange du jeune Neufchâtelois, qu'il ne mettra jamais en oubli ce mode de secours et qu'il en usera avec tant d'économie, que pendant ces quatre années, il ne dépensa que sept cents livres de France.

Muni d'un léger bagage, il s'achemine à pied à sa destination, accompagné jusqu'à Genève du vigneron Pierre Godet dont le nom ne sortira jamais de sa mémoire et dont il sera un jour le bienfaiteur. Arrivé à Marseille, la régularité de sa conduite et ses heureuses dispositions lui méritèrent l'attachement et la confiance entière de son patron. A l'expiration des quatre années d'engagement, Isâc Tarteiron procura à son commis une place avantageuse dans une maison de banque de Londres et lui fit l'avance pour ses frais de voyages d'une somme de trois cents livres, dont Purry ne se crut pas quitte encore quand la somme eut été entièrement remboursée par lui. Il ne sera pas satisfait qu'il n'ait procuré, dans la suite, à son ancien patron, par des relations de commerce, des consignations de faveur dont les bénéfices s'éleveront à plus de mille louis par an, au profit du négociant marseillais.

La maison de Londres, à laquelle Purry se trouvait attaché, ne tarda pas à apprécier le caractère et le mérite de ce jeune homme. Comme notre *Petit Manteau bleu* de Paris, avec lequel on pourra lui trouver plus d'un trait de ressemblance (*Hommes utiles*, an 1835); Purry était doué de ce tact naturel, de ce coup-d'œil, pour l'appréciation du diamant et des pierres fines, coup-d'œil que l'étude et l'expérience ne donnent pas toujours. Ce don naturel fut l'une des causes de sa brillante et rapide fortune. Le banquier de Londres faisait aussi le commerce des pierreries. Purry envoyé à Lisbonne, y fit des bénéfices considérables sur les ventes de diamans. Ce fut en 1736, qu'il s'établit en cette ville, et ce fut dès l'année suivante, en 1737, qu'il commença avec sa sœur, quelques parens et de bons amis de Neufchâtel, cette correspondance de famille dont il a été publié des extraits si intéressans. Ce ne sont pas des modèles de style : mais les sentimens qu'elles expriment, les actes généreux qu'elles révèlent avec tant de simplicité, avec une modestie si vraie, font mieux connaître le cœur de Purry que les fondations les plus magnifiques. Sous ce rapport, ces fragmens de lettres, que certainement il ne croyait pas devoir être un jour imprimées, ne sont pas le moindre de ses bienfaits. Ce petit volume, imprimé à Neufchâtel, en 1826, n'est pas assez répandu. Il honore ceux qui le conservent comme un monument de philantropie, et nous devons exprimer ici notre reconnaissance au Neufchâtelois, M. Bourquin, négociant du Havre, pour avoir bien voulu nous communiquer ce rare et estimable recueil.

La première de ces lettres, adressée

en 1737 par Purry à sa sœur, a pour objet le remboursement d'une partie des souscriptions de famille qui avaient été ouvertes en leur faveur. Leur père venait de mourir et c'était la dette paternelle que Purry s'empressait d'acquitter la première. Peu de temps après, il s'acquitte à son tour de sa dette personnelle, en remboursant la souscription faite pour son voyage de Marseille, mais il veut que chacun de ses bons parens reçoive de lui le double de la cotisation de charité qu'ils s'étaient imposée.

La fortune souriait à Purry. Son commerce de pierreries, ses relations de banque et de négoce en divers genres, la confiance de la Cour et un intérêt dans la ferme des impôts, lui procurèrent en quelques années, une grande opulence. Il n'était pas moins connu par sa probité que par son activité infatigable. La mort de sa mère en 1745, le pénétra d'une vive douleur, et dans toutes ses lettres, après ce fatal évènement, il exprime le vœu de revoir son pays et sa sœur bien aimée. Ce ne fut qu'en 1755, qu'il accomplit enfin ce voyage tant desiré, et il devait chèrement payer ce bonheur, car cette année même devait être marquée pour lui par la plus épouvantable catastrophe.

A son retour par l'Angleterre, Purry possesseur d'une grande fortune était à la veille d'épouser à Londres une jeune personne fort riche qu'il aimait et dont il se croyait aimé, quand il reçoit avec la nouvelle du tremblement de terre de Lisbonne (1er novembre 1755) le double avis que sa fortune est presque anéantie et que son mariage est rompu. Long-temps retenu par les vents contraires et après avoir erré de port en port, sur le sol de cette Angleterre qu'il était tenté cette fois de maudire, il ne put rentrer à Lisbonne qu'en février 1756, dans un état de maladie qui fit craindre pour ses jours. Mais son courage ne l'abandonna pas : ses lettres à sa sœur en sont encore un témoignage en même temps qu'elles révèlent la source où il puisait tant de résignation et de force. A l'aide de quelques valeurs en pierreries et en lingots d'or, sauvées par de fidèles commis, ou retirées des décombres de sa maison, Purry en peu d'années rétablit sa fortune. La confiance de ses correspondans fut sans bornes, et sa probité la justifia. Sa fermeté égalait sa loyauté. Il en donna une éclatante preuve, à l'époque de la fameuse conspiration qui fit expulser les Jésuites de Portugal, en 1758. Le supérieur de cette compagnie fait le dépôt d'une somme très considérable entre les mains de Purry qui ne peut refuser ce service à un proscrit. Le marquis de Pombal, ministre du roi Joseph I et protecteur de Purry, mande auprès de lui ce négociant, l'interroge sur le dépôt des Jésuites qui devait être compris dans la confiscation des biens de l'ordre. Purry demeura inébranlable : il exposait sa fortune entière, mais il ne livra point le dépôt.

Dans l'année qui précéda la catastrophe de Lisbonne, le frère aîné de Purry, successeur de son père en Amérique, était mort (1754), d'une manière déplorable. Il traitait ses esclaves nègres avec une grande douceur et sa femme imitait son exemple. Celle-ci née en Amérique, paraissait plus attachée à son pays que son mari qui se disposait à retourner en Europe avec sa femme et sa fille. Les nègres craignant d'être vendus à quelques maîtres moins humains pour eux, n'imaginèrent pas d'autre expédient que d'assassiner leur bon maître pour conserver au moins leur bonne maîtresse. Ce fut dix années après ce fatal évènement que Purry perdit sa sœur bien aimée (1764). Elle ne s'était point mariée. Leur nièce en refusant de quitter l'Amérique, et en s'y mariant sans attendre le consentement de son oncle, semblait avoir rompu le seul lien de proche parenté qui restât encore à Purry. Un second projet de mariage n'ayant pas été plus heureux que le premier, Purry malgré l'exemple de son infortuné frère, n'avait plus cherché de bonheur que dans la bienfaisance. Ses parens, ses commis, les pauvres de Lisbonne et ceux de Neufchâtel, furent les objets de ses pieuses libéralités. Sa sœur était à Neufchâtel son correspondant et l'a-

gent de ses charités inépuisables, et, à sa mort, un de ses parens la remplaça dans ces nobles fonctions. Les sommes plus ou moins considérables dont il disposa successivement, en faveur de sa ville natale, s'élevèrent en totalité à près de cinq cent mille francs. La partie de sa correspondance relative à ce sujet est pleine de simplicité et d'honorables sentimens. Rien de ce qui peut intéresser sa chère ville de Neufchâtel, n'échappe à son attention, mais tous les dons qu'il fait sont anonymes. Dans des loteries de bienfaisance, il faisait prendre quelquefois la presque totalité des billets et faisait encore distribuer la valeur des lots en actes de charité. Dans les dernières années de sa vie, il offre tous les fonds nécessaires pour embellir et assainir un quartier de même que pour faire construire un Hôtel-de-Ville, digne ornement d'une cité libre; mais il se refuse absolument à laisser inscrire son nom, ou à laisser placer soit un buste, soit un portrait, qui le fasse connaître comme fondateur de cet édifice. Sa modestie à cet égard était toute sincérité, et il lui semblait qu'il eût perdu le plaisir du bienfait s'il en acceptait les honneurs. Ce ne fut pas avec moins de franchise qu'il se montra très sensible à la récompense royale, que lui décerna le grand Frédéric en lui conférant le titre de BARON DE PURRY, en 1785; mais ce titre nobiliaire ne changea rien à la simplicité de ses manières, et il est à remarquer, qu'après avoir exprimé sa profonde reconnaissance à l'illustre monarque, il n'en conserva pas moins son ancienne signature commerciale de DAVID PURRY, dans l'acte où il déposa ses dernières volontés.

Le riche et charitable marchand, le simple et modeste Baron, modèle de Bienfaisance et de Patriotisme, fut enlevé, près de Lisbonne, après d'assez longues souffrances, par une hydropisie de poitrine, le 31 mai 1786, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Par son testament et ses codicilles, en date des années 1777 et 1786, après plusieurs legs particuliers parmi lesquels il n'oublia point sa nièce d'Amérique, Purry faisait de sa grande fortune l'emploi suivant :

« La première moitié devra être employée en œuvres pies et de charité, telles que la réparation ou réédification des Temples sacrés de la ville de Neufchâtel, l'entretien des Orgues dans les susdits Temples, l'augmentation des revenus affectés aux Pasteurs ou Ministres du Saint-Evangile de ladite ville; l'augmentation des revenus affectés pour les régens et maîtres d'école, dédiés (voués) à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, surtout des enfans de bourgeois qui auront besoin de secours; assister la Chambre de Charité dans ses œuvres pies, notamment pour le soutien de l'Hôpital de ladite ville ou tels autres objets de la même nature, jusqu'où pourra s'étendre cette première portion de la demie du restant de tous mes biens, selon que les Représentans de la Ville de Neufchâtel jugeront le plus convenable.

« La seconde portion est destinée et devra être totalement appliquée à l'accroissement, à l'embellissement et à la perfection des ouvrages publics de ladite ville de Neufchâtel que les susdits Représentans jugeront être les plus décens, les plus utiles et les plus nécessaires, tant pour la commodité que pour l'agrément des Bourgeois de ladite ville et de ses habitans, tels que sont les édifices publics, les ponts, les chaussées, les fontaines et autres embellissemens, les promenades de ladite ville et de ses environs, le tout suivant qu'il sera déterminé par les susdits Représentans, sans que le Prince Souverain du Comté de Neufchâtel puisse y intervenir en aucune façon. »

Les dernières volontés de Purry furent religieusement observées par le gouvernement de Neufchâtel. Des pensions pour des veuves de pasteurs et diverses autres dispositions d'utilité publique furent réalisées, et l'hôpital qui fut fondé aux frais du marchand de Lisbonne fut décoré de ces deux mots : « CIVIS PAUPERIBUS, » inscription dont la modestie et la simplicité sont bien dignes du Bienfaiteur.

A. JARRY DE MANCY.



Mme. DEINSAC.

MADAME DEINSAC.

Notre livre des *Bienfaiteurs de l'Humanité* est un appel à tous les cœurs reconnaissans. Il ne pouvait être fermé aux sentimens généreux qui ont dicté la Notice suivante, transmise et signée par deux officiers distingués de l'armée française, M. ALBERT L..... DE G......, capitaine au dix-huitième régiment d'Infanterie légère, et M. HENRI, son frère, capitaine d'État-major. Ajoutons que cette femme, si modeste et si simple, dont ils vont nous faire connaître le courage et le dévoûment, n'a pas été seulement la bienfaitrice de ces deux frères et de leur famille. Que l'on interroge les habitans de Toulon, en commençant par les pauvres du port; que l'on s'adresse aux matelots, aux officiers de la marine, depuis l'aspirant jusqu'au vainqueur de Navarin: tous connaissent et bénissent celle que l'on pourrait appeler la *Sœur Marthe des Marins français !* Mais écoutons le capitaine ALBERT :

Après un séjour de deux mois seulement à Marseille, au retour de la campagne d'Espagne, en 1823, mon régiment fut envoyé à Toulon. A mon arrivée, je reçus un billet de logement pour la maison occupée par madame veuve DEINSAC, rue de l'Arsenal. La chambre qui me fut donnée offrait une vue magnifique. Le coup-d'œil magique de toute la rade; l'aspect grandiose de l'arsenal de la marine; ce tableau mouvant que j'avais pour la première fois sous les yeux, m'inspirèrent le desir de conserver, à mes frais, ce logement gratuit que je devais quitter le troisième jour. Madame Deinsac avait pour habitude de destiner ses appartemens à des officiers de la marine qu'elle connaissait de longue date : elle n'était guère disposée à recevoir pour locataire un officier d'un autre corps; elle céda néanmoins à mes vives instances. Toujours fort polie envers moi, mais avec plus de réserve et de froideur qu'avec ces messieurs les marins, mon hôtesse eut la bonté cependant de me promettre, quand je me rendis auprès de ma famille en Bourgogne, avec un congé de semestre (1824), de me rendre le même appartement; et à mon retour, en avril 1825, elle tint parole. Mon bataillon fut alors détaché pendant deux mois au fort Lamalgue, et quand nous rentrâmes à Toulon, la chaleur était insupportable; elle me causait des maux de tête violens. Trop confiant dans ma force, et n'ayant jamais éprouvé jusqu'alors de grave maladie, je bravai ces douleurs, ne pensant pas un seul moment qu'elles pussent amener des conséquences fâcheuses. Bientôt une fièvre ardente se déclara; j'aurais pu l'éviter par de faciles précautions, mais la Providence permit que je ne fusse point assez prudent. Combien ne devais-je pas avoir à m'en féliciter! C'est aux dangers que je courus alors que j'ai dû la meilleure des amies, ma seconde mère, celle qui, après m'avoir sauvé la vie, devait aussi arracher mon frère à la mort. Un tel bonheur pouvait-il se payer trop chèrement, au prix d'une fièvre cérébrale?

Lorsque enfin je me décidai à faire appeler le docteur Rogère, mon ami, le mal avait fait des progrès rapides, et l'inflammation s'était portée au cerveau. Le danger était imminent: une consultation fut jugée nécessaire. Ma bonne hôtesse était accourue, et ne me quittait plus. Elle avait une confiance absolue dans le docteur Reynaud, chirurgien en chef de l'hôpital de la marine, confiance bien justifiée par le mérite de cet excellent praticien. Les prescriptions de ces deux médecins habiles parvinrent à maîtriser le mal. Ce fut alors que la tendresse ingénieuse de madame Deinsac,

sa bonté, son humanité, les soins et les prévenances de ses filles, bien dignes d'elles, surent créer autour de moi tout ce que la nature peut inspirer d'affectueux à une mère pour son fils souffrant, à des sœurs pour un frère chéri. Combien de fois, sortant d'un douloureux délire, n'ai-je pas vu cette bonne mère, agenouillée près de moi, serrant une de mes mains dans les siennes, et priant Dieu avec ferveur! Combien de fois n'ai-je pas surpris une larme qu'elle me dérobait dans un sourire si plein de bienveillance! « Je pleure, me disait-elle, du bonheur de te voir toujours de mieux en mieux», et, quelques instans auparavant, les médecins ne me donnaient plus que quelques momens à vivre. Enfin, tant de bonté fut récompensé! Le sixième jour, je fus déclaré hors de tout péril, mais la convalescence devait être longue. Le moral du pauvre convalescent était bien affaibli; que de soins, et quels soins étaient indispensables pour prévenir toute rechute! Mon imagination malade se créait mille chimères, et me rendait d'une exigence intolérable : plus je me montrais exigeant, fantasque, plus les soins dont j'étais environné étaient tendres, empressés..! Et qu'avais-je donc fait, moi étranger, pour avoir droit à tant de bienveillance? Rien au monde... mais j'étais souffrant, alors je leur appartenais de droit; je devenais plus que leur ami, j'étais leur fils, leur frère..! Enfin, si tant de bontés me pénétraient d'admiration et de reconnaissance, il faut bien le déclarer, je n'étais pas le premier, et je n'étais pas non plus le dernier, que devait rappeler à la vie, à force de soins, cette *Bonne Mère*, car c'est le nom que sa charité a fait donner, dans le pays, à cet ange de bienfaisance. Que de fatigues, de veilles, pendant trois mois entiers, jusqu'au moment où les médecins constatèrent que le climat de la Provence était contraire à mon parfait rétablissement, et me conseillèrent de retourner en Bourgogne. C'était à la fin du mois d'août : l'inspection générale était commencée pour le régiment. Mon colonel, ce brave et généreux d'Aubusson de la Feuillade, qui a laissé de si chers et de si douloureux souvenirs dans le cœur de tous ses officiers, m'exprimait son regret de ne pouvoir m'accompagner lui-même. « Colonel, lui dit mon hôtesse, les yeux remplis de larmes, et considérant le choix de toute autre personne comme un empiètement sur ses droits; colonel, je lui ai sauvé la vie; c'est à moi que sa mère l'a confié, ne pouvant faire le voyage: eh bien, c'est moi qui le lui ramenerai! nous partons demain. Colonel, je vous recommande mes enfans pendant mon absence.» Toutes les objections furent inutiles; la fatigue d'un long voyage, dans un âge avancé; les pertes que pouvait occasioner son absence dans son petit commerce de liqueurs: rien ne put l'arrêter. Nous partîmes le 28 août; le lendemain était le jour de la fête de sa fille. Mon père qui accourait de Bourgogne, n'apprit notre départ qu'à Marseille. Le 4 septembre, ma mère et mes sœurs me serraient contre leur cœur avec celle qui m'avait sauvé. Femme respectable, que de bénédictions furent appelées sur toi! Mais ton œuvre eût été incomplète, si tu n'eusses sauvé qu'un seul d'entre nous : la Providence t'avait destiné à devenir l'ange tutélaire de ma famille!

Henri, mon frère, fit partie de l'expédition d'Alger (1830). Après la prise de la place, il fut atteint d'une fièvre dysentérique, entra à l'hôpital de Sidi-Ferruch, et peu de jours après, il fut compris dans un convoi de malades que la frégate l'*Arthémise* devait transporter en France. La traversée fut longue et pénible. Les malades eurent beaucoup à souffrir, et la majeure partie d'entre eux ne dut son salut qu'aux bons soins de l'estimable docteur Constantin, chirurgien-major du vaisseau. Quand on arriva devant Toulon, des ordres furent donnés de transporter les malades au lazareth de Marseille. Mon frère, dans un état d'épuisement physique et d'affaissement moral difficile à décrire, n'entrevoyait de guérison possible qu'avec les secours et les soins de cette bonne madame Deinsac qui m'avait sauvé la vie. Le capitaine ne se refusa point à faire parvenir à Toulon

quelques mots que mon frère eut à peine la force de dicter, et l'on remit à la voile. Le lendemain, on débarquait les malades de la frégate arrivée à destination. Mais déjà, depuis plusieurs heures, notre généreuse amie, franchissant la distance de Toulon à Marseille, se tenait à la grille du lazareth, épiant l'instant du débarquement. Les malades sont transportés et déposés dans le local qui leur était destiné : notre amie cherche en vain mon pauvre frère. Elle interroge, elle presse les gardiens. Le malheureux avait perdu connaissance, et était dans un état si voisin de la mort qu'on avait déjà jeté un drap sur sa figure : telle est la réponse que reçoit notre amie. Elle ne perd pas le temps à se lamenter; elle insiste, elle offre de l'or : quatre gardiens retournent à l'hôpital, posent un matelas sur un brancard, et c'est ainsi que l'on transporte mon frère au parloir du lazareth. La vue de cette femme si bonne, si courageuse, que ses vœux ont tant de fois appelée, ranime le moribond; ces paroles consolantes font rentrer l'espoir dans son âme : « Henri, elle ne t'abandonnera pas ! » Sa grande habitude de soigner les malades lui fait deviner les premiers besoins de celui qu'elle nomme aussi son fils. Elle s'échappe et revient avec quelques potions calmantes. Elle obtient, à prix d'or, un local où mon frère puisse être seul, et commet à sa garde un des employés du lazareth. Elle ne quitte le malade qu'au dernier moment accordé pour les visiteurs ; le lendemain, elle était à la grille avant l'heure d'admission. L'état d'anxiété du malade ne peut lui échapper : il n'ose demander une faveur qui seule peut l'arracher à une mort certaine. Madame Deinsac le devine : une grande résolution est prise. « Sois tranquille, mon fils; demain je serai près de toi ! » Et cette femme si généreuse, si magnanime, n'avait vu mon frère que pendant quelques jours, au moment du départ de la flotte pour l'expédition d'Afrique ! Ses plans sont arrêtés. Elle connaît tous les membres du Conseil de santé : c'est à eux qu'elle s'adressera pour obtenir, comme une grâce, la permission de venir « risquer ses jours dans un lazareth », et que l'expression ne paraisse pas trop forte, pour une époque où l'on regardait comme contagieuses les maladies que nos soldats rapportaient d'Afrique. Une circonstance alarmante aurait pu mettre encore des entraves au dévoûment de cet ange de charité, si quelque crainte eût pu dominer une âme comme la sienne ! La nouvelle des trois journées de juillet (1830), venait d'être apportée à Marseille, et l'agitation qui se manifestait à l'aspect du drapeau tricolore pouvait faire présager de tristes secousses dans le midi. Pleine d'une confiance religieuse, rien n'arrête madame Deinsac. Elle retourne à Toulon, met ordre à ses affaires, à l'insu de sa fille (elle avait eu le malheur de perdre l'autre) ; elle la recommande aux soins d'une amie sûre, obtient l'autorisation qu'elle desire, et vole à Marseille. La famille d'un capitaine de la marine marchande lui est dévouée : c'est une de celles qu'elle a sauvées d'une ruine certaine, aidées de ses conseils, secourues de sa bourse. Les ordres sont donnés pour que, deux fois par jour, on vienne au lazareth recevoir ses instructions pour les achats nécessaires. Quelques instans après, elle pressait mon frère dans ses bras !

Ce fut alors qu'il put sentir, mon pauvre frère, combien son cœur avait deviné juste, en pressentant qu'un seul être au monde pouvait le conserver à la vie ! Jusqu'alors, il ne connaissait encore, pour ainsi dire, madame Deinsac que par les expressions profondément senties de ma reconnaissance. Il allait maintenant apprécier l'inépuisable trésor de bonté que renferme son âme. Vrai modèle de la sœur de charité, telle que la concevait saint Vincent-de-Paule, il me semble la voir devant ce lit de douleurs, épiant un regard, devinant une pensée, prévoyant une prière; tout entière à sa bonne œuvre, s'entourant de tout ce qui peut être utile, ne prenant presque aucun repos, se refusant presque toute nourriture, ne vivant que de la vie de mon frère ! Elle avait soixante ans alors, et ces soins si pénibles n'alté-

raient pas sa santé : la Providence veillait sur elle. Que l'on juge de sa perplexité! Les évènemens de juillet et d'août venaient d'avoir lieu, et cette tendre mère qui ne s'était jamais séparée de sa fille que pour son voyage en Bourgogne, lui laissait ignorer son séjour au lazareth. Chaque jour, une lettre écrite par ses amis de Marseille donnait à sa fille des raisons plus ou moins spécieuses du retard qu'elle mettait à retourner à Toulon; chaque jour, les instances de sa fille devenaient plus pressantes. Enfin, ne pouvant plus résister à tant d'anxiété, cette jeune femme vint elle-même trouver sa mère à Marseille. Que l'on juge de son effroi et de sa douleur, en songeant bien qu'alors les salles occupées par les malades envoyés des hôpitaux d'Alger en France, étaient regardées comme des lieux de contagion presque inévitable!

Enfin, le terme de cette quarantaine arriva. Ce dut être une satisfaction bien douce pour le cœur de cette femme généreuse, bien douce pour sa fille, que d'entendre le tribut d'admiration payé à tant de vertus par une double haie rangée sur leur passage jusqu'à la grille d'entrée, et les vivat de la foule qui se pressait autour de leur voiture. Ces dames, avec leur malade, passèrent la journée à Marseille, et, le lendemain, on partit pour Toulon. La diligence avait été retenue en entier d'avance, et les soins les plus minutieux avaient été pris pour que le trajet se fît commodément. Le directeur, l'un des amis de madame Deinsac, avait consenti à ce que les chevaux fussent constamment maintenus au pas, pour éviter toute secousse.

A peine fut-on arrivé chez notre bonne amie, que le docteur Reynaud fut mandé. « En d'autres mains que les vôtres, dit le docteur, j'aurais de l'indécision; soigné par vous, je réponds de le sauver. » Ses prévisions se réalisèrent. En quinze jours, Henri était hors de danger, et deux mois après, il pouvait se rendre aux instances de notre famille qui le suppliait de revenir près d'elle. Mon père avait envoyé un homme de confiance pour l'accompagner dans son voyage; mais notre généreuse amie aurait cru n'avoir pas assez fait, si elle eût hésité à donner à mon frère la même preuve d'affection qu'à moi. Elle voulut couronner son œuvre. Notre mère, notre bonne mère, eut le bonheur de la presser une dernière fois contre son cœur. Cette excellente femme, pendant un trajet de deux cents lieues, avait eu à supporter le poids de mon frère qui ne pouvait se tenir les jambes ployées. Malgré toutes ces fatigues, songeant à sa fille qu'elle avait laissée seule pour la troisième fois, songeant aussi aux malheureux qui devaient s'apercevoir de son absence, quelques jours de repos lui suffirent, et se dérobant à notre reconnaissance, elle nous quitta, emportant avec elle les regrets et les larmes d'une famille qui lui doit la vie de deux des siens.

Je le repète : qu'avions-nous fait pour mériter tant de dévoûment? Bonne madame Deinsac, vous vous êtes attachée à nous par vos propres bienfaits! Il semble encore que le service rendu soit de notre côté, et que la reconnaissance doive être du vôtre. La noblesse de votre âme vous fait regarder comme naturelle une vie toute de charité. Votre modestie souffrira, nous le savons, de la publicité donnée à notre reconnaissance; mais elle est un besoin pour nous. C'est un legs que notre pauvre mère a laissé à son mari et à ses enfans!..

Interprètes de notre famille, de nos amis qui ont eu le bonheur de vous voir et de ceux même qui, sans vous connaître, admirent dans votre dévoûment si désintéressé, non pas seulement un acte généreux mais le plus noble exemple; interprètes enfin de tant de malheureux que vous avez secourus et qui envieraient notre bonheur si nous ne parlions aussi en leur nom : mon frère et moi, nous vous offrons nos vœux, nous vous offrons le tribut de notre gratitude et de notre admiration!

Que Dieu te comble de ses bénédictions, femme généreuse, car le cœur seul ne suffirait pas à payer les dettes du cœur.

ALBERT et HENRI L. DE G.



DUC DE SUSSEX

DUC DE SUSSEX.

Vous avez déjà beaucoup de personnages anglais, dans votre galerie des *Hommes utiles?* — C'est vrai, et l'on pourrait ajouter que, sur nos registres, parmi nos Souscripteurs-fondateurs, les Anglais sont en petit nombre. Sur quinze mille sociétaires qui, au moment où nous écrivons, ont accordé leur concours à notre œuvre, et parmi lesquels nous pouvons désigner comme les plus nombreux, après nos compatriotes, les Italiens du royaume le Sardaigne, les Allemands du grand-luché de Bade, des Belges, des Suisses, les Américains et des Russes, nous rouvons jusqu'à présent peu d'Anlais. Serait-ce une raison pour nous e ne pas donner place dans notre reueil aux Philantropes d'Angleterre ui ont réellement bien mérité de leur ıys et de l'humanité? Si nous avons, our le moment, plus de personnages ıglais dans notre galerie, que de souscipteurs anglais sur nos listes, à laıelle des deux nations en reviendra-l plus d'honneur? Certes, nous ne laisrons point en oubli des Bienfaiteurs ınçais pour faire place à des étranrs, mais c'est pour nous un parti ris de rendre justice à tous les peules. Si donc nous faisons paraître auurd'hui le portrait de l'un des princes ivans de la maison de Brunswick, de on altesse royale le duc de Sussex, le rère de deux rois de la Grande-Bretane, Georges IV et Guillaume IV, ce ı'est pas un panégyrique, pas même ıne notice biographique qui doit acompagner ce portrait : c'est l'exposé e la fondation d'un établissement, ınique dans son genre, qui honore la ation anglaise. A Londres, comme ous avons eu déjà l'occasion de le ire, les amis du bien n'attendent pas e leur gouvernement ce que les paricuiliers peuvent faire par leurs prores ressources; mais si l'un des princes du sang royal, bien connu, depuis sa jeunesse, comme le protecteur-né de toutes les fondations utiles, a de lui-même offert encore à celle-là son généreux appui, les Anglais seraient-ils les seuls qui se crussent le droit de se montrer reconnaissans pour un si noble patronage? En France, et dans tous les pays où notre recueil parvient, on ne s'étonnera donc pas de trouver, avec le récit du bienfait, le portrait de l'un des principaux bienfaiteurs, l'image du prince, ami des malheureux et protecteur de cette bonne œuvre.

L'*Hospice des Marins*, à Londres, n'est point un édifice bâti sur terre ferme : il se balance sur les flots de la Tamise; ce n'est point un établissement de vieille création : il n'existait pas encore il y a quinze ans; ce n'est pas un établissement du gouvernement, institué aux frais de l'état, alimenté par les deniers publics : c'est une fondation créée par de simples particuliers; commencée, soutenue, agrandie, par de généreuses donations, et des cotisations volontaires. C'est par une société d'amis de l'humanité, composée de citoyens de toutes les classes; c'est dans une réunion, tenue, en quel lieu? dans une taverne, à la *Taverne de la Cité de Londres*, le 8 mars 1821, que fut votée la réalisation de cette grande et belle pensée : de ne pas laisser périr, à l'abandon, le marin malade pour qui la guerre ou le commerce n'avaient point songé jusqu'alors à préparer des secours et un asile où il ne refuse pas de se laisser conduire. En effet, le marin n'est pas un malade comme tous les autres. Les établissemens qui conviennent aux malheureux des autres professions, ne lui conviennent point. En lui offrant les mêmes secours qu'aux autres, vous ne connaissez pas le marin; au lieu de

le consoler, vous le réduisez au désespoir; vous ne le guérirez pas, vous le tuerez. Dans les premiers écrits que publia le comité chargé de recueillir les souscriptions en faveur des Marins malades, on trouve ces paroles : « Ceux-là seuls peuvent apprécier le vrai caractère des Marins qui ont passé au milieu d'eux la plus grande partie de leur vie. Entrés pour la plupart, dès leur jeunesse, au service de mer, ils perdent insensiblement les habitudes des gens de terre. Leur défaut essentiel, source de leur infortune, c'est l'imprévoyance absolue. Elle ne leur permet pas de songer au lendemain. Ils semblent ne croire à l'existence de la misère qu'au moment où il ne leur reste plus de moyen de s'y soustraire, et, quand enfin ils en sont devenus la proie, ils se découragent facilement, et ne tardent pas à succomber. Si l'on veut leur parler d'hospices, de maisons de refuge, ou de tout autre lieu de charité que ce puisse être qui n'ait pas de rapport à la marine, leur répugnance à s'y rendre n'est pas le moindre de leurs maux. On ne parvient à la surmonter que lorsqu'ils sont entièrement épuisés, et quand il ne leur reste plus assez de force pour ne pas succomber bientôt sous le poids de leur misère et de leurs souffrances. Plutôt que de se rendre dans un hospice de terre, le matelot vendra jusqu'à son dernier vêtement, afin de se procurer du soulagement par tout autre moyen; et ceux qui connaissent les préjugés de ces êtres extraordinaires, à cet égard, savent bien que presque toujours ils aiment mieux rester à bord de leur vaisseau, au risque d'y mourir, que de se rendre dans un hospice avec la perspective de recouvrer la santé. Erreur inexplicable sans doute, mais qui n'en est ni moins commune, ni moins puissante dans cette classe malheureuse. »

Une multitude de ces matelots, en état de maladie et de souffrance, encombrait les quartiers de la ville qui avoisinent le port de Londres, le plus vaste et le plus fréquenté de tous les ports de l'univers. Jamais l'administration publique n'avait songé à faire constater le chiffre annuel de cette classe de malades. Le nombre en était donc inconnu au Comité de la Taverne de Londres. Le zèle de ces dignes philantropes ne s'en effraya pas. Les listes de souscriptions se couvrirent de signatures. En Angleterre, le premier signataire de toutes listes de cette nature, c'est Le Roi. Des sommes considérables furent rapidement recueillies. Il s'agissait de l'exécution. « Le Marin ne se laissera traiter et guérir que sur mer, que s'il peut voir encore la mer! Montrez-lui son Hospice sur un vaisseau! » Telle fut la pensée à laquelle la Société s'arrêta. Les docteurs de la faculté auraient pu trouver des objections au choix d'un tel local. L'expérience devait prouver qu'un tel choix était bon. Les vaisseaux en désarmement ne manquent pas en Angleterre. Le *Grampus*, de cinquante canons, fut d'abord accordé pour cette œuvre philantropique, dont les premiers essais furen assez heureux pour réclamer bientô un bâtiment plus vaste. L'hospice fu transporté à bord du trois-ponts l « *Dread-Nought* » en français « *Ne Cra gnez Rien* », l'un des navires de Nelson qui avaient foudroyé les Français e les Espagnols à Trafalgar; vieille et fo midable machine de destruction et d carnage, que l'on transformait pou cette circonstance en instrument d charité, en monument philantropiqu

Ce vaisseau, dont la vue maintena ne peut qu'intéresser tous les amis l'humanité, est amarré sur la Tamis à la hauteur de Greenwich, point ce tral et le plus convenable par sa prox mité de la masse des bâtimens que re ferment les divers bassins du port, qui sont répandus sur la surface de Tamise où des accidens de tous gen ne sont malheureusement que trop f quens. C'est le seul établissement q offre un refuge aux matelots arriva de toutes les contrées de l'univers, m lades ou blessés! Si l'on fait souv un reproche aux Anglais de leur égoï me national, il faut que, sans renon au patriotisme, leur caractère ait bi changé! L'*Hospice des Marins* en une éclatante preuve, et il aurait s de cette heureuse nouveauté pour m riter la mention de ce fait dans

colonnes de notre recueil. L'hospice n'est pas ouvert aux nationaux seulement, mais aux marins de toutes les régions de l'univers. De même que toutes les mers du globe se tiennent, de même tous les marins, présentés à l'hospice, sont admis comme frères d'une même famille, dont la patrie est sur les flots. Honneur à la nation qui, par cette hospitalité offerte à toutes les marines du monde, se ferait presque pardonner son orgueilleuse prétention au nom de « *Reine de la Mer* » !

L'organisation de l'hospice à bord du *Dread-Nought* est la même en général que celle des hospices de terre. On y trouve un surintendant, un chirurgien, un pharmacien, un conseil de médecine, un chapelain. Tous les matelots malades, de quelque nation qu'ils soient, peuvent se présenter avec confiance, certains d'être bien accueillis. Ils n'ont besoin d'aucunes lettres de recommandation : pour être admis, il suffit qu'ils se présentent. Cette facilité d'admission offre de très grands avantages. Les marins ne connaissent guère les formalités administratives, et les lenteurs qu'elles entraînent les rebuteraient presque toujours. Le point important est de les secourir à propos; souvent leur guérison dépend de la promptitude des remèdes.

D'après les réglemens des hospices de terre, les malades ne peuvent y séjourner au-delà du temps exigé pour leur traitement médical. Ce temps suffit, en général, pour les sujets admis dans ces hospices, attendu qu'après leur guérison ils ont des foyers vers lesquels ils peuvent diriger leurs pas, ou des amis qui les soignent dans leur convalescence; tandis que le matelot, à peine remis d'une longue maladie, n'a ni feu, ni lieu où il puisse reposer ses membres épuisés de souffrances et de fatigue, et trop souvent on le voyait réduit à passer les jours et les nuits dans un coin de rue. L'hospice des marins est encore là pour le secourir. Non-seulement on y conserve les convalescens, pour leur donner le temps d'y rétablir leurs forces après avoir recouvré la santé, mais encore on ne néglige rien pour leur procurer de l'emploi, par les bons offices des membres du comité, qui sont en relation avec des armateurs, quand ils ne sont pas armateurs eux-mêmes. Les naufrages qui sont si fréquens sur les côtes de l'Angleterre, exposent le tempérament des marins à de rudes épreuves. Quand les secours de la médecine sont impuissans, souvent les malades peuvent encore espérer leur guérison s'ils regagnent leur terre natale. L'Hospice les munit de tout ce qui leur est nécessaire pour le voyage.

Pendant que les malades reçoivent les secours corporels, rien n'est omis pour leur en fournir de spirituels. Il y a toujours à bord un ministre de la religion prêt à instruire et à exhorter ceux qui desirent remplir leurs devoirs religieux, quelle que soit d'ailleurs leur croyance.

On pourra juger des bienfaits de cette tolérance par la statistique suivante des douze mille premiers malades, admis à l'Hospice du 24 octobre 1821 au 31 janvier 1830.

CLASSIFICATION PAR PAYS.

Anglais	6995
Écossais	1625
Irlandais	1330
Suédois et Norvégiens	311
Danois	289
Natifs des Indes occidentales	265
Prussiens	230
États-Unis de l'Amérique du Nord	229
Allemands	193
Anglo-Américains	155
Portugais	109
Russes	71
Africains de diverses contrées	71
Italiens	58
Hollandais	57
Natifs des Indes orientales	54
Natifs des Iles de la Mer du Sud	52
Français	49
Américains du Sud	44
Espagnols	38
Natifs de la Nouvelle Zélande	12
Chinois	8
Turcs	7
Grecs	7
Australiens de diverses contrées	4
Nés sur mer	26
Total	12,289

On est heureux d'avoir à publier, à l'éloge de notre siècle, que l'existence d'une pareille institution semble dès à présent consolidée d'une manière durable par le concours généreux de Donataires et de Souscripteurs des trois royaumes et de diverses contrées, même non maritimes, des deux mondes. Quelques souverains se sont fait inscrire parmi les premiers, et ce sera sans doute un devoir de faire paraître un jour, au nom de la Reconnaissance publique, la liste des fondateurs et protecteurs de cette belle institution. Les dons et cotisations volontaires, déposés entre les mains de MM. les Consuls de S. M. britannique, forment l'unique fond de cet établissement dont l'administration est dirigée par un Comité composé d'officiers de la Marine royale et de la Compagnie des Indes, de banquiers, armateurs, négocians, etc. M. le capitaine Bowles, aide-de-camp du Roi, toujours réélu, depuis plusieurs années, président de ce Comité et M. Francis, de Londres, qui, sans avoir aucun intérêt dans la marine donne généreusement tous ses soins à l'*Hospice des Marins*, ont bien mérité de recevoir ici un témoignage public de reconnaissance, au nom de tant de malheureux qu'ils ont secourus !

Le prince qui, comme protecteur spécial d'un si bel établissement, s'est acquis, selon nous, des droits à la reconnaissance de tous les peuples, AUGUSTE-FRÉDÉRIC, duc de SUSSEX, sixième fils du roi Georges III, est né à Londres, le 27 janvier 1763, et a terminé ses études à l'université de Gœttingue. Nous ne parlerons, ni de ses voyages, ni de sa vie privée, ni de sa vie politique, bien que nous ne dussions rien y trouver qui ne fût honorable. Il nous importe plus d'énumérer la série d'établissemens scientifiques ou philantropiques, auxquels son altesse royale accorde son concours, comme patron, comme président, ou même comme simple membre. Il y a peu de motions ou de réunions philantropiques, dont le duc de Sussex ne soit, comme de fondation, le patron ou le président. La liste des établissemens les plus remarquables, présidés ou protégés par le duc de Sussex, est un curieux échantillon de la statistique de *Londres scientifique et philantrope.*

Société royale de Londres (Académie des Sciences). — Société pour l'encouragement des Arts, Manufactures, et Commerce. — Institutions générales pour des encouragemens et secours aux artistes. — Société gardienne pour la conservation des mœurs publiques. — Société britannique et étrangère de Tempérance. — Écoles de la Société de Sainte-Anne. — Asile Calédonien pour l'éducation des Enfans des Marins et Soldats natifs de l'Écosse. — Institution royale maçonique pour vêtir, instruire et mettre en apprentissage les enfans des Francs-Maçons morts dans l'indigence. — La Société charitable des Dames pour soulager les Veuves pauvres, malades et âgées, et les Demoiselles de bonne conduite qui ont été élevées dans une honnête aisance. — Hospice des Juifs pour le soutien des Vieillards, l'éducation et la mise en apprentissage de la Jeunesse des deux sexes, du culte israélite. — Société africaine et asiatique pour le soulagement et l'instruction des nâtifs de l'Afrique et de l'Asie, résidans à Londres et dans le voisinage, et plusieurs autres établissemens scientifiques et philantropiques.

On trouvera peut-être plus extraordinaire qu'un prince ou un grand de ce monde, donne personnellement des soins à la surveillance et à l'administration des établissemens suivans : Hôpital de Westminster. — Hôpital de Charing-Cross. — Dispensaires de Westminster, de Londres, etc. — Institution royale Jennérienne de Londres pour vacciner gratuitement, et entretenir de bon vaccin. — Hôpital de la reine Charlotte pour la délivrance des femmes enceintes. — Institution de la Maternité royale pour la délivrance de pauvres femmes enceintes dans leurs domiciles. — Infirmerie universelle pour les enfans, etc., etc. Bel exemple que celui d'un prince qui s'est voué, par tant de moyens différens, au soulagement de l'humanité souffrante !

A. JARRY DE MANCY.



BECCARD.

BECCARD.

La Providence n'aurait pas été fidèle à ses principes d'éternelle justice, si, après avoir attaché tant de charmes à l'exercice de la charité, elle eût réservé aux riches le doux privilège de la pratiquer; mais elle a voulu, au contraire, que les sacrifices qu'elle impose lui prêtent un nouvel attrait, et que l'auteur d'un bienfait soit d'autant plus heureux de le répandre qu'il achète, par plus de privations, les moyens de faire le bien.

Oui, il est une source d'ineffable volupté, dont le secret n'est connu que d'un petit nombre de bons cœurs : c'est de devenir indifférent à ses propres besoins; c'est de s'imposer un double fardeau, pour soutenir l'existence d'un de ses frères. Mais si les actes d'un pareil dévoûment sont déjà si touchans, exercés à l'égard des êtres rapprochés de nous par le sang, ou par les liens d'une tendre amitié, combien ne deviennent-ils pas sublimes, lorsque indépendans de ces douces affections, nées avec nous, sous le toit paternel, ou formées, dans le monde, par le choix du cœur, ils sont l'effet soudain d'une inspiration généreuse, et ne doivent leur origine qu'à un ardent amour de l'humanité.

La vie, que l'on va lire, présente un fait, empreint de ce beau caractère, accompli, sans faste, par un homme du peuple, avec une héroïque constance, et une délicatesse parfaite.

Beccard (Pierre-François-Joseph), né à Estaire (Pas-de-Calais) en 1754, dans une famille de pauvres artisans, entra, jeune encore, au service du marquis de Stainfort : traité avec bonté par son maître, Beccard conçut pour lui la plus vive reconnaissance. Il prouva bientôt qu'il n'était point de la classe de ces serviteurs vulgaires, toujours dirigés par l'intérêt, et que l'égoïsme rend étrangers aux revers d'une maison, dans laquelle s'est heureusement écoulée une partie de leur existence.

Riche et noble, le marquis de Stainfort ne pouvait échapper aux fureurs révolutionnaires : incarcéré par ordre de Joseph Lebon, l'un des agens les plus féroces du Comité dit de Salut public, il ne sortit de prison que pour monter sur l'échafaud. Pendant sa captivité, il reçut, du fidèle Beccard, les plus touchans témoignages de dévoûment et d'affection : celui-ci ne craignit point, en laissant éclater son attachement et sa douleur, d'exciter la colère des hommes de sang qui gouvernaient alors, et aux yeux desquels de pareilles manifestations furent, plus d'une fois, considérées comme des crimes.

C'est dans la prison de son maître que ce loyal serviteur connut madame de Chavilhac, sur l'existence de laquelle la sienne devait avoir plus tard une si bienfaisante influence. Cette dame, née en Belgique, était détenue à Arras, avec son mari, chef de bataillon, et chevalier de Saint-Louis. Ce dernier, intime ami de M. de Stainfort, témoin du zèle journalier que déployait Beccard, auprès d'un maître malheureux, lui montra, de même que madame de Chavilhac, une bienveillance particulière.

Après la mort funeste de M. de Stainfort, les amis de Beccard le déterminèrent à s'éloigner d'une ville qui ne lui rappelait que des souvenirs déchirans. Il aurait pu se placer, d'une manière avantageuse, dans plusieurs maisons honorables; mais voué, pour la vie, au culte d'une mémoire chérie, craignant de ne jamais retrouver ces bontés touchantes, avec lesquelles M. de Stainfort adoucissait pour lui le fardeau de la domesticité, il préféra, en homme de cœur, une position plus précaire, il est vrai, mais qui, du moins, n'enchaînait point sa liberté.

Beccard se fit marchand ambulant de quincaillerie, et vint à Paris, en 1816. Quoique accoutumé à une vie sobre, les produits de son petit commerce suffisaient à peine à ses besoins; mais soumis aux volontés de la Providence, il endurait patiemment les fatigues et les privations : sans famille à sa charge, au moins il était seul à souffrir.

Un jour, dans ses courses, il rencontre une dame qu'il croit reconnaître, malgré l'altération qu'un intervalle de vingt années avait dû apporter dans ses traits; elle fixe à son tour les yeux sur lui. Il s'approche, il lui parle ; plus de doute: c'est madame de Chavilhac; c'est la compagne de captivité de son maître; c'est la femme de l'ami, auquel celui-ci a dû ses dernières consolations dans les prisons de la terreur. Cette vue, qui lui rappelle son maître, est pour Beccard un bonheur inexprimable. Vingt ans se sont écoulés, depuis qu'il est éloigné de tous ceux avec lesquels il aurait pu s'entretenir de M. de Stainfort : il oublie un moment toutes ses peines, en retraçant, devant une personne qui l'avait estimé, les vertus et le courage du maître excellent qu'il n'a cessé de regretter.

Beccard adresse discrètement quelques questions à cette dame, dont il est le compatriote. Il apprend que, veuve, privée de fortune et d'appui, elle est venue à Paris, dans l'espoir d'obtenir du gouvernement le paiement de sommes assez considérables dues à son mari; qu'après un séjour dispendieux, son attente se trouvant trompée, elle avait cherché des ressources dans le travail; mais que ses forces étant épuisées, et sa vue presque éteinte, elle passe les jours et les nuits dans les larmes, voulant dérober à tous les regards sa douleur et sa profonde misère. Madame de Chavilhac, touchée du respectueux intérêt de Beccard, ajoute que, dans sa détresse, elle a eu recours à plusieurs personnes aisées, sur l'amitié desquelles elle se croyait en droit de compter. Toutes avaient allégué des prétextes pour refuser de l'assister; et lorsqu'elle s'était présentée de nouveau chez elles, leur porte lui avait été impitoyablement fermée.

A ce triste récit, Beccard se sent ému de la compassion la plus vive. Eh bien! ce que n'ont point fait les prétendus amis de madame de Chavilhac, comblés des avantages de la fortune, et placés dans les rangs élevés de la société; lui, qui, depuis si long-temps, avait perdu cette dame de vue; lui, que la Providence a relégué dans la condition la plus humble, et réduit au stricte nécessaire gagné à la sueur de son front, il va l'entreprendre avec un courage intrépide, et un cœur d'une élévation peu commune : il ne réfléchit point à la pesanteur de la charge qu'il veut s'imposer; il ne voit que les larmes d'une femme privée de force et de jeunesse, accoutumée à l'aisance, et abandonnée du monde entier.

Beccard ne se bornera point à des secours passagers : il va commencer une longue série de procédés généreux, accompagnés de la plus rare délicatesse. Il se soumet, d'abord, en faveur de madame de Chavilhac, à une démarche infiniment pénible : à son insu, il se fait inscrire sur le livre des pauvres de son arrondissement; il mange le pain bis qu'il obtient du Bureau de bienfaisance, et il achète du pain blanc pour l'infortunée dont il est devenu l'appui. Il redouble en même temps d'activité dans son petit négoce; mais bientôt cette humble industrie ne peut plus fournir à l'entretien de deux personnes. Beccard se garde bien de révéler à madame de Chavilhac la détresse dans laquelle il est tombé : il ne veut point l'abandonner, et cependant il ne lui reste rien à lui offrir.

Alors, maîtrisant les justes répugnances qu'une telle extrémité devait inspirer à un homme d'un aussi noble caractère, il se décide à supporter la plus amère des humiliations : il va mendier, tous les soirs, sur une des places de Paris; mais, novice dans ce triste métier, il n'en retirait pas, à beaucoup près, les bénéfices que d'autres en savent obtenir, par un langage pathétique, ou par des infirmités simulées. Cependant, lorsque attendri par un abattement trop réel, quel-

qu'un avait pitié de sa pudique misère, Beccard oubliait à quel prix ce secours était acheté; il essuyait ses larmes, et ces faibles aumônes étaient employées à faire vivre madame de Chavilhac. Il lui cachait, avec le plus grand soin, de quelle manière il s'était procuré cet argent; guidé par un sentiment qui prouve une délicatesse d'autant plus digne d'être admirée que, dépourvu d'éducation, Beccard n'en avait trouvé le principe que dans l'élévation de son âme; il aurait craint de l'humilier, en lui faisant un tel aveu.

Non-seulement, Beccard se dépouillait, pour aider cette infortunée, de la honte attachée à la mendicité; non-seulement, il ensevelissait dans le plus profond mystère les sacrifices rigoureux qu'il s'imposait en sa faveur; mais encore, il disait à tout le monde, et voulait qu'on fût persuadé, que c'était lui qui vivait des bienfaits de madame de Chavilhac. Ce pieux et touchant mensonge eut un succès complet : des personnes, attachées à cette dame, lui représentèrent que, dans sa position, elle devait s'interdire les *Aumônes*, qu'avec tant d'indiscrétion, elle prodiguait à Beccard. D'autres croyaient qu'il était son ancien domestique, et ne se lassaient point d'admirer la générosité de madame de Chavilhac, qui, privée de fortune, daignait, disaient-ils, nourrir son vieux serviteur. Elle voulait absolument les désabuser : il lui aurait été si doux de révéler toutes les vertus de son sublime bienfaiteur! Mais dès qu'elle en manifestait l'intention, Beccard tombait à ses pieds, et la conjurait, au nom de la reconnaissance qu'elle croyait lui devoir, de lui garder un éternel secret. C'était, lui disait-il, le seul prix qu'il osait réclamer des services qu'il lui avait rendus, et de ceux qu'il espérait lui rendre encore.

La mesure des malheurs réservés à cet homme de bien n'était pas encore comblée. Le 25 décembre 1822, madame de Chavilhac tombe dangereusement malade, dans la petite chambre qu'elle occupait, rue Saint-Thomas-d'Enfer. Beccard, quoique épuisé par un travail forcé, la veille durant toutes les nuits, qu'il passe, auprès d'elle, sur une chaise. Ce n'est que près de succomber à l'excès de ses fatigues, qu'il se décide enfin à se servir d'un matelas, prêté par une voisine, et que jusqu'alors il avait refusé, en disant : « si je m'endors, comment entendrai-je la voix affaiblie de la malade? »

Les dépenses de Beccard s'accrurent tellement, à raison de cette longue maladie, qu'il se réduisit à ne manger, matin et soir, qu'une soupe faite avec du pain et du gruau. Ses soins et son respect croissaient en même temps que les infortunes de madame de Chavilhac. Son ton, auprès d'elle, était toujours celui d'un serviteur soumis et dévoué : il n'opposait à la mauvaise humeur, dont ses souffrances étaient souvent la cause involontaire, qu'une inaltérable douceur, et un redoublement de zèle. Un jour, elle lui reprocha de sortir trop tôt, et de rentrer trop tard. Beccard se contenta de lui répondre : « si vous étiez riche, ma-« dame, et que vous n'eussiez pas be-« soin de moi, je pourrais bien ne pas « revenir, mais vous êtes pauvre et « malheureuse : je reviendrai tous les « jours. »

Elle mourut le 16 mai 1823; mais la sublime charité, comme le généreux attachement de Beccard, devaient survivre à son existence : il honora sa tombe, après avoir protégé ses jours. Non content de sacrifier ses dernières ressources, pour lui faire faire un service funèbre, il façonna grossièrement une croix de bois, qu'il était hors d'état de payer à un menuisier; au bas, il écrivit le nom de madame de Chavilhac, et la plaça sur la fosse où elle avait été inhumée.

Tant de belles actions, malgré le soin qu'il mettait à les cacher, furent cependant divulguées. On dit à Beccard qu'il avait droit à un prix de vertu; mais il trouvait sa conduite si naturelle et si simple qu'il fallut user d'une sorte de violence, afin de le déterminer à se laisser mettre sur les rangs. « Quel est donc, disait-il avec « une touchante naïveté, celui qui n'en « eût pas fait autant à ma place? »

Une médaille d'or de 1,500 francs,

sur le rapport de monseigneur l'évêque d'Hermopolis, lui fut solennellement décernée, par l'Académie française, dans sa séance du 25 août 1823. Une pension de 400 francs, sur la liste civile, et les bienfaits de madame la DAUPHINE complétèrent une si juste récompense.

Heureux du témoignage de sa conscience, honoré d'une distinction dont un cœur tel que le sien devait si bien apprécier la valeur, jouissant d'un revenu modeste, mais dans lequel, habitué à tant de privations, il trouvait une sorte d'opulence: tout promettait à Beccard une douce et tranquille vieillesse. Le ciel semblait devoir ce prix à ses longues souffrances, et à son héroïque vertu; mais, si c'est dans le temps que s'exerce la justice des hommes, celle de Dieu s'accomplit dans l'éternité.

La révolution de 1830 éclata. En tarissant la source à laquelle il devait tous ses moyens d'existence, elle vint plonger Beccard dans une position encore plus affreuse que celle où il avait trouvé madame de Chavilhac, puisqu'il ne rencontra pas comme elle un ami compatissant. Cet homme qui méritait une couronne civique, mangea de nouveau le pain de l'aumône, et n'en fut pas toujours rassasié. Oui, Beccard mendia encore; mais, cette fois, rien ne dut manquer à son malheur, car ce fut pour son compte. Modèle de la plus touchante charité, il l'implora trop souvent en vain; mais, plein de candeur et de bonté, pieux et résigné, il pardonnait, sans efforts, à ceux dont il éprouvait la dureté, et portait à l'excès le sentiment de la reconnaissance, lorsqu'il était l'objet du plus léger bienfait.

Cet homme, dont le nom doit vivre éternellement dans la mémoire des apôtres de la charité, mourut, en février 1833, consolé par la religion, aux principes de laquelle il avait toujours été fidèle. Mérite admirable, bien au-dessus des louanges du monde, et vous qui êtes assez noble pour savoir vous passer de la gloire, ce n'est point sur la terre que vous devez trouver votre récompense! Elle vous est réservée dans le ciel, d'où tant de vertus émanent: ce n'est que là qu'elles seront dignement couronnées.

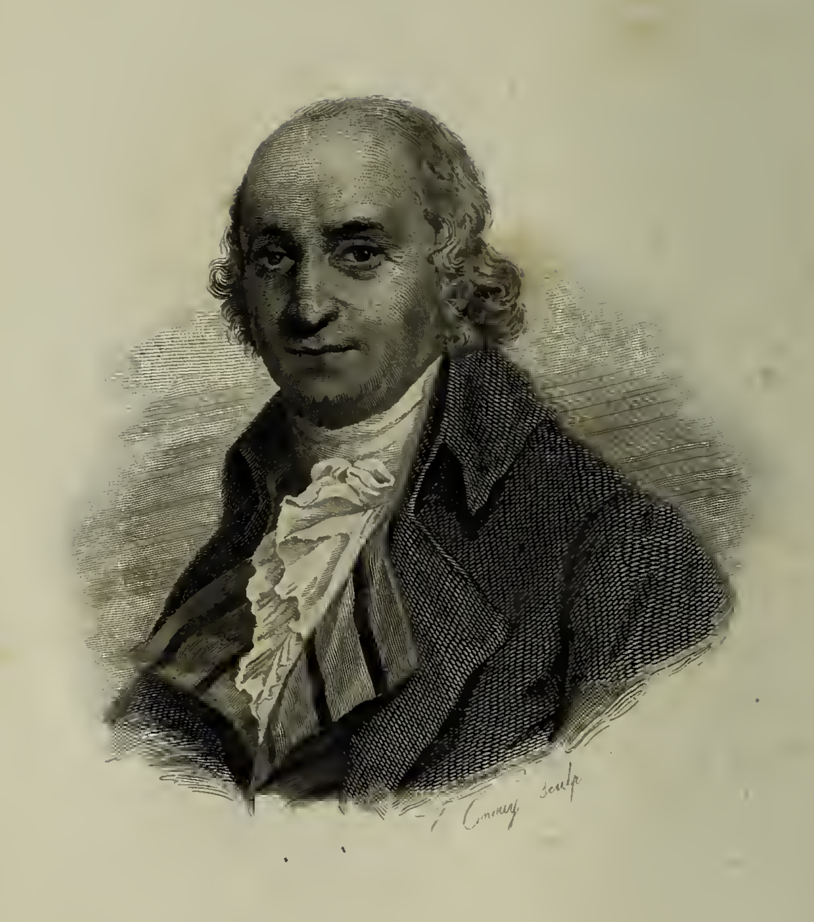
Je demanderai à ceux que la fortune favorise, et que le luxe environne, quel souvenir leur reste de ces plaisirs dispendieux, dont le cours n'a pas même souvent la durée d'un jour? Le plus grand nombre des prétendus amis qu'ils ont admis à les partager, ne donnerait ni une larme à leur infortune, ni un regret à leur tombe. Eh bien! une très faible partie des sommes ainsi dissipées aurait pu adoucir la misère, et prolonger l'existence de quelque infortuné non moins estimable que Beccard; et l'auteur de ce bienfait en conserverait délicieusement la mémoire *.

Tous les faits rapportés dans cette Notice sont extraits du rapport sur Beccard, présenté à l'Académie française par monseigneur l'évêque d'Hermopolis, pour les *Prix de Vertus* fondés par Montyon en faveur des pauvres, ou bien ils ont été puisés dans des renseignemens particuliers d'une incontestable authenticité.

Le Marquis DU BOUCHET.

* Ce que la modestie de l'auteur de cette Notice ne lui permettait pas de publier, nous éprouvons une vive satisfaction à l'ajouter, et c'est pour nous un de ces devoirs qu'il est bien doux de remplir. L'infortuné Beccard, lorsque les évènemens éloignèrent sa royale protectrice, a trouvé un bienfaiteur dans l'homme généreux qui, après avoir soulagé sa misère et adouci se derniers momens, s'est encore imposé la tâch de sauver de l'oubli le nom et même les trait de cet homme du peuple si digne de mémoire. En exprimant publiquement notre reconnais sance pour cette précieuse collaboration qui n nous a pas été seulement accordée, mais pro posée, avec un empressement et un zèle qui nou ont pénétrés de respect, nous pouvons nous f liciter encore du contraste offert par la cond tion sociale du noble biographe et celle l'homme simple et obscur dont il retracé vertus!

(Note du *Fondateur-Directeur.*)



DUPONT DE NEMOURS.

DUPONT DE NEMOURS.

Le Philosophe qui avait adopté cette devise « *Aimer et Connaître* »; l'ami de Turgot, de Malesherbes, de Lavoisier, de Franklin, de Larochefoucauld-Liancourt, Dupont (Pierre-Samuel), célèbre sous le nom de Dupont-de-Nemours, naquit à Paris, le 14 décembre 1739, d'une famille probe et considérée. Il montra de bonne heure ce desir d'apprendre, et cette conception vive et pénétrante qui expliquent la diversité remarquable de ses connaissances, et les succès qui lui étaient réservés dans presque toutes les branches de l'instruction humaine. Placé, dès le plus bas âge, dans une maison d'éducation, il y fit de brillantes études et soutint, à douze ans, un exercice public avec tant d'éclat que ses camarades vinrent en députation lui offrir « un panier de fruits », comme un témoignage naïf de la part qu'ils avaient prise à son triomphe. Dupont rappelait avec charme, dans un âge avancé, cette particularité de son enfance. Ce petit évènement, disait-il, a influé sur le cours de ma vie entière.

Au sortir du collège, son application parut s'accroître en raison de l'importance et de la multiplicité des études auxquelles il se livra. Les sciences naturelles et philosophiques, la littérature, l'histoire, et le droit public, eurent successivement part à ses méditations. On vit dès-lors aussi se développer en lui cet amour de la vérité et cette passion instinctive pour le bien qui formèrent les deux traits distinctifs de son caractère.

Il manquait à des penchans si nobles une occasion de se manifester utilement: cette occasion ne tarda pas à leur être offerte. Une association célèbre s'appliquait avec constance, sous la direction du docteur Quesnay, premier médecin du Roi, à rechercher les véritables sources des richesses des nations, à accroître ces richesses, et à rendre l'administration publique moins onéreuse au peuple. Malesherbes fécondait les travaux de cette Société des inspirations de sa belle âme. Turgot, d'Argenson, l'abbé Baudeau, Gournay, tous hommes distingués par leurs lumières, leur expérience, et la pureté de leurs intentions, figuraient à la tête de ses membres, si connus sous le nom d'*Économistes*. Le commerce, l'agriculture, les impôts, la police générale des grains, étaient les objets principaux de leurs études. L'idée dominante de leur système était d'appeler d'utiles encouragemens sur l'agriculture qu'ils considéraient, avec un grand ministre (Sully), comme la mère nourricière de l'état, et sur le commerce et l'industrie dont ils aspiraient à voir briser les entraves : théorie simple en elle-même, mais féconde en applications, et à laquelle on ne saurait du moins contester le mérite d'avoir préparé cette importante science qui, sous le nom d'*Economie politique*, analyse aujourd'hui les fondemens de la puissance et de la prospérité des états, et compare la nature et l'influence de leurs institutions publiques. Une association aussi bien composée, aussi riche en avenir, ne manquait d'aucun des attraits qui pouvaient agir sur l'imagination ardente et sur l'esprit naturellement systématique du jeune Dupont. Il s'unit avec empressement aux travaux des Économistes, et publia, à Londres, en 1763, des « *Réflexions sur l'Ecrit intitulé : Richesses de l'Etat* ». Cet opuscule, où les principes de la Société étaient exposés avec beaucoup de talent, fit une grande sensation parmi ses membres. Ils s'empressèrent d'ouvrir leurs rangs à l'auteur qui ne tarda pas à justifier ce choix par l'éclat et l'utilité de sa collaboration. Il rédigea plusieurs Mémoires

particuliers d'un grand intérêt, et coopéra activement au *Journal d'Agriculture* et aux *Ephémérides du Citoyen*, ouvrage en 63 volumes (1772 et suiv.), dont l'entreprise commencée par l'abbé Baudeau et par le marquis de Mirabeau, fut, presque dès son origine, abandonnée en totalité à Dupont. Il publiait en même temps des Mémoires sur le Commerce des grains, sur la grande et la petite culture, et secondait efficacement les Intendans de Soissons et de Limoges, qui s'efforçaient d'introduire des améliorations dans leurs généralités. Sa réputation naissante attira bientôt sur lui les regards du duc de Choiseul. Ce ministre essaya de se l'attacher par des offres brillantes; mais il exigeait en même temps que le jeune économiste renonçât au patronage du docteur Quesnay, son maître et son ami. Blessé d'une telle exigence, Dupont sacrifia, sans balancer, sa fortune à l'amitié.

Ce n'était pas seulement en France que les travaux de Dupont obtenaient d'illustres suffrages. Gustave III, roi de Suède, voulut le connaître personnellement, et le comprit dans la première promotion de l'ordre de Wasa qu'il venait d'instituer. Le Margrave de Bade le choisit pour conseiller aulique de légation, et ce fut pour ce prince que Dupont rédigea son *Tableau raisonné des Principes de l'Economie politique* (1775). Stanislas Poniatowski, roi de Pologne, le nomma secrétaire d'un Conseil d'Instruction et gouverneur du prince Adam Czartoriski, son neveu.

Des séductions toutes puissantes sur son cœur, l'arrachèrent bientôt à cette honorable existence. Turgot, son confident et son ami, venait d'être appelé au Contrôle-général des finances: Dupont quitta tout pour se réunir à lui. Il coopéra aux travaux assidus de son ministère, l'aida dans la réforme des nombreux abus qu'il avait entrepris de détruire, partagea ses illusions et ses dégoûts, et le suivit dans sa disgrâce, lorsqu'une opposition puissante eut enfin réussi à ébranler la confiance qu'il avait d'abord inspirée au vertueux Louis XVI. Cette époque fut l'une des plus actives de la vie si pleine de Dupont. On lui doit deux ouvrages importans sur le ministère de Turgot. Lors de la disgrâce de son ami, Dupont, exilé par un ordre verbal de Maurepas, s'était retiré dans une terre qu'il possédait dans le Gatinais, et y avait fait avec un succès marqué l'essai de quelques procédés agricoles. C'est à lui que cette contrée est redevable de la culture des prairies artificielles. « Il est doux de penser, disait-il à cette occasion, que dans plusieurs siècles, des gens qui n'auront aucune idée de nous ni de nos occupations, goûteront de plus douces jouissances, parce que nous n'aurons pas négligé un travail qui est aujourd'hui à notre portée ». Son exil ne fut pas de longue durée. M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, le chargea de régler, de concert avec le docteur Hutton, agent confidentiel de la Grande-Bretagne, les bases du traité de la reconnaissance des États-Unis, et de préparer le traité de commerce avec les Anglais. Dupont fit imprimer, en 1788, sous le titre de *Lettre à la Chambre de Commerce de Normandie*, l'exposition complète des circonstances qui se rattachent à cette importante négociation. MM. de Calonne et d'Ormesson le chargèrent aussi de plusieurs travaux essentiels, en reconnaissance desquels il reçut le brevet de Conseiller d'État. Il fut nomm Commissaire-général du Commerce e organisa le bureau de la Balance d Commerce.

Lors de la réunion des Notables, Dupont fut l'un des deux secrétaires-généraux de ces assemblées dont les procès-verbaux ont été cités comme de modèles de rédaction. En 1789, le tiers état du Bailliage de Nemours l'élut, à l presque unanimité, député aux États généraux. Nul n'apporta un esprit plu sage, ni des vues plus pures dans cett assemblée célèbre à tant de titres. Il f supprimer la gabelle, lutta sans succè contre la création des assignats, et pr dit, avec une sincérité qui faillit lu coûter la vie, les conséquences atta chées à cette émission dangereuse. Fidèle à ses principes, dans un rappo sur la disette des grains, il s'était dé claré pour la liberté absolue de cett

branche de commerce. Dans la discussion sur les colonies, il défendit les gens de couleur. Dupont présida deux fois l'Assemblée nationale.

La dispersion des membres de cette assemblée n'enchaîna point sa prodigieuse activité. Il prit une imprimerie à son compte, et ne cessa de combattre, dans un journal dont il se fit l'éditeur, les doctrines anarchiques et subversives qui envahissaient rapidement toutes les parties du corps social. L'énergie avec laquelle il se prononça contre les évènemens du 20 juin 1792, attira sur sa tête de nouvelles persécutions. Au 10 août, Dupont se rendit au château des Tuileries, avec son fils, pour défendre le roi, au péril de sa vie : il accompagna l'infortuné monarque à l'Assemblée législative. Ce fut dans ce trajet que Louis XVI lui adressa ces paroles mémorables : « M. Dupont, on vous trouve toujours où l'on a besoin de vous. »

L'amitié courageuse de M. Harmand, depuis employé supérieur des finances, sauva Dupont des premières proscriptions révolutionnaires. Il réussit à le faire cacher dans l'observatoire du collège Mazarin, où deux misérables chaises formaient tout son mobilier; où, malgré l'ingénieuse sollicitude de son bienfaiteur, il manquait quelquefois de pain et presque toujours d'eau. Pressé lui-même de rejoindre l'armée, M. Harmand fit part au savant Lalande de l'horrible situation à laquelle son absence allait livrer le philosophe proscrit. Lalande accepta avec empressement la mission de pourvoir à la subsistance du prisonnier; mais son dévoûment fut inutile. Dupont parvint à se réfugier dans sa terre aux environs de Nemours, où il demeura long-temps à l'abri des recherches. Cette période si pleine d'angoisses et de dangers ne fut point perdue pour les lettres et la philosophie. C'est au fond du réduit de l'observatoire Mazarin que Dupont, frappé d'un mandat d'arrêt qui devait l'envoyer à l'échafaud, avait composé son *Oromasis*, petit poème en prose où l'auteur, sans adopter aveuglément l'optimisme de Pope, oppose une morale plus consolante et plus élevée au pessimisme railleur de *Candide*.

Ce fut au fond d'une retraite presque aussi incommode et non moins périlleuse qu'il écrivit sa *Philosophie de l'Univers*, ouvrage où l'on a justement relevé quelques écarts d'imagination, mais dans lequel on ne saurait trop louer une morale aimable et pure, une sensibilité profonde, des observations ingénieuses, un style original et attachant. Le morceau dans lequel l'auteur s'élève avec force contre le *Suicide*, seul crime, dit-il, qui ne laisse aucune possibilité de retour à la vertu, ce morceau, rapproché de la situation presque désespérée où Dupont se trouvait alors, a fourni à ses biographes le texte d'un juste hommage à sa haute philantropie et à son noble caractère. « Même dans ce moment si incompréhensible, dit l'auteur, où la morale, la prudence, les lumières, le courage, les grands services publics, l'amour énergique de la patrie, ne rendent la mort, au sortir des guichets et sur l'échafaud, que plus inévitable; quand il semblerait permis de choisir entre les manières de quitter une vie qu'on ne peut plus conserver et d'enlever aux tigres à face humaine (1794) l'exécrable plaisir de vous promener les mains liées derrière le dos et de boire votre sang; oui, sur la charrette fatale même, et n'ayant de libre que la voix, je puis encore crier *gare*, à un enfant qui serait trop près de la roue; il pourra me devoir la vie, son père et sa mère la consolation de leurs vieux ans; peut-être la patrie lui devra son salut, le genre humain sa félicité ». Peu de jours après celui où Dupont traçait ces belles lignes, il fut arrêté et conduit à la Force. La chute de Robespierre lui sauva la vie.

Le retour passager du calme ramena Dupont de Nemours sur la scène politique. Il fut nommé par le département du Loiret député au Conseil des Anciens, et s'y fit remarquer par plusieurs discours importans et par des rapports sur divers objets d'administration publique. Il y défendit les pères et mères des émigrés, et contribua à faire rejeter la loi qui eût achevé de les dépouiller. Cette conduite le fit comprendre sur la liste de déportation dressée le

18 fructidor (1795), et il eût infailliblement expié dans les déserts de Sinnamari sa généreuse audace, sans l'influence de son collègue à l'Institut, Chénier, qui le fit passer pour octogénaire, quoiqu'il eût à peine soixante ans. Il fut néanmoins arrêté, ses presses furent brisées, et son imprimerie, riche surtout en caractères orientaux, fut complètement dévastée.

N'osant braver plus long-temps l'animosité à laquelle il était en butte, Dupont se retira aux États-Unis avec les deux fils qu'il avait eus d'un premier mariage. Il y fut accueilli avec tous les égards dus à son caractère, à ses talens et au service important qu'il avait rendu à cette république, en prenant part, en 1782, aux traités qui avaient consacré son indépendance. Il se fixa près de New-York, se voua activement à l'agriculture, et prépara les moyens d'établir une colonie pour y recevoir ses amis persécutés, projet que les circonstances ne lui permirent pas de réaliser. Il traça un plan d'*Education nationale*, sur la demande de Jefferson (1800), et communiqua à l'Institut de France une foule de mémoires sur l'économie publique et sur divers points d'histoire naturelle, de physique et de géographie. Il avait fui sa patrie livrée aux orages révolutionnaires : il tourna ses regards vers elle, aussitôt qu'une main ferme y eut rétabli l'ordre et comprimé l'anarchie. Il revint à Paris sous le consulat (1802), fut nommé secrétaire, puis président de la Chambre de Commerce, et reprit sa place à l'Institut dont il avait été créé membre, à la réorganisation de ce corps. Sa vie ne cessa presque plus dès-lors d'appartenir à la philantropie et aux sciences. Les résultats de ses études sur ce qu'il appelait « *les Sciences, les Institutions sociales et le Langage des Animaux* », déjà ébauchées lorsqu'il écrivait la Philosophie de la Nature, furent consignés dans une série de Mémoires qu'il lut à l'Institut : opuscules dans lesquels Dupont se montra souvent la dupe d'une imagination brillante et féconde, mais où l'auteur enchaîne les élémens de son système avec beaucoup d'art et de séduction. Dupont mêlait à ces délassemens ingénieux des travaux plus solides et d'un intérêt plus positif. Des Mémoires sur la liberté morale, sur le courage, sur les institutions religieuses, et sur une foule d'objets d'économie publique. Le premier, dès l'an 1786, il avait démontré avec une logique entraînante l'avantage des secours à domicile sur ceux qui sont donnés dans les hôpitaux, et il doit à ce titre, être considéré comme le véritable fondateur de nos dispensaires.

Sincèrement attaché à la liberté, Dupont ne déguisait pas son peu de sympathie pour le régime impérial. Il accepta la place de secrétaire du gouvernement provisoire (1814). Les évènemens de mars 1815 étant survenus, il se rembarqua pour l'Amérique, et se réunit à ses deux fils dans la Delaware. Bientôt les atteintes de la goutte qu'il ressentait depuis long-temps devinrent plus vives. Une chute qu'il fit, au mois de décembre (1816), dans une rivière où il tomba tout habillé, en accrut encore l'intensité, et il fut enlevé, le 6 août 1817, à sa famille, à ses amis, à l'humanité. Son courage et sa sérénité ne s'étaient pas démentis un instant durant ses longues souffranees. Il employait ses heures d'insomnie à continuer une traduction en vers de l'Arioste, fruit de ses trois exils, et dont il n'a publié que les trois premiers chants.

Dupont de Nemours avait épousé, en secondes noces (1796), la veuve de l'illustre Poivre. Compagne de deux hommes célèbres et célèbres surtout par leur amour pour l'humanité, madame Dupont de Nemours, fidèle à sa noble destinée, est connue par la fondation de plusieurs établissemens de bienfaisance, entre autres de l'*Association des Enfans en faveur des Vieillards*. Infirme et chargée d'ans, elle est encore aujourd'hui la seconde Providence d'une foule de malheureux, et les amis nombreux et distingués qu'elle a conservés dans cet âge avancé, témoignent assez que les agrémens de son esprit ne le cèdent en rien aux qualités de son cœur.

A. Boullée.

ancien magistrat, membre des Académies de Lyon, Turin, Dijon, etc.



DUC DE PENTHIÈVRE

DUC DE PENTHIÈVRE.

Les princes qui méritent de conserver, dans la galerie des *Hommes utiles*, le rang distingué qu'ils eurent dans le monde, sont malheureusement trop rares. La molle éducation qui leur est ordinairement donnée, le luxe qui les environne dès le berceau, les flatteurs qui les entourent, les rendent sinon étrangers, du moins indifférens aux misères humaines, dont le tableau d'ailleurs est presque toujours éloigné de leurs regards; et trop occupés des plaisirs et des intrigues des cours, ils ne conçoivent même pas les souffrances du pauvre, et le douloureux contraste de la chaumière et du palais.

Mais si, placé dans ces hautes posi-ions, un prince, homme de bien, homme sensible, toujours disposé à soulager l'infortune, à verser des consolations dans le sein de l'indigence, va lui-même à la recherche des pauvres, ne se trouvant desireux que du bien qu'il peut faire, et heureux que lu bien qu'il a fait; un tel prince est non-seulement un *Homme utile*, il est ussi un exemple à la terre; il devient lans le monde un modèle et un en-eignement : tel fut le DUC DE PEN-HIÈVRE. Pendant deux règnes, une our corrompue honora sa vertu. La évolution de 1789 vit en lui un prince itoyen; et plus tard, quand la foudre clata sur toutes les sommités de l'or-re social, les grands souvenirs de sa ie le protégèrent encore, et il vécut, non heureux et paisible, du moins bre et sans persécution, à une époque ù déjà les plus hautes vertus res-ient rarement debout au sein des mpêtes et des fureurs de l'anarchie.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, duc e PENTHIÈVRE, fils du comte de Tou-USE et de Marie-Victoire-Sophie DE OAILLES, dernier héritier des fils légi-més de Louis XIV, naquit à Ram-ouillet, le 16 novembre 1725. Il fut baptisé, à l'âge de sept ans (5 juillet 1732), dans la chapelle de Versailles, et fut tenu sur les fonts par Louis XV et la reine Marie Leczinska. Élevé jusqu'à l'âge de sept ans par la comtesse de Marcé, on lui donna pour gouverneur le marquis de Pardaillan, et pour précepteur l'abbé Quenel. Il avait encore deux sous-gouverneurs qui, comme Pardaillan, étaient officiers de marine. On voulait le préparer ainsi à succéder à son père dans la charge d'Amiral de France. On fit même venir, à Rambouillet, quelques matelots pour lui offrir, sur les étangs, une image bien imparfaite sans doute des manœuvres navales. L'abbé Nollet nous apprend dans la préface de ses *Leçons de Physique expérimentale*, que le duc, âgé de treize ans, suivit un de ses cours « avec beaucoup d'assiduité et d'attention ». Il s'adonnait, avec ardeur, à l'étude; mais son âme était déjà dominée par des affections religieuses et mélancoliques.

Il perdit son père, mort à Rambouillet, le 1er décembre 1737, âgé de soixante ans. L'année précédente, (14 mai 1736), le duc du Maine, son oncle, était décédé à Sceaux. Louis XV lui avait déjà donné la survivance de la charge d'Amiral, et de celle du gouvernement de Bretagne; il fut nommé Grand-Veneur, et les deux régimens d'infanterie et de cavalerie du comte de Toulouse prirent le nom de Penthièvre. L'éducation du prince n'était pas encore terminée, elle ne le fut qu'en 1740, époque où le roi d'Espagne lui envoya le collier de la Toison-d'or.

Le duc fit sa première campagne en 1742, comme volontaire, sous le maréchal de Noailles, son oncle, et revint avec le grade de Brigadier des armées. En 1743, il se signala à la journée de Dettingen, et fut fait Maréchal de camp. En 1744, il quitta Paris avec le

grade de Lieutenant-Général, et tomba malade à Metz, en même temps que Louis XV. La petite-vérole dont il fut atteint dans cette ville, mit ses jours en danger.

Le 29 décembre de la même année (1744), il épousa une princesse de la maison d'Este, fille du duc de Modène, et qui, déjà sa parente, lui avait été destinée. En 1745, il commandait, avec le comte d'Eu, son oncle, toute la cavalerie à la grande journée de Fontenoi. Il conduisit plusieurs charges et se trouva dans la mêlée avec les plus braves. Lorsque la fameuse colonne fut enfoncée, il était à la tête de la première ligne, appuyant le front de son cheval sur les masses ennemies; et quand le destin de la France, un moment menacé, eut été raffermi par la victoire, le Roi et le Dauphin, vivement émus, embrassèrent le prince sur le champ de bataille.

En 1747, il fut envoyé en Bretagne où les Anglais venaient de tenter une descente près de Lorient. Le jeune gouverneur prit si bien ses mesures, et se montra si intelligent et si actif, que les Anglais se retirèrent précipitamment et sans combat.

Le 21 janvier 1746, la duchesse de Penthièvre était accouchée d'un prince qui fut nommé duc de Rambouillet, et ne vécut que trois ans. Le 6 septembre 1747, naquit le prince de Lamballe. Un troisième fils, le duc de Châteauvillain, vit le jour le 17 novembre 1748, et ne put long-temps le conserver. Un quatrième fils, le comte de Guingamp, né le 22 juin 1750, mourut avant d'avoir atteint sa deuxième année. Le 18 octobre 1751, la princesse accoucha d'une fille, qui mourut à Versailles, âgée d'un an et onze mois. Enfin, le 13 mars 1753, naquit une seconde fille, mademoiselle de Penthièvre, devenue depuis duchesse d'Orléans, et qui bientôt fut le seul reste vivant de cette nombreuse famille.

Le 30 avril 1754, la duchesse de Penthièvre, âgée de vingt-sept ans et demi, mourut en couches, et la mère et l'enfant furent portés ensemble à la sépulture de Rambouillet. La cour prit le deuil pour onze jours: mais le deuil fut plus long dans le cœur des pauvres, car les pauvres appelaient la duchesse leur mère. Trente ans s'étaient écoulés depuis sa mort, et le duc ne pouvait prononcer son nom sans émotion et sans larmes. Dans les premiers temps de sa douleur profonde, il consentit à voyager en Italie, *incognito*, sous le nom de comte de Dinan, pour chercher des distractions nécessaires, mais difficiles. Il fut bien accueilli par le Pape Benoît XIV (Lambertini). Un jour que le prince entrait dans le cabinet du pontife, il le trouva dans une vive agitation à la suite d'une dispute qu'il venait d'avoir avec le cardinal vicaire: « Je suis toujours enchanté de vous voir, cher prince, dit le Pape, mais fâché que vous me trouviez dans cette position; » et se tournant vers un crucifix: « Mon Dieu, ajouta-t-il, que vous et moi sommes mal en vicaire! »

Le duc alla ensuite de Rome à Naples, et revint en France par Modène.

Le 30 septembre 1766, la comtesse de Toulouse mourut âgée de soixante-dix-huit ans. Ce nouveau deuil du prince ne fut, pour lui, que le prélude d'un plus grand malheur. Le prince de Lamballe épousa (le 31 janvier 1767) Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Savoie. Jusque-là le jeune duc n'avait annoncé aucun mauvais penchant. Il montrait d'heureuses inclinations, il était bon, bienfaisant, et plusieurs familles indigentes ne vivaient que de ses bienfaits. Nous ne répéterons pas les bruits qu coururent alors sur les désordres où i se vit tout-à-coup entraîné, et sur l fin si rapide de ses jours. Il mourut à Lucienne, le 6 mai 1768, à peine entr dans sa vingt-et-unième année.

Le 1er janvier de l'année suivante fut déclaré le mariage de mademoisell de Penthièvre avec le duc de Chartres Elle était alors seule héritière de grands biens du duc de Penthièvre. L mariage fut célébré, le 3 mai, à Ver sailles. La duchesse de Chartres éta digne de son père, et le souvenir d ses vertus ne s'est point effacé.

Après la mort du prince de Lam balle, la jeune princesse s'était retir à l'abbaye de Saint-Antoine, pour

passer les premiers temps de son veuvage. Le bruit courut un moment que Louis XV l'épouserait. Le duc de Penthièvre disait : « Ma fille, en suivant sa « destinée, a passé dans une autre mai- « son ; mais ma pauvre belle-fille est « venue la remplacer dans la maison « paternelle en épousant mon fils ; elle « l'a perdu : c'est moi maintenant qui « dois lui tenir lieu de tout. » La princesse de Lamballe joignait à des qualités brillantes, et au naturel le plus heureux, une humeur vive, enjouée ; et le bon prince lui disait quelquefois, en riant : « Eh ! bien, Marie-la-Folle, « combien avez-vous dansé de contre- « danses ? »

Nous passons rapidement sur le cours de plusieurs années. Le duc ne prit aucune part aux troubles parlementaires qui agitèrent la Bretagne et la France dans les dernières années de Louis XV. Il gémissait sur les dissensions de cette époque qui, précipitant les esprits dans un ordre d'idées nouvelles, donnèrent le premier grand ébranlement aux vieilles institutions de la monarchie, et firent avancer dans ses voies une révolution désormais inévitable.

Depuis long-temps éloigné des affaires publiques, le duc, après l'avénement de Louis XVI, céda au vœu de ce prince, et alla présider les états de Bretagne. Il partit avec la princesse de Lamballe, et arriva à Rennes le lendemain du jour où le parlement venait d'être rétabli. Les temps étaient encore difficiles. Les discours du prince montrèrent l'orateur dans l'homme de bien. Les aimables vertus de madame de Lamballe eurent aussi leur influence. L'harmonie et l'union furent rétablies; et la princesse fut bientôt après nommée sur-intendante de la maison de la reine.

La succession du comte d'Eu, mort en 1775, vint ajouter aux immenses domaines du duc de Penthièvre, le comté-pairie d'Eu, le duché d'Aumale, le duché de Gisors, les seigneuries de Vernon, des Andelys, de Passy-sur-Eure, la principauté d'Anet, les comtés de Brie et de Dreux, la terre de Sceaux et d'autres domaines.

Le prince aimait à parcourir ses possessions pour y faire du bien. Sa correspondance avec les principaux agens de ses affaires, est un monument honorable et curieux de sa bienfaisance plus inépuisable encore que ses richesses. Je conserve précieusement un assez grand nombre de lettres et de notes, presque toutes écrites de sa main, et je regrette de n'en pouvoir citer ici que de très courts fragmens : « J'entends que les paroisses de campagne de mes domaines engagés participent à mes aumônes, et il ne faut point attendre au mois de janvier pour secourir ceux qui ont besoin. S'il vous faut de nouveaux fonds, vous m'en demanderez. Il me tarde de voir les pauvres de ces domaines secourus ; et pour cet effet de signer les ordonnances du montant nouveau, etc. » — « Il faut, s'il vous plaît, m'avertir lorsque cette terre (de Chateauvillain), et mes autres terres ou domaines se trouveront dans le cas d'avoir besoin de secours. » — « Je le prie (M. du Coudray) de distribuer pour le mieux (à Eu), les six mille livres à répartir en charités que je lui ai fait remettre, et de m'avertir si cette somme n'est pas suffisante. » — « Je commence à débrouiller ce qui regarde la caisse des charités. M. du Coudray me demandera des fonds pour les aumônes dans mes terres et domaines, quand les circonstances le requerront. » — « J'ai remarqué que le bailli de Chateauvillain avait passé quelques petits faux-frais, relatifs aux charités, sur les fonds destinés à cet usage. Je prie M. du Coudray d'avertir M. Lallemand (c'était le bailli), et toutes autres personnes chargées de distribuer les sommes prises sur la caisse des charités, que mon intention est que les fonds destinés aux aumônes ne supportent pas une obole de frais, et tournent *usque ad ultimum quadratum* au profit des pauvres, etc., etc. »

L'Etat général des bois de Rambouillet, Chateauvillain, Eu, Anet, Vernon, Tournan, Aumale, et Sceaux, était de cent un mille cinquante-quatre arpens. Les coupes annuelles produisaient plus d'un million. Si l'on veut se faire une idée de la bienfaisance du

duc de Penthièvre, il suffira de dire que le bois de chauffage donné pour les pauvres dans le seul duché d'Aumale, se montait annuellement à quatre cent cinquante-cinq cordes, et douze mille sept cents fagots, valant alors environ cinq mille cent-soixante-neuf francs. Tous les ans, au mois de novembre, douze cent soixante livres étaient distribuées aux vieillards de Chateauvillain, deux mille deux cent einq livres aux vieillards de Rambouillet, etc.

Tandis que la princesse de Lamballe avait son prie-dieu sous un dais dans le chœur de Saint-Eustache, le prince se plaçait au banc de l'œuvre, confondu avec les marguilliers : il aimait à correspondre avec les curés. Je l'ai plus d'une fois vu, suivi de Florian, qui lui était attaché en qualité de gentilhomme, visiter le curé de Saint-Eustache, M. Poupart, confesseur du roi et de la reine. Le duc contribuait beaucoup à l'entretien et au renouvellement des grands magasins de linge et d'objets mobiliers, établis dans la paroisse, et que le pasteur faisait sans cesse distribuer aux femmes en couche, aux malades et aux nécessiteux. Il y avait des secours en argent distribués à domicile; des secours annuels accordés à Caraccioli et autres écrivains; des pensions faites au chevalier de Scoraille, enseigne de vaisseau, au sourd-muet qui passait pour appartenir à la famille de Solar. La haute mission de l'Abbé de l'Épée eût été stérile sans les secours dont le duc ne cessa de l'aider.

Il fit construire, à grands frais, l'écluse de Tréport, la halle de Gisors, plusieurs églises communales, les hôpitaux de Crécy, des Andelys, et il transforma en hospice son joli château de Saint-Just près de Vernon. On le vit souvent servir lui-même les pauvres, les vieillards, les infirmes, dans lés hospices qu'il avait fondés. Il disait un jour à un de ses préposés au château d'Eu : « Lemarquant, avez-vous lu quelque part que les cultivateurs fussent obligés de nourrir les lièvres de leur seigneur? » Lemarquant, devinant la pensée du prince, répondit : que le code des chasses, comme on l'entendait, ne lui paraissait pas être le code de la raison. Le prince sourit et ajouta : « Je pense comme vous; comportez-vous en conséquence relativement aux chasses. »

Jamais prince ne fut plus populaire. Pendant le jubilé de 1776, il suivait la procession de Saint-Eustache, lorsque les femmes de la halle du Marché-neuf l'entourèrent, pour lui exprimer leur attachement et leur vénération : « Mesdames, leur dit-il, dans l'ordre de la religion, et devant Dieu, je suis votre frère, et autrement, je serai toujours votre ami. »

Un jour, on lui annonça *Monsieur Carlin* : c'était le célèbre arlequin de la comédie italienne. D'un côté furent des paroles affables; de l'autre des manières à-la-fois respectueuses et enjouées : « Nous ne nous rencontrons guère, M. Carlin. — Ah ! monseigneur, vous n'avez pas besoin de nous autres. Votre spectacle, c'est de chercher des malheureux, et de les secourir. » Pendant cette singulière visite, le nonce du pape (Doria) fut introduit; il se plaça à côté de Carlin : « Vous ne dites rien à votre voisin, monsieur le nonce ? —Je n'ai pas l'honneur de le connaître. —Comment, vous ne connaissez pas un compatriote, M. Carlin? » et aussitô[t] le nonce, lui tendant la main avec joie « Nous ne pouvions, monsieur, nou[s] rencontrer en meilleur lieu. » Ainsi les grands talens et la bonne renom[-]mée rapprochaient les distances, et l[a] révolution se faisait dans les esprit[s] long-temps avant de se montrer armé[e] sous les remparts de la Bastille. Carli[n] avait une grâce à demander au duc d[e] Penthièvre; il lui remit un placet écr[it] d'un style aussi plaisant que respe[c]tueux; et, sur-le-champ, sa deman[de] fut accordée.

Louis XV avait desiré l'acquisitio[n] de Rambouillet pour les plaisirs de [la] chasse. Mais Rambouillet était le be[r]ceau du duc de Penthièvre, sa rés[i]dence favorite : là se trouvaient l[es] tombes de son père, de sa mère, de [sa] femme et de ses enfans. Le roi ne vo[u]lut pas exiger du prince un trop gra[nd] sacrifice. Louis XVI, non moins pa

sionné pour la chasse que son aïeul, proposa au duc de lui vendre Rambouillet, et plusieurs fois le duc montra le même éloignement. Enfin, le roi lui ayant dit, un jour, qu'à la possession de Rambouillet tenait le bonheur de sa vie : « Ah! sire, s'écria le prince, votre majesté a prononcé le grand mot : Rambouillet n'est plus à moi. » Bientôt le prix fut arrêté à dix-huit millions (1783), et le 16 juillet, le duc quitta Rambouillet où depuis il ne revint jamais.

Au mois de novembre, plusieurs chars funèbres, suivis d'un grand nombre de voitures de deuil, traversaient les campagnes, transférant du caveau de l'église de Rambouillet, à l'ancienne église collégiale de Saint-Étienne de Dreux, les corps exhumés de la famille de Penthièvre. Le clergé et les habitans des paroisses marchaient processionnellement, et se relevaient aux limites de leurs communes. Le duc suivait religieusement le convoi. Plusieurs fois ses forces parurent défaillir; tous les cœurs étaient émus, des populations entières pleuraient : tel est le charme puissant de la bonté, et tel l'empire de la vertu !

Le prince avait singulièrement embelli la résidence de Sceaux, qu'il n'aimait pas, pour contribuer, disait-il, aux plaisirs des habitans de la capitale. C'est là qu'il reçut l'empereur Joseph II (1777), et le comte du Nord, qui fut depuis Paul Ier. C'est là qu'il accueillait, comme voisin, le littérateur Corancez, et que Florian composa son volume de fables. Le duc reçut plus tard, en 1784, au château d'Anet, le prince Henri de Prusse, et à Paris, la même année, le roi de Suède.

Le prince présida un des bureaux de la première assemblée des Notables (1787). Il ne siégea pas à la seconde (1788): il avait cessé de prendre part aux affaires publiques. Assailli de tristes pressentimens, vieilli dans les chagrins, il passa deux années à promener les inquiétudes de son cœur et de son esprit dans ses vastes domaines. Il fit trois stations à la Trappe (1786, 87, 89); il visita Clairvaux et l'abbaye de Sept-Fonds. La règle de cette abbaye était plus austère encore que celle de l'Abbé de Rancé. Il prit une faucille, et se mêla un moment aux religieux moissonneurs.

La révolution était commencée. Le 15 juillet 1789, le duc de Penthièvre se trouvait à Chateauvillain; le prince de Conti arrive : « Monsieur, dit-il, vous voyez un malheureux fugitif qui ne sait où porter ses pas, et qui vous demande l'hospitalité. Je suis venu me mettre en sûreté sous l'égide de vos vertus et de l'amour qu'on vous porte. Il n'y a plus que vous qui puissiez être assuré de l'affection des Français; il n'y a plus que votre belle âme qui puisse se promettre quelque calme au milieu de l'agitation universelle. »

Cependant le duc de Penthièvre continua ses voyages dans l'intérieur. Il se vit accueilli par des acclamations à Bar-sur-Aube, à Troyes, à Nogent-sur-Seine, à Fontainebleau, à Paris même. Au mois de septembre, la princesse de Lamballe vint le joindre au château d'Eu. Le prince venait d'être nommé commandant de la garde nationale ; il fallait prêter serment : « Français, dit-il d'une voix ferme, la religion du serment est le lien le plus sacré et le plus indissoluble, pour réunir les hommes en corps de nation; des circonstances ont amené un renouvellement du pacte qui doit nous unir les uns aux autres, et ne former qu'une seule et grande famille, attachée au monarque qui doit en être le seul et unique chef, et dont la personne a été déclarée inviolable, ainsi que la monarchie indivisible et héréditaire. Nous allons jurer, en face du ciel et sur nos armes, d'être fidèles à la nation française, à la loi et au roi. » La garde nationale de Vernon le nomma aussi son commandant. Bientôt le prince envoya, sur deux voitures, toute son argenterie à la monnaie, et fit, sans aucune restriction, le don patriotique du quart de ses revenus.

En 1790, il prit part, le 14 juillet, à la cérémonie de la fédération à Chateauneuf-sur-Loire. Une petite commune de Brie le choisit pour maire. Il visita Fontevrault. Tours et Amboise lui donnèrent des fêtes où assista la princesse

de Lamballe. En 1791, la duchesse d'Orléans vint se réunir à lui le 10 février, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Le 21 juin, après la fuite du roi, la princesse de Lamballe vint faire ses adieux au prince son beau-père, repartit le lendemain, s'embarqua à Boulogne, relâcha à Ostende, et se rendit à Aix-la-Chapelle, d'où elle rentra, peu de jours après, en France, sur les pressantes sollicitations de la reine.

Ce fut à Radpont qu'au mois d'août le duc de Penthièvre déposa tous ses ordres : la Toison-d'or qu'il portait depuis cinquante-et-un ans, le Cordon-bleu qu'il avait reçu en 1742, et le Cordon-rouge dont, suivant les prérogatives de sa charge d'Amiral, il était décoré dès sa naissance.

Il se trouvait à Vernon, à l'époque du 10 août 1792. L'ancien garde-des-sceaux, Hue de Miromesnil, était auprès de lui. Les nouvelles de Paris arrivèrent : la secousse fut terrible. Le visage du duc de Penthièvre se décomposa, et les angoisses d'une nuit avancèrent sa caducité. Le lendemain, la princesse de Lamballe écrivit à son beau-père une lettre datée du sein de l'Assemblée nationale où elle était captive avec le roi, la reine, et leurs enfans.

Une catastrophe plus terrible devait bientôt frapper le malheureux prince. Le 3 septembre, la nouvelle des massacres de Paris, et de la fin tragique de la princesse de Lamballe, commence à se répandre dans Vernon. Cette nouvelle est connue le soir de Miromesnil. Ce sage et courageux vieillard recommande, dans le château, un silence absolu; il est obéi, tout se tait, tout est muet dans la consternation commune : ainsi la duchesse d'Orléans et son père auront encore une dernière nuit sans désolation. Le lendemain matin, Miromesnil se fait annoncer chez la duchesse : il pleure,... il dit l'affreuse mort...., et contient enfin le désespoir de la plus tendre des filles, en nommant son père et faisant craindre pour sa vie, en cet affreux moment. Bientôt, cet ami fidèle, soutenant la duchesse éplorée, entre silencieusement dans la chambre où le prince repose encore ; les officiers de sa maison ont suivi ; le prince ouvre les yeux : il voit, dans un fauteuil, sa fille, la tête dans ses deux mains, étouffant ses sanglots, Miromesnil debout et consterné, et ses gens rangés en demi-cercle devant sa couche. Quel réveil! Quel tableau ! On ne peut que l'indiquer, car comment le décrire ! Le duc de Penthièvre a tout compris. Pas une larme ne peut arriver sous ses paupières. Il prie sa fille de sortir, il ordonne qu'on l'habille, il se fait conduire à la chapelle : elle est déjà tendue de noir; l'aumônier monte à l'autel, et d'une voix entrecoupée, dit une messe de mort...

Le 20 septembre, tous les habitans de la ville de Vernon, vieillards, enfans, et les jeunes filles vêtues de blanc, vinrent, dans une solennité triste, mais touchante, planter devant la porte du château de Bizy, et comme pour protéger ses habitans, un grand arbre décoré de tous les attributs de la liberté, avec un écriteau où étaient tracés, en gros caractères, ces mots : HOMMAGE RENDU A LA VERTU.

Le maire de Vernon, M. Rigault, venant annoncer la marche et le but du cortège au prince, lui fit une allocution que pourra recueillir l'histoire, et dont voici quelques traits. Nous ne changerons rien au désordre de la douleur, car la douleur a aussi son enthousiasme.

« JEAN-LOUIS-MARIE BOURBON-PENTHIÈVRE, dans une heure, les habitans de la commune de Vernon vont planter l'arbre de la liberté devant cette habitation vers laquelle ils s'avancent en foule. — Mes concitoyens ont été saisis d'un enthousiasme véritable. La musique des guerriers, le soldat citoyen et la mère de famille, l'enfant et le vieillard, les universelles acclamations, expressions libres et vraies... ; marche grande et sublime... ! écoutez !... Cette belle vallée retentit des accens d'une commune allégresse. Le conseil général est là, il vient assister à cette fête toute populaire. — Ce n'est point le mai féodal qui sera planté.....

« Les habitans de cette commune conservent dans toutes leurs actions le

profond souvenir de vos bienfaits journaliers; car votre belle âme ne se montre jamais à nous que par un acte de bienfaisance.

« Vainement JEAN-LOUIS-MARIE BOURBON-PENTHIÈVRE voudrait s'opposer à ce réel élan du cœur, hommage rare rendu à ses grandes vertus. D'ailleurs JEAN-LOUIS-MARIE BOURBON-PENTHIÈVRE, n'êtes-vous pas, depuis l'année 1789, le commandant de notre garde nationale? Par le vœu d'un peuple qui vous aime, ne participez-vous pas aux fonctions municipales?

« Le magistrat n'a point la mission de justifier ici l'acte populaire : deux arbres de la liberté seront plantés dans la commune de Vernon; l'un, élevé devant la maison-commune, marquera l'autorité municipale; l'autre, planté dans ce lieu, que vous nous rendez si cher, doit indiquer et protéger le puissant refuge toujours ouvert aux malheureux. Ces deux arbres annonceront encore que ces lieux sont à jamais sacrés; et la liberté, comme la vertu, veillera sur la destinée de tous mes concitoyens. »

L'arbre protecteur fut planté : un banquet réunit la population entière. Le duc de Penthièvre et la duchesse d'Orléans y confondirent leur émotion dans l'émotion générale. Ce fut une fête où la tristesse publique avait sa joie, et le deuil du prince, non sa consolation, mais son soulagement. L'arbre protecteur fut renversé bientôt dans la tempête révolutionnaire; mais le souvenir de cette journée ne s'est point effacé dans la ville de Vernon, et ses enfans gardent la tradition qu'ils ont reçue de leurs pères.

Cependant une hydropisie de poitrine ne tarda pas à se déclarer chez le prince. Les progrès du mal furent rapides. Le 2 mars 1793, il signa une ordonnance, portant que ses charités continueraient sur le même pied que par le passé, malgré la diminution considérable de ses revenus : ce fut le dernier usage qu'il fit de sa main et de sa plume. Bientôt se répand à Vernon la fatale nouvelle que le duc de Penthièvre touche à ses derniers momens : le maire, le conseil général et le peuple s'assemblent, et le cortège désolé s'achemine vers la demeure du prince; et le maire, s'adressant au gentilhomme ordinaire de service, dit : « On voulait savoir comment le juste quitte ce monde : c'est pour le peuple une belle leçon et un grand spectacle! Priez M. de Penthièvre de donner sa dernière bénédiction à tout ce peuple, à ses magistrats et à toute cette contrée. L'homme vertueux n'a-t-il pas aussi reçu du ciel la plénitude du sacerdoce! Dites à sa fille chérie qu'héritière des vertus de son père, elle a des droits bien acquis à tout l'amour de nos concitoyens..... »

Le 3 mars, le duc s'habilla, reçut le viatique dans un fauteuil, ouvrit lui-même sa redingote du matin pour faciliter les onctions suprêmes; et récitant, avec le prêtre, les prières de l'agonie, il dit : *Sortez de ce monde, mon Ame! partez.* Tout allait finir pour lui, et rien ne l'annonçait encore. Le lendemain, à quatre heures du matin, il acheva de vivre en priant dans son oratoire. Il mourut entre deux dates remarquables, quarante-deux jours après la mort du roi, et trente-six jours avant le décret de la Convention qui ordonna l'arrestation de tous les Bourbons, et le séquestre de leurs biens.

Le 6 mars, le corps du duc de Penthièvre fut porté à Dreux, sans appareil, sans autre suite que celle de l'aumônier, du confesseur, et de deux autres ecclésiastiques... Quelques mois s'écoulèrent, et, le 22 novembre, en vertu d'un arrêté du comité de salut public, le respect des tombeaux fut violé. Les corps du comte et de la comtesse de Toulouse, du duc et de la duchesse de Penthièvre, du prince de Lamballe, et ceux des cinq autres enfans du duc furent retirés de leurs cercueils de plomb, dépouillés et jetés pêle-mêle dans une fosse carrée de dix pieds de largeur. On tira des cercueils et des boites qui renfermaient les cœurs, vingt-six marcs, huit onces d'argent, douze cent cinquante-deux livres de plomb, quatorze cent trente de cuivre, cent quatre-vingt-quatorze de cuivre doré, et treize cent soixante-huit de fer. Cette contribution des

morts fut envoyée à Paris pour le salut de la patrie: comme si le salut de la patrie pouvait se trouver dans le plus effroyable mépris des vertus humaines, la violation des tombeaux, dans l'horrible rejet de ce culte des ancêtres que les sauvages mêmes ont toujours conservé!.. Des serviteurs fidèles avaient placé une humble croix de bois sur la fosse commune..... Et quand les temps furent devenus meilleurs, la croix indiqua la fosse; la duchesse d'Orléans héritière des biens, et aussi des vertus de son père, fit ériger, à Dreux, une chapelle magnifique où les restes de sa famille reçurent un nouvel asile, et où elle-même ne tarda pas à trouver son dernier repos.

M. Fortaire, qui avait été, pendant quarante ans, un des valets de chambre du prince, a publié, en 1808, des *Mémoires pour servir à la Vie de M. de Penthièvre*, un volume in-12, dans lequel trop de minces détails nuisent à l'intérêt. L'abbé Carron a fait entrer, dans ses *Vies des Justes*, l'histoire du duc de Penthièvre. La vie de ce prince, écrite par Mme Guénard, n'est qu'un misérable roman. Mais son portrait, tracé par la marquise de Créquy, offre des traits fidèles et saillans, et je regrette de ne pouvoir le placer ici tout entier. «.... M. le duc de Penthièvre vous oblige en vous regardant, et lorsqu'il vous a parlé, vous vous sentez attiré à l'aimer autant qu'à le respecter. Son âme est d'une trempe si peu commune....! Toutes les vertus y sont dans un équilibre parfait, parce que la sagesse les contient toutes dans les bornes qu'elles ne peuvent franchir sans devenir vices ou défauts. Généreux sans prodigalité, charitable sans imprudence, dévot sans minutie, tendre sans faiblesse, modeste avec dignité, secret et discret sans être mystérieux, tout est à sa place: paroles, actions, maintien, égards, rien n'est omis, rien ne paraît coûter. Ce prince m'a paru être si différent des autres hommes, que j'avoue que, pendant deux années, j'ai plusieurs fois épié ses défauts, pour essayer de consoler mon amour propre. Recherches vaines! Mes observations n'ont servi qu'à me faire mieux sentir sa supériorité sur les plus parfaits..... »

Le duc de Penthièvre fit beaucoup d'heureux, sans pouvoir l'être lui-même. Le besoin d'aimer était pour son âme le premier de tous. La mort lui enleva rapidement les plus chers objets de ses affections et répandit sur tous ses jours une mélancolie qui, selon madame de Créquy, ressemblait à l'espèce de langueur que donnent les longues maladies. « Voilà donc, ajoutait-elle, des organes exquis, qui rendent malade et malheureux; un cœur qui desire et qui éprouve une espèce d'exil sur la terre; un corps qui fatigue l'âme et l'embarrasse. Tant de supériorité, une vue si nette, une apréhension si fine, changent ainsi pour M. de Penthièvre les communications nécessaires en des distractions pénibles..... Et c'est un prince comblé des dons de la nature et de la fortune, qui a besoin des plus grands motifs pour soutenir le poids de la vie. Il serait cent fois plus malheureux s'il n'avait établi ses espérances sur un avenir où toutes ses vertus seront récompensées. »

La religion et la vertu le soutinrent; le bien qu'il fit sans cesse lui apporta les seules distractions des peines de la vie, le seul contentement qu'il pût éprouver, et, s'il n'eût été l'un des hommes les plus utiles à ses semblables, il s'en serait trouvé le plus malheureux! Mais le ciel avait mis à la suite de ses malheurs deux grandes consolations: l'inépuisable desir de soulager partout l'infortune, et de grandes richesses qui lui permettaient d'étendre partout ses bienfaits. Pour lui, faire du bien, c'était vivre: tous ses jours furent remplis d'actes utiles et généreux, et c'est ainsi qu'il est devenu, sans y songer, un exemple mémorable dans son siècle et pour la postérité.

VILLENAVE,

Président de la Société Philotechnique; Président de la troisième classe de l'Institut Historique; Vice-président de la Société de la Morale Chrétienne.



MME. GUIZOT.

MADAME GUIZOT.

Madame GUIZOT, née PAULINE DE MEULAN, couronnée en 1822, au nom de Montyon, par l'Académie française, a donné de nos jours le bon exemple d'une jeune personne se consacrant aux travaux littéraires les plus sérieux et les plus « *Utiles aux Mœurs.* » Sa vie, comme ses écrits, a honoré son sexe : elle doit être offerte en leçon aux familles frappées par les calamités publiques et n'ayant pour soutien que le courage et le talent d'une femme!

Élisabeth-Charlotte-Pauline DE MEULAN naquit, à Paris, le 2 novembre 1773. Elle était le prémier enfant de Charles-Jacques-Louis DE MEULAN, receveur des finances de la généralité de Paris, et de Marguerite-Jeanne DE SAINT-CHAMANS.

Elle trouva dans sa famille les nobles goûts qui étaient le partage des maisons opulentes de la fin du dernier siècle. Une société brillante, dans laquelle on remarquait quelques-uns des hommes de lettres et des artistes distingués d'alors, se réunissait dans la maison de son père. Élevée avec les soins les plus réfléchis, elle avait été préparée à .profiter de ces dernières leçons de la science et du monde données de vive voix. Elle laissa voir tout de suite, à travers des formes gracieuses et polies, une raison légèrement sérieuse; cependant ses dispositions n'eurent rien d'extraordinaire. Elle observait et réfléchissait seulement; mais rien dans sa parole, rien dans ses compositions n'annonçait ce qu'elle devait être un jour.

A sa seizième année, elle vit commencer la *Révolution*. Indifférente aux opinions politiques, elle n'en eut que quand les fureurs démocratiques séparèrent sa famille et ses amis du parti réformateur qui, devenu violent par le succès, renversait tout pour tout refaire, pour tout accaparer.

Le père de mademoiselle de Meulan vit disparaître dans les malheurs du pays la belle fortune dont il avait fait long-temps un digne usage; et peu de mois après, il mourut de chagrin (1790). Avec lui, sa famille perdit tout : une gêne pénible, dont elle n'avait pas l'idée jusque-là, s'y fit sentir; mademoiselle de Meulan qui chérissait les victimes des désordres qui frappaient sa famille, c'est-à-dire sa mère, trois frères et une sœur, voua, au fond de son cœur, une vive désaffection à tout ce qui se faisait; mais elle eut la prudence de la cacher. Cherchant avant tout des secours pour les siens, elle s'efforça de recueillir quelques faibles débris du patrimoine paternel : ces soins difficiles l'arrachaient à l'émotion des malheurs du moment.

En 1794, une loi générale fit sortir de Paris les familles du rang de la sienne. Mademoiselle de Meulan conduisit sa mère et ses frères et sœurs dans une solitude qui était à la porte de Paris, à Passy : ils s'y renfermèrent tous. Cette retraite fut pour la jeune fille un monde heureux comparativement à celui qui recommençait à la porte de leur demeure. Mademoiselle de Meulan prit dès-lors la direction des affaires de la maison.

Dans les instans très rapides que lui laissait sa petite gestion, elle lisait quelques livres profonds, et elle pensait; elle se repliait sur elle-même.

La situation de sa famille devint meilleure : celle-ci put revenir habiter Paris; les chefs de la démocratie avaient été écrasés dans leur course. Mademoiselle de Meulan retrouva quelques amis de son père, et s'en rapprocha dans l'intérêt de ceux qui lui étaient confiés. Les mêmes malheurs les avaient frappés, et ils avaient tous, sur la révolution, la même manière de penser et de sentir.

Mademoiselle de Meulan avait travaillé et pensé sans cesse au milieu de ces orages. Cédant aux conseils d'hommes pleins de goût et d'esprit, anciens amis de ses parens, elle songea à utiliser son éducation et ses réflexions. Déjà, quelques années passées dans les épreuves de la révolution avaient singulièrement mûri son esprit. MM. De Vaines et Suard furent ses guides : elle ne pouvait pas en prendre de meilleurs.

Mademoiselle de Meulan ne se fit pas attendre au travail, parce que ce travail était pour elle un devoir impérieux, et comme un supplément au domaine commun. Étant fort exercée à la rédaction, un petit roman sortit de ses mains en peu de semaines : elle l'intitula : *Les Contradictions*. Au sérieux rapide des idées, à la vivacité piquante des récits, à l'élégance facile du langage, les proscrits qui se ralliaient reconnurent une jeune personne du monde : quand ils surent le but qu'elle avait en écrivant, son ouvrage obtint encore un succès plus marqué. Cette société où elle rentrait avec son caractère pur et moral tint à lui frayer la route. Son début fut heureux et assez remarquable pour la classer parmi les personnes qui pouvaient vivre de leur plume. Ainsi, son éducation et les lectures qu'elle venait de faire dans la solitude recomposaient une petite fortune pour sa famille. Grâce à cette éducation et à la variété de ses études, sa facilité au travail n'excluait jamais la profondeur des pensées, et l'élégance du style. Mademoiselle de Meulan pouvait faire très vite et très bien.

Avec cette richesse de fond, il lui fut facile de composer un autre roman, et de le publier rapidement. Celui-ci a pour titre : *La Chapelle d'Ayton*. Ne voulant point passer pour écrire avec tant de rapidité, elle le donna comme une « traduction de l'anglais »; mais au vrai, il n'y avait de traduit que quelques situations, tout le reste lui appartenait. Cet ouvrage est un des plus attendrissans qu'on puisse lire.

Sous le consulat, au commencement du siècle, M. Suard ayant fondé le *Publiciste*, journal remarquable que les hommes de notre âge ont au moins entendu nommer, il y appela ses amis les plus aptes à ce travail. Son objet, en général, était la défense de tous les principes nécessaires à une ancienne société. Mademoiselle de Meulan y fut appelée, et y écrivit un grand nombre de morceaux sur la littérature, la société, les spectacles, tous remarquables par le raisonnement, et qui réussirent fort au-delà de ce qu'on avait espéré. Écrits facilement, ils faisaient preuve d'une grande finesse de pensée et de l'art peu commun de voir les aspects des choses qui échappent au grand nombre. Mademoiselle de Meulan y rédigea à jour fixe, ce qui n'est pas facile, et toujours sans froideur, sans fatigue, sans laisser s'affaiblir cette verve spirituelle qui est l'âme des feuilletons.

Comme mademoiselle de Meulan ne savait rien faire avec indifférence, elle gardait toute sa verve de style, et ne cessait pas de semer dans ses articles les aperçus piquans. La spirituelle vivacité de ces morceaux plaisait beaucoup à la société de cette époque. C'étaient, sans doute, de bien éphémères rédactions; toutefois, elles ressemaient des idées utiles. S'occuper de ces idées, c'était, suivant l'esprit du moment, revenir à ce qui était possible, à la société policée. En littérature, elle voulait nous ramener au but de toute véritable critique qui est de reconduire l'art fatigué, ou perverti, ou tombé, à la nature, à l'observation. Ces points de vue étaient assez neufs pour une époque où des hommes, illustres dans les lettres, témoignaient l'horreur du moindre mouvement, et conseillaient l'unique imitation des modèles. Plusieurs de ces articles finement pensés, de mademoiselle de Meulan, ont été réimprimés sous le titre : d'*Essais de Littérature et de Morale*; c'est un petit volume qui n'a jamais été mis en vente.

La réputation de mademoiselle de Meulan devint brillante. Sous le consulat, cette jeune dame fut recherchée avec empressement par ce qui restait de la société, après l'émigration et tant de massacres; mais elle n'y alla qu'assez rarement, car ses travaux littérai

res qui étaient toute la fortune de sa famille ne lui en laissaient pas le temps. Mademoiselle de Meulan aimait la société; elle y étudiait souvent sur le vivant, et découvrait mille nuances nouvelles pour cette science des caractères et des passions qui lui était nécessaire. Elle s'efforçait d'y observer froidement la réalité, afin de la bien peindre; ensuite, ses articles reproduisaient admirablement ses remarques. Mademoiselle de Meulan savait interroger, comprendre et décomposer ce qu'elle voyait, avec une facilité merveilleuse. Je lis dans une notice que sa conversation brillante l'était surtout lorsqu'elle était provoquée par quelque noble parole; que si vous touchiez bien cette frêle enveloppe, vous suscitiez une vraie éloquence. Exercée à parler, elle aimait ces conférences entre des forces vives, où elle avait à se montrer, par la parole, égale à ce qu'elle était dans ses écrits.

En 1803, elle eut le bonheur de marier sa sœur à M. Dillon. Elle la dota en lui abandonnant la portion d'un héritage qui lui revenait.

Comptant sur le talent qu'elle se sentait, et persuadée que sa mission dans le genre qu'elle avait embrassé, n'était pas prête à finir, elle avait pris le parti de ne plus penser, comme une mère, qu'à l'existence de ses frères. Ainsi dès-lors, elle chercha seulement dans le progrès de sa fine et froide intelligence l'accroissement de fortune qui lui était accessible.

Mais les fatigues vinrent, et au mois de mars 1807, madame Dillon perdit son mari : toute la situation intérieure de la famille fut bouleversée, et pour surcroît de malheur, la santé affaiblie de mademoiselle de Meulan, la força de suspendre sa rédaction au Publiciste. C'est dans ce moment qu'elle reçut une lettre non signée, dans laquelle on offrait de se charger, pendant la durée du repos qu'elle était obligée de prendre, de sa tâche au Publiciste. Mademoiselle de Meulan n'accepta pas d'abord, mais comme le correspondant insista, et reproduisit son offre avec les paroles les plus touchantes, elle finit par consentir. Dès-lors, elle reçut, à jour et heure fixes, les articles dont elle eut successivement besoin, et le secret fut parfaitement gardé pendant long-temps; mais une fois rétablie, mademoiselle de Meulan, aidée de M. Suard, voulut dévoiler ce mystère. Son habile remplaçant refusa encore d'envoyer son nom, mais l'obligée insista en déclarant que, sans un aveu, elle ne pourrait continuer d'accepter les précieuses communications qui lui étaient faites. Alors M. Guizot se présenta : c'est ainsi qu'elle le connut. M. Guizot était un tout jeune homme, qui habitait Paris depuis deux ans, où il vivait presque enseveli dans les études les plus sérieuses : c'était par hasard qu'il avait entendu parler à M. Suard, de la touchante position de mademoiselle de Meulan. Ces deux personnes ne tardèrent pas à se lier d'une amitié intime et sérieuse. M. Guizot ne put voir long-temps mademoiselle de Meulan sans l'intéresser; elle l'aima et ils s'unirent; et madame Guizot trouva dans cette union ce qui fit le charme et l'orgueil de sa vie.

Madame Guizot eut enfin l'indépendance et son plus noble appui; elle trouva auprès de lui la possibilité de suivre toutes ses études; c'est-à-dire assez de bien et de loisir pour se recueillir, pour aller quelquefois goûter la paix des champs, dans la société d'un jeune homme supérieur qui s'élevait par ses seuls efforts.

La *Restauration* vint: M. Guizot fut appelé aux affaires publiques. Sa femme trouva dans cette élévation une position qu'elle avait paru souhaiter: une vie honorée, tranquille, quoique toujours active. Jusque-là, le repos et quelque indépendance de fortune n'avaient été que de vains rêves pour son esprit; elle n'y pouvait arriver. Maintenant, elle avait la certitude de ce repos; elle pourrait, à son gré, changer ses travaux accoutumés, obligés, en des études de son choix, et toujours en rapport avec sa fine méditation.

Rapprochée des affaires publiques, elle s'y intéressa à cause de son mari. Elle examina de près ce qu'elle n'avait pu connaître jusqu'alors, que dans la distance de simples notions sur les cho-

ses à ces choses mêmes : les difficultés, les ressorts, les règles du gouvernement. Alors, elle écrivit le *Traité des Droits et des Devoirs*, etc.

Lorsqu'en 1820, M. Guizot sortit du pouvoir, et vint reprendre sa vie de labeur littéraire, sa femme, que ce changement affectait, sut le cacher, et y fit face avec cette douce résolution des femmes qui nous consolent de tout. Elle s'efforça d'alléger pour son mari cette épreuve de la fortune de leur opinion commune : elle donna l'exemple, et se remit à écrire. Certes, il était beau de quitter ainsi la puissance, plus honorés que jamais, pauvres, mais bien décidés à ne demander de secours qu'au travail de libre et rare intelligence.

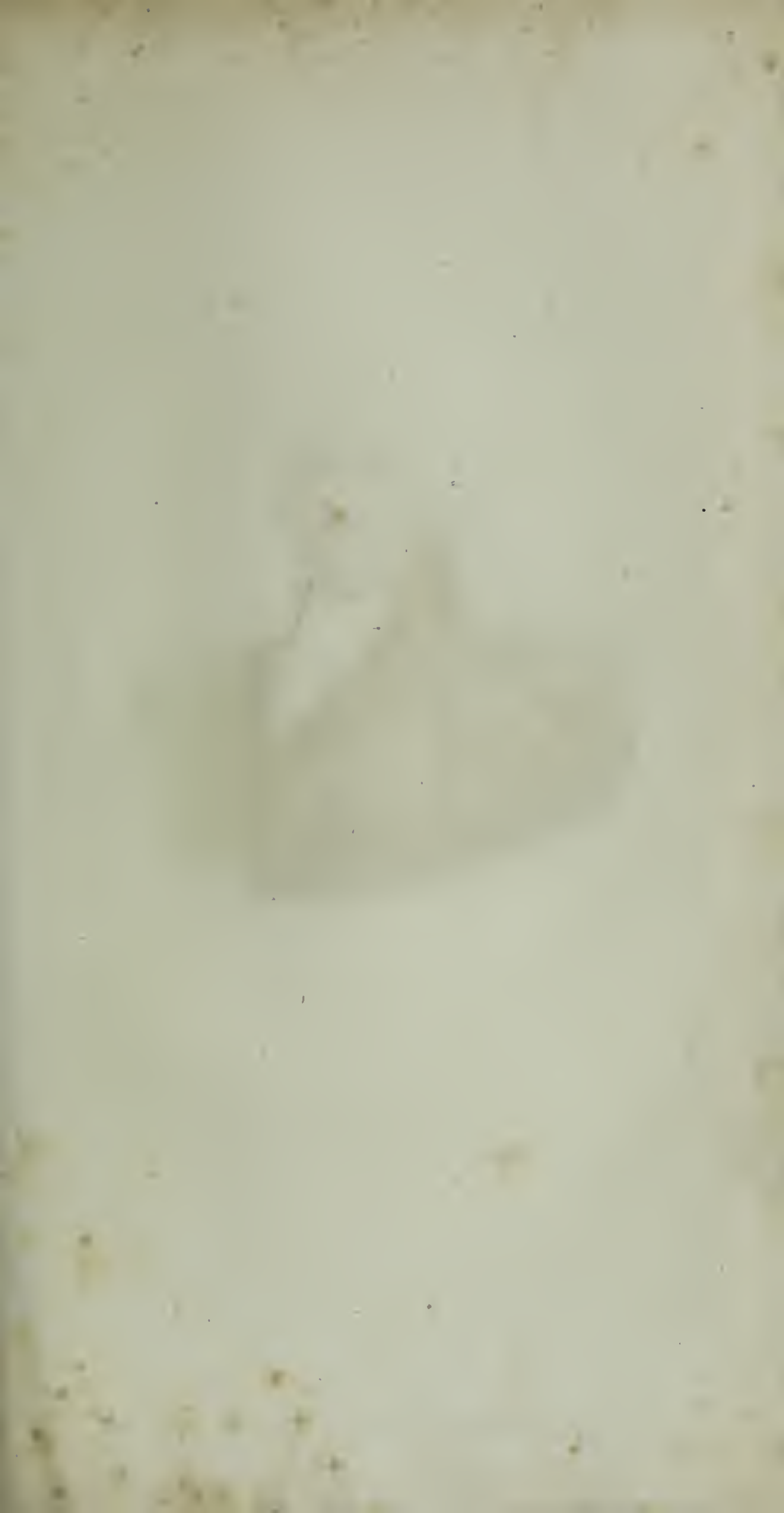
Les idées qui occupèrent alors madame Guizot furent des idées d'éducation; et celles que lui inspira l'éducation de son fils l'amenèrent à en systématiser l'ensemble, et à en exposer la possibilité d'application dans une action qui vint allier le charme à l'intérêt, au talent qui catéchise utilement, qui sait se faire écouter en s'élevant à la hauteur des plus belles vues morales. Elle trouva tout en elle-même et dans sa connaissance de la jeunesse. Cet ouvrage a pour titre : *l'Ecolier*, ou *Raoul et Victor*. Il obtint un des grands prix Montyon. Le style en est remarquable par une élégante simplicité. *L'Ecolier* retrace avec beaucoup d'intérêt les devoirs des situations naturelles, et le danger qu'il y a à les enfreindre. Plus tard, poursuivant les dépendances de cette idée, madame Guizot démontra dans des *Essais sur l'Education*, comment l'amélioration, en rentrant dans notre vie morale, peut la relever complètement.

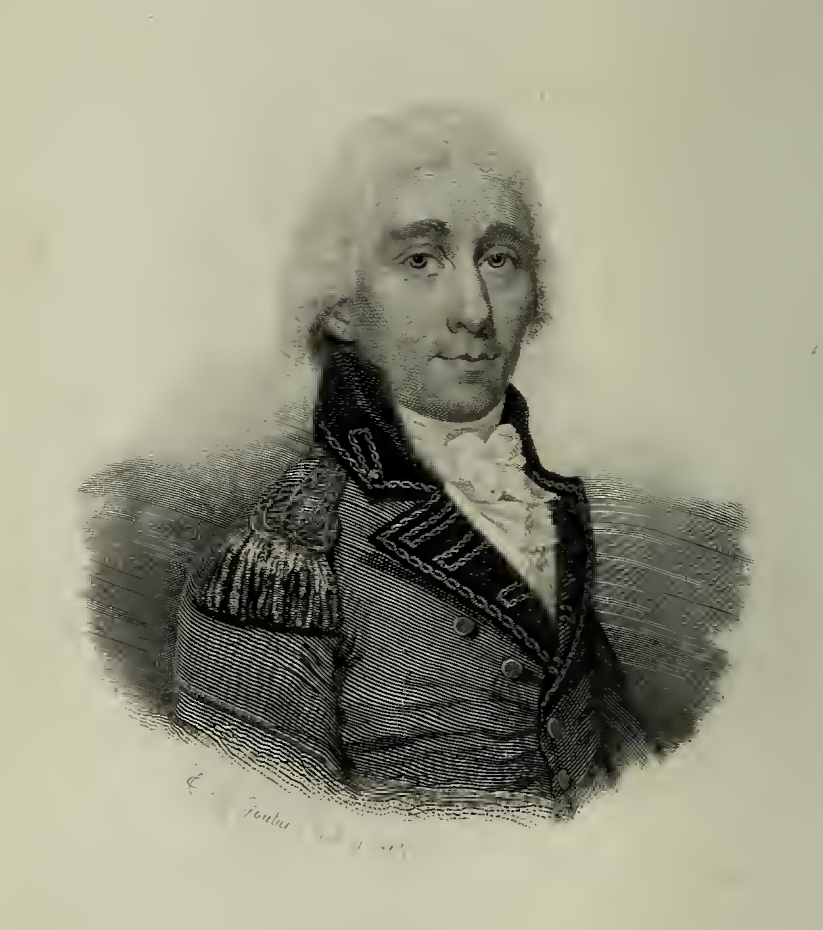
Elle écrivit ensuite une série de contes spirituels (2 vol. in-8°, 1823), parmi lesquels on en cite deux comme des chefs-d'œuvre. Toutes ces narrations animées servent les mêmes idées, et c'est aussi parce que madame Guizot était restée long-temps dans les fleurs de ces études destinées à la jeunesse, que sa parole avait tant de charme. Le dernier de ses ouvrages est intitulé : *Lettres de Famille sur l'Education*. Elles donnent la plus haute idée du génie de l'auteur. C'est là qu'on voit combien, malgré la liaison rigoureuse de son esprit, elle tenait à n'être pas systématique et à régler la vie réelle par l'expérience, par des applications aisées. Des principes touchans respirent dans toutes les parties de l'ouvrage et le charme du style nous les fait retenir. Les vues de détail et les observations fines signalent à un haut degré, dans ce livre, la science du monde et des enfans.

Nous le répétons : avant tout, madame Guizot était éminente dans ses écrits pour la jeunesse. Quelles leçons ! Que d'habileté et de bienveillance !

Son dernier ouvrage a été composé au milieu des langueurs et des souffrances de sa santé perdue. Elle n'était plus jeune, mais il était patent que les travaux et les préoccupations anxieuses, plutôt que les années, avaient usé en elle le principe de la vie. Une femme n'a pas porté si long-temps impunément cette généreuse activité. Un jour le corps s'affaisse, et la flamme qui l'animait ne brûle plus que pour le dévorer rapidement. Cependant le dernier ouvrage de madame Guizot est écrit avec une rare élégance de style, et une grande élévation de pensée. Atteinte d'une maladie lente, profonde, elle essaya de la combattre, mais en vain: la guérison n'était pas possible. S'abattant de plus en plus, d'un jour à l'autre, sous les souffrances, elle traîna encore à force de soins une année parmi ses amis, et au milieu de sa famille. Lorsqu'elle put juger son état, elle ne songea qu'à mourir, en consolant tous ceux qu'elle aimait. Enfin, tout-à-fait détruite, elle vit venir sa fin, et fit ses adieux à sa famille le 30 juillet 1827. Son mari, son fils, et ses amis étaient présens : elle leur annonça sa fin prochaine. En effet, le 1er août, elle pria son mari de lui faire une lecture. Il lut une lettre que Fénelon adresse à une personne malade, et une éloquente page de Bossuet sur l'*Immortalité de l'Ame*. Pendant que son mari lisait, sa vie s'envola dans le ciel.

FRÉDÉRIC FAYOT.





C^TE DE BOIGNE.

COMTE DE BOIGNE.

Voici l'histoire d'un *Homme bienfaisant*, qui, par la nature du sujet, échappe du moins à la monotonie. C'est un aventurier sorti de la Savoie, un soldat parvenu, un grand général, et, chose rare, c'est en même temps un bon et vigilant ministre ; c'est un conquérant, c'est presque un souverain. Assis sur les marches d'un trône fondé par ses victoires, peut-être pouvait-il y monter ; mais ce fut un ambitieux qui eut la sagesse et la force de s'arrêter à temps ; ce fut un homme célèbre qui voulut se faire *Homme utile*..... Enfin rien n'aura manqué à sa gloire, pas même les plus absurdes calomnies !

Le général BENOIT, comte DE BOIGNE, né le 8 mars 1741, à Chambéry, était fils d'un petit marchand de pelleteries, peu favorisé de la fortune. La pauvreté de ses parens ne les empêcha pas de lui faire donner, au collège de sa ville natale, la meilleure éducation qu'il pouvait y recevoir : on le destinait à l'étude du droit. Mais le jeune DE BOIGNE, ou plutôt LEBORGNE, car tel était son véritable nom, qu'il changea lui-même, lorsque pour la première fois il s'éloigna de sa famille, se sentait tourmenté d'un irrésistible desir de gloire : dès sa première enfance, la carrière des armes était pour lui une vocation. Il n'y avait pas d'avancement à espérer, dans l'armée du roi de Sardaigne, pour un homme né dans la roture. En France, les chances de succès n'étaient guère plus favorables. Ces obstacles n'arrêtèrent point le jeune Savoisien. A dix-sept ans (1768), il quitte sa famille, et s'engage dans le régiment irlandais de Clare, au service de France. De Boigne comptait déjà cinq années dans ce corps et s'était fait remarquer par une conduite irréprochable, une intelligence peu commune et une constante application à toutes les études, à tous les exercices de l'officier : cependant, tout espoir d'un avancement même éloigné lui était interdit. Il demande son congé, l'obtient et se fait recommander, de Turin, par le marquis d'Aigues-Blanches, à l'amiral Orloff, qui commandait alors, dans l'Archipel grec, les forces de terre et de mer de la Russie. Il va rejoindre l'amiral russe qui se disposait à faire le siège de Tenedos. L'amiral, favorablement prévenu par la belle tenue et l'air martial du jeune volontaire, l'admet, avec le grade de capitaine, dans un régiment grec, au service de Catherine ; mais dans une sortie de la garnison ottomane, au siège de Ténédos (1780), la compagnie que De Boigne venait d'obtenir, est détruite presque entièrement, et lui-même, fait prisonnier, est conduit à Chio, puis à Constantinople, où il languit pendant sept mois, dans une dure captivité.

La paix, en ouvrant sa prison, fermait la nouvelle carrière qui lui avait été offerte. Son régiment est licencié : il reçoit le grade de major, mais il n'a plus d'emploi. Il donne sa démission, se rend à Smyrne, fait connaissance avec le consul de France, Rousseau, et avec d'autres étrangers. On lui parle de l'Inde ; les descriptions brillantes qu'il entend faire de cette contrée, réveillent tous ses rêves de jeunesse et mettent fin à son irrésolution. C'est dans l'Inde que son destin l'appelle : le voyage par terre ne l'effraie pas. Il se rend à Constantinople, et, de là, par Alexandrette, à Alep, où il se joint à une caravane qui fait route vers Bassora, mais qui ne peut dépasser Bagdad, les Turcs et les Persans étant alors en guerre. Tout autre se serait rebuté. Il pense être plus heureux par mer, et se dirige par Alexandrie. Dans la traversée de cette ville à Rosette, il fait naufrage à l'entrée du Nil, n'é-

chappe qu'avec peine et se trouve à la merci des Arabes du désert : mais, au lieu de le dépouiller, ils lui donnent l'hospitalité la plus généreuse, et le conduisent au Caire. Le consul anglais Baldewin le protège et lui fournit les moyens de gagner l'Inde par Suez ; il se rend à Bombay, et, enfin, à Madras. Toutes ses ressources étaient épuisées. Il est réduit à donner des leçons d'escrime, genre d'exercice dans lequel il a toujours excellé, mais en même temps il se livre avec une infatigable ardeur à l'étude des langues de l'Inde. Enfin, on lui propose un emploi, mais il ne l'obtient qu'au prix d'un sacrifice toujours pénible pour un militaire. Le major russe ou grec est forcé de descendre au grade d'enseigne, dans le sixième bataillon d'infanterie du pays, au service de la Compagnie des Indes. Bientôt il devait être aussi malheureux avec ses Indous, qu'avec ses Grecs. Hyder-Ali, sultan de Mysore et son fils, le brave et malheureux Tippoo-Saïb, avaient conçu le généreux projet de chasser les Anglais de l'Inde (1780-1784). Le sixième bataillon, avec tout le détachement du colonel Baillie, dont il faisait partie, fut surpris par Tippoo, et complètement détruit. De Boigne, par un bonheur inespéré, échappa encore à ce désastre (1780). Il n'est pas hors de propos d'ajouter, dès-à-présent, que là se borneront absolument toutes les relations de Tippoo avec De Boigne, qui n'aura pas même occasion de contracter jamais envers ce prince aucune obligation de quelque genre que ce soit.

Indigné et découragé par un passe-droit, De Boigne quitte le service anglais, et conçoit, ou annonce du moins, le hardi projet de son retour en Europe, par terre, à travers l'Inde et la Perse. Sur la recommandation de Lord Macartney, gouverneur de Madras, De Boigne obtient du gouverneur de l'Inde anglaise, Lord Hasting, dont il devint peut-être alors l'agent secret, des lettres de créance pour toutes les autorités anglaises et pour tous les princes alliés de la Compagnie. Il se rend d'abord à Lucknow, capitale de la province d'Oude, où l'ambassadeur anglais Middleton le présente au Nabab, dont il reçoit un présent d'étoffes et de bijoux, d'une valeur de douze mille francs. Le Nabab, après l'avoir gardé quelques mois auprès de sa personne, lui donne encore des traites pour trente-six mille francs sur Caboul et Candahar. C'était assez pour regagner l'Europe, mais telle n'était plus la pensée de l'officier voyageur. Tous les dialectes indous lui sont devenus familiers pendant son séjour à Lucknow. Il faut que l'un des souverains de ces opulentes contrées le prenne à son service. Il se rend à Delhi, capitale ou prison du grand Mogol, le faible empereur Shah Aulum, esclave sous la tutelle de son ministre, Mirza-Shuffie, dont la défiance s'obstina à interdire toute communication entre son maître et l'étranger.

Vers ce temps, le plus redoutable parmi les chefs de la Confédération des Marhattes, Sindiah, envahissait les états de l'un des princes indiens, Chitter-Sing. De Boigne se propose à ce dernier pour lever et organiser à l'européenne un corps de huit mille hommes, avec lequel il se fait fort de détruire l'armée entière de Sindiah. Rebuté des lenteurs de cette négociation, il fait des offres du même genre au Rajah de Jypore, Pertaub-Sing. Devenu suspect aux Anglais, rappelé par le Haut Conseil de la Compagnie et obéissant à cet appel par déférence pour Lord Hasting, De Boigne a le chagrin d'apprendre que ses offres avaient été acceptées à Jypore, mais que pendant son voyage, la paix les a rendues inutiles. Ce fut alors que, par les conseils du major Brown, il prit le parti de s'adresser à celui-là même qu'il avait d'abord voulu combattre, au Marhatte Sindiah, qui s'empressa de l'attacher à son service. Telle fut enfin pour De Boigne, déjà parvenu à l'âge de quarante-trois ans et après vingt six années d'efforts et de persévérance l'honorable source d'une fortune aussi rapide que brillante.

A la tête d'un petit corps d'infanterie de dix-sept cents hommes, en deux bataillons, qu'il leva, organisa et instruisit seul, dans l'espace de cinq

mois, De Boigne décida toujours la victoire ou couvrit la retraite, dans la guerre acharnée qui livra à l'audacieux Sindiah les trésors de l'empire Mogol, Delhi sa capitale et l'infortuné Shah-Aulum (1785). Après quatre années de combats (1788), déjà richement récompensé par Sindiah, mais traité encore avec une défiance qui le blessait, De Boigne s'en retourna à Lucknow (1789), et dans cette ville se lia d'amitié avec le célèbre Major Martin, qui méritera de figurer aussi parmi les *Hommes utiles*. Des sommes considérables placées très avantageusement et des spéculations heureuses sur l'indigo, garantissaient déjà une rapide fortune, par les seules chances du commerce, au général d'infanterie de Sindiah, quand ce dernier rappela De Boigne, sur le théâtre de sa gloire (1789). Le nouveau corps qu'il eut à créer fut de douze mille hommes, avec soixante pièces d'artillerie. A la grande bataille de Patan (21 juin 1790), la seule infanterie de De Boigne défit l'armée du rebelle Mogol Ismaël-Beg, de quarante-cinq mille combattans.

Fidèle à son chef, De Boigne refusa la ville d'Agimère et trente lieues de pays en toute souveraineté. Son royaume, c'était son armée, dont la force fut alors triplée sur la demande de Sindiah. De Boigne disposait de près de quarante mille hommes, en trois brigades. Toutes ces troupes portaient son nom et son drapeau particulier, à la *Croix blanche de Savoie*.

La victoire décisive de Lukairie (sept. 1792), sur le Marhatte Holkar, et la soumission du Jypore, où Pertaub-Sing fut réduit à implorer la pitié de celui qu'il avait dédaigné; des contrées immenses ajoutées à la domination de Sindiah; vingt millions payés par Pertaub-Sing, pour les frais de la guerre outre les tributs ordinaires; enfin, tous les honneurs que les Orientaux décernent aux souverains et aux conquérans: tels étaient les services rendus par De Boigne à son chef et le fruit de ses exploits. Il fit son entrée triomphale à Jypore, monté sur un éléphant, éblouissant de pierreries et d'or, suivi d'un brillant état-major et de six cents cavaliers persans, régiment d'élite, dont l'équipement somptueux, les armes et jusqu'aux chevaux et l'artillerie, étaient la propriété particulière du général.

De Boigne, aussi bon administrateur qu'intrépide guerrier, fut le bienfaiteur des provinces dont la possession lui était assignée soit pour l'entretien de ses troupes, soit à titre de récompense. En maintenant une discipline sévère, en réprimant toute exaction, en conseillant toutes les améliorations qu'il ne pouvait opérer à lui seul, De Boigne ne s'illustra pas moins dans la paix que dans la guerre. Sindiah refusa de prendre part à la coalition des autres chefs Marhattes, qui formèrent une ligue avec les Anglais contre Tippoo-Saïb, sultan de Mysore, détesté des chefs Indous, comme mahométan. C'est en dépit de ce fait historique et par ignorance apparemment, qu'un biographe s'est avisé de prendre le sultan musulman Tippoo pour le fils de Sindiah-le-Marhatte, régnant à cinq cents lieues de Tippoo: erreur grossière qu'il faut bien regarder pourtant comme première source de calomnies odieuses qui ne méritaient pas même l'honneur d'une réfutation.

Sindiah, mort en 1794, ne laissait pour héritier de sa puissance qu'un petit neveu, Daulah-Rao. De Boigne, perdant son ami et son bienfaiteur, ne songea plus qu'à revoir sa patrie. Possesseur de grandes richesses, dont une partie était le produit de ses opérations de commerce avec les Anglais de Lucknow et d'autres places, il repoussa toutes les sollicitations des princes indiens et du roi de Caboul dont les ambassadeurs étaient venus lui offrir les fonctions de premier ministre. Il s'embarqua pour l'Europe, en septembre 1796, et arriva à Londres, en janvier 1797. Il avait conservé jusqu'à son départ l'escorte de ses cavaliers persans, et avait cédé le matériel de ce beau régiment, pour le prix de neuf cent mille francs, aux Anglais, qui durent employer utilement ce corps d'élite dans leur grande conquête des Indes. Second prétexte pour d'absurdes accusations, toujours re-

latives à Tippoo-Saïb, qui succomba en 1799, quand De Boigne était en Europe déjà depuis près de trois ans!!!

Après avoir épousé, à Londres, mademoiselle Anna d'Osmond, non moins remarquable par son esprit que par sa beauté, De Boigne finit par fixer son séjour dans l'une de ses terres, aux environs de sa ville natale. Froidement accueilli par Napoléon, il fut mieux traité par Louis XVIII, qui lui conféra le grade de maréchal-de-camp, les croix de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur. Le roi de Sardaigne le créa comte, lieutenant-général et grand-croix de l'ordre militaire des SS.-Maurice et Lazare. Toutes ces distinctions étaient bien méritées par les bienfaits de tous genres que le général ne cessa de répandre sur sa ville natale et aux environs. Sans parler de ses abondantes et continuelles aumônes, les sommes consacrées par lui à des fondations d'utilité publique, se sont élevées à près de *Quatre Millions!* Nous ne pouvons en donner, faute d'espace, qu'une simple énumération, en laissant au lecteur le soin d'apprécier le motif et l'utilité de chacune d'elles.

Agrandissement des bâtimens de l'Hôtel-Dieu de Chambéry et fondation de plusieurs lits pour les pauvres atteints de maladies ordinaires. — Fondation et dotation du bel *Hospice de Saint-Benoît* (patron du général), pour quarante vieillards des deux sexes, qui y retrouvent l'aisance que leur ont fait perdre des revers de fortune (capital de neuf cent mille francs). — Fondation et dotation d'un grand hospice pour les aliénés (quatre cent mille francs). — Fondation d'une succursale aux hôpitaux alors existans, pour les maladies contagieuses non reçues dans ces hôpitaux. — Fondation de lits pour les voyageurs malades de toute nation et de toute religion, sans doute en souvenir des longs voyages du fondateur!

Fondation et dotation d'un *Dépôt de Mendicité* pour cent pauvres des deux sexes (six-cent cinquante mille francs). — Rente pour fournir aux prisonniers pauvres une chemise blanche tous les samedis, et une petite distribution d'argent par semaine pour leurs besoins, le fondateur se souvenant probablement de sa captivité chez les Turcs et des privations de tout genre qu'il y avait éprouvées.

Rente annuelle pour doter quatre filles pauvres et vertueuses, et pour faire apprendre des métiers à quatre jeunes gens. — Fonds et revenus pour le Collège de Chambéry. — Rente annuelle en faveur de la Société royale académique de Savoie, pour contribuer au développement de ses travaux et aux moyens d'encourager la culture des sciences et des arts utiles.

Rente annuelle à la Compagnie des Chevaliers du Tir de Chambéry. — Rente annuelle à la Compagnie des Pompiers de la même ville.

Don de soixante mille livres pour contribuer à la restauration du théâtre de Chambéry. — Fonds pour l'achat et la démolition des échoppes malsaines dites les *Cabornes* et pour le percement d'une nouvelle rue, dont une partie à portiques, traversant la ville dans toute sa longueur et destinée à l'embellir, à la rendre plus saine, à rapprocher toutes les distances. — Donation affectée à l'agrandissement des bâtimens de la Bibliothèque et de l'Hôtel-de-Ville, à la construction d'une façade pour ce dernier, et à l'élargissement de deux rues. — Enfin plusieurs donations pour les églises.

La mort du comte De Boigne (21 juin 1830) fut un jour de deuil pour Chambéry et pour la Savoie entière. Il n'avait qu'un fils, né d'un premier mariage contracté dans l'Inde. La fortune du général a été évaluée à plus de trente-sept millions.

L'*Eloge* du comte De Boigne fut mis au concours, et le prix fut remporté par l'Abbé Turina. La notice dans la *Biographie universelle* est de M. le docteur Carron du Villards. Le buste du général, de son vivant, avait été donné par son roi, à la Bibliothèque de Chambéry. Son portrait, pour la galerie des *Hommes utiles*, a été gravé d'après une miniature conservée par madame la comtesse De Boigne née d'Osmond.

A. Jarry de Mancy.



ABBÉ MÉRAULT.

ABBÉ MÉRAULT.

Il existe à Orléans, près de la cathédrale de Sainte-Croix, une petite maison qui a été habitée par l'illustre Pothier. Une inscription, gravée en lettres d'or sur une table de marbre, placée au dessus de la porte, annonce que ce fut là le modeste séjour de ce vertueux magistrat. Asile du savoir et de la bienfaisance, cette demeure vénérée était alors le rendez-vous des hommes studieux et des indigens, et plus d'une fois les uns et les autres en ont franchi ensemble le seuil, les premiers pour y puiser de nouvelles lumières qu'ils étaient avides d'acquérir, les seconds pour demander des consolations et des secours qu'ils avaient la certitude d'y trouver.

Eh bien! cette maison, qui avait été témoin de tant d'actes de vertu, était encore, il y a quelques jours (juin 1835), ce qu'elle fut du temps de Pothier. Il semblait qu'elle n'eût point changé de maître.

Un vieillard, à la figure vénérable, occupait alors ce même cabinet, où le célèbre jurisconsulte a composé ses immortels traités. Assis devant un modeste bureau sans ornemens, que couvraient de nombreux papiers, il se livrait avec ardeur à l'étude qu'il regardait comme un besoin et souvent même comme un délassement. Tantôt, il paraissait prêter une oreille attentive à quelque lecture pieuse qu'il se faisait faire; tantôt, il dictait quelques pages d'un ouvrage nouveau, que son zèle infatigable préparait pour la défense de la religion. Ses traits portaient l'empreinte de cette bonté expansive qui régnait dans le fond de son âme, et, malgré son grand âge, ses yeux, animés du feu de la composition, avaient encore cette vivacité dont ils brillaient dans la jeunesse. On voyait, comme autrefois, se succéder dans ce sanctuaire consacré, depuis tant d'années, au travail, de nombreux visiteurs qu'il accueillait avec une égale indulgence. Les uns, s'adressant à la longue expérience du vieillard, à son jugement sain et droit, venaient lui demander des conseils qu'il se plaisait à leur accorder. Les autres, recourant à l'inépuisable bienfaisance de ce nouveau Booz, allaient réclamer de lui un appui que son âme généreuse n'avait jamais su refuser à personne. Cet homme vertueux, ce sage, digne successeur d'un autre sage, que la mort vient d'enlever à notre cité, c'était l'Abbé Mérault.

Une vie tout entière consacrée à la charité, une vie toute pleine de bonnes œuvres, inspirées par un sentiment de piété solide et vraie, par l'amour du bien public, doit faire admettre, au rang des bienfaiteurs de l'humanité, ce respectable ecclésiastique.

Mérault (Athanase-René), était né à Paris en 1744, d'une famille estimée dans la robe. Entré, à l'âge de sept ans, au collège de Juilly, il s'y fit remarquer par son zèle et son application au travail et par son extrême facilité. Doué d'une grande intelligence et d'une volonté ferme et persévérante, il fit en peu de temps de rapides progrès et des succès nombreux, obtenus chaque année, devinrent la récompense de ses louables efforts. A seize ans, il quitta le collège où il avait été élevé, emportant avec lui les regrets de tous ses camarades qu'il avait su s'attacher par la gaîté de son esprit et la douceur inaltérable de son caractère, et honoré de l'estime de ses maîtres, qui avaient été, pendant ce temps, à portée d'apprécier ses heureuses dispositions et les nobles qualités de son cœur. Il venait alors de terminer ses études et touchait à cette époque de la vie où il s'agit de choisir un état, époque critique pour un jeune homme

n'avoir pas assez calculé à l'avance les ressources de la maison; mais alors ses propres deniers venaient rétablir l'équilibre que son bon cœur avait dérangé. Des immeubles qu'il possédait à Paris furent vendus par lui pour subvenir aux besoins du séminaire; et lorsqu'à l'âge de quatre-vingts ans, après vingt années d'administration, il remit entre les mains de son digne successeur, M. Roma, la surveillance de cette maison, sa fortune personnelle était diminuée des deux tiers.

Quoiqu'il eût consacré à son séminaire de très fortes sommes, il trouva encore, dans ce qui lui restait, assez de ressources pour entreprendre d'autres fondations non moins utiles. Il acheta, moyennant douze mille francs, une maison à Villevaudé et y établit une école de charité pour l'instruction des jeunes filles pauvres. Huit cents francs de rentes perpétuelles furent en outre affectées par lui à l'entretien de l'établissement. En 1828, il donna cinquante-cinq mille francs pour faire bâtir la maison et la chapelle des Carmelites de Blois.

Malgré tant de sacrifices, les malheureux ne perdirent aucun des droits qu'ils avaient à sa bienfaisance. On peut dire que cette vertu était chez lui de tous les instans, car jamais personne ne la trouva en défaut. Combien d'indigens ont eu part à ses abondantes aumônes! Combien de pères de famille, en proie au désespoir ou à la crainte du déshonneur, ont vu leurs larmes séchées par lui, et la douleur, dont ils étaient pénétrés, s'évanouir pour faire place à une douce satisfaction, au moment où ils quittaient cette maison vénérée! Combien d'établissemens lui ont dû, dans des circonstances difficiles, un appui salutaire! S'il était permis de soulever le voile mystérieux que sa modestie se plaisait à jeter sur ses bonnes œuvres, on serait surpris qu'un simple particulier eût pu faire autant de bien.

Héritier d'un frère qu'il avait à Paris, il vit, il y a quelques années, sa fortune, que tant de largesses avaient à-peu-près épuisée, s'accroître tout-à-coup d'une manière considérable; mais ce surcroît de fortune ne changea rien à son existence modeste. Les pauvres seuls en devinrent plus riches.

On aurait tort de croire que cet homme, si bon et si facile, fût un homme faible et sans caractère. Il ne savait pas refuser lorsqu'on invoquait sa charité; mais lorsqu'on lui demandait quelque chose de contraire à ses principes, il opposait une résistance que rien ne pouvait ébranler.

Au milieu d'une vie si occupée, M. Mérault a su trouver encore le temps de cultiver les lettres, et il l'a fait avec succès. C'était moins le desir d'attacher à son nom une réputation brillante que la pensée de se rendre utile à la religion, qui l'avait entraîné dans la carrière littéraire. Il existe de lui un assez grand nombre d'ouvrages remarquables par un style clair, facile, élégant, par des raisonnemens sages, pleins de justesse et qui annoncent une profonde conviction, et par une piété douce et tolérante. « Le style est « l'homme, » a dit Buffon: celui de M. Mérault justifie cette pensée; il révèle un homme de bien.

M. Mérault est mort le 13 juin 1835, dans sa quatre-vingt-dixième année. Sa fin a été celle du juste, calme et résignée. Sa carrière fut longue et bien remplie; mais elle fut encore trop courte pour le bonheur de l'humanité.

D'éclatans hommages ont été rendus aux dépouilles mortelles de cet homme de bien. C'est au milieu d'un concours immense de citoyens de toutes les conditions que le respect avait attirés sur son passage, que son corps a été conduit à sa dernière demeure, et du sein de cette foule attristée s'échappaient des sanglots: l'éloge du vertueux prêtre sortait de toutes les bouches. Un cortège nombreux, composé de tous les ecclésiastiques de la ville, de magistrats, de fonctionnaires, et dans lequel figuraient ses jeunes élèves, objet de sa constante sollicitude, suivait avec tristesse ces restes glacés qu'animait naguère une âme si belle, si fervente et si pure.

JULES ZANOLE, *Avocat à Orléans.*


Herdiviller sc. 1835.

J. BANKS.

J. BANKS.

Quelques feuilles, voilà les seuls écrits de sir JOSEPH BANKS; mais sa vie, sa fortune, son influence, prodiguées dans l'intérêt de la science et des savans; sa générosité cosmopolite exercée envers ses émules dans l'étude de la nature; la direction élevée qu'il sut imprimer aux hommes scientifiques et au gouvernement de son pays, direction qui de l'Angleterre s'est étendue rapidement à toute l'Europe: telles sont les *OEuvres complètes* de ce patron infatigable des hautes études; elles lui méritent un immortel souvenir.

Sir JOSEPH BANKS naquit à Londres, le 15 février 1743. Des mains d'un ecclésiastique, auquel, selon l'usage britannique, fut confiée sa première jeunesse, il passa au collège de Harrow près de Londres, puis à celui de Christ dans l'université d'Oxford. Il y achevait à peine ses études, que son père, emporté par une mort prématurée, le laissa maître de lui-même et d'une fortune considérable, en 1761. Banks n'avait alors que dix-huit ans.

Le jeune héritier se singularisa bientôt par une conduite qui sembla originale, même en Angleterre. Il ne se fit point admettre aux cercles d'Almack; il ne jeta point les guinées aux jokeys de Newmarket; il n'alla pas mettre son patrimoine sur une table de jeu à Bath. Les tavernes, la chasse au renard, n'eurent même que peu d'attraits pour lui. Buffon, Linnée, dont les écrits si différens captivaient alors l'Europe et ouvraient aux sciences naturelles un champ tout nouveau, l'avaient frappé. De bonne heure, il s'était mis à étudier les productions des trois règnes et surtout celles du règne végétal. Lorsqu'il entra dans le monde, ce goût s'était changé en passion. Il n'est guère possible, comme l'on sait, d'herboriser en tilbury: mais les excursions pédestres, si vantées par Jean-Jacques, ont ceci de fâcheux chez nos voisins d'outre mer que tout-à-fait inusitées à cause de la fréquence des communications, elles suffiraient à elles seules pour rendre un homme suspect. Plus d'une fois les servantes et les gentlemen campagnards prirent notre jeune botaniste pour un voleur; et un jour qu'il s'était endormi, sinon sur ses lauriers, au moins sur quelques autres conquêtes végétales, loin de la grande route, ce que nous nommerions ici un garde-champêtre l'emmena garotté devant un juge de paix que son aventure divertit beaucoup.

Une grande partie de son temps se passait à l'abbaye de Revesby, sa propriété principale. Ce vaste domaine est situé sur la lisière des prairies marécageuses qui bordent la baie de Boston, et dont la nature offre une ressemblance si fidèle avec les côtes de la Hollande que ce nom même a été donné à une partie du territoire. Banks y perfectionnait l'art d'ouvrir des canaux et d'élever des digues; il peuplait de poissons de choix les étangs et les petits lacs de cette contrée submergée; parfois il s'y délassait de ses travaux en jetant la ligne ou l'épervier. C'est dit-on, en se livrant à cet exercice qu'il devint l'ami du comte de Sandwich, qui plus tard fut élevé aux fonctions de chef de l'amirauté et fit preuve d'un zèle si vif et si éclairé pour les progrès des sciences.

L'usage veut que tout jeune Anglais possesseur de quelque fortune, complète son éducation par un voyage à l'étranger. Décidé à remplir cette formalité qui s'accordait avec ses vues, Banks résolut d'explorer le Labrador et Terre-Neuve (*Newfoundland*) qui jusqu'alors n'avaient reçu la visite que des pêcheurs de morues et des baleiniers. Les détails de ce voyage sont peu connus, mais on ne peut douter

que ce ne soit aux habitudes qu'il contracta et aux observations qu'il fit pendant la traversée, que Banks dut cette justesse de mesures, cette fécondité de ressources qu'il déploya plus tard. Ce fut quelque temps après son retour qu'il se lia pour la vie avec le Suédois Solander, élève et pupille de Linnée, tout récemment fixé à Londres par un emploi au musée britannique.

Cependant au sortir de la guerre qu'avait terminée la paix de 1763, un mouvement universel poussait les cours même à seconder l'essor scientifique du siècle. Bougainville, par ordre de Louis XV, faisait le tour du monde, emmenant à sa suite l'infatigable, l'encyclopédique Commerson; Catherine II mettait Pallas à la tête de ces grands voyages en Russie, en Sibérie, en Mongolie, qui ont versé tant de connaissances de tout genre aux académies et aux recueils de l'Europe; l'Anglais Cook allait entreprendre son premier voyage au Grand Océan dans l'intérêt de la géographie et de l'astronomie: car non-seulement il s'agissait pour lui de voir des terres nouvelles; une autre mission confiée au capitaine était d'observer le passage de Vénus sur le disque du soleil.

A peine Banks eut-il connaissance des préparatifs de l'*Endeavour* qu'il sollicita du gouvernement l'autorisation de partager les dangers et les travaux de l'expédition, et qu'une partie de sa fortune fut sur-le-champ réalisée pour subvenir aux frais de toute espèce dont il se chargea spontanément. Indépendamment d'une multitude d'objets utiles aux peuples à qui l'on allait révéler le nom de l'Europe, d'excellens instrumens de météorologie et de physique, d'appareils pour recueillir et conserver les objets naturels, apprêts qui nécessitèrent de très fortes dépenses, il sentit qu'il lui fallait des hommes spéciaux, habiles, dévoués et sur lesquels il fût permis de compter. Or, si l'on ne peut payer le dévoûment, il faut au moins indemniser celui qui se dévoue. Ce fut donc aux frais de Banks que Solander, deux peintres et un secrétaire, consentirent à courir les aventures aux Antipodes.

Personne sans doute n'attend que nous retracions ici cette miraculeuse expédition qui semble un autre voyage des Argonautes avec les fables de moins et la science de plus. C'est dans les relations originales qu'il faut suivre les épisodes si variés de cette grande épopée maritime.

Banks surtout se dessine dans toutes les phases du voyage comme un être supérieur aux pieds duquel s'applanissent les obstacles. A peine sorti de Plymouth, il a déjà péché dans la Manche vingt poissons nouveaux; avant d'arriver à la hauteur du Finistère, un oiseau que Linnée n'a point connu, que Buffon n'a point décrit, s'élance des rives de la France et vient mourir dans sa main (*Motacilla velificans*). A Madère, il triomphe des absurdes répugnances du résident portugais, et vient avec sa suite herboriser, chasser, pécher, dans cette terre inexplorée, comme du temps où les Carthaginois y avaient un mouillage. Au Brésil, bravant les stupides prohibitions d'un vice-roi encore moins traitable que le résident de Madère, il se glisse comme un contrebandier sur le rivage, pour en rapporter quelques échantillons précieux. A Otaïti, il se laisse peindre et oindre de noir de la tête aux pieds pour jouer un rôle dans une cérémonie funéraire dont, autrement, l'inflexible Tabou l'eût exclu. Partout, quoique sans caractère officiel, il prend ou plutôt il occupe le premier rang: il est partout, il préside aux échanges, il concilie les différends, il poursuit les voleurs, il retrouve les objets volés. S'il n'eût ainsi découvert le quart-de-cercle escamoté par un prestidigitateur insulaire, avec toute la dextérité d'un artiste des bords de la Tamise ou de la Seine, le but de l'expédition aurait été manqué. Une seule fois la prévoyance du jeune navigateur fut mise en défaut et on lui vola ses propres habits pendant son sommeil. Il faut ajouter que la soustraction eut lieu de par la reine Obéréa, qui, pour assurer le succès des voleurs, avait logé très près de sa personne le galant naturaliste.

L'influence qu'il exerçait sur les sauvages tenait sans doute un peu à sa fi-

gure, à sa contenance, qui inspiraient en même temps l'affection et le respect. Mais elle avait surtout pour bases sa libéralité, son desir d'opérer le bien. Non-seulement il veillait à ce qu'on traitât avec justice, avec douceur, ces peuples enfans, même lorsqu'ils se rendaient coupables de quelques torts; il leur donnait des graines de plantes potagères, des animaux domestiques, des instrumens aratoires, et il donnait toujours avec discernement.

Importer en tout pays, qui peut mettre à profit cette acquisition, les productions qui ont pour patrie une autre contrée, tel était le but de ce savant utilitaire. Aussi le monde contemporain lui doit-il les plus précieuses naturalisations végétales et animales. Par lui la Canne otaïtienne, plus riche en sucre et plus prompte à mûrir, a réparé en partie les désastres de nos colonies. Acclimaté dans les régions chaudes de l'Amérique, l'Arbre à Pain y rendra des services plus grands encore que ceux dont l'américaine Pomme de terre a été la source pour l'Europe; le Lin de la Nouvelle-Zélande (*Phormium tenax*), dont les fils l'emportent en ténacité sur ceux de toutes les plantes, fournira un jour des cables presque indestructibles à la marine; mille autres graines, mille arbustes, que l'axe du globe séparait de nous, peuplent nos terres, ornent nos jardins, varient nos bosquets.

Revenus à Londres, Cook et ses hardis compagnons y reçurent l'accueil le plus flatteur. Banks eut l'honneur d'offrir à Georges III les graines et les plantes rares qui méritaient de figurer dans les jardins-modèles; et le monarque, ami de la botanique et de l'agriculture, accepta ces lointaines offrandes avec un plaisir dont la sincérité ne put être révoquée en doute. A partir de ce jour, Banks fut ce que l'on appelle bien en cour et le roi se plut à lui donner de temps en temps des marques personnelles de bon souvenir et d'affection.

Ni cette faveur des grands, ni les applaudissemens du public, ni même les soins à donner au classement des magnifiques matériaux qu'il avait recueillis pendant trois ans de circumnavigation, ne satisfirent à l'insatiable ardeur de Banks pour les sciences naturelles; et il allait partir de nouveau avec ses amis sur le navire commandé par Cook, lorsque les susceptibilités un peu acerbes de ce marin décidèrent Banks à diriger son activité d'un autre côté. Comme pour changer du tout au tout le théâtre de ses investigations, il choisit pour but de cette troisième excursion la zone polaire, moins riche, mais tout aussi originale, tout aussi inconnue que les archipels de la zone torride. En quelques semaines, il loue, équipe, meuble un navire et met à la voile, le 12 juillet 1772, suivi du Suédois Uno de Troïl, de Solander, son fidèle Achate, et de quelques collaborateurs dignes de cette savante association. Ce fut alors que, pour la première fois, fut révélée au monde, sinon l'existence, du moins la nature merveilleuse de l'île de Staffa. La relation publiée sur l'Islande par Uno de Troïl, compagnon de voyage de Banks, est également intéressante pour le naturaliste, le philosophe et l'homme du monde. Cet ouvrage, rédigé en quelque sorte sous la dictée de sir Joseph, n'est encore que le moindre titre de ce docte visiteur à la reconnaissance de l'Islande. Il attira sur cette île l'attention spéciale de la cour de Danemark et deux fois, sachant le pays à la veille d'être en proie à la famine, il y fit parvenir à ses frais des cargaisons de grains : de telles actions équivalent à bien des livres !

Ces deux entreprises consécutives avaient fixé sur Banks les regards du monde savant. Sa richesse, son indépendance, sa haute position sociale d'une part ; de l'autre, sa générosité hospitalière, sa complaisance, son attention bienveillante opérèrent le reste. Quiconque s'occupait de science pouvait se promettre son estime ; quiconque s'y distinguait pouvait compter sur son appui, dans quelque sens qu'on veuille entendre le mot. Ses collections d'une magnificence toute royale, sa bibliothèque sans cesse croissante, et dont le catalogue sans phrases ne forme pas moins de quatre forts volumes, étaient au service de tous les adeptes. Ajoutez qu'on trouvait toujours chez

lui l'élite des savans des deux mondes, et qu'à côté des muets trésors de la nature et de l'imprimerie, s'agitaient à chaque instant ces bibliothèques vivantes, avec lesquelles il est permis de dialoguer. La maison de Banks était donc une espèce de Saint-James scientifique où tout savant avait ses entrées, comme tout courtisan veut les avoir à la cour. Elu Président de la *Société royale* de Londres, en 1778, dans des circonstances difficiles, il réduisit ses envieux au silence et fut toujours réélu.

Louis XVI à l'ouverture de la guerre d'Amérique, donna partout à ses vaisseaux l'ordre de respecter Cook et ses compagnons. Ce bel exemple, qui est aujourd'hui un article de la loi des nations, c'est Banks qui l'y a fait inscrire. Jamais il n'a manqué une occasion d'engager le gouvernement britannique à s'y conformer; souvent il fit parvenir aux cours étrangères des sollicitations analogues, et elles furent couronnées de succès. Grâce à lui, les ordres donnés à Versailles en faveur de Cook furent répétés à Saint-James en faveur de La Pérouse : plus tard, Banks le fit chercher lui-même et en son nom sur toutes les mers. Quand une suite de catastrophes porta les collections de Labillardière en Angleterre, Banks réussit à se les faire remettre et les renvoya sans avoir regardé une seule caisse, craignant, écrivait-il à De Jussieu, «d'enlever une seule idée botanique à un homme qui avait été les conquérir au péril de sa vie». Dix fois des collections adressées au Jardin du Roi et prises par des vaisseaux anglais furent recouvrées par Banks et rendues de la même manière; il envoya jusqu'au cap de Bonne-Espérance racheter des mains des corsaires des caisses appartenant à M. de Humboldt et n'en voulut jamais recevoir le remboursement. Lorsque Broussonnet, pendant les orages de la révolution, quitta la France où sa vie était menacée, Sir Joseph chargea tous ses correspondans en Espagne de ne le laisser manquer de rien; ses secours l'atteignirent à Madrid, à Lisbonne, le suivirent jusqu'à Maroc. C'est son ingénieuse charité qui la première pénétra dans le cachot de Dolomieu à Messine; c'est lui qui donna au savant des secours, à sa famille des nouvelles; et sans doute, avec tout autre gouvernement que celui de la Sicile à cette époque, ses ardentes réclamations auraient brisé les fers du célèbre géologue victime d'une insigne violation du droit des gens. Du reste, ce qu'il faisait pour les étrangers, il le sollicitait non moins franchement pour ses compatriotes. Quand la France perfide à son tour, déclara prisonniers de guerre plusieurs milliers d'Anglais qui voyageaient paisiblement dans nos départemens, il mit ses soins à découvrir en faveur de qui on pouvait alléguer le moindre labeur, le moindre titre scientifique, et soudain il faisait réclamer le captif par l'Institut, aussi facile que lui sur le prétexte.

La générosité avec laquelle il prodiguait à quiconque en était digne ses trésors scientifiques, n'est guère moins admirable. Pennant obtint de lui les vues de Staffa; Broussonnet des échantillons de tous ses poissons; Fabricius a disposé de tous ses insectes. De pareils faits dispensent d'en citer beaucoup d'autres.

Honneur donc au souverain qui, récompensant au nom de tous, nomma successivement Banks, en 1781, baronnet; en 1795, chevalier de l'ordre du Bain; en 1797, conseiller d'état! Honneur au sage qui plus avide de rendre service que d'acquérir de la gloire, dirigea la Société royale avec tant de sagesse, donna toujours au chef de l'amirauté les plans les plus philosophiques sur la marche et le but des expéditions scientifiques qu'il concourut si efficacement à multiplier, et enfin n'usa de son ascendant connu sur le roi que dans l'intérêt de la science et de la vérité, dans l'intérêt de l'Angleterre et du genre humain.

Sir Joseph Banks mourut le 9 mars 1820, sans postérité. Sir Humphry Davy le remplaça dans la présidence. Sa magnifique bibliothèque, léguée au musée britannique, suffirait seule pour perpétuer sa mémoire, que nul savant, de quelque nation qu'il soit, ne pourrait oublier sans ingratitude.

V. PARISOT.



DOM BRIAL.

DON BRIAL.

Si le savant Brial (ou Don Brial, suivant l'ancien usage), n'avait pas mérité une place parmi les *Bienfaiteurs publics*, pour les fondations ordonnées par ses dernières volontés, cinquante ans de travaux exclusivement consacrés au plus grand monument littéraire de l'histoire nationale des Français, lui auraient sans doute acquis des droits à la reconnaissance de ses compatriotes et des lettrés de tous les pays. D'ailleurs, c'est avec un profond et religieux respect que nous transcrivons dans nos colonnes, littéralement et par extraits empruntés à l'introduction du tome XIX des *Historiens de France*, la notice sur « le solitaire et laborieux Brial, » écrite par son continuateur, non moins laborieux, presque autant solitaire, par le savant et vénérable Daunou! Cette courte notice est elle-même un monument digne de mémoire dans l'histoire littéraire de notre pays : elle honore également le sujet et l'auteur. L'un et l'autre, en effet, y comparaissent comme « les deux derniers et les plus précieux débris » de deux Sociétés célèbres qui ne pouvaient être plus dignement représentées. Le dernier de nos savans *Bénédictins* ne pouvait être mieux loué que par le dernier des *Oratoriens* illustres, par l'un des plus beaux talens et l'un des plus honorables caractères assurément qu'ait produits la Société savante et utile de l'*Oratoire*.

Brial (Michel-Jean-Joseph), né à Perpignan le 26 mai 1743, entra fort jeune dans la congrégation de Saint-Maur. Il habitait en 1764 le couvent de la Daurade à Toulouse; et il continuait d'y enseigner la philosophie en 1771, lorsqu'il fut envoyé à Paris, où il arriva le 10 octobre de cette même année. Nous avons tout lieu de présumer qu'en donnant des leçons de philosophie scolastique, il s'était livré à des études plus positives et plus sérieuses; car on lui ouvrit aussitôt la carrière des plus graves travaux littéraires et des recherches historiques les plus profondes, en lui assignant une des douze places de *Littérateurs* en titre, établies dans sa congrégation. Il l'a remplie pendant dix-neuf ans, dans le monastère des Blancs-Manteaux, auquel appartenaient six de ces places.

C'était là que Don Clément, qui avait interrompu depuis 1763 la publication de l'*Histoire littéraire de la France*, s'occupait de la continuation du *Recueil des Historiens*, et préparait en même temps une troisième édition de l'*Art de vérifier les dates*. Don Brial eut quelque part à ce dernier travail, et contribua plus d'une fois à rectifier les inexactitudes et à réparer les omissions que Dantine et Clément avaient laissées dans les éditions de 1750 et de 1770. Mais il coopérait de préférence à continuer, de l'an 1060 à 1180, la collection historique de don Bouquet. Pour prendre une idée précise des accroissemens qu'elle doit à ses soins, il est à propos de se retracer l'état où il l'a trouvée. Elle n'avait encore que onze volumes, qui comprenaient sept séries d'annales et de monumens. La première, contenue dans le tome Ier, imprimé en 1737, contenait l'histoire des Gaules avant Clovis; la deuxième remplissait les trois volumes suivans, et correspondait à la dynastie mérovingienne. Au lieu de rassembler pareillement en un seul et même corps les chroniques et les pièces relatives aux règnes carlovingiens, Bouquet les avait distribués, peut-être avec plus de peine que de fruit, en quatre séries distinctes; savoir : Pepin, et Charlemagne au tome V, Louis-le-Débonnaire au tome VI, puis au tome VII, Charles-le-Chauve, de 840 à 877, et,

dans les deux volumes qui suivent, Louis-le-Bègue et ses successeurs jusqu'en 987. C'est jusque là que Bouquet a conduit l'ouvrage, avec quelque coopération de don Dantine, et des frères Jean-Baptiste et Charles Haudiquier. La septième série, qui occupe les tomes X et XI publiés en 1760 et 1767, a pour objet ce qui s'est passé en France sous les trois premiers rois capétiens, Hugues, Robert et Henri : elle est due aux soins des deux Haudiquier, puis de leurs confrères Housseau, Précieux et Poirier. Il s'agissait donc, en 1771, d'entamer une huitième série, dont les règnes de Philippe Ier, de Louis VI et de Louis VII allaient fournir la matière. Clément et son associé Brial, après avoir employé plusieurs années à la préparer, en imprimèrent, en 1781 et 1786, les deux premiers volumes, qui sont le XIIe et le XIIIe du recueil.

Des ordonnances royales, rendues depuis 1759 jusqu'en 1786, avaient établi un dépôt de chartes et un comité chargé de rechercher, recueillir et employer les monumens de l'histoire et du droit public de la monarchie française. Différentes causes ont empêché cette institution de produire tous les fruits qu'on en pouvait espérer. Il parait surtout que le garde du dépôt n'avait pas été fort heureusement choisi : il eut quelques démêlés avec des collaborateurs plus habiles, particulièrement avec l'académicien De Bréquigny. Mais on comptait au nombre des membres de ce comité les bénédictins Labat, Poirier, Clément, Brial; et l'utile coopération de ce dernier nous est attestée par des registres où se lisent, à la Bibliothèque du roi, les procès-verbaux des conférences qui se tenaient sous la présidence du Garde-des-sceaux.

D'orageux évènemens, qui bouleversèrent tous les établissemens publics et toutes les conditions privées, suspendirent à peine le cours des paisibles études du solitaire et laborieux Brial. Forcé de sortir de sa retraite monastique, il eut le bonheur de s'ensevelir dans une autre qui pouvait même sembler plus profonde. Ses habitudes littéraires et l'austère modestie de ses mœurs religieuses le tinrent aussi caché qu'on avait besoin de l'être pour conserver en un pareil temps quelque tranquillité. Étranger à tout genre d'intrigues politiques, il traversa presque sans péril des années désastreuses où d'immenses catastrophes atteignaient autour de lui tant de victimes. Quoiqu'il eût alors peu d'espoir de publier jamais les deux ou trois volumes qui devaient compléter la huitième série des Historiens de France, sa plus douce occupation avait été d'en rechercher les matériaux, et il persévérait à les préparer, quand il se vit expressément chargé de les mettre en œuvre, par une délibération de l'Institut dont il n'était point encore membre. Cette société savante, établie à la fin de 1795, résolut, dès le 4 mai 1796, de continuer ce grand Recueil, et invita Brial à reprendre efficacement ce travail : elle ne pouvait le confier à des mains plus fidèles et plus exercées.

Dans sa nouvelle solitude, il avait entretenu des relations amicales avec plusieurs de ses anciens confrères, surtout avec don Labat, qui mourut en 1803, et dont il publia l'éloge. Cet opuscule se recommande par une franchise énergique : on ne pouvait rendre un plus sincère hommage à un zélé défenseur des règles cénobitiques de saint Benoit et de la doctrine théologique de saint Augustin. Don Brial a lui-même constamment professé cette doctrine et toujours aussi il est resté fidèle aux honorables maximes de l'Église de France. Il conservait dans ses écrits comme dans ses mœurs le dépôt des traditions religieuses, littéraires et civiques, dont il avait été imbu dès sa jeunesse au sein de sa congrégation. On voyait en lui l'un des derniers, et le plus précieux débris de cette société si justement célèbre par les services qu'elle a rendus aux lettres, par les vives lumières qu'elle a répandues sur plusieurs branches des études ecclésiastiques et profanes, spécialement par son zèle et son habileté à recueillir tous les monumens de nos anciennes Annales françaises.

Le 17 mai 1805, Brial fut élu membre de l'Institut : il y succédait, dans la classe d'histoire et de littérature an-

cienne, à Villoison, qui mourait à cinquante-cinq ans avec la réputation de l'un des plus savans hellénistes de ces derniers temps, plus renommé néanmoins par l'immense étendue de son érudition que par un goût pur et une logique sévère. Brial, aussi versé dans la littérature du moyen-âge que Villoison dans celle de l'antiquité, entrait à l'Académie, à l'âge de soixante-deux ans, ayant contracté pendant plus de trente, l'habitude des recherches exactes et des travaux méthodiques. Il avait acquis une connaissance immédiate et, pour ainsi dire, personnelle de tous les hommes remarqués ou aperçus, au XIIe siècle et au XIII, dans la carrière des lettres, dans l'Église, dans les armées, dans les fonctions politiques. Des renommées, aujourd'hui presque éteintes, brillaient ou luisaient encore à ses regards; et l'on eût mieux appris de lui les détails biographiques et chronologiques de cette ancienne partie de nos annales que celles des époques, pourtant non moins mémorables, où il a vécu lui-même. On doit le féliciter d'avoir eu cette prédilection pour des souvenirs lointains et paisibles: il en a mieux rempli la tâche à laquelle il s'était dévoué; car pour reproduire une image fidèle et instructive d'un âge passé, il faut, s'il se peut, y vivre beaucoup plus qu'au milieu des discordes et des passions de ses propres contemporains.

Cette huitième série d'historiens de France que Brial avait commencée avec don Clément, il l'a seul poursuivie et complétée par trois volumes publiés en 1806, 1808 et 1814. Les documens authentiques qu'il y a rassemblés sont au nombre de plus de deux mille. Brial achevait ainsi de rassembler toutes les sources de la partie de nos annales comprise entre les années 1060 et 1180.

Pendant qu'on imprimait ces trois tomes, XIVe, XVe et XVIe de la collection, il en préparait trois autres qui allaient correspondre aux deux règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, depuis 1180 jusqu'en 1226; matière plus circonscrite, mais non moins riche, qui devait occuper les dernières années de sa vie. Le tome XVII, le premier de cette neuvième série, parut en 1818.

Diverses chroniques rédigées soit en Angleterre, soit dans les provinces de France long-temps soumises à la domination anglaise; les annales particulières de la Flandre et de la Loraine; celles du Vermandois, de la Picardie, du Soissonnais, de la Champagne et de la Bourgogne, ont fourni les matériaux du tome XVIII, qui a vu le jour en 1822. On y compte quatre-vingt-six morceaux historiques.

Au milieu de tous ces opuscules, se distingue un ouvrage d'une très haute importance, celui de Villehardoin. Jusqu'alors on avait écarté du Recueil des Historiens de France ceux des Croisades, parce qu'on se proposait d'en former une collection spéciale. Voyant que ce projet ne s'exécutait point, et considérant d'ailleurs que les conquérans de Constantinople, quoique croisés pour la Terre-Sainte, n'ont pris aucune part aux guerres contre les Musulmans en Syrie, M. Brial s'est déterminé à insérer dans ce tome XVIII un livre qui est à-la-fois la relation la plus originale de cette conquête, et l'un des plus vieux monumens de la langue française. Il y a joint une continuation qui était encore inédite, et enfin il a mis sous presse le tome XIX.

Il résulte des détails que l'on vient de parcourir, que don Brial est, après don Bouquet, celui à qui la France demeure redevable de la plus grande partie de ce Recueil, puisqu'il en a seul établi six volumes, après avoir coopéré à deux autres. S'il est dans les divers genres de littérature des travaux plus brillans que les siens, il en est peu d'aussi durables, peu surtout qui aient au même degré le caractère de services : à jamais il sera le meilleur guide de tous ceux qui voudront étudier, enseigner, écrire sérieusement l'histoire de ce qui s'est fait en France depuis l'avènement de Philippe Ier, en 1060, jusqu'à celui de saint Louis en 1226. Peut-être n'avait-on pas toujours porté dans le travail relatif aux règnes antérieurs une critique aussi éclairé, une exactitude aussi scrupu-

leuse; et, s'il était vrai, comme des savans étrangers l'ont quelquefois reconnu, que de toutes les collections du même genre imprimées en divers pays, aucune encore n'eût été conçue ni exécutée avec autant de méthode et de sagacité, Brial pourrait sembler l'homme qui a le mieux assuré à cette branche de notre littérature une si honorable distinction.

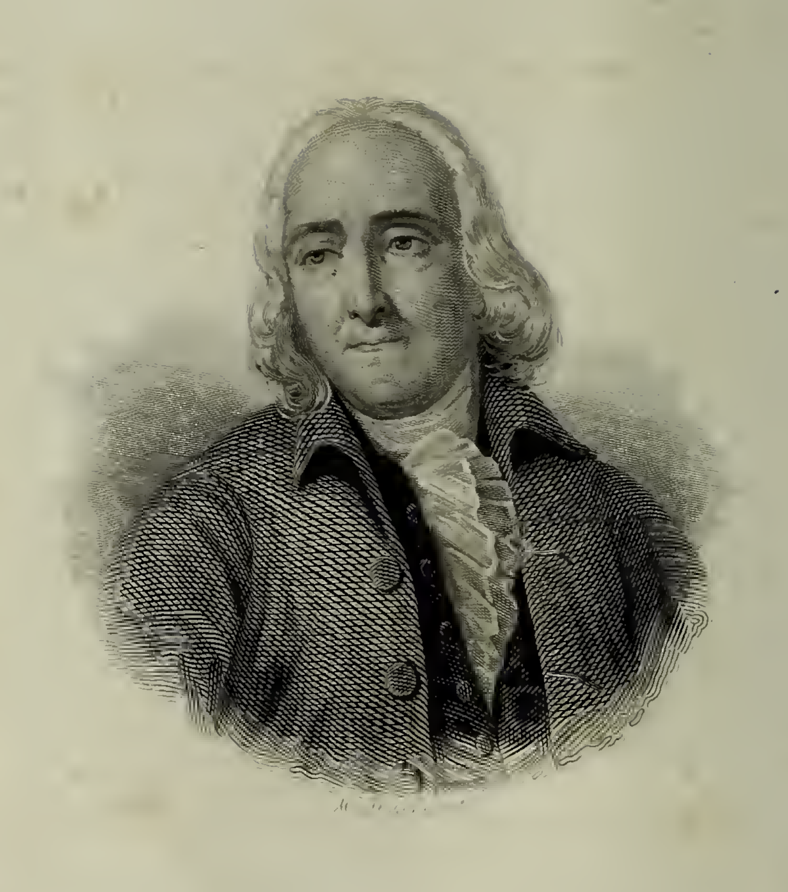
Divers travaux de Brial pour l'*Histoire littéraire de France*, in-4°, commencée aussi par les Bénédictins; pour le recueil des *Notices et Extraits des MSS. de la Bibliothèque du Roi,* commencé par l'ancienne Académie des Inscriptions, et continué par l'Institut, et, enfin, pour les *Mémoires* de cette dernière académie, sont mentionnés avec détails et favorablement jugés par l'auteur de la notice. Les ouvrages proprement dits de Brial, séparés de ses travaux d'éditeur, se recommanderaient comme eux, dit M. Daunou, par la profondeur des recherches, par la sagacité des aperçus, par la franchise des opinions et même aussi par une diction pure, toujours claire et précise. S'il dédaigne les ornemens, il évite encore plus les négligences. Il avait contracté l'habitude de ne s'en permettre d'aucun genre.

Une instruction littéraire très étendue; mais spécialement appliquée et, pour ainsi dire, consacrée à l'histoire de France ou même à deux ou trois siècles de cette histoire; une solitude studieuse, presque inaccessible à toute distraction; une santé ferme, entretenue par des mœurs simples et austères : telles sont les causes qui ont soutenu M. Brial dans sa longue carrière, et rendu ses travaux aussi profitables que persévérans et paisibles. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans, il a conservé toutes ses forces, sans autre dommage qu'un commencement de surdité, plus préjudiciable à ses confrères qu'à lui-même : sa retraite en devenait plus profonde; et le dépôt, déjà si vaste, de ses connaissances historiques, s'accroissait à mesure qu'il pouvait moins les communiquer par des entretiens. Mais en 1824, il éprouva des accidens graves qui affaiblirent en effet ses facultés, et ne lui laissèrent, pour continuer et terminer son dernier ouvage, que le zèle ardent qui l'avait toujours animé. Quand on le regrettait déjà, quand on l'avait déjà presque perdu, il travaillait encore, et avec une activité de plus en plus inquiète, à ce XIXe volume dont il ne devait pas voir la publication : il ne la pouvait réellement plus accélérer, et ne sentait point assez le besoin de réclamer des coopérateurs. Il assistait encore, mais avec moins d'assiduité, aux séances de l'Académie qui, par une délibération extraordinaire, déclara qu'elle le tiendrait toujours pour présent, comme si elle eût craint de commencer, avant le temps, à ne le plus posséder.

Les souvenirs de son ancienne congrégation religieuse lui étaient restés si chers, qu'il voulut qu'on lui en rendit le costume, au moins en peinture, dans le portrait qu'on fit de lui en 1825. Ses regards se reportaient aussi vers son pays natal qu'il avait pourtant fort peu habité. Il fonda, en 1826, des écoles gratuites pour les enfans de l'un et de l'autre sexe des deux communes où étaient nés son père et sa mère, Baixas et Ria, dans le canton de Rivesaltes, arrondissement de Perpignan, département des Pyrénées-Orientales. Une partie des fruits, assez considérables, de ses longs travaux, lui servit à doter chacune de ces communes d'une rente perpétuelle de 600 francs, destinée à l'entretien des instituteurs à condition qu'ils enseigneraient à leurs élèves la langue française, et qu'ils les mettraient ainsi en état d'acquérir, dans la suite, une instruction plus étendue. C'était le plus digne et le plus précieux legs que pût faire un vieillard qui devait aux études de son jeune âge les habitudes honorables et le bonheur de sa vie entière.

Don Brial est mort, âgé de 85 ans moins deux jours, le 24 mai 1828; et le 26, les académiciens, ses confrères, se sont empressés de lui rendre, sur sa tombe, les hommages dus à ses mœurs vénérables, à ses talens, à ses lumières, à ses longs et utiles travaux.

A. JARRY DE MANCY.



J. BENTHAM.

J. BENTHAM.

Le nom de BENTHAM est populaire sur les deux continens. Aucun écrivain, depuis J.-J. Rousseau, n'avait exercé autant d'influence sur la marche des affaires, ni sur celle des opinions. Ses idées pénètrent partout et sous toutes les formes : aux Etats-Unis, dans les mœurs ; en France, dans les lois ; en Angleterre, dans les faits. Apôtre de l'*Utile*, cette religion de l'industrie, Bentham a été plus heureux que la foule des novateurs : il lui a été donné de voir le commencement des réformes préparées ou annoncées par ses écrits. Mais ce qui fait du philosophe de Westminster l'oracle du temps où il a vécu, c'est l'harmonie intime de sa doctrine avec les tendances de son époque. Produire et consommer, voilà le mot du siècle. Pas un bras ne se repose, aucune force ne demeure sans emploi, toute chose devient agent ou semence de production. Tout travaille : nobles et bourgeois, riches et pauvres ; les hommes, les femmes, les enfans ; les bêtes de somme et de trait, les machines, la vapeur, la pensée ! Le monde civilisé est comme un vaste atelier, où le fort exploite le faible et la nature par les mains de l'homme. Chacun de nous représente un rouage de l'immense machine, et a sa part d'impulsion dans ce mouvement prodigieux qui s'accélère par sa durée.

Mais d'où vient que le monde s'agite? Pourquoi cette fièvre de travail, si ce n'est pour multiplier la richesse, et, par la richesse, les jouissances, à défaut du bonheur? Quelles sont aujourd'hui les questions de vie ou de mort, pour un peuple comme pour un individu? Nous n'avons pas les passions religieuses ; les passions politiques ne sont déjà plus de saison : la société, après avoir reposé successivement sur des croyances et sur des droits, cherche sa base dans les intérêts matériels. On ne combat plus au nom du catholicisme, de la réforme, de la liberté, de l'égalité. La lutte est portée sur le terrain des salaires, de la concurrence, de la propriété.

Les doctrines de Bentham répondent à cette phase nouvelle de la société. On peut dire qu'il en est le législateur. Avant lui, Epicure, Gassendi et surtout Helvétius, avaient prêché la morale de l'intérêt. Mais le temps de ce principe n'était pas venu. Bentham, né au milieu des prodiges de l'industrie et de l'opulence, dans le pays de la terre le plus riche et le plus industrieux, a pu en faire un dogme populaire, la règle actuelle des rapports sociaux. Le caractère de son talent était singulièrement approprié à la mission qu'il se donnait. Car, il y a deux hommes dans Bentham : il réunit le génie pratique et analyste de l'Angleterre, à l'esprit philosophique et vulgarisateur de l'école française ; il est clair, élevé et complet comme nos écrivains du dix-huitième siècle ; il a cette subtilité d'observation et cette science des détails que les Anglais acquièrent dans les affaires. Aussi voyons-nous que les premiers ouvrages de Bentham s'adressent autant à la France qu'à la Grande-Bretagne ; plus tard, c'est un Français, M. Dumont, qui met en ordre ses idées et qui les publie ; l'Angleterre est la dernière contrée qui les connaît. La réputation de Bentham était déjà européenne, avant d'être nationale.

BENTHAM (JÉRÉMIE) naquit à Londres, en 1748, d'une famille où la science des lois était héréditaire. Dès l'enfance, on le destina au barreau. Ses biographes rapportent, comme un exemple de ses rares dispositions, qu'il lisait, à trois ans, l'Histoire d'Angleterre de Rapin Thoyras ; comprenait, à sept ans.

Télémaque en français, et, à treize, soutenait, au collège d'Oxford, une discussion publique, où éclataient dès-lors cette sagacité d'observation et cette précision de langage qui distinguèrent depuis ses écrits. Admis à Lincoln's-Inn, après cette espèce de stage, en 1772, il fit son début dans la profession d'avocat (*Barrister*), où son père s'était enrichi. Un organe faible et une antipathie extrême pour le jargon verbeux du barreau, l'en détournèrent bientôt. Le jeune Bentham n'envisageait, d'ailleurs, qu'avec répugnance une carrière, où la multitude et l'incohérence des lois, se prêtaient aux décisions les plus contradictoires, faisant la chance belle à la chicane plutôt qu'au droit. Au lieu d'exploiter ces abus et d'en vivre, il se crut appelé à les réformer. C'était une haute et rude entreprise : Bentham y dévoua sa fortune et sa vie.

Les lois de l'Europe, et non pas seulement celles de l'Angleterre, étaient alors un véritable cahos. Chaque province avait ses coutumes, modifiées par quelques emprunts aux lois romaines, et par l'introduction du droit canon. Voilà pour le fond, où l'esprit indépendant des peuples du Nord se mêlait, comme on voit, dans des proportions plus ou moins inégales, avec les doctrines d'obéissance des derniers empereurs romains. Quant à la forme, il y avait vingt autorités différentes : c'étaient les lois rendues par le Parlement, les statuts des rois, les traditions locales, les simples ordonnances de police, les opinions des jurisconsultes et les arrêts des diverses cours. Il n'a fallu rien moins en France qu'une révolution et la volonté puissante de Napoléon, pour faire sortir de cette confusion un ordre et une loi appropriés à l'esprit du siècle. Bentham, simple particulier, ne pouvait pas opérer de pareils miracles ; mais sa parole a contribué à les préparer.

La lecture du livre de l'*Esprit*, par Helvétius, détermina cette vocation, en la dirigeant. La doctrine de l'*Utile*, sans doute par quelque propension de son esprit, lui apparut comme une révélation. Il appliqua cette mesure à l'étude des lois, et médita long-temps sur leurs rapports avec les gouvernemens, les hommes, les mœurs et les climats. La formule qu'il a donnée depuis au principe de sa morale : « *Maximiner le Bien-être et Diminuer le Mal-être* », indiquait dans sa pensée la fin naturelle des institutions, et toutes celles qui s'en écartaient, il les condamnait sans respect pour la superstition des peuples ou pour l'antiquité qui les protégeait.

Il commença par attaquer de front l'oracle de la jurisprudence anglaise, l'illustre Blackstone, dans ses *Fragmens sur le Gouvernement*. Cet écrit, publié sous l'anonyme, en 1776, et remarquable par la hardiesse des aperçus, autant que par la fermeté du raisonnement, fit une profonde sensation. Entre Blackstone et Bentham, on remarquait déjà toute la distance qui sépare le publiciste de l'historien.

A l'étude des lois, immense travail qui exigeait déjà, indépendamment du génie, beaucoup d'activité et une solitude presque absolue, Bentham ajoutait l'étude des hommes et des rapports naturels qui sont la matière des législations. Il fit plusieurs voyages sur le continent, principalement à Paris, où il forma une liaison étroite avec Brissot. Dans une de ces excursions, en 1784, Bentham rencontre à Florence un de ses amis, propriétaire et capitaine d'un navire, qui se dirigeait vers l'Asie-Mineure ; il s'embarque avec lui, prend terre à Smyrne, d'où un bâtiment turc le transporte à Constantinople, et, après un séjour de deux mois, au centre de l'Islamisme, pousse jusqu'à Karkow, en Ukraine, où son frère, depuis général au service de la Russie, commandait alors un bataillon franc. Celui-ci était parti pour la Tauride, alors menacée par le capitan-pacha. Bentham mit son absence à profit, en écrivant ses lettres sur les *Lois relatives à l'Usure*, et la première partie de son *Panoptique*, esquisse d'un système pénitentiaire, dont il attendait la réforme des criminels.

Bentham revint par la Pologne, l'Allemagne et les Provinces-Unies, où il

arriva en février 1788, après avoir traversé l'Europe dans toute sa largeur. Le Panoptique fut publié en 1791. C'est à l'occasion de ce livre, que l'auteur écrivait à un membre de l'Assemblée Législative : « Voulez-vous savoir jusqu'à quel point s'est élevée ma persuasion de l'importance de ce plan de réformation et des grands succès que l'on peut en attendre? Qu'on me permette de construire une prison sur ce modèle, et je m'en fais le geôlier; ce geôlier ne veut point de salaire et ne coûtera rien à la nation. » Plus tard, le Parlement exauça les vœux de Bentham. Un bill fut rendu, qui lui donnait la disposition de ses plans, des fonds nécessaires et du terrain. Mais le philosophe échoua dans l'application ; tant il est vrai que l'homme qui invente se trouve rarement propre à exécuter !

L'Assemblée Constituante délibérait sur la forme qu'elle donnerait à son réglement. Mirabeau lui soumit un Mémoire rédigé par Bentham, et où la méthode anglaise des *trois lectures* était exposée avec beaucoup de lucidité. L'Assemblée reçut le Mémoire, mais n'en retira aucun fruit. Un des membres, croyant l'orgueil national blessé par cette communication, avait répondu à Mirabeau: « Nous ne voulons rien des Anglais ; nous ne devons imiter personne. »

La presse française accueillit Bentham avec plus de faveur. Ses idées sur l'organisation de la justice en France, qui furent développées, sous forme de lettres, dans le *Courrier de Provence*, journal de Mirabeau, firent une véritable impression. On rendit plus tard une justice éclatante à son mérite, en lui décernant le titre de « *Citoyen français* » ; il fut même nommé, par l'influence de Brissot, membre de l'Assemblée Législative, honneur qu'il se défendit d'accepter. En 1802, à la faveur de la paix, il vint jouir à Paris de la réputation que lui avaient faite ses travaux. Pendant son séjour, l'Institut, classe des Sciences morales et politiques, le comprit parmi ses membres; il semblait que l'on voulût attacher par toutes sortes de liens à la France cet homme dont le génie cosmopolite avait en vue l'humanité.

L'ère de notre révolution marque une nouvelle période dans les habitudes du talent de Bentham. A dater de cette époque, il éprouve une vive antipathie pour la rédaction de ses idées. Penseur profond, mais dédaigneux de la forme, il s'occupe uniquement de produire; ce n'est pas son affaire de mettre en œuvre ce qu'il produit. Il jette ses réflexions sur le papier, aussitôt conçues et à peine élaborées, sans ordre, sans méthode, à moins que quelque question palpitante ne lui inspire un pamphlet. On dirait qu'il sent que la marche de la civilisation est accélérée, et qu'il craint de rester en arrière.

Si les travaux de Bentham n'ont point péri, on le doit au désintéressement de deux hommes qui se consacrèrent, avec une modestie bien rare de nos jours, à recueillir, à traduire et à mettre en ordre ces notes informes. M. Dumont, de Genève, a publié en français, d'après les manuscrits de l'auteur, les quatre traités suivans : 1° Traité de *Legislation civile et pénale*; 2° *Théorie des Peines et des Récompenses*; 3° *Tactique des Assemblées délibérantes*; 4° Traité des *Preuves judiciaires*. M. le docteur Bowring a mis dans la circulation les *Observations sur les Restrictions commerciales*, auxquelles il faut ajouter la *Déontologie* ou *Théorie des Devoirs*, ouvrage posthume, et comme le dernier mot de Bentham. Il a publié lui-même, peu de temps avant sa mort, son *Code constitutionnel*, qui est un corps de principes applicables, dans sa pensée, à toutes les variétés du système représentatif.

Parmi les ouvrages de Bentham, celui qui a produit l'impression peut-être la plus générale, la *Théorie des Peines*, est restée enfouie dans ses papiers pendant trente ans; inexplicable insouciance dans un publiciste, qui répondait avec amertume aux moindres critiques des journaux.

Cette vie, si pleine, avait fait à Bentham une nombreuse clientelle de peuples et de personnages éminens. Il

était en correspondance avec Catherine II ; l'empereur Alexandre alla le voir ; le comte de Toréno lui demandait son avis sur le Code pénal décrété par les Cortès ; le roi de Bavière, auquel il adressait un projet de Code, recommandait l'ouvrage à une commission ; l'Amérique espagnole, devenue libre, lui empruntait ses plans d'organisation ; en Angleterre, le bill de réforme n'était que l'application des vues qu'il avait exposées dès 1817. Accueilli à Paris avec enthousiasme, en 1815, il voyait dans une audience de la cour de cassation, tout le corps des avocats se lever à son approche, et le tribunal lui donner une place d'honneur. Dans un âge avancé, il avait conservé la vigueur et la lucidité de son esprit ; entouré d'amis, de disciples, d'admirateurs, il poursuivait ses études favorites avec la même énergie ; la mort seule put les interrompre. Bentham finit le 6 juin 1832.

Le testament de Bentham est comme un dernier témoignage de la pensée qui avait animé toute son existence. Pour contribuer à détruire un préjugé funeste à la science, il exigea que son corps fût transporté à l'amphithéâtre et soumis à la dissection. Bentham laissa à M. Bowring, son dernier collaborateur, ses manuscrits, ses collections et ses livres relatifs à l'économie politique, à la réforme parlementaire et à la réforme pénale ; à M. Edwin Shadwek, les livres de jurisprudence, les collections de législation et les pamphlets sur les lois anglaises ; à sir G. Bentham, les manuscrits concernant la logique, le langage et la nomographie. Il assigna en même temps les sommes nécessaires pour la publication de ses œuvres complètes, monument que le Docteur Bowring, son exécuteur testamentaire, prépare avec un soin religieux.

Il serait difficile d'apprécier convenablement, dans les limites de cette notice, les doctrines et l'école de Bentham. Une philantropie élevée inspirait ses actions comme ses écrits. Le but qu'il se proposait, c'était, comme il l'a défini lui-même, « *le Plus Grand Bonheur du Plus Grand Nombre* ». Sa philosophie, du reste, ne lui appartient pas : c'est moins un penseur original qu'un merveilleux observateur. Nul ne s'est plus trompé sur les systèmes, mais aussi nul n'a rencontré sur son chemin plus de vérités de détail. C'est le critique, sans contredit, qui a poussé le plus loin l'anatomie de toutes les questions morales, qui a rectifié le plus d'erreurs, détruit le plus de préjugés, et le plus exalté l'indépendance de la raison. Sous ce point de vue, plutôt que comme chef de secte, Bentham est l'homme utile par excellence.

Il n'eût tenu qu'à Bentham, placé comme il l'était dans l'opinion de ses concitoyens, de prendre part au gouvernement, ou de se faire un pouvoir dans l'opposition. Mais son désintéressement égalait la noblesse et l'indépendance de son caractère. Il faut le dire aussi, les luttes du présent le touchaient peu : il arrêtait ses regards sur l'avenir, qui lui promettait de réaliser ces magnifiques destinées de l'humanité prévues dans ses écrits. La vérité, que Condorcet avait entrevue au pied de l'échafaud, rayonnait pour lui dans tous les faits sociaux. A force de croire au progrès, il avait comme abdiqué sa personnalité pour s'identifier avec la vie universelle.

Hazlitt a décrit avec un rare bonheur les habitudes de Bentham où se reflétait ce caractère si pur, mélange singulier de finesse, de bonhomie et d'originalité : « C'est le *Lafontaine des Philosophes*, un véritable enfant pour les habitudes sociales. Il sort rarement ; il voit peu de monde. Le petit nombre de personnes qui ont leurs entrées chez lui ne sont admises que l'une après l'autre ; il n'aime pas à causer devant témoins. Il est grand parleur et n'écoute que les faits..... Rien de dédaigneux, de tyrannique, de malveillant, de misantrope dans sa contenance. Il observe les hommes sans amertume, ne prétend point dominer le monde, mais lui être utile : penseur rempli de bienveillance et de naïveté ; philosophe sans humeur et sans orgueil..... »

Léon Faucher.



F. P.ce D'ANHALT-DESSAU

PRINCE D'ANHALT-DESSAU.

Il se peut que les petits souverains, moins préoccupés que les grands monarques des soucis de la politique, éprouvent aussi moins de difficultés à exercer la plus belle prérogative de la royauté, en consacrant leurs richesses et leur pouvoir au bonheur de leurs sujets. L'Allemagne va nous en fournir un mémorable exemple.

Léopold-Frédéric-François, prince et duc régnant d'Anhalt-Dessau, né à Dessau, le 10 août 1740, était fils du prince Léopold-Maximilien, et petit-fils du prince Léopold, surnommé le créateur de l'infanterie prussienne. En 1751, la mort lui enleva son père et sa mère, et il fut placé sous la tutelle de son oncle, le prince Thierri.

Peu de temps avant ces pertes cruelles, il avait été présenté au grand Frédéric, qui fut tellement charmé de son intelligence peu commune, que, bientôt, il lui donna un régiment d'infanterie. Dès 1754, il remplit dans ce corps les fonctions de capitaine de la compagnie colonelle; mais lorsqu'en 1756, Frédéric mobilisa son armée pour envahir la Saxe, le jeune duc ne put obtenir, à cause de son âge, la permission de continuer ce service. Le refus qu'il essuya, loin de calmer son ardeur guerrière, l'augmenta au point qu'il alla s'enrôler comme simple soldat dans la division que commandait le prince Maurice de Dessau, son parent. Il fit partie du corps qui tint les troupes saxonnes enfermées dans le voisinage de Pirna, suivit son chef en Bohême, prit une part active au siège de Prague et à la bataille de Collin, et ne quitta l'armée que vers la fin de 1757, époque où une maladie l'obligea de retourner à Dessau. Son mal s'aggravant, il demanda un congé définitif, qui lui fut accordé avec le grade de colonel d'infanterie. Ce ne fut que vers le milieu de 1758 qu'il recouvra sa santé. Le 20 octobre de la même année, il obtint de l'empereur d'Allemagne la dispense d'âge, et ce fut alors qu'il commença ce règne-modèle, dont la mémoire restera éternellement en bénédiction chez les habitans du pays de Dessau.

Frédéric II, devenu l'ennemi du jeune prince, traita la petite principauté d'Anhalt-Dessau avec une extrême rigueur. De 1758 à 1763, il frappa ce pays, à différentes reprises, de contributions de guerre et de réquisitions de vivres, qui se montèrent ensemble à près de quatre millions et demi de francs, somme énorme pour un territoire si peu étendu et une population si faible. Le prince, profondément affligé de voir ses sujets victimes d'un malheur qu'il regardait en quelque sorte comme la punition de sa retraite du service prussien, résolut de prendre à sa charge ces contributions de guerre et, pour les acquitter, il vendit une partie de ses biens patrimoniaux, ses bijoux et son argenterie; il réduisit sa dépense au strict nécessaire, et en même temps il abolit la corvée pour soulager les paysans.

Non content d'avoir prévenu la ruine de sa patrie par des sacrifices considérables, il résolut de visiter les pays les plus civilisés de l'Europe, pour y étudier les moyens de rendre ses sujets aussi heureux qu'il pourrait dépendre de lui. Ses voyages, qu'il commença en 1764, durèrent trois années, et les pays où il s'arrêta le plus de temps furent l'Angleterre, la France et l'Italie.

De retour à Dessau, en 1767, le prince n'eut plus qu'une seule pensée, celle d'améliorer l'état moral et physique de ses sujets. Il réforma les lois civiles, simplifia la procédure devant les tribunaux, régularisa les secours à donner dans les incendies, et établit un bureau d'assurance, le premier qui

nouveaux sujets et, en conséquence, il augmenta proportionnellement les dons annuels qu'il faisait à ces institutions. Il réorganisa en même temps le gymnase et la prison de Zerbst, fonda dans cette ville une maison de charité, deux écoles primaires, un pensionnat de jeunes filles et des chaires de botanique, de mathématiques et d'astronomie.

Mais à peine eut-il la satisfaction de voir son pays jouir d'une prospérité due à ses généreux efforts, qu'une guerre terrible vint ébranler jusqu'aux fondemens tous les états de l'Allemagne. Après la bataille de Halle (1807), Napoléon arriva à Dessau. Un entretien de quelques minutes avec François lui suffit pour apprécier le noble caractère de ce prince. Il dîna avec lui et l'engagea à venir à Paris, invitation à laquelle François répondit avec dignité, qu'il lui serait pénible d'y paraître « comme prince allemand, » mais qu'il s'y rendrait avec grand plaisir « comme simple particulier. » — Très volontiers, répliqua Napoléon, nous habiterons la campagne et nous irons à la chasse ensemble. Au sortir de table, Napoléon lui demanda s'il pouvait lui être agréable en quelque chose : « Quant à moi, répondit le « prince, je n'ai besoin de rien, mais « je sollicite des ménagemens pour mes « sujets. » L'empereur fit un signe à Berthier, et toutes les réquisitions (elles n'étaient pas peu considérables), furent annulées, et le pays déclaré neutre. Les palais et les établissemens du prince reçurent des sauve-gardes. Dans la même année, François devint membre de la confédération du Rhin.

En 1808, il remplit sa promesse de faire une visite à Napoléon, à Paris, et fut accueilli par lui avec distinction. Le château de Rambouillet, qui fut mis à sa disposition, avait été le séjour chéri du vertueux duc de Penthièvre : le prince n'était pas indigne de l'habiter. Il revint à Dessau peu de temps avant le cinquantième anniversaire de son avènement. Ses sujets, qui lui étaient redevables de tant de bienfaits, voulant saisir cette occasion pour lui donner une marque éclatante de leur respect et de leur gratitude, résolurent de lui ériger une statue, et firent à cet effet une souscription. Mais, dès qu'il fut instruit de ce projet, il s'y opposa formellement et publia la proclamation suivante, dont on conserve encore l'original autographe dans les archives de la ville de Dessau. « Mes fidèles su« jets, pénétré de la plus vive recon« naissance, je vous remercie de ce « que vous avez l'intention de faire « pour moi. Les paroles me manquent « pour vous exprimer l'émotion que « j'éprouve dans ce moment. Quelque « flatteur que soit l'hommage d'amour « et d'estime que vous voulez m'offrir, « de bonnes raisons me défendent de « l'accepter. En employant au profit « des pauvres la somme que chacun de « vous allait dépenser pour la statue, « vous me ferez un présent selon mon « cœur. Votre amour, mes fidèles su« jets, m'est plus cher que tous les « monumens qu'on pourrait élever en « mon honneur. Que Dieu vous bénisse « tous pour vos bonnes intentions. »

En 1814, la mort ravit à François son fils unique. L'affliction que lui causa cette perte cruelle, affaiblit tellement sa santé, qu'il se vit obligé de confier une partie des soins du gouvernement à un Conseil intime, dont l'existence cependant ne fut annoncée officiellement qu'en 1816. Vers la fin de cette même année, il tomba dans une maladie de langueur qui mit un terme à sa vie, le 9 août 1817.

Ainsi mourut ce bon prince, après un règne d'environ cinquante-neuf ans, dont tous les jours furent consacrés au bien-être de ses sujets. Quoique souverain et possédant une fortune immense, François vivait sans luxe, comme un simple particulier ; il aimait à s'entourer de savans et de gens de lettres et admettait dans sa société des hommes honorables de toutes les classes ; il se promenait dans la ville, en habit bourgeois, sans suite, et saluait tout le monde avec affabilité. Les pères et les mères montraient à leurs enfans *le Vieux Père*, car c'était ainsi que l'appelaient ses sujets.

MELDOLA.

